

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL FINANCE

Chair:

The Honourable PERCY MOCKLER

Tuesday, May 16, 2017
Wednesday, May 17, 2017

Issue No. 33

Twentieth meeting:

Study on the federal government's
multi-billion dollar infrastructure
funding program

and

Fifth meeting:

The subject matter of all of Bill C-44, An Act to
implement certain provisions of the budget
tabled in Parliament on March 22, 2017
and other measures

and

Sixth meeting:

Main Estimates for the fiscal year
ending March 31, 2018

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
sénatorial des*

FINANCES NATIONALES

Président :

L'honorable PERCY MOCKLER

Le mardi 16 mai 2017
Le mercredi 17 mai 2017

Fascicule n° 33

Vingtième réunion :

Étude sur le programme de plusieurs milliards de dollars
du gouvernement fédéral pour le financement
des infrastructures

et

Cinquième réunion :

La teneur complète du projet de loi C-44, Loi portant
exécution de certaines dispositions du budget déposé
au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en oeuvre
d'autres mesures

et

Sixième réunion :

Budget principal des dépenses pour l'exercice
se terminant le 31 mars 2018

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL FINANCE

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Anne C. Cools, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Moncion
Baker, P.C.	Neufeld
Day	Oh
Eaton	Pratte
Forest	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	Woo
Marshall	

*Ex officio members
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-présidente : L'honorable Anne C. Cools

et

Les honorables sénateurs :

Andreychuk	Moncion
Baker, C.P.	Neufeld
Day	Oh
Eaton	Pratte
Forest	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	Woo
Marshall	

* Membres d'office
(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2017
(82)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Pratte and Woo (9).

In attendance: Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 23, 2016, the committee continued its study on the federal government's multi-billion dollar infrastructure funding program. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:

Privy Council Office:

Matthew Mendelsohn, Deputy Secretary to the Cabinet, Results and Delivery;

Francis Bilodeau, Assistant Secretary to the Cabinet, Results and Delivery.

Infrastructure Canada:

Jean-François Tremblay, Deputy Minister, Infrastructure and Communities;

Darlene Boileau, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer;

Marc Fortin, Assistant Deputy Minister, Program Operations;

Alain Desruisseau, Director General, Strategic Policy and Priority Initiatives;

Glenn Campbell, Assistant Deputy Minister, Infrastructure Funding and Investment, Canada Infrastructure Bank Transition Office.

Mr. Mendelsohn made a statement and, with Mr. Bilodeau, answered questions.

At 10:38 a.m., the committee suspended.

At 10:43 a.m., the committee resumed.

Mr. Tremblay made a statement and, with Mr. Campbell, answered questions.

At 11:40 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 16 mai 2017
(82)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Pratte et Woo (9).

Également présents : Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 23 février 2016, le comité poursuit son étude du programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Bureau du Conseil privé :

Matthew Mendelsohn, sous-secrétaire du Cabinet, Résultats et livraison;

Francis Bilodeau, sous-secrétaire adjoint du Cabinet, Résultats et livraison.

Infrastructure Canada :

Jean-François Tremblay, sous-ministre, Infrastructure et des Collectivités;

Darlene Boileau, sous-ministre adjointe, Services ministériels et dirigeante principale des finances;

Marc Fortin, sous-ministre adjoint, Opérations des programmes;

Alain Desruisseaux, directeur général, Politiques stratégiques et initiatives prioritaires;

Glenn Campbell, sous-ministre adjoint, Financement d'infrastructure et investissement, Bureau de transition pour la Banque de l'infrastructure du Canada.

M. Mendelsohn fait une déclaration et, avec M. Bilodeau, répond aux questions.

À 10 h 38, la séance est suspendue.

À 10 h 43, la séance reprend.

M. Tremblay fait une déclaration et, avec M. Campbell, répond aux questions.

À 11 h 40, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2017
(83)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:16 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Pratte and Woo (8).

In attendance: Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, May 8, 2017, the committee continued its study on the subject matter of all of Bill C-44, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017, and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 32.*)

WITNESSES:

World Health Organization:

Dr. Shekhar Saxena, Director, Department of Mental Health and Substance Abuse;

Jeremias N. Paul Jr., Coordinator, Tobacco Control Economics (by video conference).

Canadian Centre on Substance Abuse:

Catherine Paradis, Senior Research and Policy Analyst.

Association des microbrasseries du Québec:

Frédéric Tremblay, President (by video conference).

Alberta Small Brewers Association:

Barbara Feit, Treasurer.

Andrew Peller Limited:

John E. Peller, Chairman and Chief Executive Officer.

Dr. Saxena, Mr. Paul and Ms. Paradis each made a statement and answered questions.

At 3:11 p.m., the committee suspended.

At 3:14 p.m., the committee resumed.

Mr. Tremblay, Ms. Feit and Mr. Peller each made a statement and answered questions.

At 4:00 p.m., the committee suspended.

At 4:02 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee continued its work in camera to consider a draft agenda (future business).

OTTAWA, le mardi 16 mai 2017
(83)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 16, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cools, Eaton, Forest, Marshall, Mockler, Moncion, Pratte et Woo (8).

Également présents : Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 8 mai 2017, le comité poursuit son examen de la teneur complète du projet de loi C-44, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 32 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Organisation mondiale de la Santé :

Dr Shekhar Saxena, directeur, Département Santé mentale et abus de substances psychoactives;

Jeremias N. Paul Jr., coordonnateur, Aspects économiques de la lutte antitabac (par vidéoconférence).

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies :

Catherine Paradis, analyste principale, Recherche et politiques.

Association des microbrasseries du Québec :

Frédéric Tremblay, président (par vidéoconférence).

Alberta Small Brewers Association :

Barbara Feit, trésorière.

Andrew Peller Limited :

John E. Peller, président et chef de la direction.

Le Dr Saxena, M. Paul et Mme Paradis font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 15 h 11, la séance est suspendue.

À 15 h 14, la séance reprend.

M. Tremblay, Mme Feit et M. Peller font chacun une déclaration, puis répondent aux questions.

À 16 heures, la séance est suspendue.

À 16 h 2, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

It was agreed:

That the senators' staff be authorized to remain in the room during the in camera part of the meeting.

It was agreed:

That the Chair request from the Senate, on behalf of the committee, the power to deposit its second interim report on its study of the federal infrastructures program to the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting, and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

It was agreed:

That the Chair request from the Senate, on behalf of the committee, the power to deposit its first interim report on its study of the financial impacts of the aging demographic to the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting, and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

At 4:31 p.m., the meeting adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 17, 2017
(84)

[Translation]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:47 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Andreychuk, Cools, Eaton, Marshall, Mockler, Neufeld and Pratte (7).

In attendance: Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 1, 2017, the committee continued its study of the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2018. (For the complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 27.)

WITNESSES:

Department of Finance Canada:

Elisha Ram, Director, Financial Markets Division, Financial Sector Policy Branch;

Cynthia Leach, Chief, Housing Finance, Financial Sector Policy Branch;

Phil King, Director, Economic Analysis and Forecasting, Economic and Fiscal Policy Branch.

Il est convenu :

Que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu :

Que le président demande au Sénat, au nom du comité, le pouvoir de déposer auprès du greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas, un deuxième rapport intérimaire sur son étude du programme fédéral des infrastructures, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

Il est convenu :

Que le président demande au Sénat, au nom du comité, le pouvoir de déposer auprès du greffier du Sénat, si le Sénat ne siège pas, un premier rapport intérimaire portant sur son étude des incidences financières du vieillissement démographique, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

À 16 h 31, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 17 mai 2017
(84)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Andreychuk, Cools, Eaton, Marshall, Mockler, Neufeld et Pratte (7).

Également présents : Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 1^{er} mars 2017, le comité poursuit son examen du budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o 27 des délibérations du comité.)

TÉMOINS :

Ministère des Finances Canada :

Elisha Ram, directeur, Division des marchés financiers, Direction de la politique du secteur financier;

Cynthia Leach, chef, Financement du logement, Direction de la politique du secteur financier;

Phil King, directeur, Analyse et prévisions économiques, Direction de la politique économique et budgétaire.

Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada:

Carolyn Rogers, Assistant Superintendent, Regulation Sector;

Judy Cameron, Senior Director, Legislation, Approvals and Strategic Policy;

Michele Bridges, Managing Director, Finance and Corporate Planning.

Mr. Ram made a statement and, with Mr. King and Ms. Leach, answered questions.

At 7:35 p.m., the committee suspended.

At 7:39 p.m., the committee resumed.

Ms. Rogers made a statement and, with Ms. Cameron, answered questions.

At 8:18 p.m., the meeting adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Bureau du surintendant des institutions financières Canada :

Carolyn Rogers, Surintendante auxiliaire, Secteur de la réglementation;

Judy Cameron, directrice principale, Législation, approbations et politique stratégique;

Michele Bridges, directrice générale, Finances et planification intégrée.

M. Ram fait une déclaration et, avec M. King et Mme Leach, répond aux questions.

À 19 h 35, la séance est suspendue.

À 19 h 39, la séance reprend.

Mme Rogers fait une déclaration et, avec Mme Cameron, répond aux questions.

À 20 h 18, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Gaëtane Lemay

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:33 a.m. to continue its study on the federal government's multibillion dollar infrastructure funding program.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator for New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all of those who are with us in the room and the viewers across the country who may be watching on television or online.

[*Translation*]

I remind our listeners that committee hearings are public and accessible online on the Senate's official website.

[*English*]

All other committee-related business can also be found online, including past reports, bills studied and lists of witnesses.

Now I would like to ask all senators to introduce themselves, starting on my right, please.

Senator Eaton: Nicki Eaton, Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Moncion: Lucie Moncion, senator from Ontario.

Senator Pratte: André Pratte, senator from Quebec.

Senator Forest: Éric Forest, senator from the Gulf region, Quebec.

[*English*]

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

The Chair: Thank you, senators.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 16 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, pour poursuivre son étude du programme de plusieurs milliards de dollars du gouvernement fédéral pour le financement des infrastructures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je suis Percy Mockler, sénateur du Nouveau-Brunswick et président du comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux ici présents dans la salle et à tous les Canadiens qui nous regardent, à la télévision ou en ligne.

[*Français*]

Je rappelle à nos auditeurs et auditrices que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur le site web officiel du Sénat.

[*Traduction*]

Tous les travaux du comité se trouvent également en ligne, y compris ses rapports passés, les projets de loi étudiés et la liste des témoins.

J'aimerais maintenant demander à tous les sénateurs de se présenter, en commençant à ma droite, s'il vous plaît.

La sénatrice Eaton : Nicki Eaton, de l'Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Pratte : André Pratte, sénateur du Québec.

Le sénateur Forest : Éric Forest, sénateur de la région du Golfe, au Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

Le président : Merci, sénateurs.

[Translation]

I would like to introduce the clerk of the committee, Ms. Gaëtane Lemay, and our two analysts, Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, who together support the work of this committee.

[English]

Today, honourable senators and viewers, we continue our special study on the government's program of infrastructure.

For the first part of our meeting this morning, we have invited officials from the Privy Council Office to discuss the results framework as it pertains to the infrastructure program across Canada.

[Translation]

This morning we welcome our two witnesses from the Privy Council Office: Matthew Mendelsohn, Deputy Secretary to the Cabinet, Results and Delivery, and Francis Bilodeau, Assistant Secretary to the Cabinet, Results and Delivery. Thank you for having accepted our invitation and for sharing your opinions and your vision so that we may together examine our three objectives —

[English]

— predictability, accountability and transparency.

I have been informed by the clerk that Mr. Mendelsohn will make the presentation, to be followed by the senators with questions.

[Translation]

Mr. Mendelsohn, you have the floor.

[English]

Matthew Mendelsohn, Deputy Secretary to the Cabinet, Results and Delivery, Privy Council Office: Thank you, everyone, for inviting me. I have quite short opening remarks. As you mentioned, I am here with a couple of my colleagues, Francis Bilodeau, whom we refer to as the brains of the operation in our shop, Christopher Valiquet and Melissa Tan, who do the real work in our shop. I am very glad that they are with us.

I'll tell you a bit about what we do at the results and delivery unit at the Privy Council Office because it is a new group, having been created in January of last year.

I wanted to begin by mentioning that the work of this committee has been very helpful in highlighting issues around the importance of accountability, transparency and ability to report clearly results and outcomes to Canadians in ways that make sense to parliamentarians and Canadians so that they can follow where their money goes and what actual real-world impact it has.

[Français]

J'aimerais vous présenter la greffière du comité, Mme Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau qui, ensemble, appuient les travaux du présent comité.

[Traduction]

Aujourd'hui, honorables sénateurs et chers auditeurs, nous poursuivons notre étude spéciale sur le programme du gouvernement pour l'infrastructure.

Pour la première partie de notre réunion ce matin, nous avons invité des fonctionnaires du Bureau du Conseil privé pour discuter du cadre connexe au programme d'infrastructure à l'échelle du Canada.

[Français]

Nous accueillons ce matin nos deux témoins du Bureau du Conseil privé : Matthew Mendelsohn, sous-secrétaire du Cabinet, Résultats et livraison, ainsi que Francis Bilodeau, sous-secrétaire adjoint du Cabinet, Résultats et livraison. Je vous remercie d'avoir accepté notre invitation et de nous faire part de vos opinions et de votre vision afin que nous puissions examiner ensemble nos trois objectifs —

[Traduction]

[...] prévisibilité, reddition de comptes et transparence.

La greffière du comité m'a informé que M. Mendelsohn fera l'exposé, puis les sénateurs poseront leurs questions.

[Français]

Monsieur Mendelsohn, la parole est à vous.

[Traduction]

Matthew Mendelsohn, sous-secrétaire du Cabinet, Résultats et livraison, Bureau du Conseil privé : Merci à vous tous de m'avoir invité. Mes remarques liminaires seront brèves. Comme vous l'avez mentionné, je suis accompagné de quelques-uns de mes collègues : Francis Bilodeau, que je surnomme le cerveau des opérations au bureau, et Christopher Valiquet et Melissa Tan, qui font le vrai travail à notre bureau. Je suis très heureux qu'ils soient parmi nous.

Je vais vous parler un peu de ce que nous faisons à l'unité des résultats et de la livraison au Bureau du Conseil privé, car c'est un nouveau groupe, qui a été créé en janvier de l'an dernier.

Je voulais commencer par mentionner que le travail de ce comité est très utile pour faire ressortir l'importance de la reddition de comptes, de la transparence et de la capacité de communiquer clairement les résultats aux Canadiens d'une manière qui est logique pour les parlementaires et les Canadiens afin qu'ils puissent voir comment leur argent est dépensé et connaître les retombées tangibles de ces dépenses.

[Translation]

As you know, Privy Council Office's mandate is to provide non-partisan advice to the Prime Minister and ministers of the cabinet. With the Results and Delivery Secretariat, we focus our efforts on three objectives in particular. First, what do we want to achieve, that is to say what are the results targeted by a program or expense? Secondly, what is the work plan, how will we proceed to implement a given program? Third, how will we evaluate our results, how will we determine if we have reached our objectives?

[English]

As people here know, there is a great deal of public money spent on infrastructure and many other government priorities. One of our jobs is to help and support departments to determine how best to measure the results and outcomes of that spending and report it in ways that make sense to Canadians.

For that job, it is very important that we mobilize data and evidence to support program, policy and implementation. The mobilization of evidence and data is crucial to be an evidence-informed and results-driven government.

The government has identified those as important principles. The Ministry of Infrastructure recognizes and identifies those as important principles. Part of our role is to help them to identify, mobilize and report the best data to determine whether their spending is having the results they are trying to achieve.

When it comes to data, part of our strategy involves three things. First, we want to ensure we have the right data. As the members of this committee are aware, there are issues that are very important to the government for which we don't have data. Over the last year, we have begun to invest in new kinds of data and data that will allow us to answer questions about the results, outcomes and impacts of public spending. Ensuring that we are investing in the right data is one part of that strategy.

Second, it is important that we have people who can understand, analyze and interpret data and, third, that we have a culture as well as processes and rules that allow the government to use good data in decision making.

[Translation]

Another important aspect is making the results of programs public in a transparent way. As you know, the government is developing several new processes and policies to make data public in a more transparent manner, so that Canadians and parliamentarians can follow expenses more easily.

[Français]

Vous n'êtes pas sans avoir qu'au Bureau du Conseil privé, nous avons comme mission de donner des conseils non partisans au premier ministre et au Conseil des ministres. Avec le Secrétariat sur les résultats et la livraison, nous axons nos efforts sur trois questions en particulier. Premièrement, que souhaitons-nous accomplir, c'est-à-dire quels sont les résultats ciblés dans le cadre d'un programme ou de dépenses? Deuxièmement, quel est le plan de travail, soit comment allons-nous procéder pour mettre en œuvre un programme quelconque? Troisièmement, comment allons-nous évaluer nos résultats, soit comment allons-nous déterminer si nos objectifs auront été atteints?

[Traduction]

Comme les gens ici le savent, des sommes d'argent importantes sont consacrées aux infrastructures et à de nombreuses autres priorités du gouvernement. L'une de nos tâches consiste à aider les ministères à mesurer le mieux possible les résultats et les retombées de ces dépenses et à rendre des comptes de manière à ce que ce soit logique pour les Canadiens.

Pour ce travail, il est très important de recueillir des données et des preuves pour appuyer le programme, la politique et la mise en œuvre. La collecte de preuves et de données est essentielle pour être un gouvernement avisé et orienté vers les résultats.

Le gouvernement a relevé qu'il s'agissait de principes importants. Le ministère de l'Infrastructure reconnaît que ce sont des principes importants. Notre rôle consiste en partie à l'aider à cerner, à colliger et à communiquer les meilleures données possible pour déterminer si ses dépenses donnent les résultats qu'il essaie d'atteindre.

En ce qui concerne les données, une partie de notre stratégie comporte trois volets. Premièrement, nous voulons nous assurer d'avoir les bonnes données. Comme les membres du comité le savent, il y a des enjeux qui sont très importants pour le gouvernement, mais pour lesquels nous n'avons pas de données. Au cours de la dernière année, nous avons commencé à investir dans de nouveaux types de données et dans des données qui nous permettront de répondre à des questions concernant les résultats et les retombées des dépenses publiques. Une partie de cette stratégie consiste à investir dans les bonnes données.

Deuxièmement, il est important d'avoir des gens qui peuvent comprendre, analyser et interpréter les données et, troisièmement, d'avoir une culture, des processus et des règles qui permettent au gouvernement d'utiliser de bonnes données dans la prise de décisions.

[Français]

Un autre aspect important sera l'idée de rendre publics d'une manière transparente les résultats des programmes. Vous êtes au courant que le gouvernement est à élaborer plusieurs nouveaux processus et de nouvelles politiques pour rendre publiques les données d'une façon plus transparente, de sorte que les Canadiens et les parlementaires puissent suivre les dépenses plus facilement.

[English]

We have implemented a number of processes over the last year to help facilitate a results and delivery approach. We have created a new cabinet committee, chaired by the Prime Minister, which focuses on the overall agenda of the government to ensure that top priorities are being followed; that programs and policies that are intended to have a particular result are in fact having the intended result, and if not, why not; and whether adjustments or recalibration is necessary.

We have also created more informal ministerial results tables to follow top government priorities and to ensure that, where horizontal collaboration and coordination are necessary, as they certainly would be in infrastructure, that ministers and officials are meeting regularly to ensure alignment, coordination and horizontal progress.

We have also developed documents that we call results and delivery charters for many new initiatives, which highlight clearly the following:

What are the objectives? What are the targeted results? What is the data strategy? What indicators or metrics will be used and mobilized? Do we have those data? What is the clear implementation plan? How will we check in, recalibrate, adjust and assess as we evolve to ensure that promised results are in fact being delivered or, if not, that there is some understanding of why they are not being delivered, as well as some strategy for adjusting.

New cabinet and Treasury Board submission templates are more focused on results outcomes, data strategies, indicators and delivery plans than they had been. We have adjusted those to reflect this government's commitment to rigorous measurement of outcomes and reporting on results.

[Translation]

As you know, Treasury Board has also developed a new policy on results. The departments are preparing reports pursuant to this new policy, precisely focused on results indicators and data. These reports will be evaluated and implemented so that we may reach our objectives.

[English]

We have also put in place soft governance structures to help drive this agenda. We have tables now. One is Chief Results and Delivery Officers, which my colleague chairs. Every department

[Traduction]

Nous avons mis en œuvre un certain nombre de processus au cours de la dernière année pour contribuer à instaurer une approche axée sur les résultats et la livraison. Nous avons créé un nouveau comité du Cabinet, présidé par le premier ministre, qui met l'accent sur le programme global du gouvernement. Il s'assure que les principales priorités sont respectées, veille à ce que les programmes et les politiques qui visent l'atteinte d'un résultat précis donnent bel et bien le résultat escompté et, sinon, déterminent pourquoi, et établissent si des modifications ou des ajustements sont nécessaires.

Nous avons également créé plus de tables informelles qui se penchent sur les résultats ministériels pour assurer un suivi des principales priorités du gouvernement et pour veiller à ce que, lorsqu'une collaboration et une coordination horizontales sont nécessaires, comme c'est certainement le cas dans l'infrastructure, les ministres et les fonctionnaires se rencontrent régulièrement pour assurer une harmonisation, une coordination et des progrès horizontaux.

Nous avons également élaboré des documents que nous appelons des chartes des résultats et de l'exécution pour de nombreuses nouvelles initiatives, qui présentent clairement ce qui suit :

Quels sont les objectifs? Quels sont les résultats ciblés? Quelle est la stratégie relative aux données? Quels indicateurs ou mesures seront utilisés et mobilisés? Avons-nous ces données? Quel est le plan de mise en œuvre clair? Comment ferons-nous des vérifications et des évaluations et apporterons-nous des modifications et des ajustements pour veiller à ce que les résultats promis soient atteints ou, en cas d'échec, comment ferons-nous pour expliquer pourquoi ils n'ont pas été atteints et fournir une stratégie quelconque pour apporter les ajustements requis?

Les nouveaux modèles de mémoire au Cabinet et au Conseil du Trésor sont plus axés sur les résultats, les stratégies relatives aux données, les indicateurs et les plans de livraison qu'auparavant. Nous les avons modifiés pour tenir compte de l'engagement du gouvernement en vue de mesurer les résultats et de présenter des rapports sur les résultats de manière rigoureuse.

[Français]

Comme vous le savez, le Conseil du Trésor a aussi élaboré une nouvelle politique sur les résultats. Les ministères sont en train de faire des comptes, en vertu de cette nouvelle politique, axés précisément sur les résultats, les indicateurs et les données. Ces comptes seront évalués et mobilisés de façon à ce que nous puissions atteindre nos objectifs.

[Traduction]

Nous avons également mis en place des structures de gouvernance souples pour contribuer à faire avancer ce programme. Nous avons désormais des tables. L'une d'elles est

now has a Chief Results and Delivery Officer who is responsible within that department to ensure that the government is moving forward with its agenda and delivering on results.

Part of Francis' job is to help ensure coordination, alignment and best practices in the departments that are moving forward in a successful way and helping other departments that may be having more challenges implementing the new approach.

We also have a Data Leads table. All departments have identified a Data Lead in their department. That table, like the CRDO table, is co-chaired by the Privy Council Office and Treasury Board. That Data Leads table is designed so that for all the various data strategies, as we collect and share new data and as we make data public and mobilize existing data which one department may have that might help another department, there is a coordinating and alignment mechanism to ensure that the government is moving forward on this agenda in as coherent a way as possible.

In sum, part of our mandate is to move, as much as we can, the culture of reporting to one that focuses on outcomes and impact. Historically, reporting has sometimes focused on outcomes, sometimes on results, but often on activities or inputs. We will continue to encourage departments to focus on activities and inputs.

Those are very important elements of, as you said, transparency, predictability and accountability. It is important for the public and parliamentarians to be able to see how much money is spent and to understand inputs and activities in a clear way so that at the end of the day we are not spending money just to spend money. We are not undertaking activities just for the sake of activities. There is always a clear result, outcome or impact in mind.

Sometimes it won't be as successful as we would like. As part of our job at results and delivery we have been creating the structures, processes and culture over the last 14 months to help departments more explicitly focus their public reporting on outcomes and results, and to do it in a way that is at a whole-of-government level, a horizontal level.

For example, in the infrastructure file, as you know, many different departments play a role. Through the Treasury Board processes, we have traditionally reported on departmental spending. We will continue to do that because that remains an important aspect of accountability.

At the same time, the horizontal aspect, the whole-of-government aspect, the alignment across diverse programs, the spending lines and departments are equally important. We help

la table des dirigeants principaux des résultats et de l'exécution, que mon collègue préside. Chaque ministère a maintenant un agent principal des résultats et de l'exécution qui est responsable de s'assurer que le gouvernement exécute son programme et obtient des résultats.

Le travail de Francis consiste en partie à assurer une coordination, une harmonisation et l'adoption de pratiques exemplaires dans les ministères qui mènent leurs activités avec succès et à aider d'autres ministères qui ont peut-être un peu plus de difficulté à mettre en œuvre la nouvelle approche.

Nous avons également une table des responsables des données. Tous les ministères ont nommé un responsable des données. Cette table, comme la table des DPRE, est coprésidée par le Bureau du Conseil privé et le Conseil du Trésor. Cette table des responsables des données est conçue de manière à ce que pour toutes les stratégies relatives aux données différentes, lorsque nous recueillons et communiquons de nouvelles données et que nous mobilisons des données existantes qu'un ministère a et qui pourraient aider un autre ministère, il y a un mécanisme de coordination et d'harmonisation pour veiller à ce que le gouvernement exécute son programme de la manière la plus cohérente possible.

En somme, une partie de notre mandat consiste à transformer, autant que possible, la culture de reddition de comptes pour qu'elle mette l'accent sur les résultats et les répercussions. Dans le passé, la reddition de comptes était parfois axée sur les retombées, parfois sur les résultats, mais souvent sur les activités et les intrants. Nous continuerons d'encourager les ministères à se concentrer sur les activités et les intrants.

Ce sont là d'importants éléments, comme vous l'avez dit, de la transparence, de la prévisibilité et de la reddition de comptes. Il est important que le public et les parlementaires puissent savoir les sommes d'argent qui sont dépensées et comprendre clairement les intrants et les activités pour éviter de dépenser de l'argent uniquement pour dépenser de l'argent. Nous n'entreprenons pas des activités pour le simple plaisir de le faire. Nous avons toujours en tête un résultat, une retombée ou une incidence.

Parfois, nous n'obtenons pas autant de succès que nous le souhaiterions. Dans le cadre de notre travail à la division des résultats et de la livraison, nous créons les structures, les processus et la culture depuis les 14 derniers mois pour aider les ministères à se concentrer davantage sur leur reddition de comptes en ce qui a trait aux retombées et aux résultats et à le faire en adoptant une approche pangouvernementale et horizontale.

Par exemple, dans le dossier de l'infrastructure, comme vous le savez, de nombreux ministères différents jouent un rôle. Par l'entremise des processus du Conseil du Trésor, nous avons présenté des données sur les dépenses ministérielles dans le passé. Nous continuerons de le faire, car cela demeure un aspect important de la reddition de comptes.

Par ailleurs, l'approche horizontale et pangouvernementale et l'harmonisation au sein des divers programmes, les dépenses et les ministères sont tout aussi importants. Nous aidons les ministères

departments to align on horizontal priorities and to be able to report in a way that will make sense to parliamentarians and the Canadian public.

I will say one final point that I think is important to highlight before I open this up to conversation and questions.

Nothing we do changes ministerial accountability. Nothing we do changes departmental accountability. The Minister of Infrastructure and the deputy, down through the department are responsible for managing those programs.

We play a challenge function. We try to ask difficult questions. We introduce new routines that focus on ongoing updates. We try to coordinate across departments to ensure alignment. We help departments overcome obstacles to delivery that may arise, because sometimes those arise within the system of government itself.

If we want to hold ministers and departments accountable and there are obstacles within the system, part of our job is to help them overcome them. We all share the same objective of delivering programs that deliver results for Canadians.

Our job is one of facilitating, enabling, challenging and encouraging alignment, but nothing we do changes the system of ministerial accountability that you are all familiar with.

[Translation]

I would be pleased to answer your questions.

[English]

Senator Marshall: Thank you very much for being here today. I have to commend the initiative because I know it is quite large.

Can you clarify something? I am trying to get a handle on how you fit within the government. You interface with departments. You are saying that there is somebody in each department.

Do you also interface with Crowns? Are they included in this program?

Mr. Mendelsohn: That's an interesting question, senator. I will answer it in two ways.

No, we don't interface with Crowns. Our chief results and delivery officers around that table are department leads. They often have lines of sight into agencies, boards, commissions or Crowns. Individual Crowns, agencies, boards and others may implement a results and delivery approach that is consistent with our general encouragement, but we don't interface directly with them.

Senator Marshall: That would be left up to the respective departments that they are accountable to.

à respecter les priorités horizontales et à rendre des comptes d'une manière qui est logique pour les parlementaires et la population canadienne.

Je vais soulever un dernier point qu'il faut aborder, à mon avis, avant d'entreprendre cette conversation et de passer aux questions.

Rien de ce que nous pouvons faire ne peut changer l'obligation de rendre des comptes des ministères. Le ministre de l'Infrastructure, le sous-ministre et les fonctionnaires à tous les niveaux du ministère sont responsables de gérer ces programmes.

Notre rôle consiste à faire des remises en question. Nous essayons de poser des questions difficiles. Nous essayons d'assurer une coordination parmi les ministères pour assurer une harmonisation. Nous aidons les ministères à surmonter les obstacles à la livraison éventuels, car ils se présentent parfois à l'intérieur même du gouvernement.

Si nous voulons tenir les ministres et les ministères responsables et qu'il y a des obstacles dans le système, notre travail consiste en partie à les aider à surmonter ces obstacles. Nous visons tous le même objectif qui consiste à offrir des programmes qui produisent des résultats pour les Canadiens.

Notre tâche consiste à faciliter, à favoriser, à remettre en question et à encourager l'harmonisation, mais rien de ce que nous faisons ne change le système de responsabilité ministérielle que vous connaissez tous.

[Français]

Sur ce, je serai très heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup d'être ici aujourd'hui. Je dois saluer l'initiative, car je sais qu'elle est très importante.

Pouvez-vous clarifier quelque chose? J'essaie de comprendre comment votre programme cadre au sein du gouvernement. Vous interagissez avec les ministères. Vous dites qu'il y a un responsable dans tous les ministères.

Entretenez-vous des liens avec les sociétés d'État également? Sont-elles incluses dans ce programme?

M. Mendelsohn : C'est une question intéressante. Je vais y répondre de deux façons.

Non, nous n'entretenez pas de liens avec les sociétés d'État. Nos dirigeants principaux des résultats et de la livraison sont les responsables dans les ministères. Ils surveillent les organismes, les conseils, les commissions ou les sociétés d'État. Les sociétés d'État, les organismes, les conseils et d'autres peuvent mettre en œuvre une approche axée sur les résultats et la livraison qui cadre avec ce que nous préconisons de façon générale, mais nous n'interagissons pas directement avec ces entités.

La sénatrice Marshall : La décision reviendrait aux ministères respectifs à qui ils doivent rendre des comptes.

You mentioned infrastructure several times. When I looked back at the 2016 budget, it seemed like the performance indicators and the whole program would be all of government. Then, when I read the 2017 budget, I got the impression that it might be more narrowly focused on infrastructure. It is for all of government, is it?

Mr. Mendelsohn: Deputy Tremblay is coming in next and can speak in more detail, but the departmental result framework submitted to Treasury Board by Infrastructure is striving for more whole of government. Infrastructure will be undertaking reporting, as the lead minister for infrastructure is highlighting infrastructure spending and results of other departments as well.

Senator Marshall: Then other programs in other departments would also have the performance indicators.

Mr. Mendelsohn: Yes.

Senator Marshall: We quite often talk about performance indicators when we have witnesses appear. There was an individual that seemed to be the performance indicator guru. I was looking for performance indicators for all of government, and I was told that I would hear back from the President of Treasury Board.

Is there one place? Where can we get the performance indicators that are currently in effect? Some must be done already. Where can we get them?

For example, we had the Department of Innovation in talking about the budget. There are two performance indicators mentioned in the budget. We were told those were the only two performance indicators there were, but there must be more.

Where do we go to get the performance indicators for the various programs throughout government?

Mr. Mendelsohn: The Treasury Board process and the departmental results frameworks have detailed outlines of departmental performance indicators.

The government is currently considering how we will do whole-of-government reporting. I would say stay tuned. The government certainly has a commitment to do more whole-of-government, horizontal reporting on performance indicators on top government priorities.

Senator Marshall: So we can't get them yet.

Mr. Mendelsohn: You can get individual departmental performance indicators through Treasury Board processes but, as I say, the government is considering how and when to begin horizontal reporting on overarching government priorities. There will be more forthcoming.

Vous avez mentionné l'infrastructure à plusieurs reprises. Lorsque je regarde le budget de 2016, j'ai l'impression que les indicateurs de rendement et l'ensemble du programme sont pancanadiens. Puis, lorsque j'ai pris connaissance du budget de 2017, j'ai eu l'impression qu'il est plus étroitement axé sur l'infrastructure. C'est à l'échelle du gouvernement, n'est-ce pas?

M. Mendelsohn : Le sous-ministre Tremblay sera l'un des prochains témoins et pourra discuter du sujet plus en détail, mais le cadre ministériel des résultats présenté au Conseil du Trésor par Infrastructure Canada vise davantage l'ensemble du gouvernement. Le ministère de l'Infrastructure rendra des comptes, alors que le ministre responsable de l'Infrastructure fournira des renseignements sur les dépenses au titre des infrastructures et des résultats d'autres ministères également.

La sénatrice Marshall : D'autres programmes dans d'autres ministères auraient également des indicateurs de rendement.

M. Mendelsohn : Oui.

La sénatrice Marshall : Nous parlons souvent des indicateurs de rendement lorsque des témoins comparaissent. Une personne semblait être un gourou des indicateurs de rendement. Je cherchais les indicateurs de rendement pour l'ensemble du gouvernement, et on m'a dit que je recevrais une réponse du président du Conseil du Trésor.

Ces indicateurs se trouvent-ils quelque part? Où pouvons-nous obtenir les indicateurs de rendement qui sont actuellement en vigueur? Où pouvons-nous les trouver?

Par exemple, des représentants du ministère de l'Innovation ont parlé du budget. Il y a deux indicateurs de rendement qui sont mentionnés dans le budget. On nous a dit que ce sont les deux seuls indicateurs de rendement, mais il doit y en avoir d'autres.

Où pouvons-nous trouver les indicateurs de rendement pour les divers programmes au gouvernement?

M. Mendelsohn : Le processus du Conseil du Trésor et les cadres ministériels de résultats ont des descriptions détaillées des indicateurs de rendement ministériels.

Le gouvernement examine actuellement comment nous procéderons à la présentation de rapports pangouvernementaux. Je vous dirais de rester à l'écoute. Le gouvernement est certainement résolu à présenter plus de rapports pangouvernementaux et horizontaux sur les indicateurs de rendement en ce qui concerne les principales priorités du gouvernement.

La sénatrice Marshall : Nous ne pouvons donc pas les obtenir.

M. Mendelsohn : Vous pouvez obtenir des indicateurs de rendement ministériels par l'entremise des processus du Conseil du Trésor, mais, comme je le dis, le gouvernement examine comment et quand il pourra commencer à présenter des rapports horizontaux sur les grandes priorités du gouvernement. Nous en saurons plus à ce sujet sous peu.

Senator Marshall: Would you be able to give the clerk the name of the contact person? I did have a contact person, but I wasn't very successful in getting the information. Is there an individual we can go through?

Mr. Mendelsohn: At Treasury Board?

Senator Marshall: Yes, or wherever, to get the performance indicators that are available right now.

Mr. Mendelsohn: Sure. Do you want to answer, Francis?

Francis Bilodeau, Assistant Secretary to the Cabinet, Results and Delivery, Privy Council Office: Sure. The performance indicators in individual departments are rolled up as part of the estimates process in the departmental plans and departmental results.

Those are all available on the TBS website, and the individuals at the officials level would likely be within TBS EMS, which is responsible for the overall expenditure management system.

We are happy to put you in touch with the appropriate people at TBS.

Senator Marshall: I would like that. This is almost like a big project for you. Do you have end dates for your progress? You must be at stage one. You have to set up systems and then decide what systems and what information.

Are there timelines? Do you have performance indicators for the project that you are doing?

Mr. Mendelsohn: That's an excellent question. I'm not sure we have performance indicators quite yet. As part of the Privy Council Office's overall performance plan and the reports that the clerks submit to the Prime Minister and the Privy Council Office submits into Treasury Board Secretariat, there are overall performance indicators and a performance plan for the Privy Council Office. Those are publicly available.

Senator Marshall: Is there an end date to your project? Will there be a certain date where you say on March 31, 2018, you have finished your project and the departments will be put on their own to deliver what they are supposed to deliver with regard to information?

Mr. Mendelsohn: No. We have informal work plans that we use to try to drive progress. I would not say we have hit all our own internal timelines and deadlines as we have moved along. There is no end date to the project.

The Clerk and the Prime Minister have created a new secretariat within Privy Council Office that works very closely with existing secretariats.

La sénatrice Marshall : Seriez-vous en mesure de fournir à la greffière du comité le nom de la personne-ressource? J'avais le nom d'une personne-ressource, mais je n'ai pas eu beaucoup de succès pour obtenir les renseignements. Y a-t-il une personne à qui nous pouvons nous adresser?

M. Mendelsohn : Au Conseil du Trésor?

La sénatrice Marshall : Oui, ou ailleurs, pour obtenir les indicateurs de rendement qui sont disponibles à l'heure actuelle.

M. Mendelsohn : D'accord. Voulez-vous répondre, Francis?

Francis Bilodeau, sous-secrétaire adjoint du Cabinet, Résultats et livraison, Bureau du Conseil privé : D'accord. Les indicateurs de rendement dans les ministères sont déployés dans le cadre du processus budgétaire dans les plans et les résultats ministériels.

Ils se trouvent tous sur le site web du SCT, et les fonctionnaires seraient fort probablement dans le SGD du SCT, soit le système global de gestion des dépenses.

Nous nous ferons un plaisir de vous mettre en contact avec les personnes pertinentes au SCT.

La sénatrice Marshall : Je vous en serais reconnaissante. C'est en quelque sorte un projet d'envergure pour vous. Avez-vous des dates limites pour ce qui est des progrès que vous devez accomplir? Vous devez en être à la première étape. Vous devez mettre en place des systèmes, puis décider quels systèmes et quels renseignements utiliser.

Y a-t-il des dates limites? Avez-vous des indicateurs de rendement pour le projet que vous menez?

M. Mendelsohn : C'est une excellente question. Je ne suis pas certain si nous avons des indicateurs de rendement pour le moment. Dans le cadre du plan sur le rendement global et des rapports du Bureau du Conseil du Trésor que les greffiers soumettent au premier ministre et que le Bureau du Conseil privé soumet au Secrétariat du Conseil du Trésor, il y a des indicateurs de rendement globaux et un plan de rendement pour le Bureau du Conseil privé. C'est du domaine public.

La sénatrice Marshall : Y a-t-il une date d'échéance à votre projet? Y aura-t-il une date où vous dites que le 31 mars 2018, vous aurez terminé votre projet et les ministères seront responsables d'atteindre les résultats escomptés en ce qui concerne les renseignements?

M. Mendelsohn : Non. Nous avons des plans de travail informels que nous utilisons pour essayer de stimuler les progrès. Je ne dirais pas que nous avons respecté toutes nos échéances internes en cours de route. Il n'y a pas de date limite pour le projet.

Le greffier et le premier ministre ont créé un nouveau secrétariat au Bureau du Conseil privé qui travaille en étroite collaboration avec les secrétariats existants.

We work to support departments, deliver on commitments and support the cabinet process. Our role in that is to help departments focus clearly on outcomes, delivery plans and measurement strategies as part of the cabinet deliberation process and cabinet support process.

There is not a specific end date to our project.

Senator Marshall: Thank you.

Senator Woo: Good morning, Mr. Mendelsohn and Mr. Bilodeau. Thank you for your testimony. Your presence here is in the context of our study on infrastructure.

We heard some testimony previously on how to measure the success of the massive infrastructure spending. There is one view that we should only be counting as successful the types of infrastructure investments that increase the long-term productivity of the Canadian economy; in other words, investments that actually improve economic potential to generate more output.

One view is that only a small percentage of the currently announced investments, namely the ones in the area of trade and transportation, would qualify as productivity enhancing.

Of course, there are other ways of looking at infrastructure investments and the benefits of investment. Perhaps this question is better suited for the next set of witnesses, but could I ask you to articulate your own sense of how you would measure performance results, outcomes and results of infrastructure?

Would you agree that this slightly narrower view of productivity enhancement is the correct way of thinking about the infrastructure spending of the government?

Mr. Mendelsohn: Thank you very much for the question, senator. I am happy to offer my thoughts and reflections on that. I am sure the officials from Infrastructure may have additional views.

Productivity enhancing infrastructure is obviously crucial to the long-term prosperity of the Canadian economy. The Government of Canada has a long history of significant and transformative investments in border infrastructure and trade corridors. The Government of Canada has been focusing on these for a long time.

As you point out, these issues are subject to debate. There is lots of disagreement, even if you started with a narrow perception of just focusing on productivity enhancing infrastructure, about which infrastructure will enhance productivity.

Does public transit enhance productivity? Does social housing enhance productivity? Some people would say, "No, that's just social housing," but if you are providing lower income Canadians

Nous travaillons à appuyer les ministères, à respecter les engagements et à soutenir le processus du Cabinet. Notre rôle consiste à aider les ministères à mettre clairement l'accent sur les résultats, les plans de livraison et les stratégies de mesure du rendement dans le cadre du processus de délibération et du processus d'appui du Cabinet.

Il n'y a pas de date limite pour notre projet.

La sénatrice Marshall : Merci.

Le sénateur Woo : Bonjour, messieurs Mendelsohn et Bilodeau. Merci de votre témoignage. Vous êtes ici dans le cadre de notre étude sur les infrastructures.

Nous avons entendu des témoignages sur la façon de mesurer le succès des dépenses massives dans l'infrastructure. Certains sont d'avis que nous ne devrions pas seulement considérer comme étant fructueux les investissements dans l'infrastructure qui augmentent la productivité à long terme de l'économie canadienne. Autrement dit, ce sont les investissements qui améliorent le potentiel économique pour accroître la productivité.

D'autres sont d'avis que seulement un petit pourcentage des investissements actuellement annoncés, dont ceux dans les secteurs du commerce et des transports, amélioreront la productivité.

Bien entendu, il y a d'autres façons d'examiner les investissements dans l'infrastructure et les avantages de ces investissements. Il serait peut-être préférable de poser cette question au prochain groupe de témoins, mais j'aimerais savoir comment vous mesureriez les résultats en matière de rendement, les retombées et les résultats au chapitre de l'infrastructure.

Êtes-vous d'accord que cette vision légèrement plus étroite de l'amélioration de la productivité est la bonne façon de voir les choses concernant les dépenses du gouvernement dans l'infrastructure?

M. Mendelsohn : Merci beaucoup de la question, sénateur. Je suis ravi de vous faire part de mes réflexions à ce sujet. Je suis certain que les fonctionnaires du ministère de l'Infrastructure auront sûrement d'autres points de vue.

L'infrastructure qui améliore la productivité est évidemment essentielle à la prospérité de l'économie canadienne. Le gouvernement du Canada effectue depuis longtemps des investissements considérables et transformateurs dans les infrastructures frontalières et les corridors commerciaux. Le gouvernement du Canada met l'accent sur ces infrastructures depuis longtemps.

Comme vous le signalez, ces questions font l'objet de débats. Il y a de nombreux désaccords, même si vous commencez avec une perception étroite en misant sur les infrastructures qui améliorent la productivité pour déterminer les infrastructures qui permettront de le faire.

Les transports en commun améliorent-ils la productivité? Certains diraient : « Non, c'est seulement les logements sociaux », mais si vous offrez à des Canadiens à faible revenu

with decent housing close to economic opportunity and close to public transit, there's lots of evidence and research that suggest they're more likely to be able to participate in economic activity and participate in the labour market, which does enhance productivity.

These questions are complex. What we have focused on is a number of different pillars or indicators that would be important. Indicators around productivity and economic growth are very important, but likewise sustainability and environmental considerations are important. What are the GHG emissions from our transportation stock or from our building stock? Those are also important.

Over a long term many people and certainly this government have suggested that it is going to enhance economic opportunities to have a more sustainable economy.

I'd say third is social infrastructure. On some of these things we have quite good data, core housing need, for example. How much of one's income does one have to spend on housing? What is the condition of the housing stock? Is housing affordable?

Likewise, these are important considerations. Housing is unaffordable in certain areas that are often areas near economic activity. People are forced to move quite far from economic activity in order to afford lodgings or housing and then commute for two hours to a job. Those also create congestion and these things interact.

If downtown cities are congested with commuters, it makes it more difficult to ship goods through cities. You find alternative routes, obviously, but those may not be the one that contribute to the greatest productivity.

I would say, in summary, senator, that it's complex. The deputy of infrastructure can speak more, but this government would not focus exclusively on economic measures but a broad range of measures including economic growth and productivity, environmental sustainability considerations and social considerations, all of which together contribute to good economic growth and quality-of-life possibilities.

Senator Eaton: Your remarks were music to my ears. It has been a very long time in this committee that we've asked ministries when they come before us what were the results of last year's program, or what were the performance measurements, and they've never been able to give us any kind of indication.

un logement décent près de possibilités économiques et des transports en commun, de nombreuses données probantes et recherches laissent entendre qu'ils seront plus susceptibles de participer à la vie économique et au marché du travail, ce qui améliore la productivité.

Ces questions sont complexes. Nous nous sommes concentrés sur un certain nombre de piliers ou d'indicateurs différents qui seraient importants. Les indicateurs entourant la productivité et la croissance économique sont très importants, mais la viabilité et les considérations environnementales sont toutes aussi importantes. Quelles quantités d'émissions de gaz à effet de serre vos services de transport ou vos parcs immobiliers génèrent-ils? C'est également important.

À long terme, de nombreuses personnes et le gouvernement ont laissé entendre que cela multiplierait les possibilités d'avoir une économie plus viable.

Je dirais que le troisième facteur est l'infrastructure sociale. Dans certains de ces secteurs, nous avons d'excellentes données, notamment en ce qui concerne les besoins impérieux en matière de logement. Quelle part de son revenu une personne doit-elle dépenser sur le logement? Dans quel état le parc de logements est-il? Les logements sont-ils abordables?

Ce sont des considérations importantes également. Le logement n'est pas abordable dans certaines régions qui sont souvent situées près des activités économiques. Les gens doivent déménager très loin des activités économiques pour avoir les moyens de se payer un logement et doivent faire un trajet de deux heures pour se rendre au travail. Cela crée des problèmes de congestion routière, et tous ces éléments sont interreliés.

Si les centres urbains sont congestionnés en raison des gens qui vivent à l'extérieur du centre-ville, cela rend le transport des marchandises plus difficile. Vous trouvez d'autres itinéraires, évidemment, mais ce ne sont probablement pas ceux qui sont les plus productifs.

Je dirais, pour résumer, sénateur, que c'est un dossier complexe. Le sous-ministre d'Infrastructure pourra vous en dire plus à ce sujet, mais le gouvernement ne devrait pas se concentrer exclusivement sur les mesures économiques. Il devrait plutôt se concentrer sur un vaste éventail de mesures, dont la croissance économique et la productivité, les considérations liées à la viabilité environnementale et les considérations sociales qui, ensemble, contribuent à une bonne croissance économique et à la création de possibilités pour améliorer la qualité de vie.

La sénatrice Eaton : Vos remarques sont de la musique à mes oreilles. Au comité, nous demandons depuis très longtemps que lorsque les ministères comparaissent devant nous, ils nous fournissent les résultats du programme de l'année précédente ou nous disent quelles étaient les mesures de rendement, mais ils n'ont jamais pu nous fournir ces renseignements.

I guess what you were saying, Mr. Mendelsohn, to define the new departmental results framework, is that in years to come if INAC comes before us we will be able to say you gave such and such to housing last year. “Were the houses built? Were they properly built?”

Those are the kinds of answers we will be able to get on various programs. That’s the ultimate aim.

Mr. Mendelsohn: That is certainly the goal.

Senator Eaton: That would be wonderful.

My second question is: We’ve been looking into infrastructure and it seems that most of the infrastructure is built by municipalities, followed by the provinces. Very little is built by the federal government, but the federal government controls the money.

How are you going to track the money as it trickles down through the various provinces and their priorities and down through the municipalities to make sure that what you’ve given them ultimately trickles down and gets to where it should be?

Mr. Mendelsohn: Again, it’s a pleasure to be here. These are excellent questions and this is an excellent conversation. You are focusing on challenging issues that we grapple with every day.

On the question of provincial and municipal spending and the money trickling down through particular projects that a community may support or a provincial government may support, and again Deputy Tremblay may want to speak to this more, one of the objectives is that we will be moving into a phase where we’re negotiating bilateral agreements between the federal government and provincial and territorial governments.

As part of the negotiation of those bilateral agreements, one of the federal objectives is to identify common indicators and approaches to reporting that provinces and municipalities will support.

Obviously, within a system of federalism such as ours, the federal government cannot compel provinces or municipalities to do certain things, but I do think the federal government has a legitimate interest in reporting on some key indicators and results that are important across the country. The provinces and provincial governments in general support this.

Part of the objective of the negotiations of the bilateral agreements is that more money starts to flow through the infrastructure spending. As the federal government agrees with specific provinces on approaches and projects, one of the important aspects will be how we will report out to Canadians so that they can identify the results of the spending.

J’imagine que ce que vous disiez, monsieur Mendelsohn, est que pour définir le nouveau cadre ministériel des résultats, dans les années à venir, si AINC comparaît devant nous, nous pourrions dire que vous avez consacré telle ou telle somme d’argent au logement l’année précédente. « Où les logements ont-ils été construits? Ont-ils été construits adéquatement? »

C’est le type de réponses que nous serons en mesure d’obtenir au sujet de divers programmes. C’est le but ultime.

M. Mendelsohn : C’est certainement l’objectif.

La sénatrice Eaton : Ce serait merveilleux.

Ma deuxième question est la suivante : nous examinons les infrastructures et il semble que la majorité des infrastructures sont construites par les municipalités, suivies par les provinces. Très peu d’infrastructures sont construites par le gouvernement fédéral, mais c’est le gouvernement fédéral qui contrôle l’argent.

Comment allez-vous retracer l’argent qui est versé au compte-gouttes aux diverses provinces et leurs priorités, de même que l’argent qui est versé au compte-gouttes aux municipalités pour vous assurer que l’argent que vous leur donnez est utilisé là où il devrait l’être?

M. Mendelsohn : Je répète que c’est un plaisir d’être ici. Ce sont là d’excellentes questions et discussions. Vous vous concentrez sur des questions difficiles auxquelles nous sommes confrontés au quotidien.

En ce qui concerne les dépenses provinciales et municipales et les fonds qui sont remis au compte-gouttes à des projets particuliers qu’une communauté appuie ou qu’un gouvernement provincial appuie — encore là, le sous-ministre Tremblay voudra peut-être vous en dire plus à ce sujet —, l’un de nos objectifs est de passer à une étape où nous négocierons des ententes bilatérales entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux.

Dans le cadre des négociations de ces ententes bilatérales, l’un des objectifs fédéraux consiste à cibler des approches et des indicateurs communs pour la reddition de comptes que les provinces et les municipalités appuieront.

De toute évidence, dans un système de fédéralisme comme le nôtre, le gouvernement fédéral ne peut pas obliger les provinces ou les municipalités à faire certaines choses, mais je pense que le gouvernement fédéral a un intérêt légitime à faire rapport sur certains indicateurs clés et résultats qui sont importants dans l’ensemble du pays. Les provinces et les gouvernements provinciaux en général appuient l’idée.

Une partie de l’objectif des négociations des ententes bilatérales est que plus d’argent commence à être dépensé pour les infrastructures. À mesure que le gouvernement fédéral s’entend avec les provinces sur des approches et des projets, l’un des aspects importants sera la façon dont nous ferons rapport aux Canadiens pour qu’ils puissent connaître les résultats des dépenses.

Senator Eaton: It must be a huge job you're doing if the Department of Infrastructure in itself does not have any money. Am I correct? It really hands out to other ministries to make those infrastructures happen.

Mr. Mendelsohn: No, the Department of Infrastructure has responsibility for most of that money.

Senator Eaton: It won't go to Canada Mortgage and Housing. It won't go to INAC. It won't go to Fisheries and Oceans and it won't go to other issues?

Mr. Mendelsohn: No. It goes to all of those: CMHC, Fisheries and Oceans, ESDC, housing and parks money. There are a number of departments that have pieces of infrastructure, which has been part of the challenge for public reporting and for committees such as this and INAC as well, as you say.

There are bits of cultural infrastructure across Heritage. There is a variety of different infrastructure pieces, but the core program is an infrastructure program. The negotiation of the bilateral agreements in most of those funds, the public transit money and much of the green infrastructure, are in the Department of Infrastructure.

Senator Eaton: You have a long way to track the money. You have a long road to track the results of the money because it starts in Infrastructure. It goes to another ministry. It might go to a province. It might go down to a municipality. You have a tough job.

Mr. Mendelsohn: Sometimes we have a hard job. One of the things we are doing is setting up bureaucratic and political structures and processes to make sure that there's as much coordination and alignment as possible.

The Department of Infrastructure doesn't transfer money to other departments.

Senator Eaton: What does it do?

Mr. Mendelsohn: It was allocated funds. It negotiates and then transfers to provinces. I don't know if Francis wants to pick up on that.

Senator Eaton: It doesn't go to any other ministries.

Mr. Mendelsohn: Some money does, but that's in different programs.

Mr. Bilodeau: Maybe I can add to that. For the Investing in Canada Plan, the envelope as such, some of the funding from the fiscal framework will be going to Infrastructure Canada, for example all the money through the bilateral agreements.

La sénatrice Eaton : Ce doit être une tâche énorme que vous accomplissez si le ministère de l'Infrastructure n'a pas d'argent. Ai-je raison? Il verse des fonds à d'autres ministères pour qu'ils construisent ces infrastructures.

M. Mendelsohn : Non, le ministère de l'Infrastructure est responsable de la majorité de ces fonds.

La sénatrice Eaton : Ils ne seront pas versés à la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ils ne seront pas versés à Pêches et Océans et ne seront pas consacrés à d'autres portefeuilles?

M. Mendelsohn : Non. L'argent est versé à toutes les entités suivantes : la SCHL, Pêches et Océans, ESDC et aux organismes responsables du logement et des parcs. Il y a un certain nombre de ministères qui ont des éléments d'infrastructure, ce qui fait partie du défi de la reddition de comptes au public et des comités comme celui-ci et d'AINC également, comme vous le dites.

Il y a quelques infrastructures culturelles à Patrimoine Canada. Il y a une variété d'éléments d'infrastructure différents, mais le programme de base est un programme d'infrastructure. La négociation des ententes bilatérales dans la majorité de ces fonds, notamment pour les transports en commun et la majeure partie des infrastructures vertes, se fait au ministère de l'Infrastructure.

La sénatrice Eaton : Vous avez beaucoup de chemin à faire pour retracer l'argent. Vous avez beaucoup de chemin à faire pour retracer les résultats des dépenses, car le processus commence au ministère de l'Infrastructure. L'argent est ensuite remis à un autre ministère. Il peut être versé à une province. Il peut être versé à une municipalité. Vous avez une tâche difficile.

M. Mendelsohn : Parfois, notre travail est difficile. L'une des choses que nous faisons consiste à mettre en place des structures et des processus bureaucratiques et politiques pour nous assurer qu'il y a la meilleure coordination et la meilleure harmonisation possible.

Le ministère de l'Infrastructure ne transfère pas d'argent à d'autres ministères.

La sénatrice Eaton : Que fait-il?

M. Mendelsohn : Il allouait des fonds. Il négocie et transfère ensuite l'argent aux provinces. Je ne sais pas si Francis veut ajouter quelque chose.

La sénatrice Eaton : Les fonds ne sont pas versés à d'autres ministères.

M. Mendelsohn : Une partie des fonds, mais c'est dans des programmes différents.

M. Bilodeau : Je peux peut-être ajouter quelque chose. Pour le plan Investir dans le Canada, une partie du financement du cadre financier sera versée à Infrastructure Canada, notamment tout l'argent négocié dans le cadre des ententes bilatérales.

Some is also being transferred to other departments, not from Infrastructure directly but from the fiscal framework. It is voted to those departments directly.

Infrastructure Canada is taking an overall responsibility in reporting on the Investing in Canada Plan. It's working with other departments and it's working with us to ensure that the reporting to Parliament and to Canadians see a whole-of-government view on infrastructure.

The funds are voted directly to both Infrastructure Canada and other departments, depending on the program.

Senator Eaton: Yes, but it's the other departments that will be able to track the performance results, obviously, if it goes through those departments.

Mr. Bilodeau: On the ones where they have been appropriated the funds. For example, on public transit and green and social, those funds will be appropriated directly to Infrastructure. They are the ones that would have the agreements with provinces and territories directly and would have the closest line of sight in terms of the results on those.

[Translation]

Senator Forest: I'd like to go back to Senator Eaton's question about infrastructures. You have an enormous and crucial challenge because of the amounts of money at play at the federal level. The municipalities and provinces will be contributing far less than the federal government.

If we want to know what has been accomplished, we have to know where we are starting from and make an assessment of public infrastructures. Two per cent of Canada's public infrastructure is federal property, 57 per cent belongs to municipalities, and 41 per cent is provincial property. In 2012, we evaluated the municipal public infrastructure deficit in Quebec at \$34 billion, and Ontario's was \$60 billion. Have you been able to calculate the public infrastructure deficit for Canada?

Mr. Mendelsohn: We have not, because there is a lack of data, and they do not agree with the data collected throughout the country. However, in the 2016 budget, we invested to support municipalities in collecting data on their public infrastructures. We are also preparing a survey that will be conducted country-wide with municipalities and governments in order to better understand the state of public infrastructures, their deficiencies and their needs. However, the type of assessment you suggest is not possible currently, in my opinion.

There are research groups that produce reports and estimates, of course. However, we do not know how accurate the data collected throughout the country is, or its quality, even at the federal level. There is no location about which we can say with

Une partie des fonds sont également transférés à d'autres ministères, pas à partir d'Infrastructure Canada directement, mais à partir du cadre financier. Ils sont versés à ces ministères directement.

Infrastructure Canada assume une responsabilité globale en faisant rapport sur le plan Investir au Canada. Il travaille avec d'autres ministères et avec nous pour s'assurer que la présentation de rapports au Parlement et aux Canadiens adopte une approche pangouvernementale à l'égard des infrastructures.

Les fonds sont alloués directement à Infrastructure Canada et à d'autres ministères, selon le programme.

La sénatrice Eaton : Oui, mais ce sont les autres ministères qui pourront assurer le suivi des résultats en matière de rendement, de toute évidence, si les fonds sont versés à ces ministères.

M. Bilodeau : Ceux qui ont reçu des fonds pourront le faire. Par exemple, pour les transports en commun et les infrastructures vertes et sociales, les fonds seront alloués directement au ministère de l'Infrastructure. C'est le ministère qui conclurait les ententes avec les provinces et les territoires directement et qui serait le plus à même de surveiller les résultats.

[Français]

Le sénateur Forest : J'aimerais revenir sur la question de la sénatrice Eaton à propos des infrastructures. Vous avez un défi énorme et vital en raison de l'importance des sommes qui sont en jeu à l'échelle fédérale. Il faut savoir que les montants versés par les municipalités et les provinces sont beaucoup moins importants que ceux du gouvernement fédéral.

Si on veut connaître le chemin parcouru, il faut être en mesure de savoir d'où l'on part et de faire un bilan des infrastructures publiques. On sait que 2 p. 100 des infrastructures publiques du Canada sont de propriété fédérale, que 57 p. 100 sont de propriété municipale et que 41 p. 100 sont de propriété provinciale. En 2012, nous avons évalué le déficit des infrastructures publiques municipales à 34 milliards de dollars au Québec et à 60 milliards de dollars en Ontario. Avez-vous été en mesure de faire le bilan du déficit des infrastructures publiques au Canada?

M. Mendelsohn : Nous n'avons pas fait de bilan, car il y a un manque de données et qu'elles ne concordent pas avec les données recueillies à travers le pays. Par contre, dans le budget de 2016, nous avons investi afin d'appuyer les municipalités dans la collecte des données sur leurs infrastructures publiques. Nous préparons aussi un sondage qui sera lancé dans l'ensemble du pays auprès des municipalités et des gouvernements afin de mieux comprendre l'état des infrastructures publiques, leurs lacunes et leurs besoins. Par contre, le genre de bilan que vous suggérez n'est pas possible actuellement, selon moi.

Évidemment, il y a des groupes de recherche qui produisent des rapports et des estimations. Cependant, nous ne connaissons pas l'exactitude et la qualité des données recueillies dans l'ensemble du pays, et ce, même au gouvernement fédéral. Il n'existe pas

certainty that here, all of the infrastructure is public. Indeed, the territories own small parts of federal infrastructures here and there.

So this summer we are planning to go to the municipalities and provinces so as to prepare a report and conduct a detailed survey on the quality of infrastructures, and collect data. You can obtain more information from Deputy Minister Tremblay in this regard.

Senator Forest: If you take port installations that are public infrastructures under federal responsibility, for example, it is undeniable that Transport Canada or Fisheries and Oceans Canada, depending on who owns the infrastructures, must prepare a status report on those infrastructures. We are talking about 2 per cent of all of Canada's public infrastructures. These are important data that will allow us to measure the effectiveness of our investments. By the way, the Federation of Canadian Municipalities has information, and could be an interesting partner, just like the provincial associations.

Mr. Mendelsohn: Yes, the department is working with the Federation of Canadian Municipalities. We agree that we must have a complete status report on all of these infrastructures, and we are collecting this data.

Senator Forest: How do you see the link between the Privy Council Office, Infrastructure Canada and the future Infrastructure Bank of Canada? How do you see the link, the ties, and the coordination among these three institutions in the future?

Mr. Mendelsohn: I have not thought about that. I don't see an important link between the Privy Council Office and the Infrastructure Bank. Infrastructure Canada and the Department of Finance, as set out in the budget, are creating the Infrastructure Bank and announcing its creation. There were extensive consultations on the creation and structure of the bank. However, I do not see many links between the work of the Privy Council Office and that of the Infrastructure Bank.

Senator Forest: And yet it will be a very important tool in the implementation of the plan.

Mr. Mendelsohn: The bank will receive a percentage of the expenses for infrastructure, but we are holding discussions and working with the Department of Infrastructure and other federal departments that will be allocating funds to infrastructure. Once again, I do not see an obvious link between us and the bank.

[English]

Senator Andreychuk: Thank you. You're sitting at a table with a lot of experts in the financial field. I am not one of them.

d'endroit où l'on peut affirmer avec certitude, par exemple, qu'ici, ce sont toutes des infrastructures publiques. En effet, les territoires ont tous des petits morceaux d'infrastructures fédérales ici et là.

Donc, nous avons planifié cet été de nous rendre dans les municipalités et dans les provinces afin de faire un rapport et de mener un sondage détaillé sur la qualité des infrastructures et d'amasser certaines données. Vous pourriez vous renseigner davantage auprès du sous-ministre Tremblay à ce sujet.

Le sénateur Forest : Si je prends, par exemple, les installations portuaires qui sont des infrastructures publiques de responsabilité fédérale, il est incontournable que Transports Canada ou Pêches et Océans Canada, dépendamment du propriétaire de ces infrastructures, fasse le bilan de ses infrastructures. On parle de 2 p. 100 de toutes les infrastructures publiques du Canada. Il s'agit de données importantes qui nous permettront de mesurer l'efficacité de nos investissements. En passant, la Fédération canadienne des municipalités possède des renseignements et elle pourrait être un partenaire intéressante, au même titre que les associations provinciales.

M. Mendelsohn : Oui, le ministère est en train de travailler avec la Fédération canadienne des municipalités. Nous sommes d'accord sur le fait d'établir un bilan de toutes ces infrastructures, et nous sommes en train de collecter ces données.

Le sénateur Forest : Comment envisagez-vous le lien entre le Bureau du Conseil privé, Infrastructure Canada et la future et éventuelle Banque de l'infrastructure du Canada? Comment voyez-vous l'arrimage, le lien, ainsi que la coordination de ces trois institutions à l'avenir?

M. Mendelsohn : Je n'ai pas réfléchi à cela. Je ne vois pas de lien important entre le Bureau du Conseil privé et la Banque de l'infrastructure. Infrastructure Canada et le ministère des Finances, à l'aide du budget, sont en train de créer la Banque de l'infrastructure et d'en annoncer la création. Ils ont fait beaucoup de consultations sur la création et la structure de la banque. Par contre, je ne vois pas beaucoup de liens entre les travaux du Bureau du Conseil privé et ceux de la Banque de l'infrastructure.

Le sénateur Forest : Pourtant, ce sera un outil fort important dans le cadre de la mise en oeuvre du plan.

M. Mendelsohn : La banque recevra un pourcentage des dépenses en faveur de l'infrastructure, mais nous sommes en train de discuter et de travailler avec le ministère de l'Infrastructure et d'autres ministères fédéraux qui consacreront des fonds à l'infrastructure. Encore une fois, je ne vois pas de lien évident entre nous et la banque.

[Traduction]

La sénatrice Andreychuk : Merci. Vous êtes assis à une table qui compte de nombreux experts dans le secteur financier. Je ne suis pas l'un d'eux.

You make a comment here that you want to make the program results more understandable to parliamentarians and Canadians, and I think I fall into that category.

I've gone through your presentation and then I read it. The difficulty I'm having is: What do we have now? I'm not clear about that. That may be because I'm new to this committee.

You've outlined all the things that you hope to achieve in a plan that you're going to put in, but I think, in answer, we don't know when that will be.

Are we in a state of flux for a year, two years or five years where we really don't know what you're trying to do? I'm not sure in the practical how you're doing it. You've put out a lot of good principles. I wouldn't say they are a plan of action; I would say they are principles. "We want good, sound judgment; we want effective results," et cetera, but I don't see the plan and I don't see the time frame.

I'm caught between. Am I still stuck on the data that we have and I'm going to have to get through in some way? I really don't know whether your plan is in place or will be in place. I'm not even sure who the government will be in five years. It's that same old problem. Am I right that we're still in this flux that we're not sure?

The second part that troubles me is one that we already talked about, infrastructure. Infrastructure was always physical buildings, et cetera. Yes, you could ask: "Why are we building a hockey rink?"

You'd still sustain it. It's a social need. It's good for the community. It sustains a small town. We've now moved further and further away from physical infrastructure and more into social needs. That's always the difficulty, for me, because you can take any program and say there is a benefit. The side benefits are always there.

If you build houses, people are better off and they will probably be more productive, but you might have done something socially for them with the same dollars and they would have been even more productive.

I'm having a problem with this new expanded infrastructure definition. I'm having a problem with a plan that will some day be put in place. In the meantime, we're trying to be accountable to the citizens. What do we do in the meantime?

Mr. Mendelsohn: Again, those are two very good and challenging discussions.

With regard to the first one, we were created in January of last year. We are trying to change or evolve processes, structures and culture to whole-of-government reporting and to more transparent reporting on meaningful indicators. In addition to

Vous dites que vous voulez faire en sorte que les résultats du programme soient plus faciles à comprendre pour les parlementaires et les Canadiens, et je pense que cela entre dans cette catégorie.

J'ai passé en revue et lu votre exposé. J'ai du mal à comprendre ceci : qu'avons-nous à l'heure actuelle? Je ne le sais pas trop. C'est peut-être parce que je suis nouvelle au comité.

Vous avez énoncé tous les résultats que vous espérez atteindre dans un plan que vous présenterez, mais je pense que nous ne savons pas quand ce sera fait.

Avons-nous un délai d'un an, de deux ans ou de cinq ans où nous ne savons pas ce que vous essayez de faire? Je ne sais pas comment vous vous y prenez concrètement. Vous avez présenté de nombreux bons principes. Je ne dirais pas qu'ils constituent un plan d'action. Je dirais que ce sont des principes. « Nous voulons un jugement avisé et solide; nous voulons des résultats efficaces », et cetera, mais je ne vois pas le plan et l'échéancier.

Je suis tiraillée. Je suis encore préoccupée par les données que nous avons et je me demande ce qu'il faudra faire. Je ne sais vraiment pas si votre plan est en place ou s'il sera en place. Je ne sais même pas quel gouvernement sera au pouvoir dans cinq ans. C'est le même vieux problème. Ai-je raison de dire que nous sommes toujours dans ce contexte d'incertitude?

Le deuxième élément qui me préoccupe est celui dont nous avons discuté, à savoir les infrastructures. Les infrastructures étaient toujours des édifices, et cetera. Oui, vous pourriez poser la question suivante : « Pourquoi bâtissons-nous une patinoire de hockey? »

Vous l'entretenez. C'est un besoin social. C'est une bonne infrastructure pour la communauté. C'est avantageux pour une petite ville. Nous nous sommes éloignés considérablement des infrastructures physiques pour nous concentrer davantage sur les besoins sociaux. C'est toujours le problème, pour moi, car on peut prendre n'importe quel programme et dire qu'il est bénéfique. Les avantages indirects sont toujours là.

Si vous construisez des maisons, les gens se porteront mieux et seront probablement plus productifs, mais vous pourriez avoir fait quelque chose sur le plan social pour eux qui les a rendus encore plus productifs.

J'ai un problème avec cette nouvelle définition élargie des infrastructures. J'ai un problème avec un plan qui sera un jour mis en place. Entretemps, nous essayons de rendre des comptes aux citoyens. Que faisons-nous entretemps?

M. Mendelsohn : Encore là, ce sont deux points de discussion qui sont excellents et stimulants.

En ce qui concerne le premier point, notre division a été créée en janvier de l'année dernière. Nous essayons de changer ou de faire évoluer les processus, les structures et la culture de la reddition de comptes pangouvernementale pour faire la transition

inputs and activities, we are trying to focus on outcomes and impact.

Honestly, that is not a three-month project. It isn't for me to presume when the government will begin to do more public horizontal reporting, but what I would say is that the current government has made a strong commitment to transparently reporting on results at a horizontal level and to focusing on outcomes and impact in addition to inputs.

I would be very surprised if you had to wait years before you begin to see reporting at a horizontal level that you could dig into in more detail.

The fact is that a variety of data and reports are available now at the departmental level that are submitted through Treasury Board processes. I certainly hope and expect and would be happy to be invited to come back at a later date to talk about horizontal reporting once the government begins to report on whole-of-government priorities.

What I'd say on the second piece is that there is a legitimate discussion about what constitutes infrastructure. I would challenge a bit that housing is physical. It isn't roads and bridges, but housing is physical. I want to be clear that the social infrastructure and green infrastructure buckets are not so all-inclusive that they include programs, for example.

They focus on physical assets, and those physical assets may be houses or child care centres, or they may be green energy infrastructure or waste water treatment plants in the green bucket. Different people may have different definitions, but it is not unreasonable to consider energy infrastructure or waste water treatment plants as infrastructure, and likewise social housing, for example. Different people could have different views.

There is an implicit element to your question, or maybe it was explicit, that I think is super important to highlight, namely, your observation that improving the social housing stock will provide some social benefit. However, there might be a different program, perhaps a rent supplement, which would increase private sector building or policy measures that many people in government are talking about to increase building in the private sector of rental stock in an affordable way. There are all kinds of policy levers. Rather, those are subsidies. There are all kinds of different things that one could do.

We're never going to be perfect on this; no government ever will, but part of our approach at results and delivery is to bring data and evidence to bear on those questions.

Part of the motivation for our focus on results delivery outcomes data is that quite legitimately and quite honestly in governments around the world and in municipal, provincial and

vers une reddition de comptes plus transparente sur des indicateurs pertinents. En plus des intrants et des activités, nous essayons de mettre l'accent sur les résultats et les répercussions.

Honnêtement, ce n'est pas un projet sur trois mois. Je ne peux pas présumer quand le gouvernement procédera à une reddition de comptes plus horizontale, mais ce que je dirais, c'est que le gouvernement actuel s'est fermement engagé à rendre des comptes de manière transparente sur les résultats à un niveau horizontal et à mettre l'accent sur les résultats, les retombées et les intrants.

Je serais très étonné si vous deviez attendre des années avant de commencer à voir une reddition de comptes horizontale que vous pourriez examiner plus en détail.

Le fait est qu'une variété de données et de rapports sont disponibles à l'heure actuelle dans les ministères et sont soumis par l'entremise des processus du Conseil du Trésor. J'espère qu'on m'invitera à comparaître à une date ultérieure, et j'en serais ravi, pour discuter de la reddition de comptes horizontale, lorsque le gouvernement commencera à rendre des comptes sur les priorités pangouvernementales.

Ce que je dirais sur le deuxième volet de la question, c'est qu'il y a une discussion légitime sur la définition de l'infrastructure. Je remettrais un peu en question la notion que le logement est physique. Ce n'est pas des routes et des ponts, mais le logement est une infrastructure physique. Je tiens à préciser que les infrastructures sociales et vertes ne comprennent pas tout, dont les programmes, par exemple.

Elles mettent l'accent sur les biens physiques, qui peuvent être des maisons ou des garderies, ou sur des infrastructures d'énergie verte ou des usines de traitement des eaux usées. Les gens peuvent avoir différentes définitions, mais il n'est pas déraisonnable de considérer l'infrastructure énergétique ou les usines de traitement des eaux usées comme étant des infrastructures, à l'instar des logements sociaux, par exemple. Les gens peuvent avoir différentes opinions.

Votre question comporte un élément implicite, ou peut-être est-il explicite, qui est très important de signaler, à mon avis, à savoir que l'amélioration des logements sociaux aura des bienfaits sociaux. Cependant, il pourrait y avoir un programme différent, peut-être un supplément de loyer, ce qui augmenterait le nombre d'immeubles appartenant au secteur privé ou instaurerait des mesures stratégiques dont de nombreux fonctionnaires parlent pour augmenter les immeubles locatifs abordables offerts par le secteur privé. Il y a toutes sortes de leviers politiques. Ce sont plutôt des subventions. Il y a une foule de mesures qui peuvent être prises.

Nous n'atteindrons jamais la perfection. Aucun gouvernement n'atteindra la perfection, mais notre approche relative aux résultats et à la livraison consiste en partie à fournir des données et des éléments de preuve pour s'attaquer à ces questions.

La raison pour laquelle nous nous concentrons sur les données relatives aux résultats et à la livraison est en partie attribuable au fait que, dans les gouvernements dans le monde et aux échelons

federal in Canada, often a department will be running three or four different programs that have similar goals but are structured in quite different ways. If you ask them directly which one has the most positive impact, they may have views. Those views may be well informed, but in many cases they don't have data to confirm which of the two policy interventions will have the most positive impact on the thing that people care about.

Your point is exactly right and is embedded within the DNA of our work, which is to be able to produce rigorous, reliable and trusted evidence that would say this particular policy or program intervention has a more positive impact on X or Y than this other one.

[Translation]

Senator Moncion: Thank you for your presentation. It was very interesting. You spoke about the projects. In English you used the term "Productivity Enhancing Infrastructure Project". What criteria are you in fact going to use to evaluate the productivity of infrastructure projects? Do you have criteria?

The same question will arise when you choose green projects, social projects and projects related to roads. Have any criteria been determined so that they can be placed in these categories? If so, what are they?

Mr. Mendelsohn: We use economic models to measure productivity, or the contribution of projects to economic growth. May I suggest that you put these detailed questions to my colleague? The Department of Finance uses models to try to determine with precision the contribution to productivity. These models are known and widely used; however, they are also debatable. There are many criteria that can be used with a lot of rigour to measure the time it takes for merchandise to go from one point to another in the country or in a city, or to measure the time it takes for a worker to get to his workplace, or to measure how long you wait for a bus or the subway. There are several measurement tools that exist. You can measure greenhouse gas emissions related to our infrastructure investments, available daycare spaces, or waiting lists. There are many things that can be evaluated in the case of social infrastructure, green infrastructure and economic infrastructure.

Senator Moncion: Secondly, earlier you spoke about the fact that you have an informal work plan. Normally, when you establish a formal work plan, there are performance indicators that are applied at the end. You told us that you have a strategic plan, but that the work plans are not necessarily formalized.

When you establish performance indicators, you are really assessing what has been done by others, and not something clearly established by your department or the different departments. For instance, you cannot say that this year there were

municipal, provincial et fédéral au Canada, de façon tout à fait légitime, il arrive souvent qu'un ministère dirige trois ou quatre programmes différents qui ont des objectifs semblables, mais qui ont des structures très différentes. Si vous demandez aux ministères directement lequel a les répercussions les plus positives, ils peuvent avoir des opinions. Ces opinions peuvent être bien avisées, mais très souvent, ils n'ont pas les données pour confirmer laquelle des deux interventions stratégiques aura les répercussions les plus positives sur ce qui préoccupe les gens.

Votre argument est tout à fait valable et s'inscrit dans la nature de notre travail, qui consiste à pouvoir produire des éléments de preuve rigoureux, fiables et dignes de confiance qui indiqueraient qu'une politique ou un programme a des répercussions plus positives sur telle ou telle chose qu'une autre politique ou un autre programme.

[Français]

La sénatrice Moncion : Merci de votre présentation. C'est très intéressant. Vous avez parlé de projets. En anglais, vous avez utilisé le terme « Productivity Enhancing Infrastructure Project ». Quels critères allez-vous utiliser pour évaluer justement la productivité des projets d'infrastructure? Avez-vous des critères?

La même question se posera lorsque vous choisirez des projets verts, des projets dans le milieu social, des projets liés aux routes. Est-ce que des critères ont été établis pour que cela puisse entrer dans ces catégories? Dans l'affirmative, quels sont-ils?

M. Mendelsohn : Nous utilisons des modèles économiques pour mesurer la productivité ou la contribution aux projets de croissance économique. Je vous suggère de poser ces questions détaillées à mon collègue. Le ministère des Finances utilise des modèles pour essayer d'établir avec précision la contribution à la productivité. Ces modèles sont utilisés et répandus; toutefois, ils sont aussi contestables. Il y a plusieurs critères qu'on peut utiliser, avec beaucoup de rigueur, pour mesurer combien de temps met la marchandise à se rendre d'un point à l'autre du pays ou dans une ville, ou pour mesurer le temps que prend un travailleur pour se rendre à son lieu de travail, ou pour mesurer le temps d'attente pour un autobus ou un métro. Il existe plusieurs outils de mesure. On peut mesurer les émissions de gaz à effet de serre dans nos investissements en infrastructure, les places en garderie disponibles ou les listes d'attente. Il y a plusieurs choses qu'on peut évaluer dans le cas de l'infrastructure sociale, de l'infrastructure verte et de l'infrastructure économique.

La sénatrice Moncion : Deuxièmement, vous avez parlé tout à l'heure du fait que vous avez un plan de travail informel. Normalement, quand on établit un plan de travail formel, il y a des indicateurs de rendement qui sont évalués à la fin. Vous nous indiquez que vous avez un plan stratégique, mais que les plans de travail ne sont pas nécessairement formalisés.

Lorsque vous établissez des indicateurs de performance, c'est vraiment en fonction de ce qui a été fait par les autres et non en fonction de quelque chose qui a été clairement établi par votre département ou par les différents ministères. Vous ne pouvez pas

500 infrastructure projects, 493 of which were completed. You have not necessarily established figures yet. You are proceeding according to what is happening, and not according to what you had planned.

Mr. Mendelsohn: Plans and their performance indicators, for a department like the Privy Council, whose work is strategic, as it provides advice to ministers and the Prime Minister, are more difficult to formalize than the plans of a department that provides services on a daily basis. At Privy Council Office, we want the government to function well, we want the ministers to receive good advice, and we want the Prime Minister to be well supported. The Privy Council Office provides a strategic plan with indicators in its normal process of reporting to Treasury Board.

[English]

Senator Cools: I would like to thank the witnesses who are before us and to note it isn't very often that we have persons from PCO here. I welcome you thoroughly and properly.

I would also like to let you know that I had the distinct pleasure and honour of serving in the Senate with a senator named Michael Pitfield, who, as you know, was one of the pre-eminent, if not the pre-eminent, Clerk of the Privy Council.

I have always understood that PCO is the operational arm of the cabinet, of the government, so to speak, but my question is not related to anything that you raised today or anything you may raise the next time.

My question is related to a matter that concerns me very deeply. That matter is that the practice in the Senate has been for a century that the Senate government leader is a member of cabinet, a member of government, because to declare matters or bills government one has to be a member of the government. This has suddenly been abandoned. It was partially abandoned by the previous government.

Do you know who advised the Prime Minister that he could avoid or abandon the practice of having a Senate government leader? Was it your office since you are the operational arm?

Mr. Mendelsohn: I am very happy to be here, senator. It is a pleasure to be here. I look forward, if I am ever invited back, to continuing to discuss these things.

As you know, confidential advice to the Prime Minister would not be something that we could discuss with you. You know that.

Senator Cools: I am aware of that. I am just wondering if that would fall into your purview.

dire, par exemple, que cette année, il y avait 500 projets d'infrastructure dont 493 ont été réalisés. Vous n'avez pas nécessairement établi de nombres. Vous procédez en fonction de ce qui arrive et non pas en fonction de ce que vous avez planifié.

M. Mendelsohn : Les plans et leurs indicateurs de performance, pour un ministère comme celui du Conseil privé, dont le travail est stratégique, car il donne des conseils aux ministres et au premier ministre, sont plus difficiles à formaliser que les plans d'un ministère qui livre des services au jour le jour. Au Bureau du Conseil privé, on veut que le gouvernement fonctionne bien, que les ministres reçoivent de bons conseils et que le premier ministre soit bien appuyé. Le Bureau du Conseil privé fournit un plan stratégique doté d'indicateurs dans son processus normal de rapport au Conseil du Trésor.

[Traduction]

La sénatrice Cools : J'aimerais remercier les témoins qui comparaissent devant nous et faire remarquer que nous recevons souvent des représentants du BCP ici. Je vous souhaite la bienvenue.

Je vous signale également que j'ai eu l'immense plaisir et l'honneur de servir au Sénat avec le sénateur Michael Pitfield, que vous connaissez, qui a été l'un des plus éminents greffiers du Conseil privé, sinon le plus éminent.

J'ai toujours pensé que le BDP est l'élément opérationnel du Cabinet, du gouvernement, pour ainsi dire, mais ma question ne se rapporte à aucune question que vous avez soulevée aujourd'hui ou que vous pourriez soulever la prochaine fois que vous comparaitrez.

Ma question porte sur un sujet qui me tient beaucoup à cœur. Je parle de la pratique établie depuis un siècle au Sénat, selon laquelle le leader du gouvernement au Sénat doit être membre du Cabinet, c'est-à-dire membre du gouvernement, car pour déclarer des dossiers ou des projets d'initiative ministérielle, on doit faire partie du gouvernement. Cette pratique a soudainement été abandonnée. Le gouvernement précédent y avait déjà renoncé en partie.

Savez-vous qui a avisé le premier ministre qu'il pouvait éviter ou abandonner la pratique consistant à nommer un leader du gouvernement au Sénat? Était-ce votre bureau, puisque vous représentez l'organe opérationnel?

M. Mendelsohn : Je suis heureux d'être ici, sénatrice. Je me réjouis à la perspective de continuer de discuter de ces questions, si jamais on me réinvite un jour.

Comme vous le savez, nous ne pouvons pas vous parler des conseils confidentiels fournis au premier ministre. Vous le savez bien.

La sénatrice Cools : Je suis au courant. Je me demande simplement si cela relève de votre ressort.

I have been around here for a long time, and it wasn't that long ago the practice was that the Prime Minister and the Senate government leader, both ministers, shared a deputy minister. People don't know this. That deputy minister worked in PCO.

I am curious how suddenly these practices were set aside. I'm very curious. If you didn't, you didn't. That's fine and I appreciate that, but somebody did.

Mr. Mendelsohn: It is fair to point out that the Senate, as you know, senator, is in the process of considering and looking at how it evolves to the new reality that the government put in place. I look forward to following your deliberations and your evolutions very carefully as a key institution of Parliament.

Senator Cools: I am reminding you, too, that the Senate government leader, or in the House of Lords the Lords government leader, didn't just lead on government business. He led the other ministers. He was the chief of the other members of cabinet who also sat in the houses.

In point of fact, the government has abandoned the practice of having ministers in the Senate, but we will come to that another day.

The Chair: Mr. Mendelsohn, if you want to answer that one on infrastructure, you can write to the clerk.

With that, we will finish with Senate Marshall asking one question.

Senator Marshall: I have a question relating to our exchange at the first part of your testimony.

You said you look after the departments and the departments are looking after the Crowns. Some of it does flow back to the department, doesn't it? I was thinking in the context of the Department of Finance and CMHC and new rules that went in place last fall for people who are looking for mortgages or insured mortgages. There must be some performance indicators set up in the Department of Finance that channel through CMHC.

Would that fall under your jurisdiction, or would you have any insight or comments on that? I am thinking of it in the context of the housing situation that's on the go now.

Could you clarify that part? There is really a direct relationship in some instances between Crowns and departments because the Minister of Finance has to have information from CMHC in order to come up with some policy decisions. Could you clarify that or elaborate on that?

Je siége ici depuis longtemps et, jusqu'à tout récemment, l'usage voulait que le premier ministre et le leader du gouvernement au Sénat, ou les deux ministres, travaillent avec un même sous-ministre. Les gens ne le savent pas. Ce sous-ministre travaillait au BCP.

Je me demande bien comment, du jour au lendemain, on en est venu à mettre de côté ces pratiques. Je suis très curieuse. Si ce n'était pas vous, soit. C'est très bien, et je peux comprendre, mais quelqu'un a sûrement dû en faire la proposition.

M. Mendelsohn : Il convient de souligner que le Sénat étudie actuellement — comme vous le savez, sénatrice — la façon dont il peut évoluer et s'adapter à la nouvelle réalité instaurée par le gouvernement. Je suivrai de près vos délibérations à ce sujet, et j'ai hâte de voir comment le Sénat évoluera en tant qu'institution clé du Parlement.

La sénatrice Cools : Je vous rappelle aussi que le leader du gouvernement au Sénat, tout comme son homologue à la Chambre des lords, n'était pas seulement chargé des affaires du gouvernement. Il dirigeait aussi les autres ministres. Il était chef des autres membres du Cabinet, qui siégeaient également aux deux chambres.

Dans les faits, le gouvernement a abandonné la pratique de nommer des ministres au Sénat, mais nous en reparlerons une autre fois.

Le président : Monsieur Mendelsohn, si vous voulez répondre à la question sur l'infrastructure, vous pouvez envoyer une réponse par écrit à la greffière.

Sur ce, nous allons terminer par une question de la part de la sénatrice Marshall.

La sénatrice Marshall : J'ai une question concernant nos échanges durant la première partie de votre témoignage.

Vous avez dit que vous vous occupez des ministères et ces derniers s'occupent, à leur tour, des sociétés d'État. Certains des résultats parviennent aux ministères, n'est-ce pas? Je pensais justement au contexte du ministère des Finances et de la SCHL, car de nouvelles règles ont été instaurées l'automne dernier pour les gens qui cherchent à obtenir des prêts hypothécaires, assurés ou non. Le ministère des Finances doit sûrement avoir établi des indicateurs de rendement qui s'appliquent à la SCHL.

Est-ce que cela relève de votre compétence ou, du moins, auriez-vous des idées ou des commentaires à ce sujet? Je songe au contexte du logement, un domaine qui a le vent dans les voiles en ce moment.

Pourriez-vous clarifier cet aspect? Il existe vraiment une relation directe, dans certains cas, entre les sociétés d'État et les ministères parce que le ministère des Finances doit obtenir de l'information de la part de la SCHL pour être en mesure de prendre des décisions stratégiques. Pourriez-vous clarifier ou expliquer ce point?

Mr. Mendelsohn: Sure. There are lots of different Crowns with different relationships with departments. The point I was making was that as part of our formal structures and processes that result in delivery units in PCO, we engage with department heads and through their teams. We don't engage directly as part of the results and delivery table with Crowns or agencies.

As I also said, many Crowns and agencies are adopting many of the results and delivery practices and processes. They also do public reporting and report to Treasury Board.

For CMHC, the example you gave, as part of Budget 2017 there is new investment in data around housing. CMHC has done public reporting on housing as well that one could identify. CMHC, I would say, has a leadership culture and a culture through that organization focused on good quality public reporting and focused on results and outcomes. That will continue to evolve.

The Chair: As we move on, I want to say to Privy Council that we will continue the order of reference from the Senate of Canada Finance Committee. It is all about predictability, accountability and transparency.

There might be a time in the near future that we will ask you to come back, but with that, thank you very much for your presentation.

Honourable senators, for the second part of our meeting, we have invited officials from Infrastructure Canada to present an update on the implementation of the infrastructure program managed by Infrastructure Canada.

[Translation]

It is our honour and pleasure to welcome our witnesses Mr. Jean-François Tremblay, Deputy Minister, and Ms. Darlene Boileau, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer; Marc Fortin, Assistant Deputy Minister, Program Operations, and Mr. Alain Desruisseaux, Director General, Strategic Policy and Priority Initiatives.

[English]

We also have Mr. Glenn Campbell, Assistant Deputy Minister, Infrastructure Finance and Investment, Canada Infrastructure Bank Transition Office. I have been instructed by the clerk that the presentation will be made by the Deputy Minister, Mr. Tremblay.

[Translation]

Mr. Tremblay, you have the floor.

M. Mendelsohn : Bien sûr. Il y a toutes sortes de sociétés d'État qui entretiennent différentes relations avec les ministères. Là où je voulais en venir, c'est que, dans le cadre de nos structures et processus officiels relatifs aux unités de livraison au sein du BCP, nous consultons les dirigeants des ministères et leurs équipes. Par contre, s'agissant de la table sur les résultats et la livraison, nous ne travaillons pas directement avec les sociétés d'État ou les organismes.

Comme je l'ai aussi dit, de nombreux organismes et sociétés d'État adoptent la plupart des pratiques et processus en matière de résultats et de livraison. Ils présentent également des rapports publics, et ils rendent compte au Conseil du Trésor.

En ce qui concerne la SCHL, pour reprendre votre exemple, le budget de 2017 prévoit de nouveaux investissements pour la collecte de données sur le logement. La SCHL a produit, elle aussi, des rapports publics sur le logement, comme on peut le constater. Je dirais que la SCHL prône une culture du leadership, axée sur l'établissement de rapports publics de bonne qualité et l'obtention de résultats. Cet aspect continuera d'évoluer.

Le président : Pour la suite des choses, je tiens à dire aux représentants du Conseil privé que nous poursuivons nos travaux conformément à l'ordre de renvoi du comité des finances du Sénat du Canada. Il s'agit d'assurer la prévisibilité, la reddition de comptes et la transparence.

Il se peut que nous vous demandions de revenir à un moment donné, dans un proche avenir. Cela dit, nous vous remercions infiniment de votre témoignage.

Chers collègues, pour la deuxième partie de notre réunion, nous avons invité des représentants d'Infrastructure Canada pour faire le point sur la mise en œuvre du programme d'infrastructure géré par Infrastructure Canada.

[Français]

Nous avons l'honneur et le plaisir d'accueillir comme témoins M. Jean-François Tremblay, sous-ministre, Mme Darlene Boileau, sous-ministre adjointe des Services ministériels et dirigeante principale des finances, Marc Fortin, sous-ministre adjoint des Opérations des programmes et M. Alain Desruisseaux, directeur général des Politiques stratégiques et initiatives prioritaires.

[Traduction]

Nous recevons également M. Glenn Campbell, sous-ministre adjoint, Financement et investissement en infrastructure, Bureau de transition pour la Banque de l'infrastructure du Canada. La greffière m'a informé que l'exposé sera fait par le sous-ministre, M. Tremblay.

[Français]

Monsieur Tremblay, la parole est à vous.

Jean-François Tremblay, Deputy Minister, Infrastructure and Communities, Infrastructure Canada: Mr. Chair, I first want to thank you very much for having invited me. I want to commend the Senate committee members for their continuing hard work on their special study of infrastructure. I was very pleased to review the interim report you released earlier this year, and we are looking forward to your ongoing deliberations. I was asked to join you today to give you an update on our programs

[*English*]

I think I will be very short. I hope you will appreciate the fact that I could have used the strategy to go with a long speech and decided to go with a short speech to give you more time for discussion. The reason is actually because we've been here a few times. I think you know us, and you already have your questions.

Maybe just to come back on three major things: phase one of our programs, what we are doing now with phase two, and maybe coming back at the end with transparency.

On phase one, as you know, first, we had two programs under phase one that were under our responsibility. One is the Clean Water and Wastewater Fund, \$2 billion, and the second one is the Public Transit Infrastructure Fund, which is \$3.4 billion.

To date, under these funds, we are actually at over 1,770 approved projects. Also, more than 70 per cent of these projects are under way.

[*Translation*]

The second element concerns what we call our legacy programs, which you will no doubt remember.

[*English*]

There was more than \$800 million on programs that should have been concluded. Of the \$830 million, \$800 million is now committed to projects. The rest of the money, the \$30 million, was actually included in the gas tax as a transfer. This one has been quite well done.

[*Translation*]

The third element concerns the Building Canada Fund.

[*English*]

With the Rebuilding Canada fund projects one thing we tried to do over the last year was to accelerate the implementation of the fund.

Jean-François Tremblay, sous-ministre de l'infrastructure et des Collectivités, Infrastructure Canada : Monsieur le président, tout d'abord, merci beaucoup de m'avoir invité. Je tiens à féliciter les membres du comité du Sénat pour leur travail continu dans le cadre de l'étude spéciale sur les infrastructures. J'ai eu le plaisir d'examiner le rapport provisoire du comité, et nous attendons avec impatience la suite de vos délibérations. On m'a demandé de me joindre à vous aujourd'hui justement pour vous donner une mise à jour de nos programmes.

[*Traduction*]

Je crois que je serai très bref. Vous comprendrez, je l'espère, qu'au lieu d'opter pour un long discours, j'ai décidé de faire une courte déclaration afin de vous laisser plus de temps pour la discussion. En réalité, c'est parce que nous sommes venus ici plusieurs fois. Je crois que vous nous connaissez et que vous avez déjà préparé vos questions.

Je voudrais m'attarder peut-être sur trois grandes questions : le bilan de la première phase de nos programmes, ce que nous faisons maintenant en prévision de la deuxième phase et, enfin, peut-être un retour sur la question de la transparence.

Tout d'abord, comme vous le savez, la première phase comprenait deux programmes qui relevaient de notre responsabilité : le Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées, de 2 milliards de dollars, et le Fonds pour les infrastructures du transport en commun, de 3,4 milliards de dollars.

Jusqu'à maintenant, aux termes de ces fonds, nous avons approuvé plus de 1 770 projets. D'ailleurs, plus de 70 p. 100 de ces projets sont en cours.

[*Français*]

Le deuxième élément concerne ce qu'on appelait nos « *Legacy Programs* », dont vous vous souviendrez sans doute.

[*Traduction*]

Plus de 800 millions de dollars étaient prévus pour des programmes qui auraient dû être conclus. En fait, 800 des 830 millions de dollars sont maintenant affectés à des projets. Les fonds restants, soit 30 millions de dollars, ont été inclus dans la taxe sur l'essence sous forme de transfert. Voilà un travail plutôt bien fait.

[*Français*]

Le troisième élément est la question du Fonds Chantiers Canada.

[*Traduction*]

Pour ce qui est des projets financés dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada, nous avons essayé, au cours de la dernière année, d'en accélérer la mise en œuvre.

[Translation]

During 2016-2017, over 91 projects were approved for a total of \$3.4 billion.

[English]

That is actually quite a good year for the fund.

On phase two, like us you read the budget, so you have an idea of what phase two would focus on. I would insist on five elements that are really important for us in the development of phase two.

The first one is the priority areas. The government has decided to focus the money on some priority areas that include public transit, green infrastructure, social infrastructure, trade, and transportation, as well as rural and northern communities.

The other element for us is the bilateral agreements.

[Translation]

One of the government's objectives is to attempt to conclude bilateral agreements with the provinces over a 10-year period. Consequently we are really discussing long-term planning in our discussions with the provinces, and we aim as much as possible to develop flexible agreements that also meet our priorities.

The fourth element is the achievement of results.

[English]

Moving from an approach that is focused more on criteria to an approach that is more about what are the outcomes at the end, is actually a significant shift in comparison with programs we had in the past.

The fourth element is the horizontal issue, and you discussed this with us a lot in the past. How do we work with other departments? Some of those programs are not necessarily under Infrastructure Canada, and we are trying to make as much progress as possible in terms of working with our colleagues, especially in areas of green infrastructure, for example, where a lot of the expertise is outside of our department.

[Translation]

The last important element of the plan is innovation, with a focus on two particular initiatives: one involves smart cities, and the other, of course, is the Infrastructure Bank. These are initiatives through which the government is really trying to create incentives to approach infrastructure issues in a different way.

[Français]

Au cours de 2016-2017, ce sont plus de 91 projets qui ont été approuvés, pour un total de 3,4 milliards de dollars.

[Traduction]

C'est en fait une très bonne année pour le fonds.

Parlons maintenant de la deuxième phase. Vous avez lu le budget, tout comme nous, alors vous avez une idée des mesures qui seront visées durant la deuxième étape. J'insisterai sur cinq éléments qui sont vraiment importants pour nous en prévision de cette phase.

Le premier élément concerne les secteurs prioritaires. Le gouvernement a décidé de consacrer des fonds à certains secteurs prioritaires, notamment le transport en commun, les infrastructures vertes, les infrastructures sociales, le commerce et les transports, ainsi que les collectivités rurales et du Nord.

L'autre élément porte sur les accords bilatéraux.

[Français]

L'un des objectifs du gouvernement est de tenter de conclure des ententes bilatérales avec les provinces, sur une période de 10 ans. Il s'agit donc vraiment de planification à long terme dans nos discussions avec les provinces, et nous tentons le plus possible de prévoir des ententes flexibles, mais qui répondent aussi aux priorités.

Le quatrième élément est l'acquisition des résultats.

[Traduction]

Nous passons d'une approche axée davantage sur les critères à une approche qui préconise surtout les résultats. Voilà un changement important par rapport aux programmes que nous avions l'habitude de gérer.

Le quatrième élément concerne la collaboration horizontale, et vous en avez beaucoup discuté avec nous dans le passé. Comment travaillons-nous avec les autres ministères? Certains de ces programmes ne relèvent pas nécessairement d'Infrastructure Canada, et nous essayons de réaliser le plus de progrès possible en collaboration avec nos collègues, surtout dans le domaine des infrastructures vertes, par exemple, où une bonne part de l'expertise se trouve à l'extérieur de notre ministère.

[Français]

Le dernier élément du plan qu'il faut retenir, c'est la question de l'innovation, avec deux initiatives particulières : une sur les villes intelligentes, et l'autre, évidemment, sur la Banque de l'infrastructure. Ce sont des initiatives par lesquelles le gouvernement essaie vraiment de créer des incitatifs pour aborder les questions d'infrastructure de façon différente.

[English]

That is where we are on the phase two elements. The department is working really hard now with other departments to make sure that we have all of this together as soon as possible. We will be pleased to come back when we have the details of the implementation of phase two.

The last point I wanted to mention is just to continue to tell you that we are doing our best in terms of transparency and openness. As you can see on our website, we kind of have now an open data portal where we update our information on a weekly basis.

We are looking forward to doing even more in the future. One of our plans is to use the website as much as possible as a window for people to know what is going on with Infrastructure Canada.

We are a small department that provides crucial support to communities. We have been given an increasingly important mandate, as you know.

That's it for me, and I will open the floor for the discussion.

[Translation]

The Chair: Thank you very much, Mr. Tremblay, for your very precise presentation.

[English]

We will start with Senator Woo, who is the sponsor of Bill C-44.

Senator Woo: That is an excellent preamble to my question, even though we are not studying Bill C-44 here. You may be aware that there was some discussion as to which committee would take the pre-study of the Canada Infrastructure Bank. We had wanted it, but the banking committee got it in the end.

I will use this as a stealth way of discussing the Canada Infrastructure Bank, which, of course, falls under your mandate, so it's quite appropriate.

You described the infrastructure bank as phase two and as an initiative to create incentives for additional infrastructure investment as part of the broader Government of Canada plan.

Could you say a bit more about this idea of creating a new tool which would provide fresh incentives to the private sector to partner with public entities to build infrastructure and the process by which the ideas for an infrastructure bank came about?

I think there is a lack of public understanding about where this came from and why it is needed. Given that the government is already spending billions of dollars on infrastructure, why do we

[Traduction]

Voilà donc où nous en sommes relativement à la deuxième phase. À l'heure actuelle, le ministère travaille très fort avec d'autres ministères pour que nous puissions tout mettre en place le plus rapidement possible. Nous serons heureux de revenir vous en parler une fois que nous aurons les détails sur la mise en œuvre de la deuxième phase.

Je tiens à mentionner un dernier point : sachez que nous faisons de notre mieux au chapitre de la transparence et de l'ouverture. Comme vous pourrez le constater sur notre site web, nous avons maintenant une sorte de portail de données ouvertes, où nous mettons à jour nos renseignements chaque semaine.

Nous avons hâte de faire encore davantage à l'avenir. Nous comptons d'ailleurs recourir le plus possible au site web pour permettre aux gens de savoir ce qui se passe à Infrastructure Canada.

En somme, Infrastructure Canada est un petit ministère qui offre un soutien essentiel aux collectivités et qui s'est vu confier un mandat de plus en plus important, comme vous le savez.

C'est tout ce que j'avais à dire, et je suis prêt à prendre part à la discussion.

[Français]

Le président : Merci beaucoup, monsieur Tremblay, pour votre présentation très précise.

[Traduction]

Nous allons commencer par le sénateur Woo, qui est le parrain du projet de loi C-44.

Le sénateur Woo : Voilà un excellent préambule à ma question, même si nous n'étudions pas le projet de loi C-44 en ce moment. Vous savez sans doute qu'il y a eu des discussions sur la question de savoir quel comité devrait entreprendre l'étude préliminaire sur la Banque de l'infrastructure du Canada. Nous voulions nous en occuper, mais c'est le comité des banques qui a fini par avoir le dossier.

Je vais profiter de l'occasion pour discuter, vite fait, de la Banque de l'infrastructure du Canada, qui relève évidemment de votre mandat. Il est donc tout à fait approprié d'en parler.

Vous avez dit que la Banque de l'infrastructure fait partie de la deuxième phase et qu'il s'agit d'une initiative destinée à inciter des investissements supplémentaires au titre des infrastructures dans le cadre du plan général du gouvernement du Canada.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur l'idée de créer un nouvel outil qui encouragerait le secteur privé à former des partenariats avec des organismes publics pour construire des infrastructures? Pourriez-vous aussi nous expliquer comment est née l'idée d'établir une telle banque?

Je crois que les citoyens ne comprennent pas ce qui a mené à la création de cette banque, ni pourquoi elle est nécessaire. Étant donné que le gouvernement consacre déjà des milliards de dollars

need an additional tool such as the Canada Infrastructure Bank, and in what way does this new creation create the incentive for incremental investment in infrastructure?

Mr. Tremblay: There is a common understanding in Canada that there is a gap in infrastructure and that this gap is higher than whatever amount of money we are putting in the moment, all governments together, to address the gap.

There also has been discussion for years, and you can see it in other countries, about how to ensure that you are building the infrastructure differently. There is always public infrastructure that would be funded through our programs. That is why we have our programs and we will continue to have the bilateral agreements that we have with provinces, or the new ones that we will negotiate in the future.

The bank as a new tool is an option for people who want to look at infrastructure differently. If there is an infrastructure that responds to a public good, has a public interest, could generate revenue and crowd money from investors, they can go to the bank. If they think about projects like that and don't necessarily have all the skills, capacity and expertise, they can go to the bank and the bank will be there to advise.

In that context the bank has been created to offer other tools, opportunities and possibilities for people who are thinking about infrastructure and infrastructure that would be transformative for the country.

I wonder if Glenn, who is smarter than I am on this file, and others too, wish to add something.

Glenn Campbell, Assistant Deputy Minister, Infrastructure Finance and Investment, Canada Infrastructure Bank Transition Office, Infrastructure Canada: I have a few additive points. You talked about the root of where the idea came from. Let me take you back a few years.

The deputy mentioned globally. There was a concerted effort through the G20 to look at ways to stimulate growth globally and ways to achieve better outcomes for the public interest. One of the key areas of focus was infrastructure finance, and particularly ways to bring the private sector investment to work together with governments to achieve better outcomes.

This led to the G20 hub in Sydney, Australia. Many other international groups have focused on this question of both the efficiency and the financing. Canada was not alone.

Many of our own pools of capital in Canada were investors and continue to be investors globally abroad. As the deputy mentioned, there is clearly an infrastructure gap. Despite the

aux infrastructures, pourquoi avons-nous besoin d'un outil supplémentaire comme la Banque de l'infrastructure du Canada, et de quelle manière cette nouvelle entité encourage-t-elle plus d'investissements dans les infrastructures?

M. Tremblay : Les Canadiens s'entendent généralement pour dire qu'il existe un déficit en matière d'infrastructure et que ce déficit est supérieur aux fonds que nous y consacrons en ce moment — et j'entends par là tous les gouvernements confondus — pour combler l'écart.

Par ailleurs, la question de savoir comment s'y prendre autrement pour bâtir des infrastructures fait l'objet de discussions depuis des années, et c'est ce qu'on peut voir dans d'autres pays. Il y aura toujours des infrastructures publiques qui seraient financées par l'entremise de nos programmes. C'est pour cela que nos programmes existent, et nous continuerons de nous en remettre aux accords bilatéraux conclus avec les provinces ou d'en négocier de nouveaux à l'avenir.

La banque, comme nouvel outil, est une option pour les gens qui veulent voir les infrastructures d'un œil différent. Si un projet d'infrastructure promet de servir le bien commun, de favoriser l'intérêt public, de générer des revenus et d'attirer des investissements, les promoteurs pourront s'adresser à la banque. S'ils envisagent d'entreprendre de tels projets, sans nécessairement avoir toutes les compétences, les capacités et les connaissances voulues, ils pourront prendre des démarches auprès de la banque, qui sera là pour les conseiller.

C'est dans ce contexte que la banque a vu le jour, le but étant d'offrir d'autres outils, débouchés et possibilités aux gens qui envisagent de construire des infrastructures aptes à transformer le pays.

Je me demande si Glenn, qui s'y connaît mieux que moi dans ce dossier, et mes autres collègues souhaitent ajouter quelque chose.

Glenn Campbell, sous-ministre adjoint, Financement et investissement en infrastructure, Bureau de transition pour la Banque de l'infrastructure du Canada, Infrastructure Canada : J'ai quelques points à ajouter. Vous avez voulu savoir d'où est venue l'idée. Remontons quelques années en arrière.

Le sous-ministre a évoqué les discussions à l'échelle internationale. Il y a eu un effort concerté, dans le cadre du G20, pour chercher des moyens de stimuler la croissance sur la scène mondiale et d'obtenir de meilleurs résultats dans l'intérêt public. Un des principaux enjeux était le financement des infrastructures, surtout pour ce qui est de savoir comment amener les investisseurs du secteur privé à collaborer avec le gouvernement afin de parvenir à de meilleurs résultats.

Ces efforts ont mené à la création du centre du G20 à Sydney, en Australie. Beaucoup d'autres groupes internationaux se sont concentrés sur la question de l'efficacité et du financement. Le Canada n'était pas seul.

D'ailleurs, la plupart des réserves de capitaux au Canada provenaient d'investisseurs à l'étranger, et c'est toujours le cas. Comme le sous-ministre l'a dit, il existe manifestement un déficit

government's historic funding, there will also be a lot of pressure for more infrastructure. Much of this particular equity capital is looking to buy more risk and invest more at home in Canada and not just abroad. The issue was that they did not have a tool or an instrument to help them co-invest alongside the public sector; to bring more private sector efficiencies and more capital to fund infrastructure aggregate in Canada; to get more built, particularly more transformative projects that may not otherwise have been built; and to achieve it all in the public interest. Hence the idea of the Canada Infrastructure Bank.

As proposed, it is a unique Canadian entity and now the rest of the world is looking at Canada because of the way in which we approached this particular challenge.

Senator Woo: Could I follow up and ask you to elaborate on the unique aspects of this bank? There are PPP and other development bank structures in the world. They have been around for a long time.

There are two parts to this follow-up question. I don't know if much of the expertise to design public/private partnerships for infrastructure projects existed within the government.

How were you able to generate the advice and expertise in order to design this proposed Canada Infrastructure Bank?

Could you then tell us a bit about how the proposed infrastructure bank is unique and different and perhaps pathbreaking compared to the existing universe of infrastructure banks?

Mr. Campbell: Why don't I take you back 12 to 18 months? There has been a consistent collaborative effort between the Department of Infrastructure and Communities and the Department of Finance to work collaboratively together on this project. They had interdepartmental working groups at the ADM level to reach out to other experts, academics and consultants.

Some of those consultant reports are in the public domain. They really sought to look internally for expertise on the challenge. We had the GAP and the demands our provinces, municipalities and territories were making for more solutions to deal with infrastructure and to consult widely.

We have consulted over that period of time, myself included, to which I can be more precise, with all strata of private and public sector participants in the infrastructure finance ecosystem.

en matière d'infrastructure. Malgré le financement historique du gouvernement, il y aura également beaucoup de pression pour construire plus d'infrastructures. La plupart de ces investisseurs visent à acheter des actifs plus risqués et à investir davantage au Canada, et non pas seulement à l'étranger. Le hic, c'est qu'ils ne disposaient pas d'un outil ou d'un instrument pour les aider à investir en collaboration avec le secteur public, à améliorer l'efficacité au sein du secteur privé et à attirer plus de capitaux pour financer des ensembles d'infrastructure, à mettre en chantier plus de projets — surtout plus de projets transformateurs qui, autrement, ne seraient pas entrepris —, et tout cela, dans l'intérêt public. D'où l'idée de créer la Banque de l'infrastructure du Canada.

D'après ce qui est proposé, il s'agit d'une entité canadienne unique en son genre et, aujourd'hui, le reste du monde prend exemple sur le Canada en raison de la façon dont nous avons relevé ce défi particulier.

Le sénateur Woo : Puis-je enchaîner là-dessus en vous demandant de nous expliquer les aspects uniques de cette banque? On trouve des partenariats public-privé et d'autres structures de banques de développement partout dans le monde. Ce genre d'organismes existent depuis longtemps.

Il s'agit d'une question complémentaire à deux volets. J'ignore si le gouvernement avait tout le savoir-faire nécessaire pour concevoir des partenariats public-privé en vue de projets d'infrastructure.

Où êtes-vous allés chercher les conseils et le savoir-faire nécessaires pour concevoir la Banque de l'infrastructure du Canada qui est proposée?

Pouvez-vous aussi nous expliquer brièvement en quoi la banque de l'infrastructure proposée est différente et unique en son genre, pourquoi elle sort des sentiers battus par rapport aux banques d'infrastructure actuelles?

M. Campbell : Permettez-moi de vous ramener 12 à 18 mois en arrière. La création de cette banque est le fruit d'un effort de collaboration soutenu entre le ministère de l'Infrastructure et des Collectivités et le ministère des Finances. Les deux entités se sont dotées de groupes de travail à l'échelon du sous-ministre adjoint afin de solliciter la collaboration d'autres experts, d'universitaires et d'experts-conseils.

Une partie des rapports de ces experts-conseils ont été rendus publics. Ils ont vraiment tenté de trouver un savoir-faire à l'interne afin de relever ce défi. Nous avons le plan d'action du gouvernement et les demandes formulées par les provinces, les municipalités et les territoires pour une bonification de l'offre de solutions en matière d'infrastructure et pour une consultation plus vaste.

Au cours de cette période, nous avons mené des consultations — et je m'inclus là-dedans — auprès de toutes les strates d'intervenants du secteur public et du secteur privé qui peuplent l'écosystème du financement des infrastructures.

There were many global investors and domestic investors that may be part of pension funds or more specific funds involved in infrastructure finance. There were those particularly involved in public/private partnerships, so-called PPPs. More specifically, construction, engineering and design firms were included, as well as all those on both the debt and equity sides. The whole ecosystem, plus many academics, watched very closely to ensure governments were incented to do better integrated planning in what we are doing.

It was deep. It was broad. I can say as an official there was a lot of media play about one particular group and one particular event which I was not part of.

When I look back at my own calendar, even in the four months since I have taken the helm of this project, there must be a hundred different private stakeholders with which we consulted as this project matured.

This all led up to the announcement in the fall, to Budget 2017, and in turn to the legislation you see before you today. We will continue to keep consulting with all our partners in moving this project forward.

I hope that answers your question.

Senator Woo: And the unique aspects of the current design of the bank?

Mr. Campbell: Pardon me. Many other countries find a lot of political instability or not a lot of equity capital available to put into public infrastructure. Often entities like the World Bank and others need to go in and take more of the risk. There is more subsidy required in many other countries that really doesn't exist in Canada.

Canada was able to put forward an infrastructure bank concept that is very transparent. It does not require a lot of sophisticated leveraging. It is consolidated. It's transparent on the books. The amount of money and the transparent tools are very specific. It did not have to resort to any complex financial engineering.

It's very straight forward mainly because Canada had the wherewithal to put forward this innovative tool. As the deputy said, it is optional. It is merely one tool in the tool kit that represents less than 10 per cent of the overall investment in the Canada plan.

This arm's length, third party commercial aspect will ensure that any agreements among the parties are the most robust and conventional agreements to protect taxpayers and all parties and get the infrastructure built.

Cet écosystème comptait un grand nombre d'investisseurs étrangers et d'investisseurs du pays, dont certains pouvaient être associés à des caisses de retraite ou à d'autres fonds actifs dans le financement des infrastructures. Il y avait ceux qui étaient particulièrement présents dans les partenariats publics-privés, les PPP. Plus précisément, des sociétés de construction, de génie et de design ont été incluses, ainsi que d'autres, liées aux prêts comme aux capitaux propres. L'écosystème en entier, auquel se sont ajoutés de nombreux universitaires, a observé les choses de près afin de veiller à ce que les gouvernements soient encouragés à mieux intégrer l'urbanisme à leurs activités.

La consultation a été vaste et profonde. En tant que représentant du gouvernement, je peux dire qu'il y a eu un grand jeu médiatique au sujet d'un groupe particulier et d'un événement précis auquel je n'ai pas participé.

Lorsque je jette un coup d'œil à mon agenda des quatre derniers mois — c'est-à-dire depuis que j'ai pris les commandes de ce projet —, je peux voir que nous avons rencontré et consulté ce qui pourrait bien être une centaine d'intervenants privés. Nous sommes dans l'étape de maturation du projet.

Toute cette activité a débouché sur l'annonce de l'automne dernier, sur le budget 2017, et, conséquemment, sur les mesures législatives qui sont ici devant nous. Nous continuerons de consulter tous nos partenaires afin de faire avancer ce projet.

J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur Woo : Qu'en est-il de l'aspect tout à fait particulier de la conception actuelle de la banque?

M. Campbell : Je m'excuse. Beaucoup d'autres pays vivent de l'instabilité politique ou n'ont pas beaucoup de capitaux propres à mettre dans les infrastructures publiques. Bien souvent, c'est la Banque mondiale ou une autre entité qui doit assumer une plus grande part de risque pour eux. Dans de nombreux pays, on demande une plus grande part de subventions, ce qui n'est pas le cas au Canada.

Le Canada a été en mesure de proposer un concept de banque de l'infrastructure qui est très transparent. Le concept ne s'appuie pas sur un recours important à des leviers financiers sophistiqués. Le concept est consolidé, et il est transparent en ce qui concerne les livres. La quantité d'argent et les outils transparents engagés sont très bien définis. On n'a pas eu à échafauder un montage financier complexe.

Le concept est très simple, probablement parce que le Canada avait les moyens de proposer cet outil innovateur. Comme le disait le sous-ministre, c'est facultatif. Ce n'est qu'un des outils de la boîte, et il représente moins de 10 p. 100 de l'ensemble des investissements prévus aux termes du plan d'infrastructure du Canada.

Cette indépendance, c'est-à-dire cet aspect commercial qui fait la part belle aux tierces parties, assurera que les ententes conclues entre les parties sont solides et conventionnelles. Cela permettra de protéger l'argent des contribuables et d'assurer que les infrastructures seront construites.

We haven't learned all the lessons, but many international partners are already calling me, wanting to know what lessons Canada has learned in our project.

Senator Marshall: My question is also on the infrastructure bank. Correct me if I am wrong, but my understanding is the \$35 billion earmarked for the infrastructure bank is coming out of the \$180 billion, isn't it?

Mr. Tremblay: No.

Senator Marshall: It is not.

Mr. Tremblay: That is it not the way it works. There are \$15 billion coming out of the \$180 billion or \$186 billion, but the \$20 billion is basically money the bank can lever by itself. Mr. Campbell can explain it better than I can. It is not necessarily money coming from the fisc.

Senator Marshall: The \$20 billion is not coming from the government at all.

Mr. Campbell: Perhaps I could help.

Senator Marshall: Yes, perhaps you can explain that, because that's not the impression that's being given through media reports.

Mr. Campbell: The Government of Canada has committed to provide the Canada Infrastructure Bank \$35 billion of cash over an 11-year period. I mentioned transparency earlier. The government has been transparent in its fiscal framework. The extent that it will potentially expend, or the maximum exposure on an accrual basis over 11 years, is \$15 billion.

The government has reflected that \$15 billion in its financial accounts. That means that's the \$15 billion that's taken out of the \$186 billion.

Just to note, as the deputy said, there's an additional \$20 billion in cash that we assume would be asset/liability matched. That means the government could lend money or acquire an asset held at par, and it has no fiscal impact on the government.

Senator Marshall: Where is the \$20 billion coming from? Is it coming from government coffers?

Mr. Campbell: That's coming from government cash, but it need not be formally expensed as spending if you're buying an asset of equivalent value.

Senator Marshall: It's set up as an asset and hopefully they'll get it back sometime in the future.

Nous n'avons pas encore appris tout ce qu'il y a à apprendre à cet égard, mais de nombreux partenaires internationaux m'appellent déjà pour savoir quelles leçons le Canada a retenues de notre projet.

La sénatrice Marshall : Ma question concerne aussi la banque de l'infrastructure. Corrigez-moi si je me trompe, mais j'ai cru comprendre que les 35 milliards de dollars mis de côté pour la banque de l'infrastructure proviennent des 180 milliards de dollars. Est-ce le cas?

M. Tremblay : Non, ce n'est pas le cas.

La sénatrice Marshall : Ce ne l'est pas.

M. Tremblay : Ce n'est pas comme cela que les choses fonctionnent. Il y a 15 milliards qui proviennent des 180 ou 186 milliards de dollars dont vous parlez, mais les 20 milliards qui restent sont essentiellement des montants que la banque peut dégager d'elle-même. M. Campbell pourrait vous expliquer cela mieux que moi. Ce n'est pas nécessairement de l'argent qui provient du trésor public.

La sénatrice Marshall : Ces 20 milliards de dollars ne viennent pas du tout de l'État.

M. Campbell : Je peux peut-être vous aider là-dessus.

La sénatrice Marshall : Oui, je vous saurais gré de nous expliquer cela, car c'est l'impression qui se dégage de ce que l'on entend dans les médias.

M. Campbell : Le gouvernement du Canada s'est engagé à fournir 35 milliards de dollars à la Banque de l'infrastructure du Canada sur une période de 11 ans. Plus tôt, j'ai parlé de transparence. Le gouvernement a présenté un cadre financier qui est transparent. Selon la comptabilité d'exercice, le maximum que ce montant pourrait atteindre sur 11 ans, c'est 15 milliards de dollars.

Le gouvernement a tenu compte de ce montant possible dans ces prévisions financières. Les 15 milliards de dollars sont donc pris à même ces 186 milliards.

Comme le sous-ministre l'a dit, il convient de noter qu'il y a une somme additionnelle de 20 milliards de dollars qui, nous le présumons, sera égalée en actif-passif. Cela signifie que le gouvernement pourrait prêter de l'argent ou acquérir un actif maintenu à parité, et que cela n'aurait aucune incidence financière sur l'administration publique.

La sénatrice Marshall : D'où viennent ces 20 milliards de dollars? Viennent-ils des coffres de l'État?

M. Campbell : Ils proviennent des fonds publics, mais ils n'ont pas à être comptabilisés officiellement comme des dépenses s'ils servent à acquérir un actif d'une valeur égale.

La sénatrice Marshall : La somme est comptabilisée comme un actif et l'on espère qu'elle sera récupérée un jour ou l'autre.

Mr. Campbell: That's right. If I may supplement, the \$35 billion will only be transferred to this entity as it's needed. It will not be transferred in one lump sum. It will be on a long, slow profile to save costs and to assure that the Crown corporation doesn't have to manage a big treasury function.

Senator Marshall: That was my next question. The \$15 billion that's coming out of the \$180 billion, what are the timelines for that? Is that going to be disbursed this year?

Mr. Campbell: No, it will not. The government has set out in Budget 2017 a notional profile over 11 years. Not knowing in foresight where our municipal and provincial partners may come forward with projects, it has put in a notional profile to which it will adjust over time.

As the bank gets up and running, and if our partners come forward with more projects, big, slow-moving infrastructure projects, the government will adjust when it will provide the infrastructure bank the money to close those agreements.

Senator Marshall: The \$15 billion is already in there just as a note, is it? It doesn't show up in any of their projections.

Mr. Campbell: It's fully transparent in the projection as per Budget 2017.

Senator Marshall: It is in there. What about the \$20 billion? Is that also in there?

Mr. Campbell: The \$20 billion is merely referenced as a nominal amount. That's just cash expenditure that will have liability-asset match. The government does that every day on a cash basis. It doesn't get reflected in the fiscal framework.

Senator Marshall: My understanding is that the infrastructure bank can either give out money or equity financing. They can enter into partnership agreements with different corporations, but can they also give out guarantees? Can the infrastructure bank also guarantee?

Mr. Campbell: The legislation is quite clear that there is a set of innovative tools that the infrastructure bank could use in forming an agreement around a piece of infrastructure. We anticipate there will always be an agreement. There will always be partnership agreement and the mix of tools will be disclosed.

It is clear under the legislation that a loan guarantee feature is possible. However, there is an additional accountability mechanism. The bank would have to seek the Minister of

M. Campbell : C'est exact. Si je peux ajouter quelque chose, disons que les 35 milliards de dollars ne seront transférés à cette entité qu'en fonction des besoins. Il ne s'agira pas d'un montant forfaitaire transféré tout d'un coup. Pour éviter des coûts, l'argent sera transféré progressivement et sur une longue période. Cela permettra aussi d'éviter à la société d'État d'avoir à gérer une imposante fonction de trésorerie.

La sénatrice Marshall : C'était le sujet de ma prochaine question. Quel est l'échéancier pour les 15 milliards de dollars qui proviendront des 180 milliards de dollars? Ce débours sera-t-il fait au cours du présent exercice?

M. Campbell : Non, ce débours ne sera pas fait durant le présent exercice. Dans son budget de 2017, le gouvernement dessine un profil théorique étalé sur les 11 prochaines années. Comme nous ne pouvons pas deviner ce que nos partenaires municipaux et provinciaux vont présenter comme projets, le gouvernement s'est donné ce profil théorique auquel il s'adaptera au fil des ans.

Une fois que la banque sera fonctionnelle et que nos partenaires proposeront des projets d'infrastructure plus nombreux, plus gros et de plus longue haleine, le gouvernement adaptera les montants transférés à la banque de l'infrastructure en fonction des ententes à finaliser.

La sénatrice Marshall : Les 15 milliards de dollars sont déjà là, mais seulement à titre de note, n'est-ce pas? Ce montant n'apparaît dans aucune de leurs projections.

M. Campbell : Ce montant fait clairement partie de la projection, conformément au budget de 2017.

La sénatrice Marshall : Il en fait effectivement partie. Et qu'en est-il des 20 milliards de dollars? Sont-ils aussi mentionnés dans le budget?

M. Campbell : Ces 20 milliards de dollars sont mentionnés comme somme nominale. Il s'agit de sorties de caisse qui devront être égalées en passif-actif. En comptabilité d'exercice, c'est une chose que le gouvernement fait sur une base quotidienne. Ce montant n'apparaît pas dans le cadre financier.

La sénatrice Marshall : D'après ce que je comprends, c'est que la banque de l'infrastructure peut avancer de l'argent ou un financement par capitaux propres. La banque peut conclure des ententes partenariales avec différentes sociétés, mais ces sociétés peuvent-elles aussi fournir des garanties? La banque de l'infrastructure peut-elle aussi fournir des garanties?

M. Campbell : La loi est très claire : la banque de l'infrastructure dispose d'outils innovateurs dont elle peut se servir pour mettre au point une entente au sujet d'un élément d'infrastructure donné. Nous nous attendons à ce qu'il y ait toujours une entente. Il y aura toujours une entente partenariale et la combinaison d'outils utilisée sera divulguée.

Aux termes des mesures proposées, il ne fait aucun doute qu'une garantie d'emprunt est possible. Cependant, il y a un mécanisme de responsabilisation additionnel. La banque devra

Finance's approval for use of that specific loan guarantee tool, given that tool needs to be priced and there are specific contingent liabilities attached to a loan guarantee.

Senator Marshall: There is no maximum on the loan guarantees they can give out, but they have to come back to the Minister of Finance for approval and he would be the one who would contain the extent of the guarantees. Is that what you're saying?

Mr. Campbell: It would assume that any one of the tools being used by the infrastructure bank would have to be within its remit and within the framework of the amount of financial backstop that the government is providing. It would be limited in that sense.

Use of the tool requires a checkback. If there were a proposal to go further, it would need not just Minister of Finance approval. It would need parliamentary appropriation to go beyond what was already afforded by Parliament.

Senator Marshall: There was reference in the media in the last couple of days about the KPMG study, the 76-page report which I think was authored back in September.

Would the committee be able to get a copy of that?

Mr. Campbell: Yes. That was commissioned last May. It was one of many inputs we as a government used to consider prior to forming the policy advice around the particular project. We can make that available.

Senator Marshall: Thank you very much.

The Chair: You will make that report available, Mr. Campbell, through the clerk?

Mr. Campbell: Yes, sir.

The Chair: ASAP?

Mr. Campbell: Yes, Mr. Chair.

[Translation]

Senator Forest: Thank you for being here with us. You are establishing the Canada Infrastructure Bank. This tool is not an end in itself, but it must be a means to help resolve a problem. I've asked the question often and no one has given me an answer up till now. Do you have some idea of the scope of the public infrastructure deficit in Canada? What are the critical sectors?

Mr. Tremblay: I don't think I can give you a satisfactory answer. The data vary. You probably have seen figures that go from \$100 billion to \$500 billion. It is difficult to obtain an exact figure on the infrastructure deficit. The reason is quite simple: there is a shortage of data on infrastructure. It's quite an important problem in Canada. A lot of data, for what it is worth,

obtenir l'approbation du ministre des Finances pour se servir de cet outil particulier de garantie d'emprunt, étant donné qu'un prix doit être fixé pour cet outil et qu'une garantie d'emprunt doit être assortie d'un passif éventuel.

La sénatrice Marshall : Il n'y a pas de maximum aux garanties d'emprunt que la banque peut donner, mais elle doit obtenir l'approbation du ministre des Finances. C'est donc lui qui circonscrit l'étendue des garanties que la banque peut donner. Est-ce bien ce que vous dites?

M. Campbell : Quel que soit l'outil utilisé, nous présumons que la banque de l'infrastructure restera dans les limites de ses attributions et du filet de sécurité financier que lui fournit l'État. En ce sens, la banque devra respecter certaines limites.

L'utilisation de l'outil cautionne une vérification en aval. S'il y avait une proposition pour aller plus loin, l'approbation du ministre des Finances ne serait plus suffisante. Pour aller au-delà de ce que le Parlement a déjà permis, il faudra un crédit parlementaire.

La sénatrice Marshall : Dans les derniers jours, les médias ont fait allusion à une étude de KPMG, un rapport de 76 pages qui a été rédigé, je crois, en septembre dernier.

Le comité pourrait-il obtenir un exemplaire de ce rapport?

M. Campbell : Oui. Ce rapport a été commandé en mai 2016. Il fait partie des nombreux documents que nous, en tant que gouvernement, avons pris en considération avant d'élaborer les conseils stratégiques au sujet de ce projet. Nous pouvons vous en fournir un exemplaire.

La sénatrice Marshall : Merci beaucoup.

Le président : Monsieur Campbell, nous vous saurions gré de nous acheminer ce rapport par l'intermédiaire de notre greffière.

M. Campbell : Oui, monsieur.

Le président : Aussitôt que possible, je vous prie.

M. Campbell : Oui, monsieur le président.

[Français]

Le sénateur Forest : Merci de votre présence parmi nous. Vous êtes en train de mettre sur pied la Banque de l'infrastructure du Canada. Cet outil n'est pas une fin en soi, mais doit être un moyen pour contribuer à résoudre un problème. Je pose la question souvent, et personne ne m'a donné de réponse jusqu'à maintenant. Avez-vous une idée de l'ampleur du déficit lié aux infrastructures publiques au Canada? Quels sont les secteurs névralgiques?

M. Tremblay : Je ne crois pas pouvoir vous donner de réponse satisfaisante. Les données varient. Vous avez sans doute vu des chiffres qui vont de 100 milliards à 500 milliards de dollars. Il est difficile d'avoir un chiffre exact sur le déficit en matière d'infrastructure. La raison en est bien simple : on manque de données sur les infrastructures. C'est un problème qui est assez

comes from surveys. There are also a lot of situations where people do not know the exact state of their infrastructure at this time. Often, we don't agree on the definition of infrastructure that is in good condition.

[English]

All those aspects actually play.

[Translation]

Everyone agrees that there is an infrastructure deficit. However, the scope of that deficit is more difficult to determine.

Cities certainly have infrastructure deficits, and that is the case everywhere in the world. Ottawa, Toronto and Montreal are cities that are experiencing rapid growth. The increase in population, of course, generates an infrastructure deficit.

What we hear most often in small regions and remote areas is that it is difficult to maintain existing infrastructure in good condition. Often, it is water treatment systems that are at issue, and energy infrastructure. In our discussions, we see that the needs are different according to locations. It can range from the capacity to maintain existing infrastructure, and the capacity to create new infrastructure to deal with a growing population and a need for services.

Senator Forest: It is indeed difficult to get an accurate appraisal of the deficit. With regard to your priorities, I'm thinking among others of the new standards, new requirements, particularly as regards environmental protection, that are being imposed on small and large communities. They are being asked to improve standards for waste water disposal, for instance. Government action exerts pressure on infrastructure, and in my opinion, it would be quite relevant to assess the potential impact, in order to guide strategic choices as to which sectors to prioritize when making investments in public infrastructure.

Mr. Tremblay: The waste water example is a relevant one. That is why we implemented programs in that sector. We put a lot of emphasis on waste water.

The municipalities can also use the gas tax. We worked hard to see to it that envelopes would be available for cities that wish to improve their waste water treatment capacity in order to respect environmental requirements.

Over the long term, if you look at the sectors involved, public transit is one of them. There clearly has to be an expansion in the offer of public transit. For green infrastructure, in the context of climate change, it's not just a matter of greenhouse gases, but also of adaptation and the quality of the environment. That sector has also been targeted. As to small communities and northern

important au Canada. Beaucoup de données, pour ce qu'elles valent, proviennent de sondages. Il y a aussi beaucoup de situations où les gens ne connaissent pas l'état exact de leur infrastructure à l'heure actuelle. Souvent, on ne s'entend pas sur la définition de ce qu'est une infrastructure en bon état.

[Traduction]

Tous ces aspects entrent en ligne de compte.

[Français]

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il y a un déficit en matière d'infrastructure. Toutefois, l'ampleur de ce déficit est plus difficile à déterminer.

Les villes ont certes des déficits en matière d'infrastructure, et c'est le cas partout dans le monde. Ottawa, Toronto et Montréal sont des villes qui croissent énormément. L'accroissement de la population, évidemment, engendre un déficit en matière d'infrastructure.

Ce qu'on entend le plus souvent, dans les petites régions et les régions éloignées, c'est la difficulté de garder les infrastructures existantes en bon état. Ce sont souvent les systèmes de traitement des eaux qui sont en cause et les infrastructures énergétiques. Dans nos discussions, nous pouvons constater que l'écart est différent selon les endroits. Il peut varier entre la capacité de maintien d'une infrastructure existante et la capacité de créer de nouvelles infrastructures pour faire face à une population et à des services en croissance.

Le sénateur Forest : Effectivement, il est difficile d'avoir un bilan fidèle du déficit. Par rapport à vos priorités, je pense entre autres aux nouvelles normes, aux nouvelles exigences, particulièrement en matière de protection de l'environnement, qui sont imposées aux petites et grandes collectivités. On demande de rehausser les normes, par exemple, liées au rejet des eaux usées. De par l'action gouvernementale, ceci exerce une pression sur les infrastructures dont, à mon avis, il serait fort pertinent de connaître l'impact potentiel pour éclairer les choix stratégiques quant aux différents secteurs à privilégier dans le cadre des investissements en faveur des infrastructures publiques.

M. Tremblay : L'exemple des eaux usées est pertinent. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en oeuvre des programmes dans ce secteur. Nous avons mis beaucoup l'accent sur les eaux usées.

Les municipalités peuvent aussi utiliser la taxe sur l'essence. Nous avons travaillé fort pour veiller à ce que les enveloppes soient disponibles pour les villes qui souhaitaient augmenter leur capacité à traiter leurs eaux usées dans le but de respecter les exigences environnementales.

À long terme, si vous regardez les secteurs traités, le transport en commun en est un. L'offre en matière de transport en commun doit clairement être augmentée. Pour l'infrastructure verte, dans le contexte des changements climatiques, ce n'est pas seulement une question de gaz à effet de serre, mais aussi d'adaptation et de qualité de l'environnement. Ce secteur a aussi été ciblé. Quant aux

communities, we targeted dependency on fossil fuels, because in the north, the demand for infrastructure can exceed the capacity of the population to absorb the costs.

We can also talk about transportation corridors, which are an important element in the context of globalization. The priorities were not randomly selected; they seem to meet strategic needs, and that would include waste water.

Senator Forest: I have one last question about the Infrastructure Bank. How will you deal with the fact that the bank is supposed to be independent? We are really at the stage of preliminary analysis of the act, but we understand that the Infrastructure Bank will operate through loans, loan guarantees and capital investments. How will you coordinate the projects selected by the bank and your priorities, and those of the provinces and municipalities? For example, how would that coordination be done in a public transit project that would help influence a municipality's housing development?

An amount of \$35 billion is not insignificant. That's a pretty significant lever for programs in small and large communities.

Mr. Tremblay: It is a significant lever. For us, that's not really a problem. The bank will be our ally. We receive project requests every day. We are already getting calls from cities and provinces that wish to submit projects that will be attractive for the bank. They are impatiently waiting for an opportunity to discuss with the bank's representatives.

Going forward, we will maintain an ongoing dialogue with the bank. When we see that projects could be funded by the bank and that provinces or municipalities are interested in the bank option, it clearly becomes an advantage. It does not interfere with eligibility to the allocations we currently provide to the provinces and territories. A number of provinces and municipalities are interested in the bank, as they see it as a different option that does not limit their right of access to other programs.

Senator Forest: So the bank will basically have limited independence.

Mr. Tremblay: The bank will have considerable independence. We expect its representatives to meet with people directly. If I were at the bank, I would try to have a discussion with all the infrastructure players. I would talk to ports, big cities, small cities and the provinces. I would try to figure out what the needs are, and in what areas the bank could get involved.

Of course, when we meet with the bank's representatives, we will tell them about projects that are likely to interest them.

petites communautés et aux communautés nordiques, nous avons ciblé la dépendance aux énergies fossiles, car, dans le Nord, les demandes en infrastructure peuvent excéder la capacité de la population à en absorber les coûts.

On peut parler aussi des corridors de transport, qui sont un élément important dans le contexte de la globalisation. Les priorités n'ont pas été choisies par hasard; elles semblent répondre à des besoins stratégiques, ce qui inclurait effectivement les eaux usées.

Le sénateur Forest : J'ai une dernière question en ce qui a trait à la Banque de l'infrastructure. Comment allez-vous négocier avec le fait que la banque se veut autonome? On est vraiment à l'étape de l'analyse préliminaire de la loi, mais on comprend que la Banque de l'infrastructure fonctionnera au moyen de prêts, de garanties de prêts et d'investissements de capitaux. Comment allez-vous coordonner les projets retenus par la banque et vos priorités, celles des provinces et des municipalités? Dans le cas d'un projet de transport en commun qui permettrait d'influencer le développement domiciliaire d'une municipalité, par exemple, comment cette coordination se ferait-elle?

Un montant de 35 milliards de dollars, ce n'est pas négligeable comme somme. Pour les programmes des petites et grandes collectivités, c'est tout de même un levier sensiblement important.

M. Tremblay : C'est un levier important. Pour nous, ce n'est pas vraiment une difficulté. La banque sera notre alliée. On reçoit des demandes de projet tous les jours. On reçoit déjà des appels des villes et des provinces qui désirent nous soumettre des projets qui seront intéressants pour la banque. Ils attendent avec impatience de pouvoir discuter avec les gens de la banque.

À l'avenir, nous entretiendrons un dialogue constant avec la banque. Lorsque nous constatons que des projets pourraient être financés par la banque et que les provinces ou les municipalités s'intéressent à l'option de la banque, il est clair que cela devient un avantage. Cela ne contrecarre pas l'admissibilité aux allocations qu'on offre présentement aux provinces et aux territoires. Plusieurs provinces et municipalités s'intéressent à la banque, parce qu'elles la considèrent comme une option différente qui ne limite pas leur droit d'accès à d'autres programmes.

Le sénateur Forest : Donc, la banque aura une autonomie somme toute limitée.

M. Tremblay : La banque aura une très grande autonomie. On s'attend à ce que ses représentants rencontrent les gens directement. Si j'étais à la banque, j'essaierais d'avoir une discussion avec l'ensemble des acteurs dans le domaine de l'infrastructure. Je parlerais avec les ports, avec les grandes villes, avec les petites villes, avec les provinces. J'essaierais de voir quels sont les besoins, quels sont les domaines où la banque pourrait intervenir.

Il est clair qu'au moment où nous rencontrerons ses représentants, nous leur ferons connaître les projets qui sont susceptibles de les intéresser.

Senator Forest: In conclusion, I am concerned about the collaborative will being part of the will of individuals and not of the legislative framework that will be used to create the bank. Everything will depend on those involved. That could be extremely worrisome going forward.

The Chair: That was a comment.

Senator Eaton: I will continue in the same vein as my colleague. Is the bank what is referred to as —

[English]

— an arm's length institution, or will it just sort of be a subcommittee of the cabinet?

Mr. Tremblay: It's an arm's length body. It's a Crown corporation.

Senator Eaton: Who will appoint the CEO? Who will appoint the directors? Who will have the final say on what projects get financed?

[Translation]

Mr. Tremblay: When it comes to projects, the bank will decide. As I said, a dialogue will be ongoing.

Senator Eaton: The cabinet has no say.

Mr. Tremblay: A dialogue will be taking place between the bank and the government, of course.

Senator Eaton: So the government will be deciding.

Mr. Tremblay: No. The government will not be deciding. The minister used the term oversight, which is entirely appropriate, as in the case of Crown corporations.

Senator Eaton: Who will appoint the CEO?

Mr. Tremblay: Glen could explain the appointment process.

[English]

Mr. Campbell: Bill C-44, Part 4, Division 18, lays out very specifically the governance structure of the Crown corporation which is at arm's length, with an independent board of directors led by a chair and with a CEO.

On a go-forward basis, the CEO would be nominated by the board and approved by the Governor-in-Council. There are provisions in the legislation, given the accelerated implementation, to allow —

Senator Eaton: Excuse me, sir. For the boards I sit on there's always a governance committee. From the governance committee comes the appointment of future directors, usually because they have an expertise that you need. The cabinet will not be appointing the directors. It will come from the government's committee.

Le sénateur Forest : En conclusion, personnellement, il est clair que si cette volonté de collaboration s'inscrit dans la volonté des individus en place et non dans le cadre législatif qui servira à créer la banque, cela m'inquiète. Tout dépendra des personnes en place. Cela pourrait être excessivement inquiétant pour l'avenir.

Le président : C'était un commentaire.

La sénatrice Eaton : Je vais continuer dans la même veine que mon collègue. Est-ce que la banque est ce qu'on appelle en anglais —

[Traduction]

— une « *arm's length institution* », une institution indépendante, ou sera-t-elle une sorte de sous-comité du Cabinet?

M. Tremblay : C'est une entité indépendante, une société d'État.

La sénatrice Eaton : Qui va nommer son dirigeant principal? Qui va nommer ses directeurs? Qui aura le dernier mot au sujet des projets qui seront financés?

[Français]

M. Tremblay : Pour ce qui est des projets, c'est la banque qui décidera. Comme je l'ai dit, il y aura un dialogue.

La sénatrice Eaton : Le Cabinet n'a rien à dire.

M. Tremblay : Il y aura un dialogue entre la banque et le gouvernement, c'est clair.

La sénatrice Eaton : Alors, c'est le gouvernement qui décidera.

M. Tremblay : Non. Ce n'est pas le gouvernement qui va décider. Le ministre a utilisé le terme « *oversight* », qui est tout à fait approprié, comme dans le cas des sociétés d'État.

La sénatrice Eaton : Qui nommera le PDG?

M. Tremblay : Pour les nominations, Glenn pourrait vous expliquer cela.

[Traduction]

M. Campbell : La section 18 de la partie 4 du projet de loi C-44 brosse un tableau très précis de la structure de gouvernance de la société d'État. C'est une entité indépendante dotée d'un directeur principal et d'un conseil d'administration indépendant dirigé par un président.

Dans l'avenir, le directeur principal sera nommé par le conseil d'administration et sa nomination devra être approuvée par le gouverneur en conseil. Étant donné la nécessité de presser la mise en œuvre, le projet de loi comprend des dispositions pour permettre...

La sénatrice Eaton : Excusez-moi, monsieur. Les conseils où je siége ont toujours un comité de gouvernance. C'est lui qui nomme les futurs directeurs, et ces directeurs ont habituellement un savoir-faire dont l'entité a besoin. Ce n'est pas le Cabinet qui va nommer les directeurs. C'est le comité de gouvernance qui s'en occupera.

Mr. Campbell: Let me go back. There are two ways of looking at it. One is the ongoing and one is what we're doing to set up the bank.

The legislation stipulates that the Governor-in-Council can appoint the chairperson and the directors of the board, as well as the initial CEO. The legislation stipulates, though, that if a chair or any board members are in place, they will be consulted on the selection of the initial CEO.

On a go-forward basis, the board itself will be responsible for nominating to the government the next CEO. Whatever process the board uses in terms of selecting and deciding on a CEO, they will do that and then bring it to the government. They will do that process.

The government will be in a position to appoint the chair and the board of directors going forward as a normal Governor-in-Council process. However, there is a provision in the legislation that allows the minister responsible, the Minister of Infrastructure and Communities, to consult with the board on future board members.

In the government's view, this strikes the right balance between independence and accountability. You have an independent board. There are no government members on said board. It's really intended to be a professional high-quality representative of the Canadian population.

Senator Eaton: If there's a change in government, the new government can get rid of the CEO, some of the directors can resign, and you start all over again. Is that the idea, or will it be that independent that the new government, whoever takes over after 2019, will not be able to say to the CEO, "Thank you very much. We've enjoyed your service. We want something else?"

Mr. Campbell: I won't comment on the context around which there may be change. However, there are provisions in the legislation that are two ways. If the board itself wanted to remove the CEO, it has the power to do so but it needs consult with the government. If it wanted to remove another board member, the chair, the board can propose that to the government.

Likewise, if the government wanted to remove the CEO or the chairperson, they would be required to consult with the board and the chair before doing so.

There's a bit of mutual accountability between the two so that neither one party nor the other can merely remove one of the actors, regardless of the circumstance.

Senator Eaton: It sounds like a licence for trouble. It will be very interesting to see how it develops.

M. Campbell : Permettez-moi de revenir en arrière. Il y a deux façons de voir les choses. Il y a la façon actuelle et l'autre, celle que nous utilisons pour mettre la banque sur pied.

La loi stipule que le gouverneur en conseil peut nommer le président et les directeurs du conseil, ainsi que le PDG de départ. La loi précise toutefois que si un président ou n'importe quel membre du conseil d'administration est déjà en place, ils seront consultés quant au choix du PDG initial.

À l'avenir, c'est le conseil lui-même qui sera chargé de proposer le prochain PDG au gouvernement. Quel que soit le processus qui sera utilisé pour choisir ce PDG, c'est le conseil qui s'en chargera et c'est lui qui présentera la nomination au gouvernement. Ce sont les membres du conseil qui s'acquitteront de ce processus.

Le gouvernement sera en position pour nommer le président et les membres du conseil d'administration, conformément à un processus normal du gouverneur en conseil. Le projet de loi comprend cependant une disposition qui permet au ministre responsable, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, de consulter le conseil au sujet de ses futurs membres.

Pour le gouvernement, cette façon de faire arrive au bon équilibre entre indépendance et obligations redditionnelles. Le conseil est indépendant et aucun de ses membres ne provient du gouvernement. L'intention est d'avoir un conseil formé de représentants professionnels émérites issus de la population canadienne.

La sénatrice Eaton : S'il y a un changement de gouvernement, le nouveau gouvernement peut se débarrasser du PDG, certains membres du conseil peuvent démissionner et tout est à reprendre du début. Est-ce l'intention, ou est-ce que l'entité sera suffisamment indépendante pour faire en sorte que le prochain gouvernement — qui que ce soit qui formera le gouvernement après 2019 — ne sera pas en mesure de remercier le PDG et de le remplacer par quelqu'un d'autre?

M. Campbell : Je ne vais pas me prononcer sur le contexte qui pourrait donner lieu à des changements. Cependant, le projet de loi comprend des dispositions qui vont dans les deux sens. Un conseil qui souhaiterait se débarrasser du PDG aurait le pouvoir de le faire, mais il lui faudrait d'abord consulter le gouvernement. Dans le cas d'un membre du conseil que l'on souhaiterait voir partir, le président, le conseil pourra en faire la proposition au gouvernement.

De la même façon, si le gouvernement voulait se débarrasser du PDG ou du président du conseil, il devra consulter le conseil et le président avant de pouvoir le faire.

Les deux parties sont mutuellement obligées l'une envers l'autre. C'est pour cette raison qu'elles ne peuvent se débarrasser unilatéralement de l'un des acteurs, quelles que soient les circonstances.

La sénatrice Eaton : On dirait qu'il s'agit d'une porte ouverte aux ennuis. Ce sera très intéressant de voir comment les choses vont évoluer.

You mentioned in your presentation public transit, green infrastructure, social infrastructure, trade and transportation. Could you give me the percentages that each will take out of the infrastructure fund, roughly?

Mr. Tremblay: If you look at public transit, social infrastructure and green, they were basically a third, a third and a third. Those are the big ones.

Senator Eaton: Is that 30 per cent of the whole infrastructure fund over the next 11 years?

Mr. Tremblay: It depends on what you calculate. If you calculate the \$180 billion, that would be way smaller. I don't want to be wrong on this because there's also the gas tax.

Senator Eaton: It is 30, 30 and 30.

Mr. Tremblay: If you look at what was in the budget, it's basically \$20 billion, \$20 billion, and \$20 billion for those three, plus or minus.

The Chair: For the reference of senators, tomorrow afternoon in the banking committee we will have Division 18, Canada Infrastructure Bank Act. I see that Mr. Campbell will be there. Honourable senators, you can be at that meeting also.

[Translation]

Senator Pratte: Mr. Tremblay, you say that the Infrastructure Bank will be responsible for investing at least \$35 billion over 11 years, using loans, loan guarantees and capital investments. To continue in the same vein as Senator Marshall, I understand that the bank will have to request authorization from the Minister of Finance for loans and loan guarantees. The government's authority aside, are any limits prescribed by the act for the loans and loan guarantees provided by the Infrastructure Bank?

Mr. Tremblay: The real limit is the \$15 billion and the fiscal impact for the bank. You can take the \$15 billion and add the \$20 billion we talked about earlier. The \$15 billion can help the tax base. If the money can be made to work harder, the bank can go higher and even to the limit, provided that it limits itself to the \$15 billion. That is currently what is limiting the bank. There may be some other elements in the legislation, but the most important one right now is that the bank was given a \$15-billion envelope that has not been redirected to the coffers, but is at its disposal. The bank will have access to that money based on future projects and needs. For the bank, that \$15-billion envelope represents its limit, and that is its line of credit.

Senator Pratte: Why do you say "at least \$35 billion"?

Dans votre exposé, vous avez parlé de transport en commun, d'infrastructures vertes, d'infrastructures sociales, de commerce et de transport. Pouvez-vous me donner une idée approximative des pourcentages que chacun de ces postes retirera du fond d'infrastructure?

M. Tremblay : Si vous pensez au transport en commun, aux infrastructures sociales et aux infrastructures vertes, la répartition se fera en trois parts égales. Ce sont les principaux postes.

La sénatrice Eaton : Vous voulez dire 30 p. 100 de l'ensemble du fond au cours des 11 prochaines années, c'est bien cela?

M. Tremblay : Cela dépend de ce que vous calculez. Si vous partez du 180 milliards de dollars, les montants seront beaucoup plus modestes. Je ne veux pas faire fausse route à cet égard, car il faut aussi tenir compte de la taxe sur l'essence.

La sénatrice Eaton : La répartition est 30, 30 et 30.

M. Tremblay : Si l'on regarde ce qui était annoncé dans le budget, il serait question à peu de chose près de 20 milliards de dollars pour chacun de ces trois éléments.

Le président : Pour la gouverne des sénateurs, le comité des banques se penchera demain après-midi sur la section 18 de la Loi sur la Banque de l'infrastructure du Canada. Je vois que M. Campbell sera là. Distingués collègues, vous avez vous aussi le droit d'assister à cette séance.

[Français]

Le sénateur Pratte : Monsieur Tremblay, en ce qui concerne la Banque de l'infrastructure, vous dites qu'elle sera chargée d'investir au moins 35 milliards de dollars sur 11 ans grâce à des prêts, à des garanties de prêts et à des investissements de capitaux. Pour poursuivre dans la même veine que la sénatrice Marshall, je comprends que la banque devra, dans le cas des prêts et des garanties de prêts, demander l'autorisation du ministre des Finances. Mis à part l'autorité du gouvernement, y a-t-il des limites prévues dans la loi pour les prêts et garanties de prêts offerts par la Banque de l'infrastructure?

M. Tremblay : La vraie limite est le montant de 15 milliards de dollars et l'impact fiscal pour la banque. Vous pouvez prendre les 15 milliards plus les 20 milliards dont nous avons parlé tout à l'heure. Les 15 milliards peuvent donner un coup à l'assiette fiscale. Si on peut faire fructifier l'argent davantage, on peut aller plus haut et même à la limite, pourvu qu'on se limite aux 15 milliards de dollars. En ce moment, c'est ce qui limite la banque. Il y a peut-être d'autres éléments dans la loi, mais en ce moment, le plus important, c'est que la banque s'est fait donner une enveloppe de 15 milliards qui n'a pas été transférée dans les coffres, mais qui est à sa disponibilité. La banque y aura accès selon les projets à venir et les besoins. Pour la banque, cette enveloppe de 15 milliards représente sa limite, et c'est sa marge de crédit.

Le sénateur Pratte : Pourquoi dites-vous « au moins 35 milliards »?

Mr. Tremblay: Because, with the \$15 billion, the bank can go up to \$35 billion, and perhaps even higher. If you look at the reports produced by the Finance Minister's advisory council, a number of them give the impression that, with a certain amount of money in the bank, the investments can be higher. It is important to remember that the idea is for the bank's investments to be coupled with private investments. If you add up those private investments, you may end up with amounts of money —

Senator Pratte: That would not be the bank's money. It would be private investors' money.

Mr. Tremblay: It would be infrastructure money.

Senator Pratte: Yes, infrastructure money.

I have a question about something other than the Infrastructure Bank. When we talked to Mr. Mendelsohn and his team about reports and about the outcomes of infrastructure projects, they said that the department was increasingly open and was making more and more data available. However, the goal of the infrastructure program is to grow the economy, improve productivity and create more jobs. That is how the government presented the infrastructure program. Will you be able to report the results of infrastructure programs in those terms, and how will you make the calculations?

Mr. Tremblay: We have established working groups with the provinces over the past 10 or 12 months. We are holding discussions with various departments and with the Privy Council Office. Our objective is to present the desired results and come up with measurable indicators over the next 10 years. The results will take a while to achieve, as infrastructure work is not really done quickly. It must be done within the framework of our agreements with the provinces. It's not just a matter of economic growth, as the minister said, but also of social inclusion and environmental quality. It may also involve access to infrastructure and increased services.

There are many indicators that can be used to determine whether the desired results have been achieved. So we are currently holding a discussion on that, and we hope to be able to present the results in the coming days.

Senator Moncion: Thank you very much for your presentation. I would like to talk to you about a document titled *Top 10 Legal Risks for Business in 2017*, which was produced in 2017 by Border Ladner Gervais. That document talks about \$905 billion in investments required in Canada, with \$330 billion for road maintenance and \$234 billion for waste water treatment. That's interesting, especially in the context of the question raised about the infrastructure deficit. The document also provides information on investments the provinces will make over the next 10 years.

M. Tremblay : Parce qu'avec les 15 milliards, la banque peut aller jusqu'à 35 milliards, et peut-être même plus. Si vous regardez les rapports du comité consultatif du ministre des Finances, plusieurs ont l'impression qu'avec une certaine somme dans la banque, les investissements peuvent être plus élevés. Il ne faut pas oublier que l'idée, c'est que les investissements de la banque s'accompagnent d'investissements privés. Si vous additionnez ces investissements privés, vous pourriez vous retrouver avec des sommes d'argent...

Le sénateur Pratte : Ce ne serait pas son argent à elle. Ce serait l'argent des investisseurs privés.

M. Tremblay : C'est de l'argent consacré aux infrastructures.

Le sénateur Pratte : Oui, c'est de l'argent consacré aux infrastructures.

J'ai une question sur un autre sujet que la Banque de l'infrastructure. Lorsque nous avons parlé à M. Mendelsohn ainsi qu'à son équipe des rapports et des résultats des projets en matière d'infrastructure, ils ont dit que le ministère était de plus en plus ouvert et qu'il rendait de plus en plus de données disponibles. Par contre, le but du programme des infrastructures, c'est de faire croître l'économie, d'améliorer la productivité et de créer plus d'emplois. C'est ainsi que le gouvernement a présenté le programme des infrastructures. Allez-vous être en mesure de présenter les résultats des programmes d'infrastructure en ces termes, et comment allez-vous faire ces calculs?

M. Tremblay : Nous avons mis en place des groupes de travail de concert avec les provinces au cours des 10 ou 12 derniers mois. Nous tenons des discussions avec les différents ministères et avec le Bureau du Conseil privé. Notre objectif est de présenter les résultats visés et d'arriver avec des indicateurs mesurables au cours des 10 prochaines années. Les résultats prendront un certain temps à se réaliser, car les travaux d'infrastructure ne se font pas nécessairement rapidement. Il faut que ce soit fait dans le cadre de nos ententes avec les provinces. Il ne s'agit pas seulement de croissance économique, comme le ministre l'a mentionné, mais aussi d'inclusion sociale et de la qualité de l'environnement. Ce peut être aussi l'accès aux infrastructures, l'augmentation des services.

Il y a une pléiade d'indicateurs qui peuvent être utilisés pour savoir si on a obtenu les résultats voulus. Donc, il y a une discussion en ce moment à ce sujet, et on espère pouvoir en présenter les résultats dans les prochains jours.

La sénatrice Moncion : Merci beaucoup de votre présentation. J'aimerais vous parler d'un document qui s'intitule *Top 10 Legal Risks for Business in 2017* qui a été produit en 2017 par Borden Ladner Gervais. Dans ce document, il est question d'un investissement nécessaire au Canada de 905 milliards de dollars, notamment afin de maintenir les routes, au coût de 330 milliards de dollars, et pour le traitement des eaux usées, à 234 milliards. C'est intéressant, surtout dans le cadre de la question qu'on se pose sur le déficit en matière d'infrastructures. Le document présente aussi l'information relative aux investissements que les provinces feront au cours des 10 prochaines années.

My question is twofold. Earlier, you told us, while talking about drinking water and waste water treatment, that a \$2-billion budget was planned, that 1,770 projects had been completed and that 70 per cent of the funding was committed to ongoing projects. You said the same thing about public transit in the amount of \$3.4 billion. Do you know what amounts have been allocated to the various projects you have looked at? For example, if you tell us that \$3.4 billion was put into infrastructure and public transit, that gives us a way to determine how much of that money has been advanced and how many of those projects have been completed. I assume that you track the amounts allocated per project, so when we look at the total investments in infrastructure, we can track the amounts ourselves.

Mr. Tremblay: You can find all the information by province and by city on our website. You can see ongoing projects, as well as the funding available per province, the total, how many projects have been approved, what remains in terms of funding and project details. The 1,770 projects are related to two envelopes — public transit and waste water. You will also see that information under the Building Canada Fund, on our past programs. In fact, you practically have access to all the programs we have carried out over the past 10 years, and there would probably be from 9,000 to 10,000 projects available.

Senator Moncion: My second question is about the Infrastructure Bank. Currently, Canada has the EDC, the BDC and the FCC. What are the differences in the way the new bank operates compared with those three mechanisms that already exist to fund exports, business development and farm credit?

Mr. Tremblay: Other than the letters?

Senator Moncion: Yes.

Mr. Tremblay: We currently don't have any institutions that really focus on infrastructure like we want the bank to do. In other words, the bank must participate in the process from the outset to try to identify the needs to be met and to find innovative solutions to achieve the ends. This is not a bank that gives out loans on a daily basis by providing the best interest rate. It is a bank that funds projects that have an economic aspect and can generate revenue, but that would not be possible without assistance. They need help. That is where the bank comes in with its tools, either by providing loan guarantees or acquiring equity and by accepting, in some cases, not to make as much profit as others could make, but to make the investment possible. That is very different from what other banks are doing.

I don't know whether Mr. Campbell would like to add anything to this, but it's really very different from what the EDC and the BDC do.

Ma question a deux volets. Tout à l'heure, vous nous avez dit, quand vous parliez d'eau potable et du traitement des eaux usées, qu'un budget de 2 milliards de dollars était prévu, qu'il y avait eu 1 770 projets qui avaient été faits et que 70 p. 100 des fonds étaient engagés dans des projets en cours. Vous nous avez mentionné la même chose pour le transport en commun à 3,4 milliards. Connaissez-vous les autres sommes qui sont allouées aux différents projets que vous avez examinés? Si, par exemple, vous nous dites que 3,4 milliards de dollars ont été versés en faveur de l'infrastructure et du transport en commun, cela nous donne une façon de déterminer combien de ces sommes ont été avancées et combien de ces projets ont été faits. J'imagine que vous faites un suivi des sommes allouées par projet, ce qui fait que, lorsqu'on regarde le total des investissements en matière d'infrastructure, on peut arriver à faire le suivi par nous-mêmes.

M. Tremblay : Vous pouvez retrouver toute l'information par province et par ville sur notre site web. Vous pouvez y voir les projets en cours ainsi que l'allocation disponible par province, le total, combien ont été approuvés, ce qu'il reste comme somme et les détails sur les projets. Les 1 770 projets sont liés aux deux enveloppes, donc le transport en commun et les eaux usées. Vous allez avoir aussi cette information dans le cadre du Fonds Chantiers Canada, sur nos anciens programmes. En fait, vous avez pratiquement accès, pour les 10 dernières années, à tous les programmes que nous avons menés, et il y aurait probablement de 9 000 à 10 000 projets disponibles.

La sénatrice Moncion : Ma deuxième question touche la Banque de l'infrastructure. À l'heure actuelle, au Canada, il existe la EDC, la BDC et la FCC. Quelles sont les différences dans le mode de fonctionnement de la nouvelle banque par rapport à ces trois dispositifs qui existent déjà pour financer les exportations, le développement des affaires et le financement agricole?

M. Tremblay : Autres que les lettres?

La sénatrice Moncion : Oui.

M. Tremblay : Nous n'avons pas en ce moment d'institution qui met vraiment l'accent sur l'infrastructure comme nous voulons que la banque le fasse. C'est-à-dire que la banque doit participer au processus dès le début pour tenter de cerner les besoins à combler et de trouver des solutions novatrices pour arriver à la fin. Ce n'est pas une banque qui distribue des prêts de façon journalière en offrant le meilleur taux d'intérêt. C'est une banque qui finance des projets qui ont un aspect économique et qui peuvent générer des revenus, mais qui, laissés à eux-mêmes, ne pourraient pas être possibles. Ils ont besoin d'un coup de main. C'est là que la banque intervient avec les outils qu'elle offre, que ce soit des garanties de prêts ou en prenant de l'équité et en acceptant, dans certains cas, de ne pas faire le même profit que d'autres pourraient faire, mais de rendre l'investissement possible. C'est très différent de ce que font les autres banques.

Je ne sais pas si M. Campbell voudrait ajouter des éléments à ce sujet, mais c'est réellement très différent de ce que font la EDC et la BDC.

[English]

Mr. Campbell: First off, as the former head of financial institutions, banks and banking at Finance Canada, I'm well versed to be able to say that the Canada Infrastructure Bank is a bank by construct in the sense that it's a merchant or investment bank.

Many other private sector comparables provide a structuring and investing support function. They lend to projects and attract investors and do complex structuring. They just don't take deposits. It's not regulated.

In a sense it would be a merchant bank in the role of doing something that is unique in that no private sector player now really has the capacity to underwrite the risk between those parties to do big infrastructure projects. It is filling a clear hole in the marketplace, and there's a gap in that kind of vehicle.

By comparison, the BDC is really a lender to small business and other forms of very specialized programming on a wide scale across Canada with a big structural base.

EDC provides very specialized support to exporters and often underwrites various risks outside of the country.

FCC largely underwrites risks on the farming side.

Much like the private sector, the government has separate entities and agencies to be held accountable, to make sure their mandates are focused and to see their results.

By comparison, the Canada Infrastructure Bank is intended to be very niche, a very small apparatus of maybe 50 to 100 people, with growth depending on its skill set and some of these other data advisory functions. It really is a niche, unique skill set.

The Government of Canada would need to attract highly specialized equity and credit underwriters to provide advice to the government and structure this like a bank. We see clear delineations between them.

The corollary is that provinces have procurement agencies like IO, SaskBuilds and Partnerships BC. They are all involved in procurement.

It is about construction and the downstream issues with which the bank may still partner without any duplication with all of those entities because that is a decision about how they are constructed. It is very much delineated responsibility among those various parties.

[Traduction]

M. Campbell : Premièrement, en tant qu'ancien dirigeant de la division des institutions financières, des banques et des opérations bancaires à Finances Canada, je suis bien placé pour dire que la Banque de l'infrastructure du Canada est, de par son concept, une banque en ce sens qu'il s'agit d'une banque d'investissement.

Nombre d'autres institutions comparables du secteur privé offrent une fonction de soutien à la structuration et à l'investissement. Elles consentent des prêts aux promoteurs de projets, attirent des investisseurs et font de la structuration complexe. La seule chose est qu'elles n'acceptent pas les dépôts, car cela n'est pas réglementé.

Dans un sens, il s'agirait d'une banque d'investissement qui jouerait un rôle unique puisque aucun joueur du secteur privé n'a maintenant la capacité d'assurer les risques entre ces parties pour qu'elles entreprennent d'importants projets d'infrastructure. Elle occupe un créneau évident dans le marché; il manque de modes d'investissement comme ceux qu'elle offre.

En comparaison, la BDC est vraiment une institution qui accorde des prêts aux petites entreprises et à d'autres types de programmes très spécialisés à grande échelle, partout au Canada, avec une grande base structurale.

EDC offre un soutien très spécialisé aux exportateurs et assure souvent les divers risques à l'extérieur du pays.

FAC assure principalement les risques du côté agricole.

Comme le secteur privé, le gouvernement dispose d'organes et d'organismes distincts qui doivent rendre des comptes pour s'assurer que leurs mandats sont ciblés et qu'ils donnent des résultats.

Quant à elle, la Banque de l'infrastructure du Canada vise à occuper un créneau précis, il s'agira d'un très petit groupe de peut-être 50 à 100 personnes; sa croissance dépendra de ses compétences et de certaines de ces autres fonctions de consultation sur les données. Il s'agit vraiment d'un créneau, d'un ensemble de compétences unique.

Le gouvernement du Canada aurait besoin d'attirer des capitaux hautement spécialisés et des assureurs de crédit pour formuler des conseils au gouvernement et offrir la même structure qu'une banque. Nous voyons des délimitations claires entre eux.

Le corollaire est que les provinces aient des organismes d'acquisition comme Infrastructure Ontario, SaskBuilds et Partnerships BC. Ils participent tous aux acquisitions.

Cela concerne la construction et les questions en aval dans le cadre desquelles la banque pourrait toujours former des partenariats sans chevauchement avec tous ces organismes, car c'est une décision qui porte sur la façon dont ils sont construits. C'est vraiment une responsabilité délimitée entre ces diverses parties.

The Chair: Senator Andreychuk is next, followed by Senator Cools, but we have a time factor so I will leave it to both senators.

Senator Andreychuk: I will restrict my question. I want to be sure about your answer to Senator Eaton, Mr. Campbell.

You started out by saying the government would have a role in appointing the board and the initial directors, et cetera. Then you went on to say, and this is what confused me, that in fact the government had a role. They could remove a CEO or could remove a board member in consultation with the existing board throughout its mandate.

Mr. Campbell: To be clear, senator and chair, in terms of construct under the legislation the Governor-in-Council will appoint the chair and the directors.

Senator Andreychuk: No. We get the start, the beginning. What about ongoing?

Mr. Campbell: On an ongoing basis, when it comes to the chair and the directors the minister may form a committee, including the directors, on getting consultation on appointments of future directors. That is in the legislation. That is clear.

The point that we were talking about is that the CEO is the one position to which the board can appoint. They can select in the future and appoint on their own, with approval from the Governor-in-Council. It is a separate discussion.

The senator raised the issue of what happens on termination. There are clear provisions under the legislation that stipulate various players can be removed from office, but there is a provision that both sides need to consult with one another.

The idea is that neither side can unilaterally remove one of those specific officers without dialoguing with the other. That is the balance embedded in the legislation.

Senator Andreychuk: Yes. As I understand that, it means there is a dialogue but then there can be action unilaterally. I will leave that discussion.

Mr. Tremblay, we just heard from PCO. They have a massive plan, which seems really good, about how we will be able to track horizontally and understand the performance, et cetera, of all these infrastructure projects.

At this moment, are you the person responsible for the \$186 billion plus, plus whatever it is, and 32 departments? You made an interesting statement that the minister is the one that wants the capability of not only saying these infrastructures are being handled according to the references that have been made. He may want to say that they are valuable and that they have done their job on social impact as well as structural impact.

Does it all go to you and then go to the minister? Are you the person or may it change?

Le président : La sénatrice Andreychuk est la prochaine intervenante, suivie de la sénatrice Cools, mais notre temps est limité, alors je vais laisser aux deux sénatrices le soin de décider comment le partager.

La sénatrice Andreychuk : Je vais circonscrire ma question. Je veux vérifier la réponse que vous avez donnée à la sénatrice Eaton, monsieur Campbell.

Vous avez commencé par dire que le gouvernement aurait un rôle à jouer dans la nomination du conseil et des directeurs initiaux, et cetera. Ensuite, vous avez dit — et c'est ce qui m'a laissée un peu confuse — qu'en fait, le gouvernement avait un rôle à jouer. Il pourrait destituer le président ou un membre en consultation avec le conseil existant pendant son mandat.

M. Campbell : Pour être clair, madame la sénatrice et monsieur le président, la loi prévoit que le gouverneur en conseil nomme le président et les directeurs.

La sénatrice Andreychuk : Non. Nous comprenons la première partie, le commencement. Que se passe-t-il par la suite?

M. Campbell : Par la suite, en ce qui concerne le président et les directeurs, le ministre peut former un comité, dont feront partie les directeurs, pour discuter de la nomination de futurs directeurs. C'est ce que prévoit la mesure législative. C'est clair.

Ce dont il est ici question, c'est que le premier dirigeant est le seul que le conseil puisse nommer. À l'avenir, il pourra faire sa propre sélection et faire lui-même ses nominations, avec l'aval du gouverneur en conseil. Il s'agit d'une discussion distincte.

La sénatrice a demandé ce qui se passe en cas de destitution. La mesure législative contient des dispositions claires qui stipulent que divers joueurs peuvent être destitués, mais une en particulier qui prévoit que les deux côtés doivent se consulter.

L'idée est qu'aucun des deux côtés ne peut unilatéralement destituer un de ces agents précis sans consulter l'autre. C'est l'équilibre prévu dans la mesure législative.

La sénatrice Andreychuk : Oui. Je crois comprendre que cela signifie qu'il y a un dialogue, mais qu'on peut prendre des mesures unilatéralement. Je vais changer de sujet.

Monsieur Tremblay, nous venons juste d'avoir des nouvelles du BCP. Ils ont un plan majeur, qui semble vraiment bien, sur la façon dont nous pourrions faire le suivi horizontal et comprendre le rendement, et cetera, de tous ces projets d'infrastructure.

À l'heure actuelle, êtes-vous la personne responsable des 186 milliards de dollars et plus, quel que soit le montant, et des 32 ministères? Vous avez fait une déclaration intéressante selon laquelle le ministre est celui qui veut pouvoir dire que ces infrastructures sont gérées selon le mandat qui a été pris, mais qui pourrait aussi vouloir dire qu'elles sont utiles et qu'elles ont fait ce qu'elles devaient faire tant sur le plan de l'incidence sociale que structurelle.

Est-ce que la responsabilité vous revient avant d'aller au ministre? Êtes-vous la personne responsable ou cela pourrait-il changer?

Mr. Tremblay: Am I the 186 billion dollar man? That is a good question.

Senator Andreychuk: The problem is: Where do we go to get the final answer? If we are frustrated elsewhere, are you the person to go to?

Mr. Tremblay: The way we tried to organize is that we have a coordinating role. That is for sure. As I said, we are moving more and more toward an approach that is way more interdepartmental than it was before.

Yes, we want as much as possible horizontal reporting so that people will stop trying to find out what is there, there and there. It is not necessarily on everything, but most of it, for sure. That is not something we are trying to do.

We have put in place structures with other departments. PCO and Treasury Board, to be honest, are helpful to ensure those things are being done. So, yes.

We are not necessarily responsible for the delivery of all those programs. We had those discussions with the provinces. Some of them said, “Why don’t you do everything because we like you or you are nice?” I am teasing. Those discussions are there.

We tried to focus on the ones where we think we have value added and the capacity or the relationship with the province to do that.

If you look at a lot of the social infrastructure, for example, you will see CMHC, that was mentioned before, already has agreements with the provinces. There is no reason for us to manage those agreements. There are already discussions on a lot of those activities. We try not to duplicate them. We are trying to do it in a more coordinated fashion.

When we work with PCO on indicators and outcomes, we don’t think necessarily just about outcomes in Parliament but outcomes on the infrastructure. We take that kind of broad approach. This is step by step, but as Mr. Mendelsohn mentioned before, this is the kind of objective we have.

The Chair: As we conclude the session this morning, Senator Cools, please.

Senator Cools: I have two small questions that may be difficult for you. I’m not sure. I want to know why this thing is moving so quickly. What is the rush?

A few months ago we barely heard the words “infrastructure bank,” and here we have the statute before us, the 280-page Bill C-44 that contains a bill on the infrastructure bank of 12 pages. I would have thought that this issue is so innovative, so novel, so profound and so large that we wouldn’t rush so quickly.

M. Tremblay : Suis-je l’homme de 186 milliards de dollars? C’est une bonne question.

La sénatrice Andreychuk : Le problème est le suivant : vers qui devons-nous nous tourner pour obtenir la réponse définitive? Si nous n’obtenons pas ce que nous voulons ailleurs, êtes-vous la personne à qui faire appel?

M. Tremblay : Nous avons essayé d’organiser les choses de façon à jouer un rôle de coordonnateur, c’est clair. Comme je l’ai mentionné, nous optons de plus en plus pour une approche nettement plus interministérielle qu’auparavant.

Oui, nous voulons, le plus possible, présenter des rapports horizontaux pour que les gens cessent d’essayer de trouver ce qui se trouve là, là et là. Ce n’est pas nécessairement sur tout, mais dans la plupart des cas, certainement. Ce n’est pas quelque chose que nous essayons de faire.

Nous avons mis en place des structures en collaboration avec d’autres ministères. Honnêtement, le BCP et le Conseil du Trésor sont utiles pour s’assurer que ces choses se font. Alors, oui.

Nous ne sommes pas nécessairement responsables de la prestation de tous ces programmes. Nous avons tenu ces discussions avec les provinces. Certaines d’entre elles ont dit : « Pourquoi ne faites-vous pas tout parce que nous vous aimons ou parce que vous êtes gentils? » Je plaisante. Ces discussions ont lieu.

Nous avons essayé de nous concentrer sur ceux qui, selon nous, ont une valeur ajoutée et la capacité ou la relation nécessaire avec la province pour ce faire.

Si vous prenez une bonne partie de l’infrastructure sociale, par exemple, vous verrez que la SCHL, dont il a été question plus tôt, a déjà signé des accords avec les provinces. Il n’y a aucune raison pour nous de les gérer. Nombre de ces activités font déjà l’objet de discussions. Nous essayons de ne pas faire le travail en double et de coordonner davantage nos efforts.

Lorsque nous travaillons avec le BCP à déterminer les indicateurs et les résultats, nous ne pensons pas nécessairement juste aux résultats au Parlement, mais aussi à l’incidence sur l’infrastructure. Nous optons pour ce type d’approche générale. On y va une étape à fois, mais comme M. Mendelsohn l’a mentionné, c’est le genre d’objectif que nous avons.

Le président : Nous allons terminer notre séance de ce matin avec la sénatrice Cools.

La sénatrice Cools : J’ai deux questions brèves à vous poser qui pourraient vous donner du fil à retordre. Je ne suis pas certaine. Je veux savoir pourquoi les choses avancent aussi rapidement. Qu’est-ce qui presse tant?

Il y a quelques mois, nous avons vaguement entendu les mots « banque de l’infrastructure » et, aujourd’hui, nous examinons un document de 280 pages, le projet de loi C-44, qui contient un projet de loi de 12 pages sur la banque de l’infrastructure. J’aurais pensé que cette question était si novatrice, si originale, si profonde et si vaste que nous ne nous précipiterions pas autant.

The second question is in respect of the removal of the CEOs. The bill says, at clause 34(1) says the first chief executive officers to be appointed by the Governor-in-Council to hold office during pleasure for a term that the Governor-in-Council considers appropriate.

Whoever drafted this doesn't understand that "during pleasure" does not mean "term." There are appointments during pleasure. They are appointments during good behaviour and they are appointments for terms.

Somebody has to look at that very carefully. The term will be that which the Governor-in-Council considers appropriate. That needs a lot of careful looking at.

Mr. Tremblay: On the time frame, it was in the party platform, their platform. It was in the mandate letter that my minister received a year and a half ago. We have been working on this now for more than a year.

As Mr. Campbell mentioned, there has been a lot of consultation and work with people from outside. We also have people from outside who joined us to help us, like Jim Leech.

I don't necessarily have the impression that we are moving too fast. We are moving at a steady pace, that is for sure. It has involved discussion for a year, that is for sure.

Senator Cools: In your circles, but not on the floor of the Senate or the House of Commons. When I say "moving so quickly," I am talking about the rush now to rush it through the Senate in record time. That is what I am talking about.

[Translation]

The Chair: Do you have any comments to make?

Mr. Tremblay: No.

The Chair: Can you tell us, in the context of the vote you are asking the Senate for, what percentage of the funding will currently be set aside for housing in Canada's rural and urban regions? What percentage of the \$186-billion budget will be used for housing cooperatives, social housing, rent supplement and your bilateral agreements on housing? I don't need an answer right away. Can you send it to us through our clerk?

Mr. Tremblay: We will discuss this with the CMHC, as it falls within its responsibilities.

The Chair: That is why we are putting the question to you.

[English]

Honourable senators, to the witnesses, thank you very much. If we require additional information, we may call you back.

La seconde question porte sur la destitution des premiers dirigeants. Le paragraphe 34(1) du projet de loi prévoit que la première personne à exercer les fonctions de premier dirigeant soit nommée à titre amovible par le gouverneur en conseil pour le mandat que celui-ci estime indiqué.

La personne qui a rédigé cet article ne comprend pas que « à titre amovible » ne signifie pas « mandat ». Certaines nominations sont à titre amovible, d'autres sont à titre inamovible, alors que d'autre encore sont de durée déterminée.

Quelqu'un doit examiner ce point avec beaucoup de soin. La durée du mandat sera celle que le gouverneur en conseil jugera appropriée. La question doit être étudiée minutieusement.

M. Tremblay : Pour ce qui concerne le délai, ce projet figurait dans le programme électoral du parti et dans la lettre de mandat que mon ministre a reçue il y a un an et demi. Nous travaillons à ce dossier depuis maintenant plus d'un an.

Comme M. Campbell l'a mentionné, on a tenu de nombreuses consultations et on a beaucoup travaillé avec les gens de l'extérieur. Certaines de ces personnes se sont aussi jointes à nous pour nous aider, comme Jim Leech.

Je n'ai pas nécessairement l'impression que nous allions trop vite. Nous maintenons un rythme constant, certes. Nous avons tenu des discussions pendant un an, c'est certain.

La sénatrice Cools : Dans votre milieu, mais pas au Sénat ou à la Chambre des communes. Lorsque je dis que les choses « avancent si rapidement », je parle de maintenant, du fait que nous nous précipitons pour qu'il passe au Sénat en temps record. Voilà ce que je veux dire.

[Français]

Le président : Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

M. Tremblay : Non.

Le président : Pouvez-vous nous dire, à l'heure actuelle, dans le cadre du vote que vous demandez au Sénat, quel pourcentage des fonds sera accordé au logement dans les régions rurales et urbaines canadiennes? Quel pourcentage du budget de 186 milliards de dollars sera versé en faveur des coopératives d'habitation, du logement social, du supplément au loyer et à vos ententes bilatérales sur le logement? Je ne veux pas une réponse immédiatement. Pouvez-vous nous la faire parvenir par l'intermédiaire de notre greffière?

M. Tremblay : On en discutera avec la SCHL, car cela relève de ses activités.

Le président : Voilà pourquoi on vous pose la question.

[Traduction]

Honorables sénateurs, je remercie nos témoins. Si nous avons besoin d'un complément d'information, nous pourrions vous rappeler.

Honourable senators, at 2:15 this afternoon we are continuing on with the BIA, the budget implementation act, in this room. The first witness will be the World Health Organization via video conference.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Tuesday, May 16, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 2:16 p.m., in public and in camera, to continue its consideration of the subject matter of all of Bill C-44, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017 and other measures.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Finance.

[*English*]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

I wish to welcome all those who are with us in the room and also the viewers across the country who may be watching on television or online.

As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and also available online on the Senate website at sencanada.ca.

All other business can also be found online, including past reports, bills studied and lists of witnesses.

Now I would ask honourable senators to introduce themselves, starting on my right please.

[*Translation*]

Senator Forest: Senator Éric Forest from the Gulf region of Quebec.

Senator Eaton: Senator Nicole Eaton from Toronto.

[*English*]

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Moncion: Senator Lucie Moncion from Ontario.

Senator Pratte: Senator André Pratte from Quebec.

Honorables sénateurs, à 14 h 15 cet après-midi, nous poursuivrons notre étude de la Loi d'exécution du budget dans cette même pièce. Nous accueillerons d'abord un représentant de l'Organisation mondiale de la Santé, qui témoignera par vidéoconférence.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mardi 16 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 14 h 16, en séance publique et à huis clos, pour poursuivre son étude de la teneur complète du projet de loi C-44, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[*Traduction*]

Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick, président du comité.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à toutes les personnes ici présentes ainsi qu'à toutes celles qui nous regardent, partout au pays, à la télévision ou en ligne.

Je rappelle à nos auditeurs que les audiences du comité sont publiques et accessibles en ligne sur le site web du Sénat, à l'adresse : sencanada.ca.

Vous y trouverez de l'information concernant tous les autres travaux du comité, y compris ses rapports, les projets de loi étudiés et les listes de témoins.

Je demanderais maintenant aux honorables sénateurs de se présenter, en commençant à ma droite, s'il vous plaît.

[*Français*]

Le sénateur Forest : Éric Forest, sénateur de la région du Golfe, au Québec.

La sénatrice Eaton : Nicole Eaton, sénatrice de Toronto.

[*Traduction*]

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

La sénatrice Moncion : Lucie Moncion, sénatrice de l'Ontario.

Le sénateur Pratte : André Pratte, sénateur du Québec.

[English]

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

[Translation]

The Chair: I would also like to introduce the clerk of the committee, Gaétane Lemay, and our two analysts from the Library of Parliament, Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, who team up to support the work of this committee.

[English]

Today we continue, honourable senators, the public and the witnesses, our consideration of the subject matter of Bill C-44.

[Translation]

Bill C-44, an Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 22, 2017 and other measures, is what we call a budget implementation act.

[English]

To talk about the increase of the excise duty included in Part 3 of Bill C-44, we welcome from the World Health Organization Dr. Shekhar Saxena, Director, Department of Mental Health and Substance Abuse. And joining us from Geneva —

[Translation]

— Jeremias N. Paul, Coordinator, Tobacco Control Economics, World Health Organization, and Catherine Paradis, Senior Research and Policy Analyst, Canadian Centre on Substance Abuse.

[English]

Witnesses, welcome. We want to take this opportunity to say thank you for accepting our invitation.

I have been informed by the clerk that the presentations will be the following:

[Translation]

Dr. Shekhar Saxena, Director, Department of Mental Health and Substance Abuse, World Health Organization, followed by Jeremias N. Paul, Coordinator, Tobacco Control Economics, World Health Organization, and Catherine Paradis, Senior Research and Policy Analyst, Canadian Centre on Substance Abuse.

[English]

Following your presentations, senators will be asking questions.

[Traduction]

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

[Français]

Le président : J'aimerais également vous présenter la greffière du comité, Gaétane Lemay, et nos deux analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, qui, ensemble, appuient les travaux de ce comité.

[Traduction]

Honorables sénateurs, membres du public et mesdames et messieurs les témoins, aujourd'hui nous continuons notre étude de la teneur du projet de loi C-44.

[Français]

Le projet de loi C-44, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2017 et mettant en oeuvre d'autres mesures, est ce qu'on appelle une loi d'exécution du budget.

[Traduction]

Pour discuter de la hausse du droit d'accise à la partie 3 du projet de loi C-44, nous accueillons, de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr Shekhar Saxena, directeur, Département de la santé mentale et de l'abus de substances psychoactives. Et de Genève, nous accueillons...

[Français]

— M. Jeremias N. Paul, coordonnateur, Aspects économiques de la lutte antitabac, Organisation mondiale de la Santé, et Mme Catherine Paradis, analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

[Traduction]

Bienvenue aux témoins. Nous voulons profiter de l'occasion pour vous remercier d'avoir accepté notre invitation.

La greffière m'a informé que les présentations seront les suivantes :

[Français]

Dr Shekhar Saxena, directeur, Département de la santé mentale et des abus de substances psychoactives, Organisation mondiale de la Santé, suivi de monsieur Jeremias N. Paul Jr., coordonnateur, Aspects économiques de la lutte antitabac, Organisation mondiale de la Santé, et madame Catherine Paradis, analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

[Traduction]

Après les présentations, les sénateurs poseront des questions.

Dr. Shekhar Saxena, Director, Department of Mental Health and Substance Abuse, World Health Organization: Thank you very much, Mr. Chairman and members of the committee, for giving WHO an opportunity to provide its evidence on this matter. I will be talking about alcohol and my colleague Jeremias Paul will be talking about tobacco.

Harmful use of alcohol is one of the leading health risks globally. Alcohol impacts people and societies in many ways. It is determined by the volume of the alcohol consumed, the pattern of drinking and, on rare occasions, the quality of alcohol consumed.

The inclusion of a target to strengthen the prevention and treatment of substance abuse, including narcotic drug abuse and harmful use of alcohol, under the health goal in the UN 2030 agenda for sustainable development illustrates the increased diversity of the new global development agenda and its clear recognition of harmful use of alcohol as a development issue globally.

Reducing harmful use of alcohol will require concerted actions on the levels, patterns and context of alcohol consumption and the wider social determinants of health. A variety of factors have been identified at the individual and societal levels which affect the levels and patterns of alcohol consumption and the magnitude of alcohol-related problems in populations.

Due to the magnitude of these factors, reducing harmful use of alcohol is a considerable challenge for many governments, but the health, safety and socio-economic problems attributable to alcohol can be effectively reduced. Price and availability of alcoholic beverages have been identified among the key factors that determine alcohol consumption and its related problems worldwide.

WHO aims to reduce the health burden caused by the harmful use of alcohol and thereby, to save lives, prevent injuries and diseases and improve the well-being of individuals, communities and society at large.

In 2010, the World Health Assembly approved a resolution endorsing a global strategy to reduce the harmful use of alcohol, together with Canada.

The resolution urges countries to strengthen national responses to public health problems caused by the harmful use of alcohol. Pricing policies in the strategy, including taxation, are one of the key areas recommended for governments to use.

Harmful use of alcohol is also included in the WHO Global Action Plan for the Prevention and Control of NCDs 2013-2020. Appendix 3 of the NCD action plan contains a menu of policy options and cost effective interventions for prevention and control of major non-communicable diseases, including on harmful use of alcohol. This appendix is currently being

Shekhar Saxena, directeur, Département de la santé mentale et de l'abus de substances psychoactives, Organisation mondiale de la Santé : Monsieur le président, membres du comité, merci de donner à l'OMS l'occasion de témoigner dans le cadre de cette étude. Je parlerai d'alcool, tandis que mon collègue, Jeremias Paul, parlera du tabac.

L'usage nocif de l'alcool est un des principaux risques pour la santé à l'échelle mondiale. L'alcool influe sur les gens et les sociétés de bien des façons. Ce risque est déterminé par la quantité d'alcool consommée, les habitudes de consommation et, à de rares occasions, la qualité de l'alcool en question.

L'inclusion d'une cible en vue de renforcer la prévention et le traitement de la toxicomanie, y compris l'abus de stupéfiants et la consommation nocive d'alcool, dans le cadre de l'objectif en matière de santé du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU illustre la diversité accrue du nouveau programme de développement mondial et le fait qu'il reconnaisse clairement que la consommation nocive d'alcool constitue une question de développement à l'échelle mondiale.

La réduction de la consommation nocive d'alcool nécessitera des actions concertées en ce qui concerne les niveaux de consommation, les habitudes et le contexte qui s'y rapportent, ainsi que les déterminants sociaux de la santé au sens plus large. On a relevé divers facteurs aux niveaux personnel et social qui influent sur les niveaux et les habitudes de consommation d'alcool et l'ampleur des problèmes liés à l'alcool dans les populations.

L'ampleur de ces facteurs est telle que réduire la consommation nocive d'alcool représente un défi considérable pour bien des gouvernements, mais il est possible de réduire efficacement les problèmes sanitaires, sécuritaires et socioéconomiques attribuables à l'alcool. On a dégagé le prix et la disponibilité des boissons alcoolisées comme des facteurs clés pour déterminer la consommation d'alcool et les problèmes qui en découlent partout dans le monde.

L'OMS vise à réduire le fardeau sanitaire causé par la consommation nocive d'alcool et, de ce fait, à sauver des vies, à prévenir les blessures et les maladies, et à accroître le bien-être des personnes, des collectivités et de la société en général.

En 2010, l'Assemblée mondiale de la Santé a approuvé une résolution pour appuyer une stratégie mondiale de réduction de l'usage nocif de l'alcool, de concert avec le Canada.

La résolution exhorte les pays à renforcer les réponses nationales aux problèmes de santé publique causés par l'usage nocif de l'alcool. Les politiques d'établissement des prix dans la stratégie, y compris l'imposition, font partie des principales méthodes que l'on recommande aux gouvernements d'utiliser.

L'usage nocif de l'alcool figure aussi dans le Plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 de l'OMS. L'annexe 3 de ce plan d'action contient une liste d'options stratégiques et d'interventions économiques pour prévenir et contrôler les principales maladies non contagieuses, et englobe l'usage nocif de l'alcool. L'annexe fait actuellement

updated, but both the old and the new versions of the appendix recommend an increase in excise taxes on alcoholic beverages as one of the key cost effective interventions for governments to reduce harmful use of alcohol.

It is important also to note that the target for alcohol in the monitoring framework for the action plan on NCDs is at least a 10 per cent relative reduction in the harmful use of alcohol, as appropriate, within the national context.

The effects of changes in alcohol taxation in Canada have been extensively studied. I leave it to the national experts to elaborate on those results, but WHO regards excise taxation on alcohol as a potential triple win for countries.

First, if an increase in excise duty is reflected in the final price of the products, alcohol taxation is one of the most cost effective interventions to reduce harmful use of alcohol. Recent evidence also points to taxation as one way to prevent initiation of drinking.

Second, since excise taxation is relatively easy to administer, and due to the way consumers react to changes in the price of alcohol, it is a good way for governments to generate tax revenues.

Third, since excise duties on alcohol is a revenue generating intervention, the income can be used to reduce some of the costs occurring to society from harmful use of alcohol or directly be used to correct or prevent some of the negative effects that an increase in price may have.

When we look at prices, taxes or revenues over time, we should always look at the real values. To secure the effectiveness and efficiency of excise duties, it is important that the excise duties are adjusted over time both to inflation and increases in affordability, especially in selected target groups. Nominal values tend to increase because nearly all countries experience inflation. One should always look at the real values because they are not distorted and inflated by inflation. That is also why the global strategy on alcohol recommends that countries regularly review prices in relation to levels of inflation and income.

To end, my key points today are that harmful use of alcohol is among the key risk factors to ill health worldwide; alcohol taxation is one of the most cost effective interventions governments can use to reduce harmful use of alcohol; excise rates should be adjusted annually to keep pace with the cost of living in the future and prevent alcohol becoming more affordable; and excise taxation should be part of the comprehensive effort to reduce harmful use of alcohol in a country, ideally expressed through a national strategy on alcohol.

l'objet d'une mise à jour, mais tant l'ancienne que la nouvelle version recommandent une hausse des taxes d'accise sur les boissons alcoolisées comme une des principales interventions économiques que peuvent faire les gouvernements pour réduire l'usage nocif de l'alcool.

Il est aussi important de prendre note que la cible relative à l'alcool dans le cadre de surveillance du plan d'action consiste en une réduction relative de l'usage nocif de l'alcool d'au moins 10 p. 100, au besoin, en contexte national.

Les effets des changements apportés à l'imposition d'une taxe sur l'alcool au Canada ont été étudiés en profondeur. Je laisse le soin aux experts nationaux d'expliquer ces résultats, mais l'OMS considère l'imposition d'une taxe d'accise sur l'alcool comme une triple victoire potentielle pour les pays.

Premièrement, si une hausse des droits d'accise se reflète dans le prix final des produits, l'imposition d'une taxe sur l'alcool est une des interventions les plus économiques pour réduire l'usage nocif de l'alcool. Des preuves récentes montrent aussi que l'imposition d'une taxe est une façon de prévenir l'initiation à la consommation d'alcool.

Deuxièmement, puisque le prélèvement de la taxe d'accise est relativement facile à faire, et compte tenu de la façon dont les consommateurs réagissent aux changements apportés au prix de l'alcool, c'est une bonne manière pour les gouvernements de générer des recettes fiscales.

Troisièmement, étant donné que l'imposition de droits d'accise sur l'alcool représente une intervention génératrice de recettes, le revenu peut servir à réduire une partie des coûts sociaux de l'usage nocif de l'alcool ou servir directement à corriger ou à prévenir certains des effets néfastes qu'une hausse de prix pourrait avoir.

Lorsque nous examinons les prix, les impôts ou les recettes au fil du temps, nous devrions toujours tenir compte des valeurs réelles. Pour garantir l'efficacité et la rentabilité des droits d'accise, il importe que ces droits soient majorés au fil du temps, tant en fonction de l'inflation que de la hausse des prix abordables, surtout dans des groupes cibles sélectionnés. Les valeurs nominales ont tendance à augmenter, car presque tous les pays connaissent de l'inflation. Il faut toujours regarder les valeurs réelles vu qu'elles ne sont pas faussées et gonflées par l'inflation. Voilà aussi pourquoi la stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool recommande que les pays examinent régulièrement les prix par rapport aux niveaux de l'inflation et des revenus.

En terminant, mes principaux arguments aujourd'hui sont que l'usage nocif de l'alcool fait partie des principaux facteurs de risque pour la santé à l'échelle mondiale; que l'imposition d'une taxe sur l'alcool est l'une des interventions les plus économiques dont les gouvernements peuvent se servir pour réduire l'usage nocif de l'alcool; que les droits d'accise devraient être majorés tous les ans pour rester en phase avec le coût de la vie futur et faire en sorte que l'alcool ne devienne pas plus abordable qu'il ne l'est maintenant; et que l'imposition d'une taxe d'accise devrait

I thank you.

The Chair: Thank you, doctor. Now we will move to Geneva and ask Mr. Paul to make his presentation, please.

Jeremias N. Paul Jr., Coordinator, Tobacco Control Economics, World Health Organization: Thank you, Mr. Chairman and members of the committee, for giving WHO the opportunity to speak today on the important topic of excise taxation for tobacco products. I have submitted a written statement, so I will just highlight the key points.

My comments today are limited to highlighting the best practices for tobacco tax policy that WHO recommends to countries as they pursue their public health objectives. These best practices can easily be remembered by the acronym STOP.

“S” stands for specific and simple tax structures. Evidence shows that tax structures which rely largely on specific taxes tend to lead to higher cigarette retail prices than *ad valorem* tax structures. A simple tax structure eases tax administration, reduces tax avoidance and evasion, and has a greater impact on tobacco use by reducing incentives to substitute among tobacco products and brands in response to tax increases.

“T” stands for tax increase and tax share in retail prices. Experiences from around the world show that the bigger the tobacco tax increase, the larger the decline in tobacco use. Higher tobacco taxes and prices are especially effective in reducing tobacco use by the young. As to tax shares, the WHO recommends that excise taxes should account for at least 70 per cent of the retail prices of tobacco products, with continued increases above inflation and income growth after reaching this threshold.

“O” stands for outcome. Taxes should consider the impact of inflation and income increases on the affordability of tobacco products. Specific taxes need to be raised frequently to reduce affordability as income levels improve and need to be adjusted automatically to inflation.

“P” stands for package. Higher tobacco taxes are most effective when part of a comprehensive tobacco control program. Simultaneous adoption of other tobacco control measures and policies enhances the effectiveness of tobacco tax increases.

s’inscrire dans l’effort global en vue de réduire l’usage nocif de l’alcool dans un pays, idéalement dans le cadre d’une stratégie nationale sur l’alcool.

Je vous remercie.

Le président : Merci, docteur. Nous allons maintenant nous tourner vers Genève pour demander à M. Paul de prononcer ses remarques liminaires.

Jeremias N. Paul Jr., coordonnateur, Aspects économiques de la lutte antitabac, Organisation mondiale de la santé : Merci, monsieur le président, et merci aussi aux membres du comité de donner à l’OMS l’occasion de s’exprimer aujourd’hui sur l’important sujet qu’est la taxe d’accise sur les produits du tabac. Comme j’ai présenté une déclaration écrite, je ne vous en donnerai que les grandes lignes.

Je me contenterai aujourd’hui de jeter l’éclairage sur les pratiques exemplaires relatives à la politique d’imposition des produits du tabac que l’OMS recommande aux pays pour qu’ils atteignent leurs objectifs en matière de santé. Pour se rappeler facilement de ces pratiques exemplaires, on peut se servir de l’acronyme SIRE.

Le « S » signifie « structures fiscales simples et spécifiques ». Des données probantes ont démontré que les structures fiscales qui dépendent en grande partie de taxes spécifiques ont tendance à mener à des prix de détail des cigarettes plus élevés que les structures fiscales *ad valorem*. Une structure fiscale simple facilite l’administration de l’impôt, réduit l’évasion et l’évitement fiscaux, et a une incidence plus marquée sur le tabagisme en réduisant les incitatifs à remplacer les produits du tabac et les marques en réponse à des hausses des taxes.

Le « I » signifie « imposition », c’est-à-dire la hausse de l’imposition et la part de l’imposition sur les prix de détail. Les expériences dans le monde entier montrent que plus la hausse de l’imposition sur le tabac est élevée, plus la réduction du tabagisme est importante. Une hausse des taxes sur le tabac et des prix des produits du tabac est surtout efficace pour réduire le tabagisme chez les jeunes. Pour ce qui est de la part de l’imposition, l’OMS recommande que les taxes d’accise représentent au moins 70 p. 100 des prix de détail des produits du tabac et qu’elles continuent d’augmenter pour dépasser l’inflation et la croissance du revenu après avoir atteint ce seuil.

Le « R » signifie « résultat ». L’imposition devrait tenir compte de l’incidence de l’inflation et des hausses de revenu sur le caractère abordable des produits du tabac. Il faut régulièrement hausser des taxes précises pour faire en sorte que les produits du tabac soient moins abordables au fur et à mesure que les revenus augmentent et les indexer automatiquement sur l’inflation.

Le « E » signifie « ensemble ». Une hausse des taxes sur le tabac est plus efficace lorsqu’elle s’inscrit dans un programme complet de lutte contre le tabagisme. L’adoption simultanée d’autres mesures et politiques de lutte antitabac rehausse l’efficacité des augmentations de la taxe sur les produits du tabac.

When you think about the best practices for tobacco taxation for health, think STOP, where “S” stands for specific and simple tax structures; “T” stands for tax increase and tax share in the retail price; “O” stands for the outcome on affordability; and “P” stands for package.

Additionally, we favour vigilant and strengthened tax administration, as well as tobacco tax revenues being reinvested in people’s health and well-being, particularly on tobacco control.

In conclusion, I note that the benefits of higher tobacco taxes and of well-crafted tobacco tax structures are well documented globally. Higher tobacco taxes reduce consumption, prevent young people from starting to use tobacco and are key to saving lives in every country, a classic win-win against an epidemic that will kill millions of people unless checked with every policy tool at government’s disposal.

Thank you, Mr. Chairman.

The Chair: Thank you very much, Mr. Paul.

[Translation]

Let us now ask Catherine Paradis to give her presentation.

Catherine Paradis, Senior Research and Policy Analyst, Canadian Centre on Substance Abuse: Thank you for the invitation. My organization, the Canadian Centre on Substance Abuse, was created by act of Parliament to provide national leadership to address substance use in Canada. A trusted counsel, we produce guidance for decision-makers across the country by harnessing the power of research, curating knowledge, and bringing together diverse perspectives.

The CCSA co-chairs the National Alcohol Strategy Advisory Committee, which is made up representatives from the federal and provincial governments, the university world, regulatory agencies and the alcohol industry including Beer Canada, Spirits Canada and the Canadian Vintners Association. The group meets annually and, in 2007, provided 41 recommendations for a national alcohol strategy. Of those recommendations, two specifically address the price of alcohol and, indeed, the necessity, through taxation or price increases, to raise the price that consumers pay for a standard drink. This afternoon, on behalf of the CCSA and the National Alcohol Strategy Advisory Committee, I intend to argue that the increase in the excise duty on alcohol, on which you are called to vote, is a good thing for the health and safety of Canadians and has no negative consequences

Lorsque vous songez aux pratiques exemplaires en matière d'imposition des produits du tabac pour la santé, pensez à l'acronyme SIRE : le « S » signifie « structures fiscales simples et spécifiques »; le « I » signifie « imposition », c'est-à-dire la hausse de l'imposition et la part de l'imposition sur les prix de détail; le « R » signifie « résultat » en ce qui concerne le caractère abordable; et le « E » signifie « ensemble ».

En outre, nous privilégions une administration fiscale vigilante et renforcée, ainsi que le réinvestissement des revenus de la taxe sur les produits du tabac dans la santé et le bien-être des gens, en particulier dans les initiatives de lutte antitabac.

En conclusion, je fais remarquer que les avantages d'une hausse des taxes sur les produits du tabac et de structures fiscales bien établies à cet égard sont bien connus dans le monde. Une hausse des taxes sur les produits du tabac réduit la consommation, empêche les jeunes de commencer à en utiliser et est primordiale pour sauver des vies dans chaque pays; il s'agit donc d'une solution gagnante à tous les points de vue contre une épidémie qui fera des millions de morts à moins que le gouvernement contrôle la situation avec tous les instruments stratégiques dont il dispose.

Merci, monsieur le président.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Paul.

[Français]

Nous allons demander à Mme Catherine Paradis de faire sa présentation.

Catherine Paradis, analyste principale, Recherche et politiques, Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies : Je vous remercie de m'avoir invitée. Mon organisme, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, a été créé par une loi du Parlement afin d'assurer un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme digne de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant de son pouvoir de recherche, en cultivant les connaissances et en rassemblant différents points de vue.

Le CCLT copréside le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool, qui est composé de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, du monde universitaire, des agences de réglementation et aussi de l'industrie de l'alcool, incluant Beer Canada, Spirits Canada et Canadian Vintners Association. Ce groupe, qui se réunit annuellement, a élaboré, en 2007, 41 recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool. Parmi ces recommandations, deux touchent précisément au prix de l'alcool, voire à la nécessité, par le biais de la taxation ou de la majoration des prix, d'augmenter le prix que paie le consommateur pour un verre standard d'alcool. Cet après-midi, au nom du CCLT et du Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool, mon intention est de faire valoir que l'augmentation de la taxe d'accise sur l'alcool, que vous êtes

for the economy and for employment.

I have three main messages for you. The first message is that, within reasonable limits, the higher the price of alcohol, the fewer public health and safety problems. In 2010, researchers constructed models of the effects of establishing a series of base prices, or “the minimum price per standard drink”, as it is called. Although the modelling is somewhat complex, it can still be reduced to two important basic principles. The higher the minimum price per drink, the lower the consumption. And the lower the consumption, the greater the reduction in alcohol-related harm as a result. In Canada, this model was tested on official alcohol sales figures in two provinces, Ontario and British Columbia. In their analysis, the authors showed that, in 2012, establishing a minimum price of \$1.50 per standard drink would have reduced annual deaths by 31 and the number of hospitalizations in Ontario by 1,393. In British Columbia, the number of deaths would have dropped by 39 and the number of hospitalization cases by 1,244.

I will also tell you about Saskatchewan where, in 2010, an increase of 9.1 per cent in the sale price of a standard drink was linked to a reduction in consumption, as well as a move to the consumption of products with a lower alcohol content, and to an improvement in public safety. In that province, in fact, the police reported informally that, following the increase of the minimum price per drink, they observed a reduction in alcohol-related crime at night.

Based on studies of that kind, the National Alcohol Strategy Advisory Committee advocates a minimum price on alcohol. Moreover, brewers in my province of Quebec are asking for an increase in the minimum price of beer, and you would be well advised to help them in that respect.

Our second message is that consumers of alcohol are indeed sensitive to the price of alcoholic beverages. This is even more the case for heavy drinkers, those who are dependent on alcohol, young people, our young people, our teenagers. Do not worry at all about those drinking Château Margaux 1949, because their alcohol consumption will not be affected by an increase in the excise duty on alcohol. Young people will be affected, however, and the increase will protect them better.

One of the hats I have been wearing for a year now is as co-chair of PEP-AH, the Postsecondary Education Partnership — Alcohol Harms, which brings together 35 Canadian universities and colleges in nine provinces. In that capacity, I am constantly interacting with those in the field, campus student service directors who tell me about the great receptiveness, the great vulnerability and the sensitivity of young people to the price of alcohol. Moreover, you just have to look around at the cut-price

invités à voter, est une bonne chose pour la santé et la sécurité des Canadiens et est sans conséquence négative pour l'économie et l'emploi.

J'ai trois messages principaux à vous livrer. Le premier message, c'est que, dans les limites de ce qui est raisonnable, plus les prix de l'alcool sont élevés, moins il y a de problèmes de santé et de sécurité publique. En 2010, des chercheurs ont effectué de la modélisation quant aux effets de l'établissement de différents prix planchers ou ce qu'on appelle « le prix minimum par verre standard d'alcool ». Bien que cette modélisation soit assez complexe, elle peut néanmoins être réduite à deux grands principes de base. Plus le prix minimum de l'alcool est élevé, plus sa consommation au sein de la population diminue. Et plus la consommation au sein de la population diminue, plus les méfaits liés à l'alcool diminuent à leur tour. Ce modèle a été testé au Canada sur les données officielles de vente d'alcool de deux provinces : l'Ontario et la Colombie-Britannique. Au terme de leurs analyses, les auteurs ont montré qu'en 2012, établir un prix minimum de 1,50 \$ par verre standard aurait permis une réduction annuelle des décès de 31, et une réduction du nombre d'hospitalisations en Ontario de 1 393. En Colombie-Britannique, on aurait eu une réduction de 39 du nombre de décès et une réduction de 1 244 du nombre de cas d'hospitalisation.

Je vais aussi vous parler de la Saskatchewan où, en 2010, une hausse de 9,1 p. 100 du prix de vente de l'alcool par verre standard a été associée à une réduction de la consommation et à un déplacement vers la consommation de produits avec une plus faible teneur en alcool, de même qu'à une amélioration de la sécurité publique. En effet, dans cette province, les policiers ont rapporté de manière informelle que, suivant la hausse du prix minimum de l'alcool, ils avaient observé une diminution de la criminalité nocturne liée à l'alcool.

C'est sur la base de telles études que le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool préconise un prix minimum de l'alcool. D'ailleurs, les brasseurs de ma province, le Québec, revendiquent une augmentation du prix minimum de la bière, et vous seriez avisés de les aider en ce sens.

Notre deuxième message, c'est que les consommateurs d'alcool sont effectivement sensibles au prix des boissons alcooliques, et ceux pour qui cela est encore plus vrai, ce sont les plus gros buveurs, ceux qui ont une dépendance à l'alcool, et les jeunes, nos jeunes, nos adolescents. Ne vous en faites pas pour les consommateurs de Château Margaux 1949, car leur consommation d'alcool ne sera pas touchée par l'augmentation de la taxe d'accise sur l'alcool. Cependant, les jeunes le seront, et ils seront mieux protégés par cette augmentation.

Un des chapeaux que je porte depuis un an est celui de coprésidente du PEP-MA, le Partenariat en éducation postsecondaire — Méfaits de l'alcool, qui regroupe actuellement 35 universités et collèges canadiens de 9 provinces. Dans le cadre de cette fonction, j'interagis continuellement avec des intervenants sur le terrain, des directeurs aux services étudiants sur les campus, qui me rapportent la grande réceptivité, la grande vulnérabilité et la sensibilité des jeunes au prix de l'alcool. D'ailleurs, on n'a qu'à

drink promotions in bars to see how much of a determining factor the price of alcohol is. A few years ago in Canada, there was a major survey that included specific questions on the types of alcoholic beverages young people were drinking. The questions allowed us to analyze the amount of alcohol that young people from 18 to 25 years of age were consuming per occasion, broken down by the various kinds of alcoholic products sold at different prices, as we know. There is absolutely no need for me to keep you in suspense. . . It is no surprise that the data show a direct link between the usual quantity consumed per occasion and the price of the products. The young people reported that the product consumed in the greatest quantity per occasion was beer, the product sold at the lowest price per standard drink.

A recent American study, of more than 1,000 alcohol consumers between the ages of 13 and 20, compared the average prices of popular and less popular brands. The less expensive brands were linked to higher levels of consumption. Among all brands of alcohol of all types, the average price of the popular brands was \$1.80, compared to \$3.40 for the less popular brands.

Out of concern for the health of the most vulnerable, and of young Canadians, it is therefore desirable to establish selling prices that are just high enough to limit accessibility to alcoholic beverages. We all want our young people to reach their full potential, and, currently, far too many young people are not achieving their objectives because they are only too familiar with alcohol-related harm. Let us help them by increasing the excise duty, the result of which will be to reduce the quantity they consume.

The third message is very simple. Of course, we have to consider the economic consequences of our decisions, but, at 2 per cent, the proposed increase in excise duty is very reasonable and not in the least abusive. It will not mean a loss of jobs, either by increasing purchases from beyond our borders or by reducing domestic production. The only effects will be positive for Canadians . . . and for the federal treasury.

In conclusion, the CCSA and the National Alcohol Strategy Advisory Committee assure you of their unambiguous support for a measure that is very positive for the health of Canadians, very positive for Canada's revenues, and not at all negative for the economy. Thank you.

The Chair: Thank you very much, madam.

[English]

We will now open the question and answer session. The chair will recognize Senator Woo, the sponsor of the bill.

Senator Woo: Thank you very much, witnesses, for your testimony.

faire l'inventaire des promotions d'alcool à prix réduit que font les bars pour constater que le prix de l'alcool est déterminant. Il y a quelques années, au Canada, on a mené une enquête d'envergure qui incluait notamment des questions sur les types de produits alcoolisés que consomment les jeunes. Ces questions nous ont notamment permis d'analyser la quantité d'alcool que consommaient par occasion les jeunes de 18 à 25 ans, selon les différents types de produits alcoolisés, qui, on le sait, sont vendus à des prix différents. Je ne vous maintiendrai pas dans un suspens à vous couper le souffle... Sans surprise, les données indiquent un lien direct entre les quantités usuelles de consommation par occasion des jeunes et le prix des produits. Ce que les jeunes ont rapporté consommer en plus grande quantité par occasion, c'était la bière, le produit vendu le moins cher par verre standard.

Une récente étude américaine réalisée auprès de plus de 1 000 consommateurs d'alcool âgés de 13 à 20 ans a comparé les prix moyens entre les marques populaires et les marques impopulaires. Or, les marques les moins dispendieuses étaient associées à des niveaux plus élevés de consommation. Parmi l'ensemble des marques de tous les types d'alcool, le prix moyen des marques populaires était de 1,80 \$, comparativement à 3,40 \$ pour les marques impopulaires.

Dans un souci pour la santé des plus vulnérables et des jeunes Canadiens, il est donc souhaitable d'établir des prix de vente qui soient juste assez élevés, pour permettre d'encadrer l'accessibilité aux produits alcoolisés. Nous souhaitons tous que nos jeunes réalisent leur plein potentiel et, à l'heure actuelle, il y a beaucoup trop de jeunes qui ne réussissent pas à atteindre leurs objectifs, parce qu'ils connaissent trop de méfaits liés à l'alcool. Aidons-les en augmentant la taxe d'accise, ce qui aura pour effet de réduire leur consommation.

Le troisième message est fort simple. Bien sûr, il faut tenir compte des conséquences économiques de nos décisions, mais à 2 p. 100, l'augmentation de la taxe d'accise proposée est très raisonnable, elle n'est absolument pas abusive et, non, elle ne se traduira pas par des pertes d'emploi, ni par une hausse d'achats transfrontaliers, ni par de la production à domicile. Elle ne peut avoir que des effets positifs pour les citoyens et ... pour le Trésor public fédéral.

En conclusion, le CCLT et le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l'alcool vous assurent de leur appui non équivoque à une mesure très positive pour la santé des Canadiens, très positive pour les revenus du Canada et sans conséquence négative pour l'économie. Je vous remercie.

Le président : Merci beaucoup, madame.

[Traduction]

Nous allons maintenant entamer la période des questions. Le président donne la parole au sénateur Woo, parrain du projet de loi.

Le sénateur Woo : Merci beaucoup pour les témoignages que vous avez livrés.

First of all, I want to ask you, Dr. Saxena, about the phrase you often used in your presentation, “the harmful use of alcohol.”

Could you define that a bit for us to help us understand what would then be non-harmful use of alcohol?

Then I have a follow-up question.

Dr. Saxena: Thank you very much. I used the phrasing “harmful use of alcohol” because in 2010 the World Health Assembly adopted, including the membership of Canada, the global strategy to reduce the harmful use of alcohol. I recognize fully that there is no alcohol use which is completely harmless.

I would say that any and all alcohol use can result in harm but does not necessarily result in harm, so all alcohol use is potentially harmful. However, for the purpose of this strategy, the harmful use is conceptualized as use which is quite likely to give rise to harm. The harm can be to a person’s health, well-being and social standing, as well as potential harm to others, including the family members, the community and the country.

Senator Woo: That’s very helpful. I will follow up, because I often look up these guides to what is so-called “safe amounts” of drinking: how much wine per week or how many pints of beer. I’m always struck by how much lower those recommendations are than I would have imagined.

Can you comment on the state of knowledge that we have about what is less likely to be harmful in terms of the amount of alcohol consumed by an average adult?

Dr. Saxena: The WHO does not have safe limits on alcohol drinking, although we are very aware that many countries and many societies, including professional associations, have some guidelines on what could be considered “safe.”

Why WHO does not have a safe limit is precisely because of what I said earlier: No alcohol use is potentially harmless. It depends on the context. It depends on who is drinking. It depends on how quickly and what kind of other risk behaviour the person is indulging in, together with the use of alcohol.

We believe that less is better.

Senator Woo: Would Ms. Paradis like to comment as well?

[Translation]

Ms. Paradis: For the CCSA, alcohol consumption without harm is defined in the low-risk alcohol drinking guidelines developed by the National Alcohol Strategy Advisory Committee. In Canada, that means three drinks per day, with a maximum of

Premièrement, j’aimerais vous poser une question, docteur Saxena, sur l’expression que vous avez employée à maintes reprises dans vos remarques liminaires, soit « l’usage nocif de l’alcool ».

Pourriez-vous la définir un peu pour nous aider à comprendre ce qui représenterait alors un usage non nocif de l’alcool?

Ensuite, j’ai une question de suivi.

Dr Saxena : Merci beaucoup. J’ai employé l’expression « usage nocif de l’alcool », car en 2010, l’Assemblée mondiale de la Santé, dont fait partie le Canada, a adopté la Stratégie mondiale visant à réduire l’usage nocif de l’alcool. Je reconnais pleinement qu’il n’existe aucun usage d’alcool qui soit complètement inoffensif.

Je dirais que l’usage de tout alcool peut être nocif, mais qu’il ne l’est pas nécessairement, si bien que tout usage d’alcool est potentiellement nocif. Cependant, aux fins de cette stratégie, l’usage nocif s’entend de celui qui est très susceptible de nuire, notamment à la santé d’une personne, à son bien-être et à sa position sociale, ainsi que de potentiellement nuire aux autres, dont aux membres de sa famille, à la collectivité et au pays.

Le sénateur Woo : C’est très utile. Je vais faire le suivi, car je consulte souvent les guides qui recommandent les soi-disant « quantités sécuritaires » d’alcool à consommer : le nombre de consommations de vin ou de chopines de bière par semaine. Je suis toujours frappé de voir à quel point les quantités recommandées sont moins élevées que je ne l’aurais imaginé.

Pouvez-vous vous prononcer sur les connaissances dont nous disposons concernant les quantités d’alcool qui sont moins susceptibles de nuire à un adulte moyen?

Dr Saxena : L’OMS n’a pas de limites sécuritaires en ce qui concerne la consommation d’alcool, bien que nous soyons très conscients du fait que nombre de pays et de sociétés, y compris des associations professionnelles, possèdent des lignes directrices sur ce qui pourrait être considéré comme étant « sécuritaire ».

C’est précisément pour la raison que j’ai donnée plus tôt que l’OMS ne prescrit pas de limite sécuritaire : il n’y a pas d’usage d’alcool qui ne soit pas potentiellement nocif. Tout dépend du contexte. Tout dépend de la personne qui boit, de la vitesse à laquelle elle boit et du type d’autres comportements risqués qu’elle adopte en conjonction avec l’usage d’alcool.

Nous croyons qu’il est préférable de limiter la consommation d’alcool.

Le sénateur Woo : Mme Paradis aimerait-elle aussi dire quelque chose à ce sujet?

[Français]

Mme Paradis : Au CCLT, une consommation d’alcool sans méfait s’inscrit à l’intérieur des directives de consommations à faible risque développées par le Comité consultatif sur la Stratégie nationale sur l’alcool. Au Canada, pour les hommes, ce sont

15 per week for men and, for women, two drinks per day, with a maximum of 10 per week.

I was one of six experts who, in 2010, were given the mandate to develop these low-risk alcohol drinking guidelines. We had a number of meta-analyses at our disposal. Over the years, these analyses have accumulated data on alcohol consumption and the chronic diseases that can subsequently result. We know that approximately 200 chronic diseases are linked to alcohol consumption. To simplify the picture, we examined the risk of a person developing cancer of the esophagus, for example, if that person consumes no alcohol. Then we examined the same risk if they have one or two drinks per day, and so on.

That enabled us to establish risk curves. Taken together, those diseases make up various risk curves. For women, one of the most prevalent risks is breast cancer, where the relationship is linear. With one drink per day, the risk goes up. When we put all those curves together, we saw that Canadians need guidelines and an understanding of the situation in order to reduce their risk of developing the diseases. We came to the conclusion that, for women, the recommendation was going to be two drinks per day, with a total of 10 per week and for men, three drinks per day, or 15 per week.

We did the same exercise for accidents and injuries. We had fewer data for that exercise, but we thought it was important to provide it because, each year, every Canadian celebrates Christmas or some occasion when they would like to drink a little more. On occasions like that, we want to limit the risk of injuries and accidents. So the recommendation is three drinks for women and four for men.

[English]

Senator Eaton: It is always interesting. I guess where I have problems is that they have in the House of Commons tabled the legalization of marijuana. On one hand, we are changing cigarette packaging and raising taxes on beer and spirits to the detriment of jobs, as we heard in testimony last week, in the brewing industry and spirit industry.

Why is there never any mention of education? I know you have your data on the more expensive a beer is, the less the young will drink. Is there the same amount of education that's going out as excise taxes going up? How are you all going to deal with marijuana? If beer becomes too expensive, or spirits become too expensive, or cigarettes become too prohibitive, people will start eating marijuana cookies? Instead of the chocolate chip cookies, we will have nice marijuana biscuits and we'll start smoking bongs.

3 consommations par jour, un maximum de 15 par semaine, et pour les femmes, ce sont 2 consommations par jour, pour un maximum de 10 par semaine.

J'ai fait partie des six experts qui, en 2010, ont reçu le mandat d'élaborer ces directives de consommation à faible risque. Nous avions à notre disposition plusieurs méta-analyses. Au fil des ans, ces analyses ont accumulé des données sur la consommation d'alcool et les maladies chroniques qui pouvaient se manifester par la suite. On sait qu'environ 200 maladies chroniques sont liées à la consommation d'alcool. Pour dresser un tableau simple, on a examiné le risque pour une personne de développer, par exemple, un cancer de l'œsophage si elle ne consomme aucun alcool. Ensuite, on a examiné le même risque si elle prend un verre ou deux d'alcool par jour, et ainsi de suite.

Cela nous a permis d'établir des courbes de risques. L'ensemble de ces maladies comporte diverses courbes de risques. Chez les femmes, l'un des risques les plus prévalents est celui du cancer du sein, qui a une relation linéaire. Dès qu'il y a consommation d'un verre par jour, on observe une augmentation du risque. Par contre, lorsqu'on a mis toutes ces courbes ensemble, on a constaté que les Canadiens ont besoin de directives et de comprendre la situation pour réduire leur risque de développer des maladies. On est arrivé à la conclusion que, pour les femmes, la recommandation allait être de 2 consommations par jour, pour un total de 10 par semaine, et que pour les hommes, 3 consommations par jour, et 15 par semaine.

On a fait le même exercice pour les accidents et les blessures. On disposait de moins de données pour cet exercice, mais on croyait important d'en donner, parce que tout Canadien fête Noël chaque année ou a une occasion où il aurait envie de boire un peu plus. Dans de telles occasions, on veut limiter le risque de blessures et d'accidents. Donc, la recommandation est de trois consommations pour les femmes et de quatre pour les hommes.

[Traduction]

La sénatrice Eaton : C'est toujours intéressant. Je crois que ce qui, pour moi, est problématique, est qu'on ait déposé un projet de légalisation de la marijuana à la Chambre des communes. D'un côté, on modifie les emballages des paquets de cigarettes et on hausse les taxes sur la bière et les spiritueux au détriment des emplois, comme un témoin l'a mentionné la semaine dernière, dans les industries de la bière et des spiritueux.

Pourquoi n'est-il jamais question de sensibilisation? Je sais que vous avez des données qui révèlent que, plus une bière coûte cher, moins les jeunes boiront. Faisons-nous autant de sensibilisation avec la hausse de la taxe d'accise? Comment allez-vous tous composer avec la marijuana? Si la bière ou les spiritueux deviennent trop chers, ou si le prix des cigarettes devient trop prohibitif, les gens vont-ils commencer à consommer des biscuits à la marijuana? Au lieu de biscuits aux pépites de chocolat, nous aurons de délicieux biscuits à la marijuana et nous commencerons à fumer dans des bongs.

How do you reconcile what you are saying with the fact that we are about to legalize marijuana?

[*Translation*]

Ms. Paradis: What we know for harm reduction, especially with the young, is that no one strategy will work. We look at the whole thing as a circle and we know that, for harm reduction to succeed, the attack has to be on all fronts. There must be prevention, services must be provided, the economic and physical availability of alcohol must be regulated, and there must also be support in the communities where young people drink.

Senator Eaton: If you think of the history of cigarettes, the taxes did not change people's habits. It was because smoking was no longer fashionable, and because of cancer.

[*English*]

It was more of an educational campaign that people didn't want them sitting next to them, blowing smoke in their faces. Yet you don't see that with alcohol since there is no such education. It will be interesting to see what they do with marijuana.

Will it be ostracized the way we have managed to ostracize cigarettes? People used to smoke at dinner parties. People used to smoke on television. Then, all of a sudden, it disappeared. It became a non-thing to do.

[*Translation*]

Ms. Paradis: I will let my colleagues talk about marijuana because they are experts in the area. We could send documents on the subject to the clerk. Tobacco and alcohol are not quite the same thing. A single cigarette can be harmful. There is no safe level of cigarette consumption, while for alcohol consumption, as long as it is done within the low-risk drinking guidelines, the risks are in fact greatly reduced. Yes, we succeeded in reducing tobacco use through major prevention campaigns, but also because those campaigns were accompanied by a good number of measures regulating where it was permissible to smoke. People no longer smoke in other people's faces because they can no longer do so. You can no longer smoke in a restaurant, in a bar, or at the door of a public building.

The prevention came with a whole set of regulations. That is still what I am advocating for alcohol. Universities are doing all kinds of prevention. Young people are being educated about alcohol-related harm. Without support in the form of regulation and taxation, without support in reducing the economic and physical access, we are not going to get there. In corner stores in Quebec at the moment, a bottle of beer costs less than a bottle of

Comment pouvez-vous justifier ce que vous dites à la lumière du fait que nous sommes sur le point de légaliser la marijuana?

[*Français*]

Mme Paradis : Ce qu'on sait pour ce qui est de la réduction des méfaits, notamment chez les jeunes, c'est qu'une seule stratégie ne fonctionnera pas. On regarde la chose dans un modèle circulaire et on sait que, pour réussir à réduire les méfaits, il faut s'y attaquer sur tous les fronts. Il faut faire de la prévention, offrir des services, réglementer la disponibilité économique et physique de l'alcool, et il faut aussi assurer un soutien dans la communauté où les jeunes consomment.

La sénatrice Eaton : Si vous pensez à l'histoire des cigarettes, ce ne sont pas les taxes qui ont changé les habitudes des gens. C'est plutôt parce que ce n'était plus à la mode de fumer et à cause du cancer.

[*Traduction*]

C'est plutôt la campagne de sensibilisation qui a fait en sorte que les gens ne veulent plus que les fumeurs s'assoient près d'eux et qu'ils leur exhalent de la fumée au visage. Cependant, ce n'est pas le cas de l'alcool, car on ne mène pas pareilles campagnes de sensibilisation. Il sera intéressant de voir ce que l'on fera dans le cas de la marijuana.

Réussira-t-on à ostraciser les consommateurs d'alcool comme on l'a fait dans le cas des fumeurs? Les gens avaient coutume de fumer lors de dîners et à la télévision. Ensuite, soudainement, la cigarette a disparu. Fumer est devenu une chose à ne pas faire.

[*Français*]

Mme Paradis : Pour ce qui est du cas de la marijuana, je laisserai la parole à mes collègues, qui sont les spécialistes de la marijuana. On pourra transmettre des documents à la greffière en ce sens. Le tabac et l'alcool ne sont pas tout à fait la même chose. Une seule cigarette peut être nocive. Il n'y a pas de taux sécuritaire de consommation de cigarettes alors que pour la consommation d'alcool, tant que cela se fait à l'intérieur des directives de consommation à faible risque, les risques sont effectivement minimisés. Oui, on a réussi à réduire le tabagisme à coup de grandes campagnes de prévention, mais aussi parce que ces préventions ont été accompagnées d'un bon nombre de mesures réglementaires liées au contexte où il était permis de fumer. Les gens ne fument plus dans le visage l'un de l'autre, parce qu'ils ne peuvent plus le faire. On ne peut plus fumer dans un restaurant, dans un bar ou à la sortie d'un lieu public.

Il y a tout un ensemble de réglementations qui ont accompagné la prévention. C'est toujours ce que je fais valoir pour l'alcool. Les universités font de la prévention sans fin. On éduque les jeunes aux méfaits liés à l'alcool. Sans un soutien en matière de réglementation et de taxation, sans un soutien pour réduire l'accessibilité économique et physique, on n'y arrivera pas. En ce moment au Québec, une bouteille de bière coûte moins cher

water. That makes no sense, especially when we know the extent to which young people are influenced by price. So the matter has to be looked at.

I am sure that my colleagues want prevention, but they also want a very tight system of regulation.

Senator Forest: When I look at what is happening with the increase in the excise duty, which is included in the cost of the product, my concern is that you are currently establishing a precedent where it will automatically be indexed to the CPI in Canada, which does not account for regional specifics. Basically, the detrimental effect I am afraid of . . . With our locally made products, in microbreweries and microdistilleries, which more and more Canadians are seeing as the shortest route to their consumption, which is interesting in itself, I see differences between the costs of those artisanal products and other products. Since the artisanal products are much more expensive, the impact on them will be greater and people will fall back to the less expensive products from major international distilleries that can often offer a price that is 50 per cent less, or close, for the same product.

This won't end up going against the objective being pursued, which is being able to consume responsibly. However, since these products are Canadian-made, there is a risk of pushing consumers towards mass-produced products; they will fall back on less expensive products. I'm very apprehensive about this issue. I don't think the 2 per cent rate has been adjusted for a long time, but automatically setting the standard to have the rate indexed every year based on the CPI, I have a problem with that.

Ms. Paradis: I'm not an economist, I'm a health sociologist. I don't know all the economic rules, but what I do know is that in terms of alcohol in Canada right now, the price of a standard glass of alcohol hasn't increased with the CPI. There's some catch-up to do; we'll get there, but we have some catching up to do.

If I understand correctly, the other concern you have is that you have the impression that if we're talking about a microbrewery, for instance, the microbrewery will absorb the cost of the excise tax, and not necessarily pass it on to consumers, because it will want to remain competitive and retain its market share. I am here to defend the interests of Canadians with respect to public health and public safety. What alcohol sellers will decide to do when it comes to passing the tax on to consumers doesn't concern me, but I understand the problem, which is why, in my testimony, I did the right thing by encouraging you with all the means you had to ensure that the provinces set a minimum price for alcohol. That way, it will be possible to ensure that local microbrewers or alcohol sellers aren't penalized compared with large multinationals, because large multinationals can indeed afford to absorb this tax without passing it on to consumers, which is much more difficult for the smaller ones.

qu'une bouteille d'eau au dépanneur. Ce n'est pas normal, surtout lorsqu'on sait à quel point les jeunes sont vulnérables au prix. Il faut donc se pencher sur cette question.

Je suis certaine que mes collègues souhaitent qu'il y ait de la prévention, mais qu'on mette sur pied un système très serré de réglementation.

Le sénateur Forest : Lorsque je regarde ce qui se passe avec l'augmentation de la taxe d'accise, qui se retrouve dans le coût du produit, ce qui me préoccupe, c'est que vous créez actuellement un précédent où, automatiquement, cela sera indexé au niveau de l'IPC canadien, qui ne tient pas compte des particularités régionales. En bout de piste, l'effet pernicieux que je crains... Dans le cas des produits locaux fabriqués chez nous, que ce soit les microbrasseries ou les microdistilleries, où de plus en plus de Canadiens souhaitent le chemin court de la consommation, qui est un élément intéressant, je constate les écarts entre les coûts de ces produits artisanaux et les autres produits. Or, comme le coût des produits artisanaux est beaucoup plus dispendieux, l'impact sera plus grand pour eux, et les gens vont se rabattre sur les produits moins dispendieux de grandes distilleries internationales qui, pour le même produit, peuvent quelquefois offrir un prix de 50 p. 100 inférieur, ou presque.

Il n'y aura pas là un effet qui va aller à l'encontre de ce qu'on poursuit comme objectif, soit d'être en mesure de consommer de façon responsable. Cependant, comme il s'agit de produits de fabrication canadienne, on risque de pousser les consommateurs vers des produits de grande série; ils vont se rabattre sur des produits moins dispendieux. J'ai beaucoup d'apprehension quant à cette question. Je crois que le taux de 2 p. 100 n'avait pas été ajusté depuis longtemps, mais le fait d'inscrire automatiquement la norme selon laquelle cela sera indexé tous les ans en fonction de l'IPC, j'ai un problème avec cela.

Mme Paradis : Je ne suis pas économiste, je suis sociologue de la santé. Je ne connais pas toutes les règles économiques, mais ce que je sais, par contre, c'est qu'en matière d'alcool au Canada en ce moment, le prix d'un verre standard d'alcool n'a pas suivi l'augmentation de l'IPC. Il y a un rattrapage à faire; on va arriver au bout, mais il y a un rattrapage.

L'autre inquiétude dont vous nous faites part, si je vous comprends, c'est que vous avez l'impression que si l'on parle, par exemple, de microbrasserie, c'est la microbrasserie qui va absorber le coût de la taxe d'accise sans nécessairement la refiler aux consommateurs, parce qu'elle va vouloir demeurer compétitive et conserver sa part de marché. Je suis ici pour défendre les intérêts des Canadiens en matière de santé publique et de sécurité publique. Ce que les alcooliers décideront de faire lorsqu'il s'agit de refiler la taxe aux consommateurs, cela ne me regarde pas, mais je comprends bien la problématique et, c'est pourquoi, dans mon témoignage, j'ai bien fait de vous dire que je vous encouragerais avec tous les moyens que vous aviez de faire en sorte que les provinces instaurent un prix minimum de l'alcool. De cette façon, on pourra s'assurer que les microbrasseurs ou les alcooliers locaux ne soient pas pénalisés par rapport aux grandes multinationales, parce qu'effectivement, les grandes

As part of the national alcohol strategy, we found what is sometimes referred to as the sweet spot between the interests of industry and health and regulations, and that's minimum alcohol pricing, while ensuring that it is indexed each year.

Senator Forest: In terms of strategy and marketing, in recent years we have seen very low prices for certain brands, particularly for beer, and we see that young people are turning to these products, including prices that almost constitute dumping.

Ms. Paradis: Indeed, as a mother of a teen, I can assure you that I'm very concerned about this situation. Excise tax is a good idea, and my colleagues in the WHO will tell you that; it's what they call a "best buy", something that isn't expensive to implement and is known to have a positive impact on people's health. However, in Canada, this should be accompanied by other measures, such as the introduction of minimum pricing and annual indexation.

[English]

Senator Marshall: Thank you for being here today. I see the logic in what you are saying of higher taxes and less usage, but I would like to see more discussion of the unintended consequences.

We know that people are smoking. As the taxes go up, I'm sure there will be people looking for alternatives. I would say some people are rolling their own with tobacco plus other things in it.

I'm sure marijuana, once it is legalized, will also become an alternative. There are unintended consequences to raising the taxes. There has been very limited discussion of that. For marijuana, we don't know what the tax regime is yet, but if it's not comparable to that for tobacco, people will say, "I'll give up smoking tobacco and I'll switch to marijuana."

I think all those issues should be taken into consideration. It's the same for alcohol. I would think that once the price of alcohol gets to a certain level, people will be looking for alternatives, or they will be brewing their own. I know we went through prohibition many years ago, and that wasn't exactly a successful experiment.

I don't know if we looked at the unintended consequences. Maybe people will resort to opioid usage. I don't know, but it seems the discussion seems to be focused on just tax it more and there will be more income for the government; tax it more and the usage will go down. There is an aspect there to the unintended consequences. I regret we don't have more information on that.

multinationales peuvent se permettre d'absorber cette taxe sans la refiler aux consommateurs, ce qui est beaucoup plus difficile pour les plus petits.

C'est pourquoi, dans le cadre de la Stratégie nationale sur l'alcool, nous avons trouvé ce qu'on appelle parfois le « *sweet spot* » entre les intérêts de l'industrie et ceux de la santé et de la réglementation, et c'est le prix minimum de l'alcool, tout en veillant à ce qu'il soit indexé chaque année.

Le sénateur Forest : Sur le plan de la stratégie et du marketing, on a connu dans les dernières années l'arrivée de prix très bas pour certaines marques, particulièrement pour la bière, et on constate que les jeunes se tournent vers ces produits, dont les prix constituent presque du dumping.

Mme Paradis : Effectivement, en tant que mère d'une adolescente, je peux vous assurer que je suis très préoccupée par cette situation. La taxe d'accise, c'est une bonne idée, et mes collègues de l'OMS vous le diront, c'est ce qu'ils appellent un « *best buy* », une mesure qui ne coûte pas cher à instaurer et qui est connue pour avoir des effets positifs sur la santé des gens. Cependant, au Canada, cette mesure devrait être accompagnée d'autres mesures, comme l'instauration du prix minimum et son indexation annuelle.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Merci d'être venus aujourd'hui. Je vois la logique de ce que vous dites concernant la hausse des taxes et la diminution de l'usage, mais j'aimerais qu'on discute davantage des conséquences involontaires.

Nous savons que les gens fument. Avec la hausse des taxes, je suis sûre que certaines personnes chercheront des solutions de rechange. Je dirais que d'aucunes roulent leurs propres cigarettes avec du tabac et d'autres substances à l'intérieur.

Je suis persuadée qu'une fois qu'elle sera légale, la marijuana deviendra aussi une alternative. La hausse des taxes a des conséquences involontaires. On en a peu parlé. Nous ignorons toujours la nature du régime fiscal dans le cas de la marijuana, mais s'il n'est pas comparable à celui du tabac, les gens diront qu'ils vont arrêter de fumer la cigarette en faveur de la marijuana.

Je pense qu'il faudrait tenir compte de toutes ces questions. Il en va de même pour l'alcool. Je penserais qu'une fois que le prix de l'alcool a atteint un certain niveau, les gens chercheront des solutions de rechange, ou ils feront leur propre alcool. Je sais que nous avons eu une période de prohibition il y a de nombreuses années et que ce ne fut pas exactement une expérience réussie.

Je ne sais pas si nous nous sommes penchés sur les conséquences involontaires. Peut-être que les gens se tourneront vers l'usage d'opioïdes. Je ne sais pas, mais il semble qu'on se limite à parler de hausser les taxes et à dire que cela augmentera les revenus du gouvernement et fera diminuer l'usage. Les conséquences involontaires sont un aspect de la question. Je regrette que nous ne disposions pas de plus d'information à ce sujet.

Do you have any comment on that? I would also like to hear from Mr. Paul. If you do have any information, I would be very interested in hearing it.

Ms. Paradis: Regarding the unintended consequences, one world leader, in fact a Canadian, Tim Stockwell, director of the Centre for Addictions Research of BC, has co-written a document that describes those intended consequences. I would be happy to send it to you.

When it comes to your fear that as taxes and prices go up our youth might decide to switch to opioids or other products, that's when not being an economist and sociologist becomes handy. You should not disregard the fact that drinking is a social behaviour. People do not drink just to get drunk.

In Canada, we have a culture of time out. We drink to mark the difference between weekdays and weekends, between working life and leisure, and between normal everyday life and special occasions. That's why we have alcohol at weddings, parties and so on.

There is a special component of alcohol that we need in our lives. That's why even people who don't drink very much will raise a glass and a toast on special occasions. I would not be afraid, especially not with the 2 per cent increase, that people would all of a sudden switch to other products. I would be very surprised if at a wedding everyone started popping opioids instead of drinking a glass of champagne. I would not be worried about that.

Senator Marshall: We're looking at this year's increase. Now we are going to index the taxes to CPI, and next year there will be more increases. We'll keep going and saying, "Okay, if we keep increasing taxes then the usage will continue to go down," but that's not what happens. It's not a direct trend line. At some point in time that trend line will break or some reason.

I'm wondering what kind of research has been done on that issue. I realize it's not just this year; it's next year, or the year after, or the year after.

Ms. Paradis: Most studies that have been done in Canada looked at the consequences of a 10 per cent minimum price increase, or five times what you are thinking about. At that level we saw that moderate drinkers were not affected by the price. The youth and those with alcoholic dependency were among those who were most vulnerable. We saw a reduction in the number of hospitalizations and alcohol-related deaths. That was observed in Saskatchewan, Ontario and British Columbia.

Tim Stockwell will tell you that the numbers I presented earlier are very conservative. When they looked at the real data in British Columbia, the results were even more positive than what the model had estimated in the beginning.

Avez-vous des commentaires à formuler à cet égard? J'aimerais aussi savoir ce que M. Paul en pense. Si vous avez des renseignements, je serais très intéressée à les entendre.

Mme Paradis : Un chef de file mondial, en fait un Canadien, Tim Stockwell, directeur du Centre for Addictions Research of BC, a corédigé un document qui décrit les conséquences involontaires. Je serais heureuse de vous le faire parvenir.

Pour ce qui concerne votre crainte que la hausse des taxes et des prix encourage nos jeunes à opter pour les opioïdes ou d'autres produits, c'est un exemple d'occasion où il est utile de ne pas être économiste, mais plutôt sociologue. Vous ne devriez pas écarter le fait que la consommation d'alcool est un comportement social. Les gens ne boivent pas seulement pour s'enivrer.

Au Canada, nous avons une culture des temps libres. Nous buvons pour marquer la différence entre les jours de la semaine et les week-ends, entre le travail et les loisirs, et entre la vie de tous les jours et les occasions spéciales. Voilà pourquoi nous buvons de l'alcool aux mariages, aux fêtes et à d'autres occasions semblables.

L'alcool occupe une place spéciale et nécessaire dans nos vies. C'est pourquoi même les gens qui ne boivent pas beaucoup lèveront leur verre pour porter un toast lors d'occasions spéciales. Je ne m'inquièterais pas, surtout pas avec la hausse de 2 p. 100, que les gens se tournent soudainement vers d'autres produits. Je serais très surprise si, à un mariage, tout le monde se mettait à prendre des opioïdes au lieu de boire une coupe de champagne. Je ne m'inquièterais pas de cela.

La sénatrice Marshall : Prenons la hausse de cette année. Nous allons maintenant indexer les taxes sur l'indice des prix à la consommation, et l'an prochain, il y aura d'autres hausses. Nous continuerons et dirons « D'accord, si nous continuons à hausser les taxes, l'usage continuera à diminuer », mais ce n'est pas ce qui se produira. Il ne s'agit pas d'une ligne de tendances directe. À un moment donné, cette ligne se brisera pour une raison ou une autre.

Je me demande quel type de recherche on a mené sur cette question. Je suis consciente du fait que ce n'est pas juste cette année, mais bien l'année prochaine ou l'année après celle-là ou même l'autre année.

Mme Paradis : La plupart des études réalisées au Canada se sont penchées sur les conséquences d'une hausse minimale du prix de 10 p. 100, ou cinq fois ce que vous pensez. À ce niveau, nous avons vu que les personnes qui consomment de l'alcool avec modération n'étaient pas touchées par le prix. Les jeunes ou les alcooliques faisaient partie des plus vulnérables. Nous avons vu une réduction du nombre d'hospitalisations et de décès attribuables à l'alcool, en Saskatchewan, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Tim Stockwell vous dira que les chiffres que je vous ai présentés plus tôt sont très prudents. Lorsqu'ils ont étudié les données réelles en Colombie-Britannique, les résultats étaient encore plus positifs que ce que le modèle avait estimé au départ.

The price of alcohol has not been increasing at the same pace as the IPC. We have some catching up to do as 2 per cent is a bit higher than the normal IPC. However, this is definitely something that consumers can tackle.

The Chair: Dr. Saxena also wanted to answer and then we'll hear from Mr. Paul from Geneva, who certainly has an opinion also.

Dr. Saxena: As far as alcohol pricing is concerned, Canada is far from experiencing the unintended consequences because of the price increase at this level.

The intended positive consequences are going to be much higher with this price level increase compared to any unintended consequences. There will be fewer deaths, disease, violence and mental health diseases.

Looking at the Canadian situation, in our opinion this price increase, including an annual rise indexed to the inflation level, will be very appropriate with fewer unintended consequences.

The Chair: Mr. Paul, do you have any comments?

Mr. Paul: With respect to the unintended consequences, when you decide a tax structure for public health purposes, you need to make it simple. That means adopting comparable taxes and tax increases for all tobacco products.

For example, the most recent increase that I am aware of in the United States was an increased tax on cigarettes but not on rolling tobacco, which increased the demand for these types of products.

When you do a tax design, you should apply it not only to cigarettes but also to other similar tobacco products.

[Translation]

Senator Pratte: I would like to clarify one question, Ms. Paradis. I think you said earlier that your organization is made up of people from the industry. When you take a position as you do, are you also speaking on behalf of the people in the industry who are part of your organization?

Ms. Paradis: My colleague, Luke Harford, President of Beer Canada, who is behind me, will be able to explain it later. The CCSA co-chairs the national alcohol strategy, and the advisory committee is made up of industry representatives who agreed with all the members on the 41 recommendations of the national strategy, which proposes two recommendations on price increases, including taxation and minimum pricing to ensure a price increase of a standard drink.

Senator Pratte: Industry representatives appeared before our committee last week. The scenario they described to us was a bit apocalyptic. They talked about the tax increase and the annual

Le prix de l'alcool n'a pas augmenté au même rythme que l'indice des prix à la consommation. Nous avons du rattrapage à faire puisque 2 p. 100 est un peu plus élevé que l'indice normal. Cependant, il est clair que c'est un point auquel les consommateurs peuvent s'attaquer.

Le président : Le Dr Saxena voulait aussi répondre à la question. Nous entendrons ensuite M. Paul, à Genève, qui a certainement une opinion lui aussi.

Dr Saxena : Pour ce qui concerne le prix de l'alcool, le Canada est loin de subir les conséquences involontaires de la hausse de prix à ce niveau.

Grâce à cette augmentation du prix, les conséquences positives volontaires seront beaucoup plus nombreuses que d'éventuelles conséquences involontaires. On observera une diminution du nombre de décès, des maladies physiques et mentales, et de la violence.

Dans le cas du Canada, nous estimons que cette hausse de prix, y compris la hausse annuelle indexée sur le taux d'inflation, sera très appropriée et aura moins de conséquences involontaires.

Le président : Monsieur Paul, avez-vous des commentaires?

M. Paul : En ce qui concerne les conséquences involontaires, lorsque vous décidez d'une structure fiscale aux fins de santé publique, vous devez faire en sorte qu'elle soit simple. C'est donc dire que vous devez imposer des taxes et des hausses de taxes comparables pour tous les produits du tabac.

À titre d'exemple, la hausse la plus récente que je connaisse aux États-Unis a été une hausse de la taxe sur les cigarettes, mais pas sur le tabac à rouler, ce qui a fait augmenter la demande pour ces types de produits.

Lorsque vous concevez une mesure fiscale, vous ne devriez pas l'appliquer qu'aux cigarettes, mais aussi aux autres produits du tabac semblables.

[Français]

Le sénateur Pratte : J'aimerais clarifier une question, madame Paradis. Je crois que vous avez dit tantôt que votre organisation est composée de gens de l'industrie. Quand vous prenez position comme vous le faites, parlez-vous aussi au nom des gens de l'industrie qui font partie de votre organisation?

Mme Paradis : Mon collègue, Luke Harford, président de Beer Canada, qui est ici derrière moi, pourra vous l'expliquer plus tard. Le CCLT copréside la Stratégie nationale sur l'alcool, et le comité consultatif est composé de représentants de l'industrie qui étaient d'accord avec l'ensemble des membres en ce qui a trait aux 41 recommandations de la stratégie nationale, laquelle propose deux recommandations sur la hausse des prix, notamment la taxation et un prix minimum pour assurer une hausse du prix du verre standard.

Le sénateur Pratte : Des représentants de l'industrie ont comparu devant notre comité la semaine dernière. Ils nous ont décrit un scénario un peu apocalyptique. Ils nous ont parlé de

indexing of the tax increase. Depending on the case, we talked about job losses or an industry that would be hurt by these increases. You just told us the exact opposite, which is why I find this strange. You even said that Quebec brewers are demanding a price increase.

Ms. Paradis: Right now, in Quebec, the minimum price for beer is the lowest in Canada. So beer is very hard to sell. Mr. Harford will be in a better position to answer this question. The price is so low right now that microbrewers can't compete with them. I understood that, even if the taxes increase, to keep their market share, they will have to continue to be the brewer who sells the cheapest product. They will not pass this tax onto the consumer. In this case, microbrewers will have a larger profit margin if they themselves have to absorb the tax. Therefore, they might tell you about these apocalyptic scenarios where jobs would be lost and so on. Should the taxation measure be accompanied by a measure requiring an increase of the minimum pricing of a standard drink? Absolutely. However, from a health perspective, it isn't up to me to tell you not to impose a tax because the brewers compete among themselves to find out who will increase their price first. I am acting in the interest of young Canadians by protecting their health and ensuring their safety, and all the data I have indicates that a price increase is a good thing.

Senator Pratte: When you talk to your industry partners about the health of Canadians, they agree with you, but not everyone is on board?

Ms. Paradis: I co-signed a document written last year as part of the national alcohol strategy about a request to introduce minimum pricing for alcoholic products. I strongly believe that, with all the problems in society, we need to find the sweet spot between health, legal and economic interests. Indeed, introducing minimum pricing for alcohol is one of the sweet spots we found. This document proposing minimum pricing was signed by researchers and public health experts, as well as by the presidents of Beer Canada, Spirits Canada and, if I'm not mistaken, the Canadian Vintners Association.

[English]

Senator Cools: I would like to thank the witnesses for presenting before us. I welcome you to the Senate.

I find your testimony, your proposals and your propositions on the whole phenomenon most interesting and, perhaps for me, a little novel. Tax, supposedly, is a very important matter in our

l'augmentation de la taxe et de l'indexation annuelle de l'augmentation de la taxe. Selon les cas, on parlait de pertes d'emplois ou d'une industrie qui serait mise à mal par ces augmentations. Vous venez de nous dire exactement le contraire. C'est la raison pour laquelle je trouve cela paradoxal. Vous avez même dit que les brasseurs du Québec revendiquent une augmentation du prix.

Mme Paradis : Au Québec, à l'heure actuelle, le prix minimum de la bière est le plus bas au Canada. Donc, la bière se vend très mal. M. Harford sera mieux placé que moi pour répondre à cette question. Le prix est tellement bas en ce moment que les microbrasseurs n'arrivent pas à faire concurrence avec eux. J'ai compris que, même s'il y a une augmentation de la taxe, pour conserver leur part de marché, ils devront continuer à chercher à être le brasseur qui vend le produit le moins cher. Ils ne passeront pas cette taxe au consommateur. Dans ce cas-là, les microbrasseurs auront une moins grande marge de profit s'ils sont obligés eux-mêmes d'absorber la taxe. Par conséquent, ils pourraient vous annoncer ces scénarios apocalyptiques où il y aurait des pertes d'emplois et ainsi de suite. La mesure de taxation devrait-elle être accompagnée d'une mesure exigeant l'augmentation du prix minimum par verre standard? Absolument. Toutefois, dans une perspective de santé, ce n'est pas à moi de vous dire de ne pas imposer de taxe, parce que les brasseurs jouent du coude entre eux pour savoir qui augmentera son prix le premier. J'agis dans l'intérêt des jeunes Canadiens en protégeant leur santé et en assurant leur sécurité, et toutes les données dont je dispose révèlent qu'une hausse du prix est une bonne chose.

Le sénateur Pratte : Quand vous parlez à vos partenaires de l'industrie de la santé des Canadiens, ils sont d'accord avec vous, mais pas autour de la table?

Mme Paradis : Je suis cosignataire d'un document produit l'an dernier dans le cadre de la Stratégie nationale sur l'alcool en ce qui concerne une demande d'instauration d'un prix minimum pour les produits alcooliques. Je crois fermement que, dans toute problématique au sein d'une société, il faut trouver le « *sweet spot* » entre les intérêts sanitaires, juridiques et économiques. Effectivement, l'instauration d'un prix minimum pour l'alcool est l'un des « *sweet spots* » que nous avons trouvés. Ce document dans lequel on propose un prix minimum a été signé par des spécialistes de la recherche et de la santé publique, mais aussi par les présidents de Beer Canada, de Spirits Canada et, si je ne m'abuse, par l'Association des vignerons du Canada.

[Traduction]

La sénatrice Cools : Je tiens à remercier les personnes qui sont venues témoigner devant nous. Je vous souhaite la bienvenue au Sénat.

Je trouve votre témoignage, vos suggestions et vos propositions concernant le phénomène dans son ensemble très intéressants et, pour moi peut-être, un peu originaux. L'imposition est supposément une question très importante dans nos

communities. The phenomenon of taxing gives rise to all kinds of important institutions like Parliament itself: no taxation without representation.

Most human beings, most Canadians, and I think most North Americans, view taxation as a duty of contributing to the public good and the public well-being. You are now proposing a novel use of taxes. I've never heard of this one before, but I'm hearing it now. Your proposition, basically, if I can read from your presentation, Dr. Saxena, is that:

The resolution urges countries to strengthen national responses to public health problems caused by the harmful use of alcohol. Pricing policies in the strategy, including taxation, are one of the key areas recommended for governments to use.

I understand this to mean that governments can reach into their population's pockets to extract more money. We know the world of wine and beer is extremely highly taxed as it is. On the grounds of what? Is it that the government will save our lives or save the lives of the population? I've never heard this thinking expressed by a government. This is why I'm saying it's novel to me.

As Senator Eaton so rightly pointed out and as one would hope, in the business of reducing tobacco use that a sensible, appealable and justifiable strategy was evolved. Smoke in a room is unpleasant, and so on. I've never heard of your solution, which is saying: "Raise taxes. It's good for you. It's good for your health." It may be, but most people will stay within your guidelines of, I think you said, two drinks. I don't know if you meant two drinks of double or triple Scotch or simple red wine. Most of us will have a drink or two of red wine.

The foundation or the principles underlying it don't strike me as all that good because you just can't say to the government: "Dip into people's pockets. It's healthy for them."

The Chair: Dr. Saxena, do you have comments on that?

Dr. Saxena: Yes, thank you. I think what the World Health Assembly, including Canada, adopted was based on empirical evidence that these are measures which are good for people's health and for decreasing disease.

collectivités. Ce phénomène engendre toutes sortes d'institutions importantes comme le Parlement en tant que tel : il n'y a pas d'imposition sans représentation.

La plupart des êtres humains, des Canadiens et, je pense, des Nord-Américains, voient l'imposition comme le devoir de contribuer au bien et au bien-être publics. Vous proposez maintenant de vous servir de l'imposition de façon originale. Je n'en ai jamais entendu parler auparavant, mais je comprends maintenant. En gros, votre proposition, si je puis reprendre le passage de votre déclaration où il en est question, docteur Saxena, est que :

La résolution exhorte les pays à renforcer les réponses nationales aux problèmes de santé publique causés par l'usage nocif de l'alcool. Les politiques d'établissement des prix dans la stratégie, y compris l'imposition, font partie des principales méthodes que l'on recommande aux gouvernements d'utiliser.

Je crois comprendre que vous voulez dire que les gouvernements peuvent fouiller dans les poches des membres du public pour aller chercher plus d'argent. Nous savons que l'industrie du vin et de la bière se voit déjà imposer des taxes extrêmement élevées. À quels motifs? Est-ce parce que le gouvernement va nous sauver ou sauver la vie des membres du public? Je n'ai jamais entendu ce raisonnement de la part de personnes au pouvoir. Voilà pourquoi j'affirme que c'est original pour moi.

Comme la sénatrice Eaton l'a indiqué à juste titre — et nous espérons que c'est bien le cas — il faut que l'on opte pour une stratégie de réduction du tabagisme qui soit sensée et justifiable, et qui puisse être remise en question. Une pièce enfumée n'est pas plaisante, et cetera. Je n'ai jamais entendu parler de votre solution qui dit : « Haussez les taxes, car c'est bon pour vous et votre santé ». C'est peut-être le cas, mais la plupart des gens respecteront vos recommandations de s'en tenir à deux consommations — je crois que c'est ce que vous avez dit. Je ne sais pas si vous parliez de deux consommations de doubles ou de triples scotchs ou de simple vin rouge. La plupart d'entre nous prendront un verre ou deux de vin rouge.

Le fondement ou les principes qui le sous-tendent ne me semblent pas être si bien que cela parce que vous ne pouvez pas simplement dire au gouvernement : « Puissez dans les poches des gens. C'est bon pour eux ».

Le président : Docteur Saxena, avez-vous quelque chose à dire à ce propos?

Dr. Saxena : Oui, merci. Je pense que les principes que l'Assemblée mondiale de la santé — y compris le Canada — a adoptés étaient fondés sur des preuves empiriques qui montrent qu'il s'agit de mesures qui sont bonnes pour la santé des gens et pour réduire les cas de maladie.

It is not a conceptual discussion that the ministers of health had. It's a very empirical decision that they made, and that's what we represent. It is based on data. It's based on evidence. It's good for the health of people.

It's for you parliamentarians to decide whether or not to use this measure. We are proposing that this is an effective measure.

The Chair: Dr. Saxena, as we proceed to the next 45 minutes with other witnesses, I want to say that we will continue to look at accountability, transparency and all the procedures in the mandate we have received from the Senate of Canada.

To the witnesses, thank you again for being here.

[Translation]

We will proceed with the second part of our meeting, which will study part 3 of Bill C-44. Joining us by videoconference is Frédéric Tremblay, President of the Association des microbrasseries du Québec. Welcome.

[English]

We also have Ms. Barbara Feit, Treasurer, Alberta Small Brewers Association. I should also point out to honourable senators and viewers that Ms. Feit is the interim chief executive officer of Big Rock Brewery in Calgary.

The third person appearing today is Mr. John E. Peller, Chairman and Chief Executive Officer, Andrew Peller Limited.

To the witnesses, thank you very much for accepting our invitation to share with us as a committee of parliamentarians your opinions.

As chair, I will ask Mr. Tremblay to make his presentation, to be followed by the presentations of Ms. Feit and Mr. Peller.

[Translation]

Frédéric Tremblay, Président, Association des microbrasseries du Québec: Mr. Chair, thank you for welcoming me today by the magic of the Internet. My name is Frédéric Tremblay, and I am the President of the Association des microbrasseries du Québec, as well as the President of the Charlevoix microbrewery. Thank you for inviting me to appear before you today to plead the case for removing permanent increases to the excise tax that the government imposed on beer in the 2017 budget. The March 2017 announcement left the Quebec microbreweries very worried, and I want to present our point of view on the issue.

First, know that I represent more than 80 microbreweries in Quebec, some of which are large microbreweries, and others, smaller ones. Others still have an artisanal brewer's permit. Skilled, talented and creative entrepreneurs make up our industry.

Il ne s'agit pas d'une discussion conceptuelle, mais d'une décision très empirique des ministres, et c'est ce que nous préconisons. Cette décision s'appuie sur des données probantes, qui indiquent que cette mesure est bénéfique pour la population.

C'est à vous, à titre de parlementaires, qu'il revient de décider d'utiliser ou non cette mesure. Selon nous, elle est efficace.

Le président : Docteur Saxena, comme nous allons passer les 45 prochaines minutes avec d'autres témoins, je tiens à dire que nous allons continuer de nous pencher sur la responsabilité, la transparence et toutes les procédures relevant du mandat que nous avons reçu du Sénat du Canada.

Nous remercions de nouveau les témoins d'avoir comparu.

[Français]

Nous allons procéder à la deuxième partie de notre réunion qui a pour but d'étudier la partie 3 du projet de loi C-44. Nous accueillons, par vidéoconférence, M. Frédéric Tremblay, président, Association des microbrasseries du Québec.

[Traduction]

Nous recevons aussi Mme Barbara Feit, trésorière de l'Alberta Small Brewers Association. Je devrais également informer les distingués sénateurs et ceux qui regardent la séance que Mme Feit est également directrice générale par intérim de Big Rock Brewery, à Calgary.

Notre troisième témoin aujourd'hui est M. John E. Peller, président et chef de la direction d'Andrew Peller Limited.

Nous remercions tous les témoins d'avoir accepté notre invitation à faire part de leurs opinions à notre comité de parlementaires.

À titre de président, je demanderai à M. Tremblay de faire son exposé. Nous entendrons ensuite ceux de Mme Feit et de M. Peller.

[Français]

Frédéric Tremblay, président, Association des microbrasseries du Québec : Monsieur le président, je vous remercie de me recevoir aujourd'hui par la magie d'Internet. Je m'appelle Frédéric Tremblay. Je suis président de l'Association des microbrasseries du Québec et également président de la microbrasserie de Charlevoix. Je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui pour plaider la cause du retrait des augmentations permanentes de la taxe d'accise que le gouvernement a imposées sur la bière dans le budget de 2017. L'annonce faite en mars dernier a laissé un vent d'inquiétude parmi les microbrasseries québécoises, et je souhaite vous présenter notre point de vue sur la question.

D'abord, sachez que je représente plus de 80 microbrasseries québécoises, dont certaines sont de grandes microbrasseries, et d'autres, de plus petites. D'autres encore ont un permis de brasseur artisan. Ce sont des entrepreneurs compétents,

In terms of location, Quebec microbreweries are in 10 of the 17 administrative regions and are rooted in a very large majority of the 78 federal constituencies in Quebec.

The members of AMBQ represent more than 90 per cent of the beer brewed by microbreweries in Quebec. In most cases, the volume produced or the spirit of artisanal production limits the possible economies of scale.

There's a process from land to beer in Quebec over the last 10 years. In addition to the microbreweries that went from 34 in 2002 to 166 in 2017, hops and barley producers, malting mills and service providers were born and developed around our industry.

To give you an understanding of the business environment in which we operate, I will give you some information and, in particular, some details on how excise tax decisions can influence our industry.

In the beer industry in Quebec, microbreweries hover around 9.5 per cent of consumption. This industry has grown tremendously in the last decade and, despite its dynamism, remains a young and relatively fragile industry. On the one hand, the cost of inputs of raw materials increases significantly year after year. Moreover, in general, the consumption of beer by Quebecers has been decreasing for several years in favour of other liquors. Imported beer is also gaining in popularity. The growth of microbreweries has also increased competitiveness on the ground. Retail price is therefore a sensitive aspect for consumers, which means that microbreweries tend to differentiate themselves to maintain their position opposite others. In order to make their products accessible to consumers for home consumption or on-site consumption, microbreweries rely on different retailers, bars or restaurants, and sometimes use the services of a distributor to cover the entire territory.

We are always amazed at the lack of understanding by economists when they suggest increasing a manufacturing tax such as the excise tax, which is upstream of the entire retail pricing process. You do not have to understand what is happening in the field to know that a 1 cent increase in the excise tax will result in a 1 cent increase on the consumer's tab.

So microbreweries have two options when it comes to excise tax. The first is that, in order to maintain its positioning, the microbrewery will have the reflex to absorb this tax, which will therefore be a tax on producers and will limit its capacity to invest, develop and create jobs. This reflex will be all the stronger

talentueux et créatifs qui forment notre industrie. En termes d'occupation du territoire, les microbrasseries québécoises se retrouvent dans 10 régions administratives sur 17 et prennent racine dans une très grande majorité des 78 circonscriptions fédérales québécoises.

Les membres de l'AMBQ représentent plus de 90 p. 100 de la bière brassée par les microbrasseries au Québec. Dans la plupart des cas, le volume produit, ou encore, l'esprit de la production artisanale limitent les économies d'échelle possibles.

C'est toute une filière de la terre à la bière qui s'est développée au Québec au cours des 10 dernières années. En plus des microbrasseries qui sont passées de 34 en 2002 à 166 en 2017, des producteurs d'orge de houblon, des malteries et des fournisseurs de services ont vu le jour et se sont développés autour de notre industrie.

Pour vous permettre de comprendre l'environnement d'affaires dans lequel nous évoluons, je vais me permettre de vous donner quelques données et, surtout, quelques détails sur la façon dont les décisions qui entourent la taxe d'accise peuvent influencer notre industrie.

Dans l'industrie de la bière au Québec, les microbrasseries oscillent autour de 9,5 p. 100 de la consommation. C'est une industrie qui a connu une croissance formidable dans la dernière décennie et qui, malgré son dynamisme, demeure une industrie jeune et relativement fragile. D'une part, le coût des intrants de matières premières augmente significativement année après année. Par ailleurs, de façon générale, la consommation de bière des Québécois tend à diminuer depuis plusieurs années au profit des autres alcools. Également, la bière importée gagne en popularité. La multiplication des microbrasseries a également eu l'effet d'augmenter la compétitivité sur le terrain. Le prix au détail est donc une dimension sensible pour le consommateur grâce à laquelle les microbrasseries tendent de se distinguer pour maintenir leur positionnement face aux autres. Afin de rendre leurs produits accessibles pour les consommateurs sur le plan de la consommation à domicile ou de la consommation sur place, les microbrasseries s'appuient sur différents détaillants, bars ou restaurants et utilisent parfois les services d'un distributeur pour couvrir l'ensemble du territoire.

Nous sommes toujours étonnés de constater l'incompréhension des économistes lorsqu'ils suggèrent d'augmenter une taxe manufacturière comme la taxe d'accise, qui est en amont de tout le processus économique de fixation de prix de détail. Il ne faut pas comprendre ce qui se passe sur le plancher des vaches pour croire qu'une augmentation de 1 cent de la taxe d'accise se traduira par une augmentation de 1 cent sur la facture du consommateur.

Donc, face à la taxe d'accise, deux options s'offrent aux microbrasseries. La première, c'est que, pour conserver son positionnement, la microbrasserie aura le réflexe d'absorber cette taxe qui sera donc une taxe aux producteurs et qui limitera d'autant sa capacité d'investir, de se développer et de

if the beer has a retail price that is very close to the psychological consumer purchase ceiling. The producer will absorb 100 per cent of the impact.

The second decision the microbrewery could make would be to try to recover the loss incurred by the increase by also increasing the selling price of its products. What happens in this case is that, in passing, the distributor and the retailer will round up the price to increase their own profit margin, not to mention the subsequent application of provincial and federal sales taxes.

The outcome for the microbrewery is that there is no impact on its profitability on a bottle, but it is very likely that the effect will be felt on its positioning and total sales. In any case, a tax increase upsets the economic model and the business plan either by decreasing profits or by diminishing the competitiveness of microbreweries. The government's decision to index the excise tax to the CPI will certainly have a significant impact on microbreweries' room to manoeuvre and will limit their ability to invest and grow.

Although beer is often considered a luxury product, it is still part of the daily lives of a majority of Canadians, especially middle-class Canadians. It is not a product reserved for the elite. An increase in the tax will likely affect the wallets of many Canadians. When we know that the budget's title is *Building a Strong Middle Class*, the automatic indexing of the excise tax doesn't quite go in that direction.

We believe it is time for the government to show more originality when it is time to increase inputs instead of continually targeting beer, which is already heavily taxed. We would like to point out that it is very clear, according to several health studies, that sugar is a scourge of our time, and it is very expensive for public health. Isn't it time for all sweetened beverages to play their part from the point of view of the public purse?

In conclusion, the 2017 budget has caused real concern among microbreweries. We hope that the Standing Senate Committee on National Finance will hear our perspective and support the elimination of the automatic excise tax increase.

Thank you again for inviting me to appear before you today.

The Chair: Thank you, Mr. Tremblay.

[English]

Ms. Feit, please make your presentation, and then we will follow up.

créer des emplois. Ce réflexe sera d'autant plus fort si la bière a un prix de détail qui est situé tout près du plafond psychologique d'achat des consommateurs. L'impact sera donc absorbé par le producteur à 100 p. 100.

La deuxième décision que la microbrasserie pourrait prendre serait de tenter de récupérer la perte encourue par l'augmentation en augmentant elle aussi le prix de vente de ses produits. Ce qui se produit dans ce cas c'est qu'au passage, le distributeur et le détaillant arrondiront le prix de façon à augmenter leur propre marge de profit, sans compter l'application subséquente des taxes de vente provinciales et fédérales.

Le résultat pour la microbrasserie, c'est qu'il n'y a pas d'impact quant à sa rentabilité sur une bouteille, mais il y a fort à parier que l'effet se fera sentir sur son positionnement et le total de ses ventes. Dans tous les cas, une augmentation de taxe vient bouleverser le modèle économique et le plan d'affaires, soit en diminuant les profits, soit en diminuant la compétitivité des microbrasseries. La décision gouvernementale d'indexer la taxe d'accise à l'IPC aura certainement un impact important sur les marges de manoeuvre des microbrasseries et fera en sorte de limiter leur pouvoir d'investir et de se développer.

Bien qu'on considère souvent la bière comme un produit de luxe, il n'en demeure pas moins qu'elle fait partie du quotidien d'une majorité de Canadiens, en particulier ceux de la classe moyenne. Ce n'est pas un produit réservé à une élite. Une augmentation de la taxe sera susceptible d'avoir un effet sur le portefeuille d'une grande partie des Canadiens. Quand on sait que le titre du budget est *Bâtir une classe moyenne forte*, l'indexation automatique de la taxe d'accise ne va pas tout à fait dans cette direction.

Nous sommes d'avis qu'il serait temps que le gouvernement fasse preuve de plus d'originalité quand il est temps d'augmenter ses intrants au lieu de continuellement viser la bière, qui est déjà fortement taxée. Nous nous permettons de soulever qu'il est très clair, selon plusieurs études sur la santé, que le sucre est un mal de notre époque qui coûte très cher à la santé publique. Ne serait-il pas temps que toutes boissons sucrées fassent leur part du point de vue du Trésor public?

En conclusion, le budget de 2017 a entraîné une réelle inquiétude chez les microbrasseries. Nous espérons que le Comité sénatorial permanent des finances nationales entendra notre perspective et soutiendra l'élimination de l'augmentation automatique de la taxe d'accise.

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invité à comparaître devant vous aujourd'hui.

Le président : Merci, monsieur Tremblay.

[Traduction]

Madame Feit, veuillez faire votre exposé. Nous poursuivrons ensuite la séance.

Barbara Feit, Treasurer, Alberta Small Brewers Association: Mr. Chairman and members of the committee, I serve as a director and treasurer of the Alberta Small Brewers Association, ASBA. Thank you for the opportunity to appear before you today to voice the concerns of the association and to put forth the case for removing the automatic annual escalation of excise duties on beer.

ASBA is a trade association for Alberta-based brewers. It was established to create a unified and respected voice to represent and promote the brewing industry in our province and to foster collaboration and sharing of best practices among our member breweries.

We have seen rapid growth in our industry in Alberta in the three and a half years since our organization was established. In that time the number of breweries in our province has quadrupled, with over 50 at last count and numerous additional breweries in planning or construction.

Consultation with our member breweries and other industry stakeholders has yielded a common concern with the automatic annual escalation of excise duties on beer introduced via Bill C-44 when it was tabled earlier this year. We are concerned about the automatic nature of these increases and believe the government should put careful thought and attention into any tax increase, with consideration of the state of the economic circumstances that exist both nationally and regionally at the time of the increase. Certainly we in Alberta can attest to the fact that economic conditions can vary significantly and change very quickly across provinces.

The CPI escalator in clause 42 of Bill C-44 is too blunt an instrument to factor in these considerations and should not replace prudent government oversight and conscious decision-making in this type of levy.

ASBA's members are also concerned with the multiplicative and cumulative impact that the automatic escalator will have on beer prices to consumers. The escalator is applied as a percentage increase on the previous year's rate, and thus is cumulative itself, but as GST is levied with excise as an input cost, the GST impact also escalates. The result is a continuous upward retail price spiral for consumers.

Furthermore, the inflationary pressures underlying the CPI are typically representative of similar increases in input costs faced by our members in making their beer. In order to manage the price pressures on their consumers, our breweries may not be able to pass on all of the costs they are actually incurring. In such a scenario, the government has usurped the ability of producers to

Barbara Feit, trésorière, Alberta Small Brewers Association : Monsieur le président et distingués membres du comité, j'agis à titre de directrice et de trésorière de l'Alberta Small Brewers Association, ou ASBA. Merci de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui pour vous faire part des préoccupations de l'association et vous expliquer pourquoi il faudrait éliminer l'augmentation annuelle automatique des droits d'accise sur la bière.

L'ASBA est une association commerciale de brasseurs de l'Alberta établie pour représenter et promouvoir l'industrie brassicole d'une voie unifiée et respectée dans notre province, et pour favoriser la collaboration et l'échange de pratiques exemplaires parmi ses membres.

Notre industrie connaît une croissance rapide en Alberta depuis trois ans et demi, soit depuis l'établissement de notre organisation. Le nombre de brasseries a quadruplé dans notre province, qui en compte maintenant 50. De plus, un grand nombre de nouvelles brasseries sont en planification ou en construction.

Une consultation menée auprès de nos brasseries membres et d'autres parties prenantes de l'industrie a permis de déceler une préoccupation commune quant à l'augmentation annuelle automatique des droits d'accise sur la bière proposée dans le projet de loi C-44, déposé plus tôt cette année. Nous nous inquiétons de la nature automatique de ces augmentations et considérons que le gouvernement devrait accorder une réflexion et une attention prudentes aux augmentations de taxe, en tenant compte des conditions économiques à l'échelle nationale et régionale au moment de l'augmentation. En Alberta, nous pouvons certainement attester que ces conditions peuvent fluctuer considérablement et changer très rapidement dans les provinces.

L'augmentation fondée sur l'indice des prix à la consommation prévue à l'article 42 du projet de loi C-44 est un mécanisme trop imprécis pour tenir compte de ces facteurs, et ne devrait pas remplacer la surveillance prudente et la prise de décision consciencieuse du gouvernement quand vient le temps d'imposer de tels droits.

Les membres de l'ASBA s'inquiètent également des répercussions multiplicatives et cumulatives que l'augmentation automatique aura sur les prix de la bière que paie le consommateur. Cette augmentation correspond à un pourcentage du taux de l'année précédente et est donc cumulative en soi, mais comme la TPS est imposée avec les droits d'accise sur le coût des intrants, l'impact de cette taxe augmente aussi. Cela fait donc augmenter continuellement le prix de détail que paie le consommateur.

En outre, les pressions inflationnistes sous-jacentes à l'indice des prix à la consommation sont habituellement représentatives d'augmentations semblables des coûts des intrants que paient nos membres lors de la fabrication de leur bière. Pour éviter de demander des prix trop élevés à leurs consommateurs, nos brasseries pourraient ne pas pouvoir leur refiler tous les coûts

recover the increases in their input costs. Therefore, the money that they have to reinvest in growth or to return to their employees and owners is reduced.

This is particularly relevant in Alberta, which is the only completely privatized retail liquor market in Canada. This open market, combined with the rapid increase in start-up breweries mentioned earlier, creates an environment of intense competition and means that individual producers must carefully consider any price increases for fear of losing sales. This is particularly true now. High unemployment rates and lacklustre economic conditions facing Albertans means that price sensitivity of consumers is at an all-time high.

Although the retail sales of beer in Alberta are privatized and not carried out by a provincial government agency, breweries are restricted from establishing retail stores or restaurant tied houses of their own and must therefore rely on third-party retailers to sell their products to consumers. On average, the profits that retailers are making rival or exceed the profits earned by the breweries themselves. The overall tax burden is also already high. At existing rates, the various provincial and federal levies on beer also combine to a total government take that rivals or exceeds our breweries' profits.

Despite the competitive pressures, there is an air of optimism in our industry in Alberta. We are the heartland of some of the best quality brewing barley and malting plants in the world. We want to play a part in the diversification of Alberta's energy dominant economy. Based on the examples we see in the United States, we know that under the right conditions, including regulatory and tax structures, a thriving brewing industry can pay significant economic dividends. The state of Oregon, which has roughly the same population as Alberta, has 246 brewing facilities, creating an estimated \$4.5 billion in direct and indirect economic impact.

Canada's excise duty on beer is levied volumetrically on every hectolitre of beer that is produced and therefore government revenues increase both from growth over the industry as well as from potential rate increases. The cumulative effect of price increases to compensate for constant escalation of the excise duty rate proposed can cause consumers to reduce their purchases, thereby actually stagnating or reducing the volume of beer produced and sold. The theoretical benefit of the rate increases can quickly be nullified by lower volumes.

We firmly believe that the best way for all key stakeholders, namely, breweries, consumers and government, to win is to create an environment where production and sales of beer can grow. The federal government then benefits not only from the volumetric impact of excise duties but also from the related GST on

qu'ils assument. En pareille situation, le gouvernement empêche les producteurs de compenser les augmentations des coûts de leurs intrants. Par conséquent, ils ont moins d'argent à réinvestir dans la croissance ou à remettre aux employés et aux propriétaires.

C'est particulièrement le cas en Alberta, le seul marché de vente au détail d'alcool entièrement privatisé au Canada. Ce marché ouvert, combiné à l'accroissement rapide du nombre de nouvelles brasseries souligné plus tôt, crée un contexte où la concurrence est féroce et où les producteurs doivent peser soigneusement toute augmentation de prix de peur de perdre des ventes. C'est particulièrement vrai maintenant, puisque les consommateurs albertains n'ont jamais été aussi sensibles aux prix en raison des taux de chômage élevés et des conditions économiques anémiques avec lesquels ils doivent composer.

Même si en Alberta, les ventes au détail sont privatisées et ne relèvent pas d'un organisme gouvernemental provincial, les brasseries ne peuvent pas exploiter leur propre magasin de détail ou maison de restauration, et doivent donc faire appel à des détaillants tiers pour vendre leurs produits aux consommateurs. En moyenne, les profits que font ces détaillants égalent ou dépassent ceux que dégagent les brasseries. Sachez en outre que le fardeau fiscal global est déjà élevé. Aux taux actuels, le total des diverses taxes que les gouvernements provinciaux et fédéraux imposent sur la bière est égal ou supérieur aux profits des brasseurs.

En dépit des pressions de la concurrence, il y a un air d'optimisme dans notre industrie en Alberta. Notre région compte certaines des usines qui produisent le malt et l'orge brassicole de la plus grande qualité dans le monde. Nous voulons jouer un rôle dans la diversification de l'économie de l'Alberta, qui repose principalement sur l'énergie. D'après les exemples que nous observons aux États-Unis, nous savons que dans des conditions adéquates — au chapitre des structures de réglementation et de taxation, notamment —, une industrie brassicole florissante peut produire un dividende économique substantiel. L'Oregon, qui compte environ la même population que l'Alberta, comprend 246 installations brassicoles dont l'impact économique direct et indirect est évalué à 4,5 milliards de dollars.

Au Canada, le droit d'accise sur la bière est imposé en fonction du volume sur chaque hectolitre de bière produit; la croissance de l'industrie et les augmentations potentielles des taux font donc augmenter les revenus du gouvernement. L'effet cumulatif des accroissements de prix effectués pour compenser l'augmentation constante du droit d'accise proposé peut inciter les consommateurs à réduire leurs achats, ce qui se traduit par une stagnation ou une réduction du volume de bière produite et vendue. La diminution des volumes peut ainsi réduire à néant l'avantage théorique des augmentations de taux.

Nous sommes convaincus que la meilleure manière de permettre à toutes les parties prenantes — c'est-à-dire les brasseries, les consommateurs et les gouvernements — de gagner consiste à créer un environnement où la production et les ventes de bière peuvent croître. Le gouvernement fédéral

consumer purchases. Provincial governments benefit from the beer markups that are applied on beer sales in their jurisdiction. Furthermore, the economic activity through the creation of jobs and investment in local economies for agricultural ingredients and packaging materials also flow through to both levels of government via income taxes.

Thus, in closing, we request that the Standing Senate Committee on National Finance support us in our proposal to eliminate the automatic annual excise escalator by removing clause 42 of Bill C-44. By doing so, you will enable a future where our industry can more readily create jobs, economic activity and ultimately higher returns to government.

Thank you for your time and attention today.

The Chair: Thank you, Ms. Feit.

Mr. Peller, please go ahead.

John E. Peller, Chairman and Chief Executive Officer, Andrew Peller Limited: I am a fourth generation vintner. My family started in the wine business back in 1960 and we've become a public company. Now we have thousands of shareholders.

I think I might be one of those big multinationals someone referred to earlier. We have nine estate wineries. We have a craft distillery. We export ice wine around the world. We have a very large value wine business that we are very proud of as well. As I said, we planted our first vineyard in the Okanagan back in 1960 with the Inkaneeep Indian tribe. We now farm over 10,000 hectares of grapes in Canada, including Nova Scotia.

Our industry has achieved beyond the wildest dreams of the original investors, and certainly beyond the expectations of government. I recall being here when NAFTA and GATT were signed. There was not much of a prospect for our industry, but through a lot of hard work and effort by many people we have grown into an industry of 700 wineries. We are the highest value agricultural product produced in Canada. There is a huge growing culture and hospitality industry that our industry supports. We have a very bright future. As my colleagues before me have expressed, we live in a very competitive world. We are not a supply-managed company like some agricultural products are in Canada. We compete hard for our business against very strong and capable foreign national countries and companies.

profiterait ainsi non seulement de l'impact des droits d'accise prélevés en fonction du volume, mais aussi de la TPS imposée sur les achats des consommateurs. Pour leur part, les gouvernements provinciaux bénéficieraient des augmentations de taxes qu'ils appliquent sur les ventes de bière dans leur territoire. En outre, l'activité économique découlant de la création d'emplois et des investissements effectués dans les économies locales au chapitre des ingrédients agricoles et des matériaux d'emballage profite également aux deux ordres de gouvernement sous la forme d'impôt sur le revenu.

Nous demandons donc, en terminant, au Comité sénatorial permanent des finances nationales d'appuyer notre proposition d'éliminer l'augmentation automatique du droit d'accise en enlevant l'article 42 du projet de loi C-44. Ce faisant, vous permettez à notre industrie de créer plus facilement des emplois et de l'activité économique, ce qui se traduira au bout du compte par des rentrées d'agent plus élevées pour le gouvernement.

Merci du temps et de l'attention que vous nous accordez aujourd'hui.

Le président : Merci beaucoup, madame Feit.

Monsieur Peller, la parole est à vous.

John E. Peller, président et chef de la direction, Andrew Peller Limited : Je suis un fabricant de vin de la quatrième génération. Ma famille œuvre dans le domaine viticole depuis les années 1960 et exploite maintenant une société ouverte qui compte aujourd'hui des milliers d'actionnaires.

Je pense être à la tête d'une de ces grandes multinationales auxquelles quelqu'un a fait référence plus tôt. Nous exploitons neuf fabriques de vin à titre de producteurs-éleveurs et possédons une distillerie artisanale. Nous exportons du vin de glace aux quatre coins du monde. Nous sommes très fiers de nos activités viticoles à grande valeur. Comme je l'ai indiqué, nous avons planté nos premières vignes dans la région de l'Okanagan dans les années 1960 avec la tribu autochtone d'Inkaneeep. Nous cultivons maintenant plus de 10 000 hectares de raisins au Canada, y compris en Nouvelle-Écosse.

Notre industrie a réussi au-delà des rêves les plus fous des investisseurs initiaux et certainement des attentes du gouvernement. Je me souviens que j'étais ici quand l'ALENA et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce ont été signés. Les perspectives de notre industrie n'étaient guère reluisantes, mais grâce au labeur et aux efforts d'un grand nombre de gens, nous avons pu faire croître notre industrie, qui compte maintenant 700 fabriques de vin. Nous fabriquons le produit agricole ayant la valeur la plus élevée au pays. Notre industrie appuie un immense secteur de culture et d'hébergement qui est en croissance. Notre avenir est très brillant. Comme mes collègues l'ont fait remarquer avant moi, nous vivons dans un monde très concurrentiel. Notre secteur n'est pas assujéti à la gestion de l'offre, comme c'est le cas pour certains produits agricoles au Canada. Nous luttons bec et ongles contre des entreprises et des pays étrangers très forts et compétents.

It's well known throughout the beverage and alcohol industry that the wine industry has the lowest margins. As you can read in my statements, our margins as a public company are at the 10 per cent level. Beer and spirit will be as high as 25 per cent and 40 per cent. Ours is a reflection of the agricultural production and a very capital intensive cost of producing agriculture. We make expensive inventory and we hold it on to it for a long time. The financial challenges in our industry are certainly rigorous. That's why I'm dismayed at the government's interest in raising excise tax in the first place and, second, why I'm absolutely opposed to the accelerator, as my colleagues have also suggested.

I would like to give you a simple example. If I go to Ontario, a typical wine market in Canada, almost 80 per cent to 85 per cent of all volume of wine is sold at less than \$10 a bottle. If you take that \$10-bottle sold in the LCBO right now, \$6.60 comes off the top to go to government both provincially and federally. It's not just this excise tax but all the taxes in place provincially. There are all kinds of names and terms for these taxes, but to suggest that we have not a heavily taxed product at the outset is complete fantasy.

Since 2010, we have not raised our prices on that \$10-bottle of wine because our competition internationally does not allow us to do so. Through that period, we have dealt with successive government tax increases so that our margins, which were once 40 per cent, are now down to 34 per cent. In effect it's starting to set up a bit of an arm's race among federal and provincial governments as to who will compete for our margin the fastest. That's why I don't think the 2 per cent tax in itself is fair, and the accelerator itself is quite egregious.

I would like to point to Senator Cools' comment on the constitutional validity of the accelerator, which I don't believe is valid. I was a law student under Governor General David Johnston when he was the dean at Western. I hope he's proud of me. The *Catholic Teachers' Association v. Ontario (Attorney General)*, 1960, says that no Parliament has the right to pass taxation without a rigorous and open debate on the validity of the tax by the elected representatives of the time. Here is a tax proposal that is being inputted when people have yet to even be elected or appointed. It strikes me that the responsibility for future tax increases should lie with the people who will be sitting in Parliament at the time.

My last comment is just a passing comment on health. We all know this is a sensitive and relevant topic in our community. I agree, senator, with your comments. I don't believe high taxation will solve addiction and social problems, although we do work actively with the Canadian Centre for Addictions. We believe education is the most relevant strategy.

Dans le domaine des boissons et de l'alcool, il est bien connu que l'industrie vinicole affiche les marges les plus faibles. Comme vous pouvez le lire dans mon exposé, les marges que nous dégageons à titre de société ouverte sont de 10 p. 100. Cette marge peut aller jusqu'à 25 et 40 p. 100 pour la bière et les spiritueux. Nous sommes le reflet d'une production agricole où le coût de fabrication exige beaucoup de capital. Nous constituons des stocks onéreux et les conservons longtemps. Les défis financiers de notre industrie sont assurément redoutables. Voilà pourquoi je suis consterné par l'intérêt du gouvernement à augmenter la taxe d'accise et je m'oppose farouchement, à l'instar de mes collègues, au mécanisme d'augmentation automatique.

Je voudrais vous donner un exemple simple. En Ontario, un marché vinicole typique au Canada, presque 80 à 85 p. 100 du volume de vin est vendu à moins de 10 \$ la bouteille. Quand cette bouteille à 10 \$ est vendue à la LCBO, 6,60 \$ vont dans les coffres des gouvernements fédéral et provincial. Ce montant n'inclut pas seulement la taxe d'accise, mais aussi toutes les taxes provinciales. Il existe toutes sortes de noms et de termes pour ces taxes, mais il serait complètement faux de prétendre que nos produits ne sont pas fortement taxés d'entrée de jeu.

Depuis 2010, nous n'avons pas augmenté le prix des bouteilles de vin à 10 \$ parce que la concurrence internationale ne nous permet pas de le faire. Au cours de cette période, nous avons subi des augmentations de taxe successives qui ont réduit nos marges, lesquelles sont passées de 40 à 34 p. 100. Cela a pour effet de commencer à établir une course aux armements entre les gouvernements fédéral et provincial afin de savoir qui empochera nos marges le plus rapidement. C'est pourquoi je considère que la taxe de 2 p. 100 n'est pas équitable et que la mesure d'augmentation automatique est une abomination.

Je voudrais donner suite à la remarque de la sénatrice Cools sur la validité constitutionnelle de cette mesure, que je ne considère pas justifiée. J'ai étudié le droit quand le gouverneur général, David Johnston, était doyen à l'Université de Western Ontario. J'espère qu'il est fier de moi. Dans la décision rendue en 1960 dans l'affaire *Catholic Teachers' Association c. Ontario (Procureur général)*, la cour a statué qu'aucun Parlement n'a le droit d'adopter une taxe sans que les représentants élus en poste à ce moment-là aient tenu un débat rigoureux et ouvert sur la validité de cette mesure. Or, on propose ici d'imposer une taxe sans même que quelqu'un ait été élu ou nommé. Il me semble que la responsabilité d'imposer des augmentations de taxe dans l'avenir devrait relever des personnes qui feront partie du Parlement à ce moment-là.

Ma dernière observation est un simple commentaire que je formule en passant sur la santé. Nous savons tous que c'est un sujet délicat et pertinent dans notre communauté. Je suis d'accord avec vous, sénateur. Je ne pense pas que les taxes élevées permettront d'éliminer la dépendance et les problèmes sociaux, bien que nous travaillions activement avec le Canadian Centre for Addictions. Nous considérons que l'éducation constitue la stratégie la plus pertinente.

We pay high taxes now. We know they are important to our system, but in the current regime of taxation being proposed we all know, sitting here, that both provincial and federal governments are hard pressed to meet their budgets these days. They need money because Canadians have an insatiable desire for social service. They just don't like to pay for it. The government can raise income taxes, corporate taxes or sales taxes, but because they are afraid of doing that, they come to the same whipping post on a regular basis. I assure you our taxes have gone up considerably and are now a percentage of our margin. We will be very vocal about why they are doing it in the future and certainly about this accelerator which will increase taxes that we cannot pass on. It is totally unacceptable to us.

The Chair: Thank you very much.

Senator Woo: Thank you to all the witnesses. First of all, let me say how impressive it is that two industries from different parts of the country have been success stories in Canadian agri-food and how admired they are around the world.

I want to ask about the principle of the escalator. I heard Ms. Feit say that you accept the 2 per cent grudgingly. You don't accept the escalator because it does not respond to changing circumstances in the economy or bad times in the country or in a particular region.

Is it your position, then, that in principle you would accept an adjustment of the excise tax to maintain its real value, not adjusted for volume but its real value as inflation goes up? You just don't want it to be done on an automatic basis. Maybe there should be a review after five or ten years as opposed to an automatic increase every year.

Ms. Feit: I certainly think that would be more in keeping with our expectations. I want to reiterate the point that the inflationary side of things is more of an impact on the producer. The fact that it is a volumetric tax means the government will still win. We have a win-win if we continue to grow the industry.

Certainly what you suggest in terms of every five years or so seems more reasonable. We are proposing to say that the tax is cumulative. The revenue to the government can increase by virtue of fostering the industry.

Senator Woo: I understand the volumetric argument. It is not exactly clear. One of the problems with this bill is that the government doesn't state the clear policy objective. If it is to increase revenue, the supply measure may be the solution. If it is to increase volume through growth, revenues will increase. The other policy objective that was not articulated was the health objective wherein they are trying to reduce consumption. That's a different story altogether.

Nous payons des taxes élevées actuellement. Nous savons qu'elles sont importantes pour notre système, mais au titre du régime fiscal proposé, nous savons tous ici que les gouvernements fédéral et provinciaux peinent à boucler leurs budgets ces temps-ci. Ils ont besoin d'argent, car les Canadiens ont une soif insatiable de services sociaux, mais n'aiment pas devoir les payer. Le gouvernement peut augmenter l'impôt sur le revenu, l'impôt des sociétés ou les taxes de vente, mais comme il craint de le faire, il se tourne régulièrement vers les mêmes sources de revenus. Je vous assure que nos taxes ont augmenté considérablement et grugent maintenant un pourcentage de nos marges. Nous ne manquerons pas de dire pourquoi le gouvernement agit de la sorte et ne mâcherons certainement pas nos mots à propos de l'indexation automatique, qui fera augmenter les taxes que nous ne pouvons refiler aux consommateurs. Cela est totalement inacceptable, selon nous.

Le président : Merci beaucoup.

Le sénateur Woo : Je remercie tous les témoins. Tout d'abord, permettez-moi de dire qu'il est fort impressionnant de voir que deux industries de régions différentes du pays connaissent le succès dans le secteur agroalimentaire canadien et suscite une grande admiration de par le monde.

Je veux vous interroger sur l'augmentation automatique. J'ai entendu Mme Feit indiquer que vous acceptez 2 p. 100 à contrecœur, mais que vous rejetez l'augmentation automatique parce qu'elle ne tient pas compte de l'évolution des conditions économiques ou des périodes de vaches maigres qui touchent le pays ou certaines régions.

Accepteriez-vous alors en principe un ajustement de la taxe d'accise pour maintenir sa valeur réelle à mesure que l'inflation augmente sans l'ajuster en fonction du volume? Vous ne voulez pas que cette augmentation soit automatique. Il faudrait peut-être procéder à un examen de la situation tous les 5 ou 10 ans au lieu d'imposer une augmentation automatique chaque année.

Mme Feit : Je pense certainement que cela correspondrait davantage à nos attentes. Je tiens à souligner de nouveau que l'aspect inflationniste de la mesure a beaucoup de répercussions sur le producteur. Le fait est qu'une taxe fondée sur le volume signifie que le gouvernement gagnera encore. Tout le monde y gagne si l'industrie continue de croître.

L'examen effectué aux 5 ou aux 10 ans semble certainement plus raisonnable. Nous proposons de dire que la taxe est cumulative. Les revenus du gouvernement peuvent augmenter si on favorise la croissance de l'industrie.

Le sénateur Woo : Je comprends l'argument relatif au volume. Le projet de loi n'est pas exactement clair. Un des problèmes vient du fait que le gouvernement n'énonce pas d'objectif stratégique clair. S'il souhaite accroître les revenus, la mesure relative à l'offre pourrait être la solution. S'il cherche à augmenter le volume grâce à la croissance, les revenus augmenteront. Il ne précise pas non plus son objectif stratégique en matière de santé, qui consiste à réduire la consommation. Mais c'est une tout autre affaire.

I would like to ask any of you, but particularly Mr. Peller, about competition. You are very concerned about that. The excise tax will apply to all imported products as well as domestic products. In some sense it is a level playing field. I take it you believe your competitors will absorb the increase and will not mark up their prices at the retail level.

Mr. Peller: That has certainly been the case. To your last question, if you don't mind me adding on to it, how do you think Canadian taxpayers would react if they were told their income taxes were going up with an accelerator going forward indexed to inflation? There would be armed revolt.

Senator Woo: We have tax brackets that take care of that.

Mr. Peller: I mean an automatic increase in everyone's taxes going forward relative to the CPI. If you offered that with HST, GST or corporate taxation to average taxpayers, there would be armed revolt in the country, for sure.

That's how we feel about it. To your point about competition, my \$9-bottle of French Cross has not gone up in seven years. I would love to take the price up. The only ones whose margins have increased in the last seven years are the provincial and federal governments that keep raising taxes I can't pass on.

It's 85 per cent of the volume in the country. It's not a small portion of the business. As a domestic producer we have a significant share in that market. It's hurting our domestic production in manufacturing and will be a strain on us going forward.

I want to be clear for the record. We are very sensitive to the health initiatives, but we pay the highest alcohol taxes in the world right now. Our excise tax is at 63 cents a litre. France's is 7 cents a litre. Germany's is 0 and the United States' is 38 cents Canadian.

On this notion that we don't contribute measurably and there is very little accountability as to where this revenue goes, it seems apparent to most of us in the business world that we are a last resort when they don't want to hit other areas of taxation. I find it a little offensive.

[Translation]

The Chair: Mr. Tremblay, do you have a comment?

Je voudrais vous interroger, particulièrement M. Peller, à propos de la concurrence, qui vous préoccupe beaucoup. La taxe d'accise s'appliquera à tous les produits importés, ainsi qu'aux produits nationaux. Dans un certain sens, cela met tout le monde sur un pied d'égalité. Je présume que vous pensez que vos concurrents absorberont l'augmentation et ne modifieront pas leurs prix de vente au détail.

M. Peller : Ils l'ont certainement déjà fait. En ce qui concerne votre dernière question, si cela ne vous dérange pas que j'ajoute quelque chose, comment pensez-vous que les contribuables canadiens réagiraient si on leur annonçait que l'impôt sur le revenu serait désormais indexé à l'inflation? Il y aurait une révolte armée.

Le sénateur Woo : Il y a des fourchettes fiscales pour régler la question.

M. Peller : Je parle d'une augmentation d'impôt automatique que tout le monde subirait en fonction de l'indice des prix à la consommation. Si vous proposiez aux contribuables moyens une pareille mesure concernant la TVH, la TPS ou l'impôt des sociétés, vous provoqueriez certainement une révolte armée au pays.

Voilà ce que nous en pensons. Quant au point que vous avez soulevé sur la concurrence, le prix de ma bouteille de French Cross, actuellement fixé à 9 \$, n'a pas augmenté depuis sept ans. J'aimerais certainement pouvoir l'augmenter. Les seuls dont les marges bénéficiaires ont augmenté au cours des sept dernières années sont les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral, qui ne cessent d'augmenter les taxes, augmentations que je ne peux transférer à la clientèle.

On parle de 85 p. 100 du volume au pays; ce n'est pas négligeable. En tant que producteurs nationaux, nous occupons une part importante de ce marché. Cette mesure nuit à la fabrication à l'échelle nationale et représentera un fardeau pour notre secteur à l'avenir.

Je tiens à faire une précision, aux fins du compte rendu. Nous reconnaissons l'importance des initiatives en matière de santé, mais nous payons actuellement les taxes sur l'alcool les plus élevées au monde. Notre taxe d'accise est de 63 cents le litre, contre 7 cents en France, zéro en Allemagne et 38 cents aux États-Unis, en devise canadienne.

On fait valoir que nous ne contribuons pas suffisamment et qu'il y a un manque de reddition de comptes sur l'utilisation de ces recettes. Il apparaît évident pour la plupart des gens d'affaires que notre secteur est le dernier recours lorsqu'on ne veut pas toucher à d'autres aspects fiscaux. Je trouve cela quelque peu insultant.

[Français]

Le président : Monsieur Tremblay, avez-vous un commentaire?

Mr. Tremblay: With regard to the previous question, our view would be that the excise tax and any manufacturing tax should be abolished. I don't think the issue is determining when we could discuss an increase.

The negative effect of an upstream tax is that just about all the intermediaries make big bucks on the way up. The government will order an increase. If the producer decides to pass it on, the producer and distributor will take a margin on the tax. Then, the retailer will take a margin on the amount that is already marginalized by the distributor, and the consumer will end up with a product where the sale price has been rounded off. Ultimately, a 1 cent increase means that the consumer will pay 10 cents to 12 cents more. The government wants to reduce taxpayers' taxes to give them more purchasing power. The government is looking for 1 cent, but it's reducing the purchasing power of the consumer by 10 cents to 12 cents. That's not the way to increase government revenues. It's really hurting the Canadian economy.

[English]

Senator Marshall: One of the issues that came up when we heard from previous witnesses was something that Mr. Peller alluded to. I mean this is not just a new tax. It is tax on tax. You gave an example of a \$10-bottle of wine, which you said was around average, and indicated all the taxes.

We have asked other witnesses for breakdowns. Could Ms. Feit from Alberta and Mr. Tremblay from Quebec give us breakdowns of the numbers with regard to the taxes they are already paying and what the taxes will be once Bill C-44 is approved? I would appreciate that. From my perspective, I don't have a good appreciation of how much tax you already pay. It will be taxes on taxes, so I would like to get a handle on exactly what you are paying in taxes already and what the increase will be once Bill C-44 goes into effect.

It sounds like it's not a very big increase, but when you look at the government's budget documents over the next five years, the government as a result of this tax increase will collect a half-billion dollars. It really is significant, and I would appreciate if we could get that information. I would like to see that.

I'd like to make another point. The budget that just came down is called "the innovation budget." Do you have any views on that as it relates to your own industry? You are talking about wineries and microbreweries. I'm sure there must be some innovation in those industries. If you look at it the same way as I do, it's supposed to be an innovation strategy, and now we're looking at very significant increases for spirits. I would appreciate any comment you have on that.

Those are the two issues. One is additional financial information and the other is on the innovation strategy.

M. Tremblay : À propos de la question précédente, notre point de vue serait que la taxe d'accise et toute taxe manufacturière devrait être abolie. Je ne crois pas que la question est de savoir quand nous pourrions discuter d'une augmentation.

L'effet pervers d'une taxe en amont est qu'à peu près tous les intermédiaires se graissent la patte en montant. Le gouvernement va décréter une hausse. Si le producteur décide de la refile, elle le sera et le distributeur prendra une marge sur cette taxe. Ensuite, le détaillant prendra une marge sur le montant qui est déjà marginé par le distributeur, et le consommateur se retrouvera avec un produit où le prix de vente aura été arrondi. Au bout du compte, pour une augmentation de 1 cent, le consommateur va payer de 10 à 12 cents de plus. Le gouvernement veut diminuer les impôts des contribuables pour leur donner plus de pouvoir d'achat. Le gouvernement va chercher 1 cent, mais il diminue le pouvoir d'achat du consommateur de 10 à 12 cents. Ce n'est pas la bonne façon d'augmenter les revenus du gouvernement. On fait vraiment très mal à l'économie canadienne.

[Traduction]

La sénatrice Marshall : Un des enjeux auxquels M. Peller a fait allusion a aussi été soulevé précédemment par d'autres témoins. Ce que je veux dire, c'est que cette mesure n'est pas seulement une nouvelle taxe. C'est une taxe cumulée. Vous avez donné l'exemple d'une bouteille de vin à 10 \$ — la moyenne, selon vous —, et parlé de toutes les taxes applicables.

Nous avons demandé à d'autres témoins de nous donner la répartition des taxes. Mme Feit et M. Tremblay pourraient-ils nous donner les chiffres sur les taxes respectives qu'ils paient déjà, en Alberta et au Québec, et nous indiquer à combien s'élèveront les taxes lorsque le projet de loi C-44 sera adopté? Je leur en serais reconnaissante. Personnellement, je n'ai pas une idée précise des taxes que vous payez déjà. Il s'agira de taxes cumulées; j'aimerais donc avoir une idée précise des taxes que vous payez déjà et de l'ampleur de l'augmentation lorsque le projet de loi C-44 entrera en vigueur.

La hausse ne semble pas très importante, mais lorsqu'on examine les documents budgétaires du gouvernement pour les cinq prochaines années, cette hausse de taxes représente pour le gouvernement des recettes d'un demi-milliard de dollars. C'est une somme considérable et je vous serais reconnaissante de nous fournir ces renseignements. J'aimerais avoir ces chiffres.

J'aimerais soulever un autre point. On appelle le budget qui vient d'être présenté « le budget de l'innovation ». Selon vous, en quoi cela se rapporte-t-il à votre propre industrie? Vous parlez des entreprises vinicoles et des microbrasseries, des secteurs qui doivent certainement innover. Selon mon point de vue, ce budget est censé être une stratégie sur l'innovation, mais on propose maintenant une augmentation considérable des taxes sur les spiritueux. J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet.

Voilà les deux enjeux qui me préoccupent. J'aimerais avoir des renseignements supplémentaires sur l'aspect financier et des observations sur la stratégie d'innovation.

Mr. Peller: Quickly, I told you on a \$10-bottle of wine that \$6.60 is tax, provincial and federal sales tax. When we sell a bottle of wine for \$3, it will end up retailing for \$10, and \$6.60 of that is environmental tax, merchandizing tax, and the federal sales and excise taxes. The federal taxes get added on to the provincial one. It is a multiplier effect, so a 2-cent excise tax may be 10 cents over a period of time.

This would have been fine if this had not started 30 years ago. We are getting close to the end of the line on what is reasonable for people to bear with these products.

Senator Marshall: How comparable is it from province to province? Is every province pretty close?

Mr. Peller: There is one outlier, Alberta, which has a flat tax instead of an *ad valorem* tax. They tax \$3.26 a litre. They collect the same amount but they overburden the lower end of the market. A \$10 wine has a \$3 tax and a \$50 bottle of wine has a \$3 tax. It has that effect.

Your second question is a very good one because Innovation Canada and Dominic Barton at McKinsey, working with the government, identified the agri-food sector as the high potential for economic growth. We are their dream industry for value-added processing in the vineyard, inside the winery, and culturally with hospitality and tourism. We think they should be looking for ways to support investment in our industry as opposed to making it harder for us to want to invest in our industry.

The Chair: If you want to send additional information, please do through the clerk.

Mr. Peller: It's guaranteed that you will get that information.

Ms. Feit: I will just add a couple of comments. On the cost side of things, it is a little complicated because most of the provinces, including Alberta, have different rates depending on size. Certainly I would say, roughly speaking, on a \$12 wholesale price for a six-pack, the tax component is probably at the low end, \$1.50 or \$1.60, and closer to \$3 once you get into the higher end.

The selling expenses on the beer that our members produce are quite high. By and large most of our members do not pasteurize their product so it has a limited shelf life. It is in our best interests to make sure that the product does not continue to sit on the shelf once it gets close or past that date. We spend a lot of time sending salespeople to ensure that the product is still fresh and removing it if it is not. The cost structure is a little different.

The markup provincially is also different between the two types of alcohol. Most provinces have a per hectolitre structure, but it's graduated usually depending on size. There are a few that are

M. Peller : J'ai mentionné que pour une bouteille de vin dont le prix de détail est de 10 \$, les taxes — les taxes de vente provinciales et fédérales — s'élèvent à 6,60 \$. Le prix de détail d'une bouteille de vin que nous vendons 3 \$ sera de 10 \$, dont 6,60 \$ en taxes diverses : taxe environnementale, taxe sur la commercialisation, taxes d'accise et de ventes fédérales. Les taxes fédérales s'appliquent à la taxe provinciale, ce qui a un effet multiplicateur. Donc, une taxe d'accise de 2 cents pourrait atteindre jusqu'à 10 cents sur une certaine période.

Cela n'aurait pas posé problème si on n'avait pas mis en place ce genre de mécanisme il y a 30 ans. Nous approchons de la limite raisonnable en matière de taxation de ces produits.

La sénatrice Marshall : Quelles sont les différences entre les provinces? Est-ce comparable?

M. Peller : L'Alberta fait figure d'exception, car elle a une taxe uniforme plutôt qu'une taxe *ad valorem*, soit une taxe de 3,26 \$ le litre. Le montant est le même, mais cela a pour effet de surtaxer les produits à bon marché. La taxe est d'environ 3 \$, que le prix de la bouteille de vin soit de 10 \$ ou de 50 \$. Voilà l'effet de cette mesure.

Votre deuxième question est excellente. Innovation Canada et M. Dominic Barton, de la société McKinsey, qui collabore avec le gouvernement, estiment que le potentiel de croissance du secteur agroalimentaire est élevé. On considère que l'industrie vinicole — les vignobles et les établissements vinicoles — se prête à merveille aux activités de transformation à valeur ajoutée et aux activités culturelles liées à l'hôtellerie et au tourisme. Nous croyons que le gouvernement devrait trouver des façons de favoriser les investissements dans notre industrie plutôt que d'adopter des mesures qui nuisent aux investissements.

Le président : Si vous voulez nous envoyer des renseignements supplémentaires, je vous prie de le faire par l'intermédiaire de la greffière.

M. Peller : Je vous assure que vous aurez ces renseignements.

Mme Feit : J'aimerais ajouter deux ou trois choses. Sur le plan des coûts, la question est plus complexe parce que la plupart des provinces, y compris l'Alberta, ont des taux différents selon le volume. Pour résumer, je dirais que la taxe applicable pour une caisse de six bouteilles dont le prix de gros est de 12 \$ s'élève à environ 1,50 \$ ou 1,60 \$ pour les produits bas de gamme, contre près de 3 \$ pour les produits haut de gamme.

Les frais de commercialisation pour les bières produites par nos membres sont assez élevés, parce que la plupart de ces produits sont non pasteurisés, de sorte que leur durée de conservation est limitée. Nous avons tout intérêt à ce que nos produits ne restent pas sur les tablettes près de la date de péremption, ou après. Nos représentants consacrent beaucoup de temps dans les points de vente pour veiller à la fraîcheur des produits et retirer les produits périmés. La structure des coûts est quelque peu différente.

À l'échelle provinciale, les marges varient également d'un type de boisson alcoolisée à l'autre. La plupart des provinces ont une structure fondée sur le volume, en hectolitres, tandis que d'autres

percentage based, which is more similar to the wine side of things. Certainly they cause issues in terms of growth because your tax bill also goes up the more you succeed.

Finally, in terms of innovation, the obvious relationship is that you don't have money to reinvest if you are paying more tax. We have a lot of new members in the industry. It takes a lot for them to raise the capital to create the brewing assets, to buy them and put them in place. Usually they can't package in anything but a keg, initially, because they don't have money to invest in the packaging equipment. The longer it takes for them to start to get some returns to be able to do that, it also depresses their ability to innovate and to grow.

[Translation]

Senator Forest: We know that the excise tax depends on production volumes. So how many hectolitres can an average microbrewery in Quebec or Alberta produce every year?

Mr. Tremblay: In Quebec, there are more than 160 microbreweries. They come in all sizes. The largest produce about 100,000 hectolitres a year, and the smallest, about 200 to 300 hectolitres a year. Medium microbreweries will produce between 5,000 and 20,000 hectolitres a year. So this industry has many players with relatively small production volumes, and economies of scale are therefore very difficult to obtain because of the raw materials and all the inputs.

Senator Forest: And in Alberta, what is the microbrewers' average in terms of production volumes?

[English]

Ms. Feit: In Alberta, our situation is similar to Quebec. There are a variety of sizes of organizations. We have a lot of new ones who are producing in the 2,000 to 5,000 hectolitres. We have a couple that are probably between 5,000 and 20,000. The company I work for outside of my role on the association, Big Rock, is the biggest. It has been around for 30 years. We are producing between 150,000 and 200,000 hectolitres.

Because of the interprovincial trade barriers that we face in our industry, my company has chosen to invest in assets in other provinces. "The economies of scale" is a bit of a misnomer, a misunderstanding, in some cases. When we build a small brewery in Vancouver which is producing 4,000 hectolitres, as we have done in Etobicoke, the economies of scale when you add those together are not the same as if you had a 200,000-hectolitre stand-alone, centralized brewery.

se fondent sur un pourcentage, comme dans l'industrie vinicole. Cela a évidemment une incidence sur la croissance, car le fardeau fiscal augmente en fonction du volume, donc du succès de l'entreprise.

Enfin, en ce qui concerne l'innovation, le lien manifeste qu'on peut établir est que la hausse des taxes réduit les liquidités nécessaires pour réinvestir. Notre industrie compte beaucoup de nouveaux joueurs. Le lancement d'une entreprise brassicole exige beaucoup de capitaux, que ce soit pour les locaux, l'équipement, et cetera. Souvent, au début, ils peuvent seulement acquérir l'équipement de base, comme un fût à bière, et n'ont pas assez de fonds pour investir dans du matériel d'emballage. Plus ils mettront de temps à réaliser un profit, plus ils tarderont à réinvestir, et cela nuira également à leur capacité d'innover et de croître.

[Français]

Le sénateur Forest : On sait que la taxe d'accise est une taxe qui dépend des volumes de production. Donc, combien d'hectolitres peuvent être produits sur une base annuelle par une microbrasserie moyenne au Québec ou en Alberta?

M. Tremblay : Au Québec, il y a au-delà de 160 microbrasseries. On en a de toutes les tailles. Les plus grandes produisent environ 100 000 hectolitres par année, et les plus petites, environ 200 à 300 hectolitres par année. Les microbrasseries moyennes produiront de 5 000 à 20 000 hectolitres par année. Il s'agit donc d'une industrie dans laquelle se retrouvent beaucoup de joueurs avec tout de même des volumes de production assez réduits, et l'économie d'échelle est de ce fait très difficile à obtenir en raison des matières premières et de tous les intrants.

Le sénateur Forest : Et en Alberta, quelle est la moyenne des microbrasseurs en termes de volumes de production?

[Traduction]

Mme Feit : La situation en Alberta ressemble à celle du Québec. Les entreprises sont de tailles diverses. Beaucoup de nouvelles entreprises ont une production de 2 000 à 5 000 hectolitres. Deux ou trois autres ont une production de 5 000 à 20 000 hectolitres. Outre mon rôle au sein de l'association, je travaille pour la plus importante microbrasserie de la province, Big Rock, qui a été fondée il y a 30 ans environ. Nous produisons entre 150 000 et 200 000 hectolitres.

En raison des obstacles aux échanges interprovinciaux imposés à l'industrie, notre entreprise a choisi d'investir dans des installations dans d'autres provinces. Dans certains cas, la notion d'économie d'échelle est à la fois trompeuse et mal comprise. Nous avons construit deux petites brasseries. L'une d'elles, à Vancouver, produit 4 000 hectolitres. L'autre est à Etobicoke. Il va sans dire que ces deux brasseries combinées ne permettent pas des économies d'échelle aussi importantes que celles que nous aurions avec une brasserie unique produisant 200 000 hectolitres.

[Translation]

Senator Forest: Tourism is a major industry in Canada. The market analysis shows tourism as an industry that, although not miraculous, has the merit of bringing people here and investing new and useful revenue streams in the country. Two big interactive trends are the wide open spaces and the whole Canadian gastronomy phenomenon, including microbreweries, local wineries and so on. One of the elements — perhaps innovative — in the budget is the inclusion of this tax, which will be constantly adjusted to the consumer price index. Given your market knowledge, what impact could that have on the tourism industry?

[English]

Mr. Peller: I can speak in the case of Niagara. I was born just outside of Hamilton, but I have been familiar with the Niagara Peninsula my whole life.

When we first arrived in the wine business, it was manufacturing of truck engines for General Motors. Once the economy broke there and they left, there was nothing going on in Niagara. Fast forward 35 years later, and cultural tourism is the number one industry in Niagara. More people go there to visit a winery than to visit Niagara Falls.

There are 150 wineries and a lot of restaurants. Our company operates two. It is an incredible industry. It is supported by international travellers and local citizens.

The average small business struggles to break even in our business, and that is being generous, because of how costly it is to be in the business. Small operators tend to do better over the long term as their property values rise. The provincial government exempts them from some taxes provincially but the federal taxes are paid. They will not be cheering any federal exercise tax increases, I can assure you.

Senator Forest: The \$6.60 for taxes does not include the tax on your home or your property.

Mr. Peller: No. The excise tax would be on spirit products and beer products. It's true that the 100 per cent VQA produced wines do not have the excise tax, but other wines that are blends will have that tax.

Senator Eaton: Last week we heard from Luke Hartford who said there were 13,000 Canadians involved in the domestic breweries, which supported 163 full-time equivalent jobs across the country.

Do you have figures, Mr. Peller, for the vintners?

[Français]

Le sénateur Forest : Le tourisme représente une industrie très importante au Canada. L'analyse du marché fait état d'une industrie qui, sans être miraculeuse, a le mérite d'amener le consommateur chez nous et d'investir directement de nouveaux flux monétaires intéressants au pays. Deux grands phénomènes interactifs sont les grands espaces et tout le phénomène de la gastronomie canadienne, incluant les microbrasseries, les exploitations viticoles locales et ainsi de suite. Un des éléments — peut-être innovateurs — figurant au budget est le fait d'inscrire cette taxe qui sera constamment ajustée à l'indice des prix à la consommation. Quel impact cela pourrait-il avoir, compte tenu de votre connaissance du marché pour l'industrie touristique?

[Traduction]

M. Peller : Je peux vous parler de la région de la péninsule du Niagara, que je connais très bien, même si je suis né en banlieue d'Hamilton.

Lorsque nous nous sommes lancés dans l'industrie du vin, l'industrie principale était la fabrication de moteurs de camions pour General Motors. Puis, lorsque l'économie s'est effondrée, ces usines ont fermé leurs portes. L'activité économique dans la région du Niagara était au point mort. Trente-cinq ans plus tard, le tourisme culturel est la principale industrie de la péninsule. La majorité des touristes s'y rend pour visiter un vignoble plutôt que pour admirer les chutes Niagara.

La région compte 150 établissements viticoles et de nombreux restaurants. Nous exploitons deux établissements viticoles. C'est une industrie formidable qui a pour clientèle des touristes internationaux et la population locale.

Les petites entreprises types peinent à atteindre le seuil de rentabilité, même dans notre industrie, et je suis généreux, car c'est un secteur où les coûts d'exploitation sont très élevés. Les petits exploitants ont tendance à mieux s'en tirer à long terme, en raison de la hausse de la valeur de leurs propriétés. Le gouvernement provincial leur accorde une exonération pour certaines taxes provinciales, mais ils paient les taxes fédérales. Je peux vous assurer que les hausses de la taxe d'accise fédérale ne sont pas bien accueillies.

Le sénateur Forest : Le montant de 6,60 \$ en taxes ne comprend pas les taxes foncières pour votre maison ou votre propriété.

M. Peller : Non. La taxe d'accise s'applique aux spiritueux et aux produits brassicoles. Certes, la taxe d'accise ne s'applique pas aux vins entièrement certifiés VQA, mais elle s'applique aux vins mélangés.

La sénatrice Eaton : Lors de son témoignage, la semaine dernière, M. Luke Hartford a indiqué que les brasseries canadiennes emploient 13 000 Canadiens et qu'elles soutiennent indirectement 163 emplois équivalents temps plein dans l'ensemble du pays.

Monsieur Peller, avez-vous des chiffres pour les vignerons?

Mr. Peller: I know that nationally 14,000 were employed. I think we're up to 17,000 or 18,000 now. Our industry's total impact has grown from \$6 billion to \$9 billion in the last five or six years. It has been exponential growth.

Senator Eaton: Would you expect this escalating excise tax to have any effect on employment and jobs?

Mr. Peller: I've tried to be honest about that. I know some people think they are small amounts, but they are small amounts based on huge amounts that are already paid.

Expecting us to pass them on in the future is total fantasy. We can only pass on price increases if our import competitors do. As domestic industry in total, we only have a 33 per cent share of Canada. There are far more imported wines sold from California, France and Italy, and they do not pass on price increases. We have absorbed these increases in the past.

My position is that we pay way more than our fair share of tax. There are so many products that need to be taxed. If health is the general issue here, let's face it: obesity is the number one health issue in Canada. There are many products that should be addressed before increasing our sales taxes, which are getting up into the 110 per cent range. That is the basis for my position.

Senator Eaton: Do you have any thoughts on jobs?

Ms. Feit: I would like to say that instead of looking at what might happen to jobs if taxes go up, we have a great example in the United States of what happens when the taxes are low. Denver, Oregon, and a whole area in North Carolina now, has become an intensive hub for microbreweries and brewery tourism.

It's proven that when taxes are low, you can attract new investment and create these hubs. I probably get a call at least every other month from some county or jurisdiction in the United States trying to entice us to come and set up a brewery because it creates employment, local spending and tourism. We've certainly seen that in the winery business, but it's happening now as well on the brewery side.

Senator Eaton: It's not so much about jobs lost. It's the opportunity to create more jobs.

[Translation]

Mr. Tremblay, what do you have to say about it?

Mr. Tremblay: Quebec is a very large territory with many small municipalities. We see that the majority of today's microbreweries are in communities with fewer than 10,000 people. This has a major impact. We talk about jobs, but we also need to talk about

M. Peller : Je sais que l'industrie emploie 14 000 personnes à l'échelle nationale, voire 17 000 ou 18 000, maintenant. La contribution de notre industrie à l'économie est passée de 6 à 9 milliards de dollars au cours des cinq ou six dernières années. Elle connaît une croissance exponentielle.

La sénatrice Eaton : Selon vous, la hausse récurrente de la taxe d'accise aura-t-elle une incidence sur les emplois?

M. Peller : J'ai essayé d'aborder le sujet sans détour. Je sais que certains pensent que le montant est minime, mais il ne l'est qu'en comparaison des montants énormes que nous payons déjà.

Il est tout à fait fantaisiste de s'attendre à ce que nous transmettions ces hausses aux consommateurs à l'avenir. Notre seule possibilité est de suivre les augmentations de prix des produits importés. L'industrie nationale n'a que 33 p. 100 des parts de marché au pays. Le volume de ventes de vins importés de Californie, de France et d'Italie est beaucoup plus élevé, et les importateurs ne transfèrent pas les hausses de coûts. Dans le passé, nous avons absorbé ces hausses.

J'estime que nous payons bien plus que notre juste part de taxes. Tant de produits devraient être taxés. Soyons francs; si la préoccupation première est la santé, il convient de lutter contre le principal enjeu de santé au Canada : l'obésité. Une multitude de produits pourraient être taxés davantage avant de hausser les taxes de vente sur nos produits, qui sont de l'ordre de 110 p. 100. Voilà le fondement de ma position.

La sénatrice Eaton : Avez-vous des commentaires au sujet des emplois?

Mme Feit : Je dirais qu'au lieu de chercher à connaître l'incidence d'une hausse de taxes sur les emplois, il convient de regarder du côté des États-Unis, qui sont un excellent exemple de l'effet d'une faible taxation. Denver, l'Oregon et une partie de la Caroline du Nord ont connu une explosion du nombre de microbrasseries et un essor du tourisme lié aux activités brassicoles.

Il est prouvé qu'un faible taux de taxation favorise les nouveaux investissements et la création de tels pôles. Je reçois probablement au moins un appel tous les deux mois. Des gens de partout aux États-Unis tentent de nous inciter à établir une brasserie dans leur région parce que cela crée de l'emploi et stimule les dépenses locales et l'industrie touristique. C'est ce qui s'est produit dans l'industrie vinicole; on observe maintenant la même tendance du côté des microbrasseries.

La sénatrice Eaton : La question n'est pas tant de savoir combien d'emplois pourraient être perdus, mais plutôt la possibilité de créer plus d'emplois.

[Français]

Monsieur Tremblay, qu'avez-vous à dire à ce sujet?

M. Tremblay : Le Québec est un très grand territoire dans lequel il y a beaucoup de petites municipalités. Nous constatons que les microbrasseries actuelles, pour la majorité, sont installées dans des communautés de moins de 10 000 habitants. Cela a un

involvement in the community. Everyone knows it around the table: wherever there's a brewery, we can solve the world's problems. . . It sparks up the spirit and reinvestment in the community.

Our concern at the moment is that, in with most of these breweries, young people have left the major centres to start up the microbreweries out of passion, and they are not yet earning decent wages.

When we talk about investments and taxes, we always think it will be passed on to consumers, but the reality is that this is the third increase in Quebec over the last five years. I can tell you that most of these taxes have been absorbed by the companies. Right now, the economy is not at its maximum; consumers can no longer pay more for their beer. So the companies absorb the increase in taxes. We are talking about investing in innovation that could inevitably help us to keep up with the rising cost of all the raw materials that we are facing now, but the reality is that all that money that should be used for innovation must be absorbed because of all these taxes that have been increased in recent years. This is becoming worrisome for small breweries in smaller centres.

The Chair: Message received, Mr. Tremblay. Pursuant to the order of reference from the Senate, members of the committee will continue to work toward predictability, accountability and transparency.

[English]

To the witnesses, thank you very much for sharing your views with us. We will continue with our objective in the Senate of Canada of looking at predictability, accountability and transparency.

On this, honourable senators, we will go in camera to look at future business.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Wednesday, May 17, 2017

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:47 p.m. to study the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2018.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[Translation]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance.

[English]

My name is Percy Mockler, senator from New Brunswick and chair of the committee.

impact majeur. On parle d'emplois, mais il faut parler aussi d'implication dans la communauté. Tout le monde le sait autour de la table; là où se trouve une brasserie, on peut régler les problèmes de l'humanité... Cela génère un esprit et un réinvestissement au sein de la communauté.

Notre crainte, à l'heure actuelle, c'est que, pour la plupart de ces brasseries, ce sont des jeunes qui ont quitté les grands centres pour aller démarrer ces microbrasseries par passion et qui ne se paient pas encore des salaires décentes.

Quand on parle d'investissements et de taxes, on a toujours l'impression que ce sera refilé aux consommateurs, mais la réalité, c'est qu'il s'agit là de la troisième augmentation au Québec au cours des cinq dernières années. Je peux vous dire que la majorité de ces taxes ont été absorbées par les entreprises. Dans le moment, l'économie n'est pas à son maximum; le consommateur ne peut plus payer plus cher pour sa bière. Ce sont alors les entreprises qui absorbent l'augmentation des taxes. On parle de faire de l'investissement en innovation qui pourrait nous aider inévitablement à contrer la hausse du coût de toutes les matières premières dont nous sommes victimes présentement, mais la réalité, c'est que tout cet argent qui devrait servir à l'innovation, on doit l'absorber en raison de toutes ces taxes qui ont été augmentées au cours des dernières années. Cela devient inquiétant pour les petites brasseries situées dans les petits centres.

Le président : Message reçu, monsieur Tremblay. Les membres du comité continueront, selon l'ordre de renvoi du Sénat, de travailler dans l'optique de la prévisibilité, de la reddition de comptes et de la transparence.

[Traduction]

Je remercie les témoins de nous avoir présenté leurs observations. Nous allons poursuivre nos travaux en fonction des objectifs du Sénat du Canada en matière de prévisibilité, de reddition de comptes et de transparence.

Sur ce, chers collègues, nous passons à huis clos pour discuter de nos travaux futurs.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mercredi 17 mai 2017

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, pour étudier le Budget principal des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[Français]

Le président : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

[Traduction]

Je m'appelle Percy Mockler; je suis un sénateur du Nouveau-Brunswick et le président du comité.

I wish to welcome all those who are with us in the room and viewers across the country who may be watching on television or online. As a reminder to those watching, the committee hearings are open to the public and available online on the Senate website at sencanada.ca.

All other committee-related business can also be found online, including past reports, bills studied and a list of witnesses.

Now I would like to ask honourable senators to introduce themselves, starting on my right, please.

Senator Cools: My name is Anne Cools and I am a senator from Toronto, Ontario, like Senator Eaton.

It is a pleasure to join all of you this evening. I hope you enjoy this meeting of our National Finance Committee.

Senator Neufeld: Senator Neufeld from British Columbia.

Senator Eaton: Nicki Eaton from Ontario.

Senator Marshall: Elizabeth Marshall, Newfoundland and Labrador.

Senator Andreychuk: Raynell Andreychuk, Saskatchewan.

Senator Pratte: Senator André Pratte from Quebec.

The Chair: Thank you, honourable senators.

I would also like to recognize the clerk of the committee, Gaëtane Lemay; and our two analysts, Sylvain Fleury and Olivier Leblanc-Laurendeau, who support the work of our committee.

Today we continue our examination of Main Estimates 2017-18.

[*Translation*]

Last week, Moody's downgraded the ratings of the six major Canadian banks and their affiliates. The agency cited the continued growth in Canadian consumer debt and elevated housing prices that leaves consumers, and Canadian banks, more vulnerable to downside risks facing the Canadian economy than in the past.

[*English*]

Our Senate Finance Committee is concerned that an eventual housing market downturn would affect the federal fiscal framework of Canada and in turn supply. However, consequently, the committee's primary interest is to assess the level of risk that may or may not exist.

Honourable senators and the public, we have invited witnesses to discuss the issue, starting with officials from the Finance Department for the first 45 minutes of the meeting. We will have

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont présents dans la salle et à tous les Canadiens qui nous regardent, à la télévision ou en ligne. Je tiens à rappeler à ceux qui nous regardent que les séances du comité sont ouvertes au public et diffusées sur le Web à l'adresse sencanada.ca.

Vous trouverez également en ligne tout ce qui a trait aux affaires du comité, dont les rapports publiés, les projets de loi étudiés et une liste de témoins.

Je demanderais maintenant aux sénateurs de bien vouloir se présenter, en commençant par ceux qui sont à ma droite.

La sénatrice Cools : Je m'appelle Anne Cools et je suis une sénatrice de Toronto, en Ontario, tout comme la sénatrice Eaton.

Je suis heureuse de vous retrouver tous ici, ce soir. J'espère que vous allez aimer cette séance de notre comité des finances nationales.

Le sénateur Neufeld : Sénateur Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Eaton : Nicki Eaton, de l'Ontario.

La sénatrice Marshall : Elizabeth Marshall, de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Andreychuk : Raynell Andreychuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Pratte : Sénateur André Pratte, du Québec.

Le président : Mesdames, messieurs, je vous remercie.

J'aimerais aussi saluer la greffière du comité, Gaëtane Lemay, et nos deux analystes, Sylvain Fleury et Olivier Leblanc-Laurendeau, qui appuient les travaux de notre comité.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre examen du Budget principal des dépenses 2017-2018.

[*Français*]

La semaine dernière, l'agence Moody's a revu à la baisse la cote de crédit de six grandes banques canadiennes et de leurs filiales. L'agence a déclaré que l'augmentation soutenue de la dette des ménages canadiens et le prix élevé des logements rendent les consommateurs et les banques canadiennes plus vulnérables que par le passé aux facteurs qui pourraient même faire reculer l'économie canadienne.

[*Traduction*]

Notre comité s'inquiète du fait qu'un possible recul du marché immobilier puisse avoir une incidence sur le cadre financier du gouvernement fédéral et, par ricochet, sur l'offre. Toutefois, l'objectif premier du comité est d'évaluer l'ampleur de ce risque, si risque il y a.

Distingués collègues, membres du public, nous avons invité des témoins afin de débattre de cette question, et les 45 premières minutes de la séance seront réservées aux représentants du

officials from the Office of the Superintendent of Financial Institutions during the second part of the meeting.

[*Translation*]

From the Department of Finance, we welcome Elisha Ram, Director, Financial Markets Division, Financial Sector Policy Branch.

[*English*]

Cynthia Leach, Chief, Housing Finance, Financial Sector Policy Branch, and Phil King, Director, Economic Analysis and Forecasting, Economic and Fiscal Policy Branch.

Witnesses, thank you for appearing and accepting our invitation.

With that, I will ask, according to the clerk of the committee, Mr. Ram to make a short presentation.

[*Translation*]

We will then continue with questions. Mr. Ram, the floor is yours.

[*English*]

Elisha Ram, Director, Financial Markets Division, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada: Thank you, Mr. Chair and members of the committee, for inviting us to be here with you today.

I have a few short comments, after which I will be happy to accept your questions. The Minister of Finance is responsible for overall financial stability in Canada. This includes ensuring that Canada has a healthy, competitive and stable housing market.

The Department of Finance works closely with other federal financial agencies, including the Bank of Canada, the Office of the Superintendent of Financial Institutions and the Canadian Mortgage and Housing Corporation, to follow developments in housing markets and provide advice to the government on how to promote market stability, access and competition.

As director of the Capital Markets Division, Financial Sector Policy Branch, my team and I, which includes my colleague Ms. Leach, provide advice to the minister on government-backed mortgage insurance and securitization programs, among other topics.

My colleague Phil King, Director of Economic Analysis and Forecasting Division, Economic and Fiscal Policy Branch, is responsible for monitoring and analyzing the overall macro-economic condition in Canada. The housing market is obviously a key element.

ministère des Finances. Dans la deuxième partie de la séance, nous recevrons des représentants du Bureau du surintendant des institutions financières Canada.

[*Français*]

Nous accueillons, du ministère des Finances, M. Elisha Ram, directeur, Division des marchés financiers, Direction de la politique du secteur financier.

[*Traduction*]

Cynthia Leach, chef, Financement du logement, Direction de la politique du secteur financier, et Phil King, directeur, Analyse et prévisions économiques, Direction de la politique économique et budgétaire

Madame, messieurs, merci d'avoir accepté notre invitation à témoigner.

Sur ce, et comme l'a prévu la greffière du comité, j'invite M. Ram à nous faire un bref exposé.

[*Français*]

Ensuite, nous enchaînerons avec la période des questions. Monsieur Ram, la parole est à vous.

[*Traduction*]

Elisha Ram, directeur, Division des marchés financiers, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : Monsieur le président, distingués membres du comité, merci de nous avoir invités à témoigner.

J'ai d'abord quelques courtes observations à formuler; je me ferai ensuite un plaisir de tenter de répondre à vos questions. Le ministre des Finances est responsable de la stabilité financière générale du pays. Cela signifie entre autres qu'il doit veiller à ce que le marché immobilier canadien soit sain, concurrentiel et stable.

Le ministère des Finances travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes financiers fédéraux, dont la Banque du Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Ce travail lui permet de suivre l'évolution des marchés immobiliers et de conseiller le gouvernement sur ce qu'il peut faire pour veiller à ce que ces marchés soient stables, concurrentiels et accessibles.

En tant que directeur de la Division des marchés financiers de la Direction de la politique du secteur financier, je travaille avec mon équipe — qui comprend ma collègue, Mme Leach — afin de conseiller le ministre au sujet d'une variété de sujets, dont les services d'assurance hypothécaire garantie par l'État et les programmes de titrisation.

Mon collègue, Phil King, qui est directeur d'Analyse et prévisions économiques à la Direction de la politique économique et budgétaire, est chargé de surveiller et d'analyser la situation macroéconomique globale du Canada. Le marché de l'immobilier est évidemment un élément clé de cette situation.

Most of our divisions work together and with other federal agencies to provide advice to the government in advance of the October 2016 mortgage insurance rule changes. The Department of Finance continues to closely monitor the housing market, in collaboration with other federal organizations as well as provinces, territories and municipalities.

We are pleased to be here this evening and we are ready to take your questions.

The Chair: The chair will recognize Senator Eaton, please.

Senator Eaton: Thank you for being here. We know that the government guarantees 100 per cent of the Canada Mortgage and Housing Corporation's mortgage insurance obligations in the event that CMHC is unable to make those payments.

Based on your most recent analysis, what is the likelihood that CMHC will not be able to pay compensation to certain lenders?

Mr. Ram: CMHC operates on a commercial basis. This means they charge premiums for the insurance that they provide. CMHC is also regulated by our colleagues in the Office of the Superintendent of Financial Institutions, which ensures they are sufficiently capitalized to meet their obligations.

Mortgage insurance applies to mortgages that meet certain criteria, which ensures that the borrowers meet some criteria in terms of their ability to repay. The Canadian housing system writ large is well regulated and has sound underlying practices in place to ensure that people pay their mortgages. As things stand, we feel very confident that CMHC can meet all of its obligations.

Senator Eaton: That said, our interest rates are very low and have been for a very long time. Could the Bank of Canada raise the interest rates by, say, half a point or a point without causing financial crisis in the housing area?

Phil King, Director, Economic Analysis and Forecasting, Economic and Fiscal Policy Branch, Department of Finance Canada: The Bank of Canada could raise interest rates. I don't think they would do it only to target the housing sector as a whole.

Senator Eaton: No, I'm not saying they would, but if there were other reasons.

Mr. King: It would be because the broader economy was showing enough momentum and strength.

Senator Eaton: Or the United States raised their interest rates so high.

La majorité de nos divisions ont travaillé de concert et avec d'autres organismes fédéraux afin d'élaborer des conseils à l'intention du gouvernement fédéral en prévision des changements qui ont été apportés en octobre 2016 aux règles régissant l'assurance hypothécaire. Le ministère des Finances continue de surveiller de près le marché de l'immobilier, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces, les territoires et les municipalités.

Nous sommes contents d'être ici, ce soir, et sachez que nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : L'occupant du fauteuil donne la parole à la sénatrice Eaton.

La sénatrice Eaton : Je vous remercie de votre présence. Nous savons que le gouvernement garantit 100 p. 100 des obligations de la Société canadienne d'hypothèques et de logement en matière d'assurance hypothécaire, la SCHL, au cas où cette dernière cesserait d'être en mesure de faire ces paiements.

Selon vos plus récentes analyses, quelle est la probabilité que la SCHL ne soit pas en mesure d'effectuer les paiements d'indemnité à certains prêteurs?

M. Ram : La SCHL fonctionne sur une base commerciale. Cela signifie qu'elle exige des primes pour l'assurance qu'elle fournit. La SCHL est aussi réglementée par nos collègues du Bureau du surintendant aux institutions financières, le BSIF, qui veille à ce qu'elle ait une capitalisation suffisante pour honorer ses obligations.

L'assurance hypothécaire s'applique aux hypothèques et aux emprunteurs qui répondent à certains critères. On s'assure en cela que les emprunteurs ont la capacité de rembourser leur hypothèque. Le système de logement canadien dans son ensemble est bien réglementé. Il s'appuie sur des pratiques sensées qui permettent de veiller à ce que les gens paient leur hypothèque. Dans l'état actuel des choses, nous sommes convaincus que la SCHL peut faire face à toutes ses obligations.

La sénatrice Eaton : Cela dit, nos taux d'intérêt sont vraiment bas et ils le sont depuis très longtemps. Croyez-vous que la Banque du Canada pourrait relever son taux d'intérêt de, disons, un demi-point ou un point de pourcentage, sans provoquer une crise financière dans le secteur de l'immobilier?

Phil King, directeur, Analyse et prévisions économiques, Direction de la politique économique et budgétaire, ministère des Finances Canada : La Banque du Canada pourrait relever les taux d'intérêt, mais je ne crois pas qu'elle le ferait dans le seul but de cibler le secteur immobilier dans son ensemble.

La sénatrice Eaton : Non, je ne dis pas que c'est ce qu'elle ferait, mais elle pourrait le faire pour d'autres raisons.

M. King : Elle le ferait si l'économie dans son ensemble donnait des signes probants de croissance et de vigueur.

La sénatrice Eaton : Ou si les États-Unis relevaient leur taux d'intérêt de façon importante.

Mr. King: We do pursue an independent monetary policy at the Bank of Canada.

Senator Eaton: I know.

Mr. King: It has maintained a lower rate than that of the U.S. for a little while now. If the bank were to raise rates, it would be because the economic situation is stronger. When you have a stronger economic situation, you have more employment. You have more income, and people are better able to service those mortgages.

It's not like rates would just go up by themselves for no reason. The bank, in raising rates, would do it because economic conditions warrant, which is to say they would be stronger. In that context, yes, the housing market would be okay. It would be able to absorb any increase in interest rates.

Senator Eaton: In other words, you're comfortable if the Bank of Canada raises interest rates by half a point to a point. You don't foresee any problem.

Mr. King: No, I have complete confidence in the Bank of Canada in how they evaluate the economy and what they choose to do with rates.

Senator Eaton: I guess you couldn't say otherwise, really.

Cynthia Leach, Chief, Housing Finance, Financial Sector Policy Branch, Department of Finance Canada: It is probably worth also adding that the mortgage insurance rule changes announced by the government on October 3rd implemented a mortgage rate stress test to ensure that new borrowers had an adequate buffer to pay their mortgage payments.

Senator Eaton: I don't argue about the newer ones, but I'm thinking of the mortgages people took out one, two or three years ago. We continuously hear about the very high rate of debt of Canadians, so this is why I'm asking the questions.

Senator Pratte: Moody's decision of last week to downgrade Canadian banks rang a bell for many ordinary citizens who consider Canadian banks to be extremely solid, like almost everyone. I know that doesn't mean Canadian banks suddenly became weaker because it is just a downgrade from very high ratings.

The reason that Moody's gave certainly is a source of worry. Can you tell me how you interpret this decision and what it means?

M. King : La Banque du Canada suit une politique monétaire indépendante.

La sénatrice Eaton : Je le sais.

M. King : Elle maintient un taux d'intérêt plus bas que celui des États-Unis depuis déjà un certain temps. Si elle décidait de relever les taux d'intérêt, ce serait parce que la situation économique s'est améliorée. Lorsque l'économie est plus forte, l'emploi augmente. Il y a donc plus de revenus, et les gens sont mieux en mesure de rembourser ces hypothèques.

Les taux d'intérêt ne vont pas augmenter d'eux-mêmes sans aucune raison. Si la Banque du Canada décidait de relever les taux, ce serait parce que les conditions économiques le cautionnent, ce qui revient à dire que l'économie serait plus forte. Dans ce contexte, le marché immobilier ne serait pas menacé : il serait en mesure d'absorber n'importe quelle augmentation des taux d'intérêt.

La sénatrice Eaton : Autrement dit, vous ne verriez pas d'inconvénient à ce que la Banque du Canada relève son taux d'un demi-point à un point. Vous ne croyez pas que cela pourrait être problématique.

M. King : Non, je fais entièrement confiance à la Banque du Canada pour ce qui est d'évaluer l'économie et de déterminer ce qui doit être fait avec les taux d'intérêt.

La sénatrice Eaton : À vrai dire, je présume que vous ne pourriez pas dire le contraire.

Cynthia Leach, chef, Financement du logement, Direction de la politique du secteur financier, ministère des Finances Canada : Il est peut-être aussi important de dire que les changements aux règles régissant l'assurance hypothécaire qui ont été annoncés par le gouvernement le 3 octobre dernier ont permis de mettre en place un exercice de simulation de crise des prêts hypothécaires afin d'assurer que les nouveaux emprunteurs ont une marge de manœuvre adéquate pour honorer leurs versements hypothécaires.

La sénatrice Eaton : Je ne m'inquiète pas pour les nouveaux emprunteurs, mais je pense à ceux qui ont pris une hypothèque il y a un, deux ou trois ans. Nous entendons constamment parler du taux d'endettement très élevé des Canadiens. C'est pour cette raison que je pose ces questions.

Le sénateur Pratte : La décision que Moody's a prise la semaine dernière de rétrograder les banques canadiennes a sonné un rappel à l'ordre pour de nombreux citoyens ordinaires qui, à l'instar d'à peu près tout le monde, croient que les banques canadiennes sont extrêmement solides. Je sais que cela ne signifie pas que les banques canadiennes se sont soudainement mises à battre de l'aile, puisqu'elles ont été rétrogradées d'une cote déjà très élevée.

Cependant, la raison donnée par Moody's devrait assurément nous inquiéter. Pouvez-vous me dire comment vous interprétez cette décision et ce qu'elle signifie?

Mr. Ram: Moody's is a credit rating agency. Their job is to look out for the worse case scenario. They are looking for tail events. When they look at an institution to try to assess where they stand from a credit rating perspective, they're not necessarily looking for the greatest probability. They're looking at what happens if worse came to worse. From that perspective they felt that it was appropriate to have a small downgrade in the rating of the banks.

It's fairly clear that banks continue to be well regulated. They have a high level of capital. Certainly the reaction in financial markets suggested that no one is particularly worried about where major banks stand right now.

Senator Pratte: They are certainly not alone to be worried by the high level of private sector debt and especially consumer debt. The minister and the Bank of Canada have expressed the same kind of concern over a couple of years and a couple of months also.

Their worries are the department's worry and the banks' worry. I guess there is a reason for concern, is there not?

Mr. Ram: We are certainly concerned about Canadians being vulnerable when they take on high levels of debt. That makes them less resilient to a change in economic conditions.

For example, if they were to suffer a loss of income or if the interest rate they face increased without a commensurate increase in their resources, those are the things that our department monitors quite closely. We also have ongoing discussions with our colleagues in other federal financial agencies, including OSFI and the Bank of Canada.

We continue to track that. We believe the economy is resilient. There are no suggestions that we are in a difficult situation, but that's certainly not something we take lightly.

Senator Pratte: I'm thinking, for example, of people who work in sectors that could be affected, for instance, the softwood lumber sector where maybe thousands of jobs would be lost. Some of those people probably hold mortgages and could rapidly find themselves in a difficult situation. That could be tens of thousands of workers who could lose their homes.

They are included in people who have high debt, and that could have an impact on the economy, could it not?

Mr. King: It could. You're talking about an idiosyncratic risk there. It's a very particular sector. It's not a particularly large sector. It's particularly difficult for those people involved obviously, but on a national level it would not have much of an impact at all.

M. Ram : Moody's est une agence de notation. Son travail consiste à tenir compte des pires choses qui peuvent arriver. Elle fait des projections en fonction des extrêmes. Lorsqu'elle examine une institution afin d'évaluer où elle se situe dans une optique de notation, elle ne tient pas nécessairement compte de ce qui est le plus probable. Elle regarde ce qui se passerait si les choses se mettaient à aller de mal en pis. C'est dans cette optique qu'elle a décidé d'abaisser légèrement la cote de crédit de nos banques.

Il est assez clair que nos banques sont toujours bien réglementées. Elles disposent d'importants capitaux. La réaction des marchés financiers nous a assurément fait comprendre que personne ne s'inquiète outre mesure de la situation de nos grandes banques à l'heure actuelle.

Le sénateur Pratte : Ils ne sont certes pas les seuls à se préoccuper de l'ampleur de la dette privée, et notamment de l'importance de la dette à la consommation. Le ministre et la Banque du Canada tiennent un discours semblable depuis les deux dernières années, des préoccupations qu'ils ont réitérées il y a deux ou trois mois.

Les craintes de Moody's reprennent celles du ministère et celles des banques. Je crois qu'il y a lieu d'ouvrir l'œil, non?

M. Ram : Nous nous inquiétons assurément de voir les Canadiens se mettre en position de vulnérabilité en souscrivant à des niveaux d'endettement élevés. Cet endettement mine leur résilience face aux intempéries économiques.

Par exemple, notre ministère suit de très près ce qui pourrait arriver si ces Canadiens perdaient leur source de revenus ou si leurs taux d'intérêt se mettaient à grimper sans que leurs ressources augmentent de façon proportionnelle. Nous avons aussi des discussions soutenues avec nos collègues des autres organismes financiers fédéraux, dont le BSIF et la Banque du Canada.

Nous continuons à suivre cela de près. Nous sommes d'avis que l'économie est résiliente. Rien n'indique que l'économie est en difficulté, mais cela ne veut pas dire que nous prenons ces choses à la légère.

Le sénateur Pratte : Je pense par exemple aux personnes qui travaillent dans des secteurs susceptibles d'être touchés, comme le secteur du bois d'œuvre, où des milliers d'emplois pourraient disparaître. Certaines de ces personnes ont vraisemblablement des hypothèques et elles risquent de se retrouver rapidement en mauvaise posture. Des dizaines de milliers de travailleurs pourraient perdre leur maison.

Ces travailleurs font partie des personnes qui sont très endettées, et cela risque d'avoir une incidence sur l'économie, non?

M. King : Oui, c'est une possibilité. Vous évoquez un risque très ciblé, un risque qui concerne un secteur bien précis et relativement modeste de surcroît. Bien évidemment, c'est quelque chose de particulièrement difficile pour les personnes que cela concerne, mais à l'échelle nationale, cela ne ferait pas tellement de vagues.

In fact, this is one of the reasons that the government not only announced the October 2016 measures. There are a number of times they've intervened in the housing market to help ensure the stability of the financial sector and of the households that participated in that market since 2012.

I note that we have a high debt ratio, as high as some other countries but not as high as many others. Lots of other advanced economies have higher debt ratios, household debt to income ratios, that is.

The rate of growth has slowed quite a bit since probably 2009, 2010 and 2011. It went up rapidly during the 2000s, but it has slowed quite a bit since that time. However, it is still inching up and it's still higher than it has been historically. It does pose a risk. We flagged in at least the last five federal budgets that it is the key domestic risk for Canada.

Senator Marshall: I will pick up on your last point. Are you saying it's the housing sector that is the key risk?

Mr. King: It's not so much the housing sector. It's that we have an elevated household debt to income ratio. Around 66 per cent of most household debt goes into mortgages. It goes toward buying houses. Therefore, there is obviously a link between the housing sector and the debt load we carry.

Senator Marshall: When I look at the housing sector one of the things I'm trying to reconcile is that we are told we are okay and not to worry, but over the past year we keep seeing things that give us the impression there is a looming problem. You referred to the rules that were changed last October. CMHC increased their insurance premiums. Then we saw home capital as an issue. We have low interest rates now and consumer debt is very high.

In a way we are boxed in, in that the rates are so low and consumers have borrowed so much the Bank of Canada almost can't increase interest rates. People are on the border now of going over. There are polls saying half of Canadians are \$200 or less away from not being able to pay their bills. They have this high debt and low interest rate. They are sort of boxed in. If interest rates go up, they will be in trouble. We look at CMHC and see all the mortgages they insure in the billions of dollars. Then Moody's downgraded the banks.

En fait, c'est l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement a annoncé ses mesures d'octobre 2016. Le gouvernement est intervenu à quelques reprises sur le marché de l'immobilier dans le but de protéger la stabilité du secteur financier et les ménages qui ont fait leur entrée sur ce marché depuis 2012.

Je suis conscient que nous avons un niveau d'endettement élevé. Ce niveau d'endettement est aussi élevé que celui de certains pays, mais il n'est pas aussi élevé que celui de nombreux autres. Beaucoup d'économies avancées ont des taux d'endettement plus élevés que le nôtre. Je parle bien sûr du ratio d'endettement des ménages par rapport au revenu.

Le taux de croissance a diminué considérablement depuis 2009, 2010 et 2011. Il avait augmenté rapidement durant les années 2000, mais il a passablement reculé depuis. Cependant, la croissance poursuit sa lente progression, et elle est toujours à un sommet historique. Cela crée effectivement un risque. C'est une notion qui a été reprise dans au moins cinq budgets fédéraux : cet endettement est le principal risque de souche nationale pour le Canada.

La sénatrice Marshall : J'aimerais rester sur votre dernière observation. Êtes-vous en train de dire que c'est le secteur de l'immobilier qui est le principal risque?

M. King : Non, ce n'est pas le secteur de l'immobilier en tant que tel, mais bien le fait que les ménages sont à ce point endettés par rapport à leurs revenus. Dans la plupart des cas, les hypothèques représentent environ 66 p. 100 de la dette des ménages. Les ménages s'endettent pour acheter des maisons. Par conséquent, il y a nécessairement un lien entre le secteur de l'immobilier et l'endettement que nous assumons.

La sénatrice Marshall : Lorsqu'il s'agit du secteur de l'immobilier, l'une des choses que je peine à concevoir, c'est que l'on nous dit que tout va bien et que nous ne devrions pas nous inquiéter, alors que, depuis un an, nous n'arrêtons pas de voir des choses qui donnent l'impression d'un problème imminent. Vous avez fait allusion aux changements qui ont été apportés en octobre dernier aux règles régissant l'assurance hypothécaire. La SCHL a augmenté ses primes d'assurance. Puis, nous avons vu ce qui est arrivé avec Home Capital. Nous avons de faibles taux d'intérêt et une dette à la consommation très élevée.

Dans un sens, nous sommes pris au piège. Les taux d'intérêt sont si bas que les consommateurs se sont mis à emprunter, et ils ont emprunté à un point tel que la Banque du Canada ne peut pratiquement plus relever les taux d'intérêt. À l'heure actuelle, les gens sont à un doigt de basculer de l'autre côté. Certains sondages disent que la moitié des Canadiens sont à 200 \$ ou moins de ne plus être en mesure de payer leurs factures. Ils ont une dette élevée et de faibles taux d'intérêt. Ils n'ont plus de marge de manœuvre : si les taux d'intérêt augmentent, ils auront des ennuis. Nous avons la SCHL qui assure des prêts hypothécaires à hauteur de milliards de dollars. Et maintenant, il y a Moody's qui abaisse la cote des banques.

On the one hand, we are left with being reassured the housing sector is okay, but then all these signs keep cropping up and say, “Gee, something else has happened.” We are getting the impression that we are not on a good road, but nobody is telling us that we are on a bad road. Perhaps you could comment on that. Why is there reassurance that we are okay but we are seeing all these signs that we’re not okay?

Mr. King: I will jump in. You covered a lot of ground. I will talk first about the housing sector.

It is important to realize that you can’t talk about the housing market in Canada as if it were one market. Geographically we are very large and we have a very small population. We are made up of a number of small regional markets, principally the big cities of Vancouver, Toronto, Calgary, Edmonton, Ottawa and Montreal. They behave differently. If you look at smaller markets as well, what happens in say the Winnipeg market has no bearing or influence whatsoever on what would happen in the Halifax, Thunder Bay or Victoria market. They are completely heterogeneous. We see no systemic risk common to all cities.

When we look at the market, you can more or less divide it into either three or four broad regions. I’ll put Toronto and Vancouver aside for a second. You have Calgary and Edmonton, whose markets have been quite weak for the last two years for obvious reasons. We had a huge oil price shock. They were at the epicentre of that shock, so their markets have suffered the most. They have started to stabilize. The economy of Alberta has started to stabilize, and things are firming there.

Outside the resource producing provinces, you have the rest of the country, which includes Ottawa and Montreal. Things have been going along steadily in what I would say is a fairly well-behaved manner for the last several years. There were no concerns whatsoever in the rest of the country outside the resource producing provinces.

The two cities where the most interesting things have been happening are obviously Vancouver and Toronto. They share a lot of similarities. Principally, they have very strong fundamentals. The factors that should be driving housing prices have been driving housing prices in those cities. I could go on quite a bit about this, but basically it means they have the highest population growth rates. All our immigration tends to migrate to those two cities. They have very strong job creation and very strong income gains, so people are better off there. Those two cities are wealthier. There’s a lot more wealth in them, so you don’t necessarily need income to buy a house and to service a mortgage payment. You can pay for it out of existing wealth. They consistently rank as among the best and most attractive cities in the world to live in. International capital is highly mobile. The influx of capital is a factor that has influenced those two

On tente de nous rassurer en nous disant que le secteur de l’immobilier n’a rien à craindre, mais il y a tous ces signes qui se manifestent et qui nous font dire : « Bon sang, voilà autre chose! » Nous avons l’impression que nous ne sommes pas sur la bonne voie, mais personne ne semble vouloir nous le dire. J’aimerais vous entendre à ce sujet. Pourquoi tente-t-on de nous dire que nous n’avons rien à craindre alors que d’innombrables signes nous disent le contraire?

M. King : Permettez-moi d’intervenir. Vous avez couvert beaucoup de terrain. Je vais d’abord parler du secteur immobilier.

Il est important de savoir qu’au Canada, on ne peut pas parler du marché de l’habitation comme s’il s’agissait d’un marché unique. Le Canada est un pays très vaste et peu peuplé. Le secteur de l’immobilier est morcelé en un certain nombre de marchés régionaux plus modestes axés principalement sur les grandes villes, soit Vancouver, Toronto, Calgary, Edmonton, Ottawa et Montréal. Chaque marché a sa propre dynamique. La même chose est vraie pour les marchés encore plus modestes. Par exemple, ce qui se produit sur le marché de Winnipeg n’a aucun rapport avec ce qui peut se produire sur le marché de Halifax, de Thunder Bay ou de Victoria. Ces marchés n’ont pas d’influence les uns sur les autres, ils sont tout à fait hétérogènes. Nous ne percevons aucun risque systémique dans ces villes.

Grosso modo, le marché peut être divisé en trois ou quatre grandes régions. Je vais laisser Toronto et Vancouver de côté pour l’instant. Il y a Calgary et Edmonton, des marchés qui, depuis deux ans et pour des raisons évidentes, ont été plutôt anémiques. La chute du prix du pétrole a provoqué une onde de choc énorme, et ces villes étaient au centre de cette onde de choc. Ce sont donc leurs marchés qui en ont le plus souffert. On constate cependant un début de stabilisation. L’économie de l’Alberta a commencé à se stabiliser, et il y a des signes de raffermissement.

Mis à part les provinces productrices de ressources, la situation dans le reste du pays, notamment à Ottawa et à Montréal, s’améliore graduellement, et je dirais que cela se passe raisonnablement bien depuis plusieurs années. Il n’y avait aucun problème dans le reste du pays, abstraction faite des provinces productrices de ressources.

Les deux villes où s’opèrent les changements les plus intéressants sont, bien entendu, Vancouver et Toronto. Elles présentent beaucoup de similarités, en particulier l’existence d’assises très solides. Les facteurs qui influent sur le prix des logements y sont à l’œuvre. Je pourrais en parler longuement, mais en gros, cela signifie que ces deux villes enregistrent les plus forts taux de croissance démographique. Tous les immigrants ont tendance à s’y établir. À cela s’ajoutent une vigoureuse création d’emplois et de très importants gains en revenus, ce qui fait que les gens s’en tirent beaucoup mieux. Ces deux villes sont plus prospères. On y trouve beaucoup plus de richesses, si bien que les gens n’ont pas nécessairement besoin de fonds pour acheter une maison et rembourser un prêt hypothécaire. Ils peuvent se l’offrir à même la richesse existante. Vancouver et Toronto se classent régulièrement parmi les villes les meilleures et les plus attrayantes

markets as well.

If you want to have a world-class city in Ontario and B.C. on par with Paris, London, Seattle and San Francisco, one of the things you will get, along with that, will be higher house prices in the core areas. That influences prices there as well. They have very strong fundamentals driving prices.

Having said that, perhaps in the last year or so we have had exceptionally strong growth in prices in those two cities, which is somewhat more concerning. Prices were up around 20 per cent year over year in Vancouver, but they've fallen back down now. As well as the federal government, the B.C. government has put measures in place to help cool that market. They appear to be working.

Toronto seems to be in a similar situation but slightly out of phase with Vancouver. The Ontario government has also put in place similar measures to what the B.C. government recently did. They have just taken effect. They also had very strong price gains. I wouldn't make any conclusions based on one month of data, but in the most recent data the market has pulled back quite a bit in response to those measures. I also note that the measures the federal government put in place will take some time to work their way through the system.

To loop back to the beginning, you can't say there is one housing market in Canada. We don't think there is any systemic risks across the country. There are specific pockets of concern, which seem to have ameliorated somewhat in the very near term, but we're keeping a very close eye on those. For the rest of the country, I think we are far more comfortable with the way things are evolving.

Perhaps a quick word on the notion that people are boxed in with higher debt loads and the possibility of rising interest rates. That's absolutely right. Again, the government has mentioned this in the last several budgets. The higher your debt load is, the more constrained you become in terms of going out and borrowing and buying new housing or cars or durable goods. Again, to reiterate some of the remarks I made earlier, the Bank of Canada would only increase rates when there is a generalized strengthening in the economy, when the unemployment rate has gone down further, more and more people have jobs and incomes are starting to rise. In that context, people would be able to pay for those increased interest costs.

Again, interest rates tend not to go up for no reason. Certainly the bank would not raise them for no reason whatsoever. They would raise them in the context of a stronger overall economy.

au monde sur le plan de la qualité de vie. Les capitaux internationaux y sont très mobiles. D'ailleurs, l'afflux de capitaux est un autre facteur qui a influé sur ces deux marchés.

Si vous voulez avoir une ville de classe mondiale en Ontario et en Colombie-Britannique, à la hauteur de Paris, Londres, Seattle et San Francisco, un des résultats que vous obtiendrez en contrepartie, ce sont des prix de logements plus élevés dans les noyaux urbains. Voilà un autre facteur qui influe sur les prix. Bref, ces villes ont des assises très solides qui font grimper les prix.

Cela dit, depuis un an environ, ces deux villes connaissent une croissance exceptionnellement forte des prix, ce qui est quelque peu inquiétant. À Vancouver, les prix ont augmenté d'environ 20 p. 100 chaque année, mais ils commencent maintenant à reculer. À l'instar du gouvernement fédéral, le gouvernement de la Colombie-Britannique a mis en place des mesures pour aider à ralentir ce marché. Cela semble donner de bons résultats.

La ville de Toronto semble se trouver dans une situation similaire, mais elle est légèrement en retard par rapport à Vancouver. Le gouvernement de l'Ontario a, lui aussi, mis en place des mesures semblables à celles prises récemment par le gouvernement de la Colombie-Britannique. Ces mesures viennent d'entrer en vigueur. On y trouve aussi des gains très solides sur le plan des prix. Je ne vais pas tirer de conclusions en m'appuyant sur des résultats qui ne datent que d'un mois, mais selon les données les plus récentes, le marché a reculé quelque peu en réponse à ces mesures. Je souligne également qu'il faudra un certain temps avant que les mesures du gouvernement fédéral se fassent ressentir dans l'ensemble du système.

Pour revenir au début, on ne peut pas dire qu'il y a un seul marché immobilier au Canada. À notre avis, il n'existe pas de risques systémiques à l'échelle du pays. Il y a certes des zones précises qui suscitent des préoccupations, malgré une certaine amélioration à très court terme, mais nous suivons la situation de très près. Pour le reste du pays, je crois que nous sommes beaucoup plus à l'aise avec la façon dont les choses évoluent.

J'aimerais dire un petit mot sur l'affirmation selon laquelle les gens sont pris avec des dettes plus lourdes et l'éventualité d'une hausse des taux d'intérêt. C'est tout à fait vrai. Encore une fois, c'est ce que le gouvernement a mentionné dans ses derniers budgets. Plus votre niveau d'endettement est élevé, plus vous avez du mal à emprunter de l'argent pour l'achat d'un logement, d'une voiture ou d'un autre bien durable. Je le répète, la Banque du Canada n'augmentera les taux que s'il y a un renforcement généralisé de l'économie, si le taux de chômage baisse davantage, si de plus en plus de gens ont des emplois et si les revenus commencent à augmenter. Dans un tel contexte, les gens seraient en mesure de payer des frais d'intérêt accrus.

Encore une fois, les taux d'intérêt n'ont pas tendance à augmenter pour aucune raison valable. En tout cas, la banque ne les augmentera pas sans raison. Elle ne le fera que dans le contexte d'une économie généralement plus solide.

Senator Marshall: What kind of analysis do you do in the Department of Finance? For example, CMHC is a Crown corporation. They do all these risk assessments and stress tests and everything. If something happened, it comes home to rest with the federal government.

What kind of analysis or work do you do in the Department of Finance to track what is happening in the housing sector and what is happening at CMHC? Is there a separate division in the Department of Finance?

Mr. King: I will speak to the work I do on the macro-economy and then perhaps turn it over to Mr. Ram and Ms. Leach who look at more of the financial sector, which is intimately linked with the housing market.

I have to look at and advise on all developments in the macro-economy: GDP, the labour market, inflation, trade, and housing, which is a key component of the economy. It occupies a fair bit of our time. It always has. We follow it closely from monitoring the monthly data that come out to looking at the regional markets in the way I described, to looking at how differences occur in different price segments, to looking at how things develop in those regional markets in terms of the market segments: condos versus apartments versus semis versus singles. You do get big differences in those segments. If you were to segment housing in a city from the lowest price to the highest price, where is the pressure? It has been happening in Vancouver and Toronto. Price pressures have been at the very high end, the \$1 million plus homes, although many more houses are selling for a million dollars.

Senator Eaton: That is not the high end of Toronto anymore, I was just about to tell you. The \$4 million mark is where people start.

Mr. King: That is where a lot of the pressure has come from. That has filtered down to the lower end of the market so it is more generalized pressure.

We look at whether it's new housing starts by city or existing resales. We cover all aspects of the market. It is not just ourselves. We follow what CMHC, the Bank of Canada and private sector economists do as well. We are very intimately attuned to what is happening on the macro-side.

Mr. Ram looks at it from the financial point of view.

Ms. Leach: Mr. King was mentioning when the housing market analysis was done. We also look on the borrower side and indebtedness of new borrowers. As Mr. King mentioned,

La sénatrice Marshall : Quel type d'analyses effectuez-vous au ministère des Finances? Par exemple, la SCHL est une société d'État. Elle réalise toutes sortes d'évaluations des risques, de simulations de crises, et tout le reste. Si quelque chose arrivait, c'est le gouvernement fédéral qui en assumerait la responsabilité.

Quel genre d'analyses ou de travaux réalisez-vous au ministère des Finances pour surveiller ce qui se passe dans le secteur immobilier et à la SCHL? Y a-t-il une division distincte au sein du ministère des Finances?

M. King : Je vais parler du travail que nous faisons sur le plan macroéconomique, et je céderai peut-être ensuite la parole à M. Ram et à Mme Leach, puisqu'ils s'occupent davantage du secteur financier, qui est intimement lié avec marché immobilier.

Je dois examiner tous les changements macroéconomiques et fournir des conseils à ce sujet : PIB, marché du travail, inflation, commerce et logement. Ce dernier est d'ailleurs un élément clé de l'économie, et nous y consacrons une grande partie de notre temps. C'est ce que nous avons toujours fait. Nous le suivons de près en examinant les données mensuelles relatives aux marchés régionaux pour, je le répète, comprendre les différences observées dans les différents segments de prix et déterminer comment la situation évolue sur ces marchés régionaux selon les segments de marché : par exemple, les condos par rapport aux appartements, les maisons jumelées par rapport aux maisons détachées. Il y a de grandes différences dans ces segments. Si on devait classer les logements dans une ville par ordre croissant de prix, d'où viendrait la pression? C'est ce qui s'est passé à Vancouver et à Toronto. La tension sur les prix s'opère dans le segment de marché de très haut de gamme, c'est-à-dire les maisons de plus de 1 million de dollars, bien que de plus en plus de propriétés se vendent à ce prix.

La sénatrice Eaton : J'allais justement vous dire que ce n'est plus le segment de marché haut de gamme à Toronto. Le seuil de 4 millions de dollars constitue désormais le point de départ pour les acheteurs.

M. King : C'est la source d'une grande part des pressions. Cela a fini par se répercuter sur le segment inférieur du marché, d'où une pression plus généralisée.

Par ailleurs, pour chaque ville, nous examinons s'il s'agit de nouvelles mises en chantier ou de reventes de propriétés existantes. Nous tenons compte de tous les aspects du marché. Nous ne sommes pas les seuls à le faire. Nous suivons également les analyses de la SCHL, de la Banque du Canada et des économistes du secteur privé. Bref, nous sommes à l'affût de ce qui se passe sur le plan macroéconomique.

M. Ram, pour sa part, examine la situation du point de vue financier.

Mme Leach : M. King vient de parler des analyses du marché immobilier. Nous examinons aussi ce qui se passe du côté des emprunteurs, notamment l'endettement des nouveaux

while there has definitely been a slowdown on overall growth in debt to income, there has been a segment of highly indebted borrowers.

You are sensing a disconnect. Certainly high household debt and what we call housing market imbalances is a vulnerability to the economy, to the housing market. If an adverse event materializes, it could have significant impacts. The Bank of Canada references in its financial system review that while those impacts could be significant, the probability of such an event is considered low.

Senator Andreychuk: I am interested in your public relations pitch for Toronto and Vancouver, that everything is positive there and that is why people go there. I think that is one of the problems. There are advantages of living in other cities, such as lower housing prices, sometimes greater access to community services at a closer distance, and perhaps different kinds of job opportunities.

What I have seen, only in the last little while, is showing that in Toronto, Vancouver, maybe Calgary and maybe Montreal. There has been a price differential in places like Saskatoon and Halifax. They are not earthshaking, but they are for people who are not making as much in those communities, so \$500 means something different there than \$5,000 elsewhere.

I see your policies really attracting Toronto and Vancouver, and I am asking: What about the rest of the country? What are you doing to cushion some of the difficulties that are happening in other centres? I would love to give you a half-hour pitch on the joys of living in Saskatchewan, because there are many and I would hope that you would be factoring some of them in, but the chair won't let me go on that long.

Mr. Ram: That's a good point. We certainly agree that other places are wonderful to live in other than Toronto and Vancouver.

The federal government housing policy is national in scope. The program that CMHC has is national in the sense that they offer the same terms to someone who wants to borrow in Saskatoon relative to someone who wants to own a home in Halifax, Ottawa or Victoria.

In fact, the existence of these programs means that it is easier for someone in smaller communities where the housing market is not as vibrant to still benefit from terms that are similar to what someone can get in a housing market that is stronger, for example in Toronto or Vancouver. Typically, you face the same mortgage terms and the same qualification standards. There is not a lot of differentiation between the terms that you can get across the country because of the support the federal government provides.

emprunteurs. Comme M. King l'a dit, malgré un net ralentissement de la croissance générale du ratio dette-revenu, il y a un segment d'emprunteurs lourdement endettés.

On constate donc un décalage. De toute évidence, l'endettement élevé des ménages et ce que nous appelons les déséquilibres du marché constituent une vulnérabilité pour l'économie et le marché immobilier. En cas d'incident défavorable, cela pourrait être lourd de conséquences. Dans la *Revue du système financier*, la Banque du Canada indique que même si ces répercussions pourraient être importantes, il est peu probable qu'une telle situation se produise.

La sénatrice Andreychuk : Je m'intéresse à votre message de relations publiques pour Toronto et Vancouver, à savoir que tout est positif là-bas et que c'est pourquoi tout le monde s'y installe. Je crois que c'est justement l'un des problèmes. Il y a des avantages à vivre dans d'autres villes, comme des prix de logements plus faibles, parfois un meilleur accès à des services communautaires à proximité et peut-être différentes sortes de possibilités d'emploi.

C'est ce que j'ai constaté seulement depuis peu à Toronto, à Vancouver, peut-être aussi à Calgary et à Montréal. Il y a une différence de prix dans des endroits comme Saskatoon et Halifax. Il ne s'agit pas d'une différence spectaculaire, mais les effets sont importants pour les gens qui ne gagnent pas autant dans ces collectivités. Donc, un montant de 500 \$ là-bas ne signifie pas la même chose que 5 000 \$ ailleurs.

Je vois que vos politiques favorisent vraiment Toronto et Vancouver, mais je me pose la question suivante : qu'en est-il du reste du pays? Que faites-vous pour atténuer certaines des difficultés qui existent dans d'autres centres? J'aimerais bien vous parler pendant une demi-heure des joies de la vie en Saskatchewan, car elles sont nombreuses et j'espère que vous tiendrez compte de certaines d'entre elles, mais le président ne me permettra pas de prendre autant de temps.

M. Ram : C'est un bon point. Nous sommes tout à fait d'accord pour dire qu'il y a d'autres endroits que Toronto et Vancouver où il fait bon vivre.

La politique du gouvernement fédéral en matière de logement a une portée nationale. Le programme de la SCHL est d'envergure nationale, en ce sens qu'il prévoit les mêmes modalités pour quiconque souhaite emprunter en vue de l'achat d'une maison, que ce soit à Saskatoon, à Halifax, à Ottawa ou à Victoria.

En fait, l'existence de ces programmes signifie qu'il est plus facile pour les gens des petites collectivités, où le marché immobilier n'est pas aussi dynamique, de profiter quand même de modalités qui sont semblables à celles dont peuvent jouir d'autres personnes sur un marché immobilier plus solide, comme à Toronto ou à Vancouver. Normalement, on fait face aux mêmes modalités hypothécaires et aux mêmes critères d'admissibilité. S'il n'y a pas une grande différence entre les modalités dans l'ensemble du pays, c'est grâce au soutien fourni par le gouvernement fédéral.

Senator Andreychuk: You have not looked at having different policies for different sizes. We are a diverse country, and what you are saying is uniform. What troubles me, then, is your drive to a consensus that works best in Vancouver and Toronto.

I would argue with some of your points that it is easier to get a house in Yorkton, Saskatchewan or Saskatoon. I don't think so because there are other factors that work into it. I am concerned we are not treating every region and every area with the same sensitivity.

Mr. Ram: I take your point. I think what I would say in response is that the federal government's tools tend to be national in scope. It can be difficult to tailor them in a way that is meaningful and fair across the board, unless you take a uniform approach.

That said, nothing prevents local, provincial and municipal governments, if they feel that the situation warrants it, from taking other measures. We have seen it. We have seen B.C. and Vancouver take some steps because they felt the housing market was getting perhaps a little too hot. We have seen more recently in Ontario and Toronto similar measures being taken, as my colleague mentioned.

Those policies taken at the more local level can be much better tailored to local situations because those people are closer to the ground, understand the communities better, and are able to tailor what they feel is appropriate for their markets.

Senator Andreychuk: Are there any examples of the federal government supporting those initiatives financially?

Mr. Ram: We work in the Financial Sector Policy Branch, so we tend to look at financial sector policies which are more national in scope. Having said that, the federal government has any number of programs that are more regionally targeted.

One could talk about the regional development agencies and programs they operate, as well as the national programs like employment insurance that have different terms depending on where you live.

Senator Neufeld: What I read all the time and what I have heard from you folks is that there is high consumer debt. What is high consumer debt? Give me some numbers. I know what consumer debt is; I want to know what the percentage is.

You don't just say it's high consumer debt. Is it in relationship to the average salary? If that is the case, then what is it? What is high consumer debt today and what was high consumer debt 30 years ago?

La sénatrice Andreychuk : Vous n'avez pas envisagé d'adopter différentes politiques en fonction de la taille. Le Canada est un pays diversifié, et ce que vous proposez est uniforme. Ce qui me trouble, c'est que vous en arrivez à un consensus qui fonctionne le mieux à Vancouver et à Toronto.

Je m'inscris en faux contre votre affirmation selon laquelle il est plus facile d'acheter une maison à Yorkton, à Saskatchewan ou à Saskatoon. Je ne suis pas de cet avis, car il y a d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte. Je m'inquiète de voir que nous ne traitons pas chaque région et chaque secteur avec la même sensibilité.

M. Ram : Je comprends ce que vous voulez dire. En réponse, je dirais que les outils du gouvernement fédéral ont tendance à revêtir une portée nationale. Il peut être difficile de les adapter à toutes les régions de façon juste et valable, à moins d'adopter une approche uniforme.

Cela dit, rien n'empêche les gouvernements provinciaux et les administrations municipales, à l'échelle locale, de prendre des mesures s'ils estiment que la situation le justifie. Cela s'est déjà produit. Nous avons vu la Colombie-Britannique et Vancouver prendre des dispositions parce que le marché immobilier se réchauffait peut-être un peu trop vite à leur goût. Récemment, l'Ontario et Toronto ont pris des mesures semblables, comme mon collègue l'a mentionné.

Les politiques adoptées à l'échelle locale peuvent être beaucoup mieux adaptées aux situations locales parce que les gens travaillent davantage sur le terrain, comprennent mieux les collectivités et sont à même de prendre les mesures qu'ils jugent appropriées pour leurs marchés.

La sénatrice Andreychuk : Y a-t-il des exemples de situations où le gouvernement fédéral a appuyé financièrement de telles initiatives?

M. Ram : Nous collaborons avec la Direction de la politique du secteur financier, alors nous avons tendance à examiner les politiques financières qui sont de portée nationale. Cela dit, le gouvernement fédéral offre un certain nombre de programmes qui sont plus axés sur les régions.

On pourrait parler des programmes administrés par les organismes de développement régional, ainsi que des programmes nationaux comme l'assurance-emploi, qui appliquent différentes conditions en fonction de l'endroit où l'on habite.

Le sénateur Neufeld : D'après ce que je lis tout le temps, et vous l'avez dit vous-mêmes, il y a une énorme dette à la consommation. Qu'entendez-vous par là? Donnez-moi quelques chiffres. Je sais ce qu'est la dette à la consommation; je veux savoir quel en est le pourcentage.

On ne peut pas se contenter de dire que la dette à la consommation est élevée. Y a-t-il un lien avec le salaire moyen? Si c'est le cas, alors quel en est le montant? Que représente aujourd'hui une dette élevée à la consommation, et que signifiait-elle il y a 30 ans?

Mr. King: We look at household debt, mortgage debt and lines of credit: any way you can borrow money as a household. Today it is approximately equal to 165 per cent of income the average household brings in, in terms of salary in a year. For every dollar in salary they have, \$1.65 in debt.

That sounds high but don't forget that two-thirds of that is housing. No one expects that you pay for a house with one year's salary. Typically houses are amortized over a 25-year period.

That is up quite a bit from the 1990s and 2000s where it was close to or a touch under 100 per cent. One of the main reasons is that interest rates have come down. That means debt is more affordable. To say something is high, it has to be relative to something. The real benchmark for us is affordability.

If you look at the debt to service ratio, or the amount that Canadians are paying on both the principal and the interest that goes toward that principle, that has been relatively stable for quite a number of years. As interest rates have gone down, people have taken on more debt, but what they are paying on a monthly basis has remained more or less the same, as a share of their income.

Senator Neufeld: It would have been the same 30 or 40 years ago?

Mr. King: No, it's up from 30 or 40 years ago.

Senator Neufeld: How much?

Mr. King: I don't have that at my fingertips. It is around 14 per cent now. Maybe 15 years ago it was around 12 per cent. You were paying 12 per cent of your income in debt servicing costs. I would have to dig up that figure of 30 years ago. If you are interested, I can.

Senator Neufeld: If you could, and give it to the clerk. I wasn't 40 years ago, and I would like to have some comparison to what it was back then.

Mr. King: The financial order has changed since then. One of the reasons that debt has arisen is that we are better able to identify and to discriminate who is a good candidate for lending money to, or less good candidate for lending money to. People have more assets, which enables you to take out debt because it is guaranteed by your assets. As our assets have increased, and the household assets of Canadians have been increasing, it has permitted more and more debt. On a net basis, things haven't changed as much.

Ms. Leach: Senator, may I add that looking at debt to disposable income and the cost of servicing debt on an aggregate basis is something we do. Something very important

M. King : Nous examinons la dette des ménages, la dette hypothécaire et les marges de crédit : bref, tous les moyens dont dispose un ménage pour emprunter de l'argent. Aujourd'hui, cela équivaut à environ 165 p. 100 du revenu annuel d'un ménage moyen. Autrement dit, pour chaque dollar en salaire, la dette s'élève à 1,65 \$.

Cela paraît élevé, mais n'oubliez pas que le logement en constitue les deux tiers. Personne ne s'attend à ce que vous payiez une maison après une année de salaire. D'habitude, les prêts hypothécaires sont amortis sur une période de 25 ans.

C'est une hausse considérable par rapport aux années 1990 et 2000, où le taux d'endettement frôlait les 100 p. 100. Une des raisons principales, c'est que les taux d'intérêt ont diminué. Cela signifie que la dette est plus abordable. Pour dire qu'un taux est élevé, encore faut-il le comparer à quelque chose. Le véritable point de repère, pour nous, c'est l'abordabilité.

Si vous examinez le ratio du service de la dette, c'est-à-dire le montant que paient les Canadiens pour le capital et l'intérêt qui s'y rattache, c'est relativement stable depuis quelques années. À mesure que les taux d'intérêt ont baissé, les gens se sont endettés davantage, mais leurs paiements mensuels sont demeurés plus ou moins les mêmes, en proportion de leur revenu.

Le sénateur Neufeld : Le résultat aurait-il été le même il y a 30 ou 40 ans?

M. King : Non, cela a augmenté par rapport à il y a 30 ou 40 ans.

Le sénateur Neufeld : De combien?

M. King : Je n'ai pas cette information sous la main. Cela s'élève maintenant à environ 14 p. 100. Il y a peut-être 15 ans, cela se chiffrait à environ 12 p. 100. On consacrait donc 12 p. 100 de son revenu au coût du service de la dette. En ce qui concerne le taux d'il y a 30 ans, il faudrait que je fouille un peu pour le trouver. Si vous y tenez, je pourrai le faire.

Le sénateur Neufeld : Je vous en saurais gré, et envoyez l'information à la greffière. Il y a 40 ans, je n'étais pas... et j'aimerais avoir une certaine comparaison par rapport à la situation de cette époque.

M. King : L'ordre financier a changé depuis. Une des raisons pour lesquelles la dette a augmenté, c'est parce que nous pouvons mieux distinguer les bons candidats des moins bons sur le plan de leur admissibilité à des prêts. Les gens ont plus d'éléments d'actif, ce qui leur permet d'emprunter de l'argent, parce que le prêt est ainsi garanti par leurs avoirs. À mesure que l'actif des ménages canadiens a augmenté, cela a permis un endettement de plus en plus important. Toutefois, en chiffres nets, les choses n'ont pas trop changé.

Mme Leach : Sénateur, permettez-moi d'ajouter que nous examinons également le ratio de la dette au revenu disponible et le coût du service de la dette de façon globale. Il est également très

is to look at the distribution of that debt, because an average number can hide differences in the extremes.

One thing that has been of particular attention is the proportion of highly indebted households. I would refer you to the Bank of Canada financial system review, the last two editions in December and last June, where they describe the increase in highly indebted households in insured and uninsured mortgage spaces. Indeed the mortgage world changes. As the Minister of Finance said in October, we were targeted to highly indebted households and insured mortgage space.

Senator Neufeld: I lived through the time when we had 20 per cent interest rates. I don't know, I lived. I came through it. My family did. I would like to know about comparisons. You talk about lots more assets and those kinds of things. Obviously people will borrow more money to buy all the things that are for sale out there, in the enticing way advertising goes.

It would be interesting to me to see some of those numbers. I look back at some housing prices and the average incomes many years ago. They are laid out for people. I have seen those. It is interesting that it was not much different then than it is for the average person today, going back 50 years or so.

If you could do that and provide them to the clerk, everyone will get it for sure.

Mr. King: I will.

The Chair: I want to follow up on what Senator Neufeld said. Could you provide us with a graph for the last 50 years?

Mr. King: I will give you as much data as are available. I can't say it is 50 years necessarily, but whatever is available.

The Chair: Thank you very much.

Senator Marshall: You were talking about the rules that were changed last October. Someone mentioned it was targeted toward highly indebted households.

Are you able to explain the impact that the change in the rules had? When the rules went in, you must have had some objective in mind. What has the result been? It has been six or seven months now. Do you track what is happening, and could you tell us what is happening with the change?

Ms. Leach: Yes, absolutely we track these things to the extent that data permit. What we have seen so far in the insured space is that there have been some adjustments, as expected. The insured mortgage activity and indebtedness are down. In other words, the proportion of highly indebted new insured borrowers is also

important de tenir compte de la répartition de cette dette, parce qu'une moyenne peut cacher des différences dans les valeurs extrêmes.

Un facteur auquel nous avons porté une attention particulière, c'est la proportion de ménages lourdement endettés. Je vous renvoie à la *Revue du système financier* de la Banque du Canada, plus précisément aux deux derniers numéros publiés en décembre et en juin dernier, où l'on décrit la situation des ménages lourdement endettés par rapport aux prêts hypothécaires assurés et non assurés. En effet, le monde des prêts hypothécaires a changé. Comme le ministre des Finances l'a dit en octobre, nous avons ciblé les ménages fortement endettés et le secteur des prêts hypothécaires assurés.

Le sénateur Neufeld : J'ai connu des taux d'intérêt de 20 p. 100. Je n'en sais trop rien; j'y ai survécu. Ma famille et moi sommes passés à travers cette situation. J'aimerais avoir des comparaisons. Vous avez mentionné qu'il y a notamment beaucoup plus d'actifs. Il est évident que les gens emprunteront plus d'argent pour se payer tous les produits sur le marché que rendent alléchants les publicités.

J'aimerais voir certaines de ces données. Je pense aux données sur le prix des maisons et les revenus moyens il y a de nombreuses années. Des gens y ont accès. Je les ai vues. C'était intéressant de constater que ce n'était pas vraiment différent il y a environ 50 ans que ce l'est actuellement pour le Canadien moyen.

Si vous pouvez le faire et envoyer le tout à la greffière, tout le monde aura l'information.

M. King : Je le ferai.

Le président : Au sujet du commentaire du sénateur Neufeld, pouvez-vous nous faire parvenir un graphique concernant les 50 dernières années?

M. King : Je vous enverrai toutes les données disponibles. Je ne peux pas nécessairement vous assurer que nous en aurons pour les 50 ans, mais vous aurez tout ce qui est disponible.

Le président : Merci beaucoup.

La sénatrice Marshall : Vous parliez des règles qui ont été modifiées en octobre dernier. Une personne a mentionné que cela ciblait les ménages fortement endettés.

Pouvez-vous nous expliquer les effets qu'ont eus ces modifications? Lorsque les règles ont été adoptées, vous deviez avoir un certain objectif en tête. Quel en a été le résultat? Cela fait déjà six ou sept mois. Surveillez-vous ce qui se passe et pouvez-vous nous dire ce qui se passe en ce qui concerne ces changements?

Mme Leach : Oui. Nous surveillons évidemment la situation dans la mesure où les données nous le permettent. Pour l'instant, nous avons constaté certains changements dans le secteur des prêts hypothécaires assurés, comme nous nous y attendions. Le marché des prêts hypothécaires assurés et l'endettement sont à la

down, but I would say it is still early. Data are lagging, obviously. These measures were introduced when it was a slow seasonal period. It would take a few more months to get more data.

The other complicating factors, when you are trying to identify certain impacts, is that there are other things happening. Since the minister's announcement in October, there have been other policy changes from other jurisdictions. We will be looking closely at the data in the next few months to try to identify the various impacts.

Senator Marshall: You have to break out to see, if a change has occurred, if it is attributable to this or that change.

It has now been seven months and you are following the changes to see what has happened. Is it just that you see it is down, or are you able to say it is down 10 per cent? Do you measure it or is it more general? Are you able to attach numbers to it?

Ms. Leach: We do have specific numbers. I don't have them at my fingertips. They are pretty early, so they may not be indicative. We only have data from early in the rule changes. A lot of activity was grandfathered, so it is not that helpful yet.

We did some impact analysis in preparing our advice for the minister to assess what could be the impacts of the measures. We looked at data over a historical period and asked the counterfactual: How many of these mortgages would not have qualified for insurance had the new rules been in effect over the historical period?

The department has provided these estimates before. We estimated that up to 8 per cent of new home purchases could be affected in the first year that the measures were in effect, that borrowers and lenders would adjust, and that over time these impacts would dissipate.

Senator Marshall: Would that information be publicly available, or is it just used for internal purposes?

Ms. Leach: It has been provided publicly. I forget in what context. Maybe it was to a media request, but we could provide a written response.

Senator Marshall: Could you provide it to the clerk?

Ms. Leach: Yes.

baisse. Autrement dit, la proportion des nouveaux emprunteurs assurés fortement endettés est également à la baisse, mais je dirais qu'il est encore tôt. Les données accusent évidemment un certain retard. Ces mesures ont été annoncées durant la saison creuse. Il faudra attendre encore quelques mois de plus pour avoir d'autres données.

Il y a d'autres facteurs qui viennent compliquer la tâche lorsque vous essayez de dégager les effets des modifications, parce que d'autres choses se produisent. Depuis l'annonce du ministre en octobre, d'autres gouvernements ont également modifié certaines politiques. Nous éplucherons attentivement les données au cours des prochains mois pour essayer de dégager les divers effets des changements.

La sénatrice Marshall : Vous devez évaluer, s'il y a eu un changement, si ce changement est attribuable à ces mesures ou à d'autres.

Cela fait maintenant sept mois, et vous examinez les changements pour en voir les effets. Est-ce tout simplement parce que vous constatez que c'est à la baisse ou êtes-vous en mesure de dire que c'est une diminution de 10 p. 100? L'évaluez-vous ou est-ce plus général? Êtes-vous en mesure de chiffrer le changement?

Mme Leach : Nous avons des chiffres précis, mais je ne les ai pas sous la main. Comme c'est encore récent, les données ne sont peut-être pas représentatives de la réalité. Nous avons seulement des données concernant la période qui a immédiatement suivi l'entrée en vigueur des changements. Une grande partie des activités sont des droits acquis; ce n'est donc pas encore vraiment utile.

Nous avons réalisé des analyses des répercussions pour étayer nos conseils à l'intention du ministre en vue d'évaluer ce que pourraient être les conséquences de ces mesures. Nous avons étudié les données sur une longue période et nous avons adopté une approche contre-factuelle. Parmi ces prêts hypothécaires, combien y en aurait-il eu qui n'auraient pas été admissibles à l'assurance si les nouvelles règles avaient été en vigueur au cours de cette même période?

Le ministère a déjà fourni ces données. Nous avons évalué que cela pourrait toucher moins de 8 p. 100 des achats de nouvelles maisons au cours de la première année d'entrée en vigueur de ces mesures, que les emprunteurs et les prêteurs s'adapteraient et que ces effets se dissiperaient au fil des ans.

La sénatrice Marshall : Ces renseignements sont-ils de nature publique ou s'agit-il d'information réservée à des fins internes?

Mme Leach : Ces renseignements ont été diffusés, mais je ne me rappelle plus le contexte. Il s'agissait peut-être d'une demande des médias, mais nous pourrions vous répondre par écrit.

La sénatrice Marshall : Pouvez-vous l'envoyer à la greffière?

Mme Leach : Oui.

Senator Marshall: Since CMHC is a Crown corporation, would it be the Department of Finance that would be monitoring CMHC? There is a big commitment there for the federal government. There is a large guarantee there. Who monitors that? How does that work?

Ms. Leach: CMHC's responsible minister is Minister Duclos, the Minister of Families, Children and Social Development. The Minister of Finance has responsibilities to approve the borrowing plan of CMHC.

Senator Marshall: Is it the corporate borrowing plan?

Ms. Leach: No, the corporate borrowing plan is not related directly to the guarantees.

Along with Minister Duclos, Minister Morneau has a role in approving the corporate plan of CMHC. My team at the Department of Finance works closely with CMHC on multiple fronts, including in a challenge function capacity to understand their activities and to discuss them.

Senator Marshall: Who oversees the guarantees? Is that the Minister of Finance?

Ms. Leach: Yes, that is the Minister of Finance.

Senator Eaton: Mr. King, you paint such a rosy picture of our financial state in Canada. It is very reassuring to me, because I live in Ontario and I know what our provincial debt and the provincial debts of other provinces are growing to be. I also think about Moody's because I don't think they downgraded the bank in 2008 during a recession that was considered one of the worst recessions since 1929.

I see your government debt will grow by \$120 billion over the next five years. I worry about the U.S., if they do get their act together under President Trump and pass a tough tax bill which brings down their corporate tax to 15 per cent and their income tax.

I am sure you will have taken that into account and you still feel confident that we don't have rough seas ahead. It is going to be clear sailing.

Mr. King: Hopefully, I haven't been too sanguine on the housing market in particular. We do have concerns about it. That's why the government has implemented measures so many times over the last five years or so, but we think they are well contained.

I think you are getting into the broader economic picture of how Canada is faring.

Senator Eaton: You are the policy people.

Mr. King: Momentum is starting to pick up and things are starting to firm in Canada, certainly. Over the last few years what has dominated the landscape for us has been a weak global economic environment. Everybody has been in the same boat. We

La sénatrice Marshall : Étant donné que la SCHL est une société d'État, est-ce le ministère des Finances qui surveille la SCHL? Cela représente un engagement important pour le gouvernement fédéral et des garanties énormes. Qui surveille le tout? Comment cela fonctionne-t-il?

Mme Leach : Le ministre responsable est le ministre Duclos du ministère de la Famille, des Enfants et du Développement social. Le ministre des Finances est chargé d'approuver le plan d'emprunt de la SCHL.

La sénatrice Marshall : Est-ce le plan d'emprunt d'entreprise?

Mme Leach : Non. Le plan d'emprunt d'entreprise n'est pas directement lié aux garanties.

À l'instar du ministre Duclos, le ministre Morneau a également un rôle à jouer dans l'approbation du plan d'entreprise de la SCHL. Mon équipe au ministère des Finances collabore étroitement avec la SCHL dans divers domaines, notamment en ce qui a trait à une capacité d'analyse critique pour comprendre ses activités et en discuter.

La sénatrice Marshall : Qui supervise les garanties? Est-ce le ministre des Finances?

Mme Leach : Oui. C'est le ministre des Finances.

La sénatrice Eaton : Monsieur King, vous avez dépeint un portrait très rose de la situation financière au Canada. Cela me rassure énormément, parce que j'habite en Ontario et que je sais dans quelle mesure augmentent notre dette provinciale et les dettes des autres provinces. Je pense également à Moody's, parce que je ne crois pas que l'agence a abaissé la cote de la banque en 2008 alors que nous connaissions une récession qui a été qualifiée de l'une des pires depuis 1929.

Je constate que la dette fédérale grimpera de 120 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Je suis inquiète par rapport aux États-Unis, s'ils n'arrivent pas à se ressaisir sous la gouverne du président Trump et à adopter un rigoureux projet de loi fiscal qui réduira le taux d'imposition des sociétés à 15 p. 100 et les taux d'imposition sur le revenu.

Je suis persuadée que vous en avez tenu compte et que vous êtes toujours sûr que nous aurons le vent dans les voiles pour la suite des choses et que la mer sera calme.

M. King : Nous l'espérons. Je ne me suis pas montré trop optimiste à l'égard du marché du logement en particulier, mais nous avons certaines préoccupations. Voilà pourquoi le gouvernement a aussi souvent adopté des mesures depuis cinq ans, mais nous croyons que la situation est bien contrôlée.

Je crois que vous abordez la situation économique générale du Canada.

La sénatrice Eaton : Vous êtes les responsables des politiques.

M. King : Le rythme commence à s'accélérer, et la situation commence certainement à s'améliorer au Canada. Au cours des dernières années, une conjoncture économique mondiale défavorable a paralysé le système au Canada. Tout le monde est

have had very little trade and very little investment, and that slowed growth. We have also had the oil price shock. Canada is big oil producer and a very big oil exporter. That has been a huge cut to our income.

Senator Eaton: We have to get the pipelines built.

Mr. King: It would help to get pipelines so we can get the oil to saltwater, certainly.

The impacts of those are starting to fade. The global economy is firming. It looks like we have seen the worst of the oil price shock. It looks like it is behind us, in no small reason because the price of oil has stabilized. It went from about \$100 a barrel in mid-2014 to about \$27 a barrel in early 2016. Now it's around \$50 a barrel. Most people think, insofar as you can project where oil prices will go, it will continue to firm.

The economies of resource producing provinces have stabilized in terms of retail trade and housing markets. Even their labour markets are starting to grow again. That's benefiting Canada. As a country, we have had strong performance over the last six to eight months.

Senator Eaton: I will stop you, because Senator Pratte, Senator Mockler and Senator Maltais have spoken here and in the house about the terrible job loss that will be felt in the Atlantic provinces, Quebec and B.C. over softwood lumber. Don't you think it will have big effect on Canada?

Mr. King: It will have an effect, certainly. It's obviously much more acute at the individual level and at the local town and city levels, but for a country the size of Canada I'm not sure how many people are actually employed in the softwood sector and in how many jobs?

Senator Eaton: Thousands.

Senator Pratte: I think over 200,000.

Mr. King: You are talking about a job market in the order of 18 million at the national level, so it would have an impact.

Senator Eaton: A blip.

Mr. King: It wouldn't be significant, but that's not to say it wouldn't have an impact at the very local level, of course.

The Chair: As we move to the second set of witnesses, the objective of the committee is to look at the fiscal framework. It is important to be mindful of predictability, accountability and transparency.

dans le même bateau. Il y a eu très peu d'échanges et d'investissements, ce qui a ralenti la croissance. Nous avons également eu le choc pétrolier. Le Canada est un important producteur de pétrole et un très grand exportateur de pétrole. Cette situation a grandement réduit nos revenus.

La sénatrice Eaton : Nous devons construire les oléoducs.

M. King : Des oléoducs pour acheminer le pétrole à la mer nous seraient certainement utiles.

Ces conséquences commencent à se dissiper. L'économie mondiale reprend du poil de la bête. Il semblerait bien que le pire du choc pétrolier soit derrière nous, en grande partie parce que le cours du pétrole s'est stabilisé. Le cours est passé d'environ 100 \$ le baril au milieu de 2014 à environ 27 \$ au début de 2016 et il se situe à environ 50 \$ le baril. Dans la mesure où il est possible de prévoir les tendances des cours du pétrole, la majorité des gens pensent que les cours continueront de s'améliorer.

Les économies des provinces productrices de ressources se sont stabilisées en ce qui concerne le commerce de détail et le marché du logement. Même leur marché du travail commence à remonter la pente, et cela profite au Canada. Le pays affiche un solide rendement depuis six ou huit mois.

La sénatrice Eaton : Je dois vous interrompre, parce que les sénateurs Pratte, Mockler et Maltais ont parlé au comité et au Sénat des terribles pertes d'emplois qui planent dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique en raison du bois d'œuvre. Ne croyez-vous pas que cette situation aura de graves conséquences au Canada?

M. King : C'est certain que des effets se feront sentir, et les gens en ressentent évidemment beaucoup plus les effets à l'échelle des villes et des municipalités, mais je ne suis pas certain du nombre de personnes qui travaillent en fait dans le secteur du bois d'œuvre et du nombre d'emplois que cela représente dans un pays de la taille du Canada.

La sénatrice Eaton : Des milliers.

Le sénateur Pratte : Je crois que ce sont plus de 200 000 emplois.

M. King : Le marché du travail au Canada compte environ 18 millions d'emplois; des effets se feront donc sentir.

La sénatrice Eaton : Une pacotille.

M. King : Ce ne serait pas considérable, mais cela ne veut évidemment pas dire qu'il n'y aurait aucune conséquence à l'échelle très locale.

Le président : Nous passerons bientôt au deuxième groupe de témoins, et je tiens à rappeler que l'objectif du comité est d'étudier le cadre financier. Il est important de tenir compte de la prévisibilité, de la reddition de comptes et de la transparence.

This will be the last question. In view of what you said here, that housing is a key component of our economy, do you believe that the Department of Finance could have taken action to limit the growth of consumer debt?

Mr. Ram: To some extent, measures have been taken to limit the growth of mortgage debt, particularly on an insurance basis, and that would have had impact. Beyond that, it's not obvious what those channels would be.

Interest rates, and the level at which they have been, are clearly the dominant force in terms of how Canadians look at their debt load and what they feel they can afford. From a national government perspective, we have an interest in ensuring that people won't put themselves in harm's way from that perspective. That's certainly something we have kept an eye on. However, it is difficult for the government to effectively reach down to the level of the consumer and say, "You should not take that loan." People have to exercise some personal responsibility and understand where they need to be.

This is something that my colleagues from OSFI can probably expand on, but there are prudential policies in place to look at what lenders can do and the amount of risk they can take on when they lend money to consumers. Some level of control can be exercised for those policies as well.

The Chair: With that, witnesses, thank you very much for sharing your views and your comments with us.

Honourable senators, for the second part of the meeting, we have invited the Office of the Superintendent of Financial Institutions. We have Carolyn Rogers, Assistant Superintendent, Regulation Sector and Judy Cameron, Senior Director, Legislation, Approvals and Strategic Policy.

[Translation]

We also welcome Michele Bridges, Managing Director, Finance and Corporate Planning.

[English]

I have been informed by the clerk that Ms. Rogers will be making the presentation. Thank you, witnesses, for accepting our invitation. Ms. Rogers, the floor is yours.

Carolyn Rogers, Assistant Superintendent, Regulation Sector, Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada: Mr. Chair and members of the committee, thank you for the opportunity to appear before you this evening. You have already introduced my colleagues so I'll skip that part of my prepared remarks.

Voici la dernière question. Compte tenu de ce que vous avez dit aujourd'hui, c'est-à-dire que le logement est une composante essentielle de notre économie, croyez-vous que le ministère des Finances aurait pu agir pour limiter la croissance de l'endettement des consommateurs?

M. Ram : À cet égard, des mesures ont été prises pour limiter la croissance des dettes hypothécaires, en particulier en ce qui concerne l'assurance, et elles ont eu des effets. Au-delà de cela, il n'est pas évident de cerner les interventions possibles.

Les taux d'intérêt et le niveau auquel ils se maintiennent sont manifestement le principal facteur qui influe sur la manière dont les Canadiens perçoivent leur endettement et ce qu'ils ont l'impression d'avoir les moyens de se payer. Du point de vue d'un gouvernement national, nous avons intérêt à nous assurer que les gens ne s'exposent pas à des risques sur ce plan. Nous surveillons certainement cet aspect. Cependant, il n'est pas facile pour le gouvernement de sensibiliser efficacement les consommateurs pour leur faire comprendre qu'ils ne devraient pas contracter un tel prêt. Les gens doivent assumer une certaine responsabilité à cet égard et comprendre leur situation.

C'est probablement un aspect au sujet duquel mes collègues du BSIF pourront vous en dire davantage, mais des politiques prudentielles sont en vigueur pour examiner ce que les prêteurs peuvent faire et le risque qu'ils peuvent assumer lorsqu'ils prêtent de l'argent aux consommateurs. Ces politiques permettent également d'exercer un certain contrôle.

Le président : Sur ce, je remercie énormément les témoins de nous avoir fait part de leurs points de vue et de leurs commentaires.

Honorables sénateurs, pour la deuxième partie de la réunion, nous avons invité des représentantes du Bureau du surintendant des institutions financières : Carolyn Rogers, surintendante auxiliaire du Secteur de la réglementation, et Judy Cameron, directrice principale de la Division de la législation, des approbations et de la politique stratégique.

[Français]

Nous accueillons aussi Mme Michele Bridges, directrice générale, Finances et planification intégrée.

[Traduction]

La greffière m'a informé que Mme Rogers a un exposé. Merci aux témoins d'avoir accepté notre invitation. Madame Rogers, vous avez la parole.

Carolyn Rogers, surintendante auxiliaire, Secteur de la réglementation, Bureau du surintendant des institutions financières du Canada : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, nous vous remercions de nous avoir invitées à prendre la parole devant vous ce soir. Comme vous avez déjà présenté mes collègues, je vais sauter cette partie de mon exposé.

The Office of the Superintendent of Financial Institutions, OSFI, is an independent agency of the Government of Canada, established in 1987, to contribute to the safety and soundness of the Canadian financial system. OSFI supervises and regulates federally registered banks, insurance, loans and trust companies, as well as private pension plans subject to federal oversight.

In pursuing our mandate, OSFI works in close collaboration with other federal agencies and regulators and the Department of Finance. Parts of this collaboration are formalized through committees.

The Financial Institutions Supervisory Committee, FISC, is a committee created by statute to facilitate consultations and the exchange of information on all matters relating to the supervision of financial institutions. FISC has also been viewed as a means to strengthen the supervisor's will to act and is the central mechanism for communication and coordination of actions in a crisis situation.

FISC is chaired by the Superintendent of Financial Institutions and its members are the Deputy Minister of Finance, the Governor of the Bank of Canada, the CEO of Canada Deposit Insurance Corporation and the Commissioner of the Financial Consumer Agency of Canada. At a minimum, FISC meets once per quarter.

The Senior Advisory Committee, SAC, is an informal, non-legislated body to facilitate discussions on key financial sector policy issues, including financial stability and systemic vulnerabilities, in order to inform the advice provided by the Department of Finance to the Minister of Finance.

SAC ensures coordination among the economic agencies and assesses how policies may affect federally regulated financial institutions and the financial system more broadly. SAC is chaired by the Deputy Minister of Finance and has the same membership as FISC. It also meets once per quarter.

The mandates of these committees and the agencies that participate in them are distinct, and by design there is minimal overlap in responsibilities. Together, they comprise an interlocking federal oversight framework for promoting public confidence in a strong, stable and competitive financial system.

We also collaborate with our colleagues in provincial regulatory agencies. The Heads of Agencies Committees, HOA, is an informal, non-legislated committee that provides a forum for federal financial sector authorities and provincial securities regulators to exchange information and views on issues related to the Canadian capital markets.

Le Bureau du surintendant des institutions financières est un organisme fédéral indépendant établi en 1987 dans le but de rehausser la sûreté et la solidité du système financier canadien. Il surveille et régleme les banques et les sociétés d'assurances, les sociétés de fiducie et de prêt, ainsi que les régimes de retraite privés de compétence fédérale.

Dans la poursuite de son mandat, le BSIF travaille en étroite collaboration avec d'autres organismes fédéraux et d'autres instances de réglementation ainsi qu'avec le ministère des Finances. Cette collaboration se manifeste notamment dans les travaux des comités auxquels siège le BSIF.

Le Comité de surveillance des institutions financières, établi en vertu d'une loi, a pour but de faciliter la consultation entre ses membres et l'échange d'information sur tout sujet ayant trait à la surveillance des institutions financières. Ce comité est un moyen d'affermir la volonté d'agir des surveillants et un dispositif essentiel à la communication et à la coordination des mesures prises en situation de crise.

Il est présidé par le surintendant des institutions financières et compte parmi ses membres le sous-ministre des Finances, le gouverneur de la Banque du Canada, le premier dirigeant de la Société d'assurance-dépôts du Canada et le commissaire de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada. Des réunions ont au moins lieu tous les trimestres.

Le Comité consultatif supérieur est un organe informel et non prévu par une loi qui facilite la discussion sur les principales questions stratégiques touchant le secteur financier, notamment la stabilité financière et les vulnérabilités systémiques, en vue d'étayer les conseils du ministère des Finances à l'intention du ministre des Finances.

Le Comité consultatif supérieur assure la coordination des activités des organismes à vocation économique et évalue les répercussions des mesures stratégiques sur les institutions financières fédérales et le système financier plus globalement. Il est présidé par le sous-ministre des Finances et est formé des mêmes membres que le Comité de surveillance des institutions financières. Le Comité consultatif supérieur se réunit aussi tous les trimestres.

Ces comités et les organes qui les composent ont des mandats qui leur sont propres. Leurs attributions se chevauchent ainsi volontairement très peu. Ensemble, ces mandats forment un cadre de surveillance intégré en vue d'assurer le maintien de la confiance des Canadiens dans un système financier solide, stable et concurrentiel.

Nous collaborons également avec nos homologues des organismes provinciaux de réglementation. Le Comité des dirigeants d'organismes de réglementation est un comité informel et non prévu par une loi qui se veut un lieu d'échange pour les instances fédérales œuvrant dans le secteur financier et les instances de réglementation des valeurs mobilières des provinces. Elles peuvent ainsi échanger de l'information et leurs points de vue sur les questions liées aux marchés financiers canadiens.

It brings together the Governor of the Bank of Canada, who chairs the committee; the Superintendent of OSFI; the federal Department of Finance; and the heads of the B.C., Alberta, Ontario and Quebec securities regulators. The HOA also meets quarterly.

As important as these formal committees are, though, it's the close professional working relationship that exists at the working level among the senior officials in these agencies that really contributes to coordination. I speak with my colleagues across these agencies on a frequent basis and our staff regularly collaborates and consults in the course of carrying out our respective roles.

OSFI executes its oversight responsibilities through two key activities: regulation and supervision. Regulation is about setting policy, standards and rules that financial institutions and pension plans must adhere to in the course of carrying on their business. It also involves interpreting and applying the relevant legislation for financial institutions and pension plans, including issuing licences to carry on business and approving certain transactions.

Supervision is about the ongoing oversight of institutions to ensure they are complying with the regulatory standards and rules we have set and, more broadly, to ensure they are conducting their business in a safe and sound manner.

What is important to know about the OSFI is that we are very deliberately a principles based regulator. This means that, in most cases, rather than setting very specific and prescriptive rules, we choose to set out clear principles generally in the form of published guidelines that we expect institutions to adhere to. It also means that when we supervise we do not look merely for compliance against a given rule or standard but, rather, we look for whether or not an institution is meeting the intent and spirit of regulatory expectations.

We take this approach for two reasons. First, it is consistent with our firm belief that it is the responsibility of a financial institution's board and senior management to manage the risks in their business in a prudent manner. By setting principles rather than rules, the onus is on the institution to understand their own risks, to be proactive in managing those risks and to provide evidence to our supervisors on how they are doing this.

Second, risks change over time. Institutions change as the economic environment changes and as the operating environment changes. They are impacted by competition, technology and consumer behaviour, for example.

A principles based approach gives OSFI the flexibility to adapt our expectations of institutions to reflect these changes. Our principles based approach does not, however, mean that we don't

Ce comité se compose du gouverneur de la Banque du Canada, qui le préside, du surintendant du BSIF, du ministre fédéral des Finances et des dirigeants des instances de réglementation des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec. Il se réunit aussi tous les trimestres.

Aussi importants que soient ces comités officiels, ce sont les rapports professionnels étroits liant les employés et les cadres de ces organismes qui contribuent vraiment à la coordination. Je m'entretiens fréquemment avec mes collègues des autres organismes, et nos employés et ceux des autres organismes collaborent et prennent régulièrement conseil entre eux pour s'acquitter de leurs rôles respectifs.

La supervision qu'exerce le BSIF prend la forme de deux grandes disciplines : la réglementation et la surveillance. La réglementation a pour but d'établir des politiques, des normes et des règles auxquelles les institutions financières et les régimes de retraite doivent souscrire dans le cadre de leurs activités. Elle comporte également un volet d'interprétation et d'application des mesures législatives qui visent les institutions financières et les régimes de retraite, et cela se traduit notamment par la délivrance d'autorisations de fonctionner et d'effectuer certaines opérations.

La surveillance se traduit par un contrôle des institutions financières en mode continu pour veiller à ce qu'elles souscrivent aux règles et aux normes réglementaires que nous établissons et, dans son sens le plus large, nous assurer qu'elles font preuve de prudence et de jugement dans l'exercice de leurs activités.

Ce qu'il faut savoir du BSIF, c'est que nous sommes, à dessein, un organisme de réglementation dont l'activité repose sur des principes. Autrement dit, la plupart du temps, nous préférons, plutôt que d'imposer des règles très précises et très contraignantes, formuler des principes clairs qui prennent généralement la forme de lignes directrices auxquelles les institutions financières devraient souscrire. Cela signifie également que nos activités de surveillance vont au-delà du simple contrôle de l'observation des règles et des normes et cherchent plutôt à obtenir l'assurance que l'institution se plie à l'intention et à l'esprit de nos attentes réglementaires.

Nous prenons cette approche pour deux raisons. Premièrement, parce qu'elle reflète notre conviction voulant qu'il incombe au conseil d'administration et aux dirigeants de l'institution financière de gérer les risques en faisant preuve de prudence. En établissant des principes plutôt que des règles, c'est l'institution qui doit démontrer qu'elle comprend ses risques, les gère de façon proactive et rendre compte à nos surveillants des mesures qu'elle prend en ce sens.

Deuxièmement, parce que les risques évoluent avec le temps, cette évolution est mue par les institutions financières elles-mêmes, la conjoncture économique et le cadre opérationnel. Les risques sont aussi touchés par des facteurs comme la concurrence, la technologie et le comportement des consommateurs.

L'approche fondée sur les principes à laquelle souscrit le BSIF lui confère la souplesse nécessaire pour adapter ses attentes à l'égard des institutions financières en fonction de tous ces

have rules. In some cases rules are appropriate. In the case of capital and liquidity levels, for example, OSFI sets clear minimum standards that all financial institutions must meet. Indeed, OSFI sets standard for minimum capital and minimum buffers over and above regulatory requirements that will provide institutions with additional ability to withstand periods of stress.

OSFI also prescribes minimum standards in the area of liquidity. Like capital standards, liquidity standards are set with a view to positioning institutions to withstand stress conditions rather than just a normal operating environment.

In addition to being principles based, OSFI is also very purposefully proactive in our regulation and supervision of financial institutions. We think of our job as continually planning for the unexpected, and we encourage financial institutions to do the same. In that sense, much of what we do is not highly visible. We aim to prevent things from happening rather than waiting for them and then responding.

The last thing I think is important to mention about OSFI's mandate and our approach is that we do not aim to eliminate risk taking in financial institutions. Risk is inherent in the provision of financial services. For banks to provide Canadian consumers and businesses with the products and services they want and need, at competitive prices and in a convenient manner, they necessarily have to take risks.

Indeed, the ability of banks and insurance companies to take risks is fundamental to the health and functioning of the Canadian economy. Our job is not to guarantee the absence of failures in the financial system but, rather, to protect the interests of depositors and other creditors of financial institutions. This requires an ongoing balance to restrain excessive risk taking while allowing financial institutions to take reasonable risks and compete effectively both here and broad.

Let me now turn to the topic of OSFI's funding model and our budget. OSFI is almost entirely funded through assessments and fees paid by the entities it regulates. In total, OSFI regulates over 400 banks and insurance companies and 1,200 pension plans. These entities pay an annual assessment, generally calculated as a function of their size. They also pay for certain services such as approvals on a transactional basis. OSFI is also funded by cost recovery for certain services. Together, these funding mechanisms cover more than 99 per cent of our costs.

changements. Mais une approche fondée sur des principes ne signifie pas pour autant que nous soyons dénués de règles. Parfois, les règles sont de mise. C'est notamment le cas des niveaux de fonds propres et de liquidités, pour lesquels le BSIF établit des seuils clairs et précis sous forme de normes que toutes les institutions financières doivent respecter. En fait, les normes de solvabilité que fixe le BSIF en termes de fonds propres et de marges de réserves surpassent les exigences réglementaires de façon à permettre aux institutions de composer avec les périodes de crise.

Le BSIF fixe également des seuils en termes de liquidités. Tout comme les normes de fonds propres, les normes de liquidités préparent les institutions à soutenir des conditions adverses plutôt que de simplement fonctionner en mode normal.

En plus d'être fondé sur des principes, le BSIF est très proactif sur le plan de la réglementation et de la surveillance des institutions financières. Nous croyons qu'il est de notre devoir de nous préparer à l'imprévu et nous encourageons les institutions financières à faire de même. Nos activités à ce chapitre se déroulent essentiellement en coulisses — nous préférons éviter les événements malencontreux plutôt que d'attendre qu'ils se produisent pour y réagir.

La dernière chose que je tiens à mentionner au sujet du mandat du BSIF et de notre approche est le fait que nous ne cherchons pas à tout prix à empêcher les institutions financières de prendre des risques. Offrir des services financiers, c'est courir des risques. Pour offrir aux consommateurs et aux gens d'affaires canadiens les produits et services qu'ils désirent, à des prix concurrentiels et de façon pratique, les banques doivent nécessairement prendre des risques.

De fait, la capacité des banques et des sociétés d'assurance de prendre des risques est une condition fondamentale au bon fonctionnement de l'économie canadienne. Notre travail ne consiste pas à garantir qu'il n'y aura aucune faille dans le système financier. Notre travail consiste à protéger les intérêts des déposants et autres créanciers des institutions financières. C'est une tâche qui exige que l'on concilie en permanence la nécessité de restreindre la prise de risques excessifs et celle de permettre aux institutions financières de prendre des risques raisonnables et de faire face à la concurrence, à la fois ici, au Canada, et à l'étranger.

Je vais maintenant vous dire quelques mots au sujet du mode de financement du BSIF et de son budget. Les activités du BSIF sont essentiellement financées par les cotisations et droits que lui versent les entités qu'il réglemente. Au total, il encadre quelque 400 banques et sociétés d'assurance et 1 200 régimes de retraite privés. Ces entités lui versent des cotisations annuelles, dont le calcul est généralement fonction de leur taille, mais aussi des services que leur fournit le BSIF, tel que l'agrément, au cas par cas. Le BSIF perçoit aussi des revenus en contrepartie de certains services à coûts recouverts. Par l'entremise de ces modes de financement, le BSIF recouvre plus de 99 p. 100 de ses dépenses.

A very small portion of OSFI's budget, less than 1 per cent, is derived from a parliamentary appropriation. This small amount is used to fund an important office, the Office of the Chief Actuary, an independent unit within OSFI, that provides actuarial evaluation and advisory services to various public sector pension and benefit plans.

The Office of the Superintendent of Financial Institutions Act stipulates that we must recover our costs. Section 17 of the OSFI Act provides that the Minister of Finance may spend any revenues collected under the act to defray the expenses associated with the operation of OSFI. This means that any increase in OSFI's costs of regulation and supervision is funded by industry and, similarly, any decrease results in a lower charge to industry.

The act also grants OSFI the ability to draw up to \$40 million from the Consolidated Revenue Fund in excess of total revenues collected and appropriations granted. Subject to this limit, OSFI may draw from the CRF at any point in time to ensure the availability of funds prior to collecting receivables. This means that our cash flow can be supplemented at any given time by up to \$40 million, if necessary.

OSFI's planned spending in 2017-2018 is slightly more than \$150 million, which is consistent with the budget presented in the 2016-17 Report on Plans and Priorities. Over the three-year planning horizon in the Main Estimates, OSFI's overall spending is expected to increase slightly to \$152 million in 2018-2019 and just over \$155 in the following year, 2019-2020.

Mr. Chair, before I close my remarks and we move on to questions, I want to make the committee aware of some important confidentiality obligations that my colleagues and I are bound by. All OSFI employees are bound by provisions in the Office of the Superintendent of Financial Institutions Act that preclude us from sharing publicly any information related to a specific company that we supervise or regulate, or to OSFI's opinions on those companies.

As you can appreciate, in carrying out our mandate, we gather and we are privy to a considerable amount of information that is commercially sensitive and not in the public domain. Many of the institutions we supervise are publicly traded. In addition to our clear legal obligation, our ability to do our job well relies on our ability to preserve confidentiality.

I share this with you because it may prevent us from answering some of the questions I know that committee members have. I appreciate this may be frustrating for you; it's frustrating for us at times as well. It's our genuine intent to be helpful to you in exercising your mandate, and we will do our best to answer your questions. I know members of committees are professionals in

Le BSIF perçoit aussi de très modestes crédits parlementaires, soit moins de 1 p. 100 de ses recettes, qui sont attribuées au Bureau de l'actuaire en chef, un organisme indépendant au sein du BSIF, qui lui fournit des services d'évaluation actuarielle et des conseils actuariels se rapportant aux régimes de pension et d'assurance des employés du secteur public.

Selon la Loi sur le Bureau des institutions financières, le BSIF est obligé de recouvrer ses dépenses, et conformément à l'article 17 de la loi, le ministre des Finances peut prélever des fonds perçus selon la loi pour le paiement des dépenses afférentes aux activités du bureau. Par conséquent, toute augmentation du coût de la réglementation ou de la surveillance est financée par le secteur, et toute diminution se traduit donc par une économie pour le secteur.

Aux termes de la loi, le BSIF peut prélever un maximum de 40 millions de dollars au Trésor en plus des recettes générées et des crédits perçus. À condition de respecter cette limite, il peut prélever à même le Trésor à tout moment, de façon à disposer des fonds dont il a besoin en attendant les encaissements. Autrement dit, le BSIF peut compléter ses liquidités par un montant de 40 millions de dollars lorsque la situation l'exige.

Les dépenses prévues du BSIF pour l'exercice 2017-2018 s'élèvent à légèrement plus de 150 millions de dollars, ce qui concorde avec le budget présenté dans le Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017. Au cours de la période de planification de trois ans du Budget principal des dépenses, le BSIF s'attend à ce que ses dépenses totales augmentent un peu pour atteindre un montant d'environ 152 millions de dollars en 2018-2019, et légèrement plus de 155 millions de dollars l'année suivante, en 2019-2020.

Monsieur le président, avant de conclure et de répondre à vos questions, j'aimerais informer le comité des obligations de confidentialité importantes auxquelles mes collègues et moi sommes assujettis. Tous les employés du BSIF sont assujettis aux dispositions de la Loi sur le Bureau des institutions financières, qui nous interdit de rendre public tout renseignement sur une entreprise que nous surveillons ou réglementons ou sur les opinions du BSIF concernant ces entreprises.

Comme vous pouvez l'imaginer, dans l'exercice de nos fonctions, nous colligeons des données et avons connaissance d'un grand nombre de renseignements commercialement sensibles, qui ne relèvent pas du domaine public. Bon nombre des institutions que nous surveillons sont cotées en bourse. Abstraction faite des obligations que nous impose clairement la loi, notre aptitude à bien faire notre travail dépend de notre aptitude à préserver la confidentialité de l'information.

Je vous le précise, parce que cette obligation pourrait nous empêcher de répondre à certaines des questions que les membres du comité voudront sûrement nous poser. Je comprends que ce peut être frustrant pour vous; c'est parfois frustrant pour nous aussi. Nous souhaitons sincèrement vous aider à vous acquitter de votre mandat, et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos

their one rights. There are lawyers and businesspeople here tonight, and I trust you understand and respect these obligations of confidentiality.

To close, I want to acknowledge the conditions and events, particularly those recently that I expect attracted the interests of the committee and led to our invitation to appear before you this evening. Record low interest rates, which my colleagues talked about, record high consumer debt levels and housing prices that sometimes appear detached from economic fundamentals are all putting pressure on our financial system, and many experts are sounding alarm bells. I hope our discussion tonight will assure you that OSFI takes these risks seriously and remains vigilant in protecting its mandate to protect the depositors and other creditors of financial institutions and to contribute to the safety and soundness of the Canadian financial system.

My colleagues and I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Ms. Rogers. Just before we move on to questions, there is a section in your presentation where you say:

We aim to prevent things from happening rather than waiting for them and then responding.

I can assure you that the order of reference of the Finance Committee received by the Senate of Canada certainly ensures that predictability, accountability and transparency are part of the fiscal framework and our obligations to Canadians.

I appreciate your presentation. With that, we will start with Senator Eaton.

Senator Eaton: Thank you very much. I'll try not to be indiscreet.

You are an independent self-financing agency that reports to Parliament through the Minister of Finance. Do you have complete access to all ministry financial data? Are you given the budget to look at before it goes out? Can you comment on the budget the minister brings to Parliament, for instance? Do you have all access to CMHC's financial data?

If you see something that you find disturbing with the budget or what is going on in Finance or something like CMHC, what can you actually do about it?

Ms. Rogers: Our mandate is to regulate and supervise financial institutions. On that matter, we collaborate closely with our colleagues, including the Department of Finance, as I outlined in my opening remarks. That's our mandate.

We oversee financial institutions. When you mentioned the budget, I think you meant the overall budget.

Senator Eaton: Yes. You have no input.

questions. Je sais que les membres du comité sont très professionnels eux-mêmes. Il y a bien des avocats et des gens d'affaires rassemblés ici ce soir, et je suis persuadée que vous comprenez et respectez ces obligations de confidentialité.

Pour conclure, j'aimerais revenir sur les circonstances qui ont probablement suscité l'intérêt du comité et mené à l'invitation de nous prononcer devant vous ce soir. La faiblesse sans précédent des taux d'intérêt, le taux d'endettement record des consommateurs et l'augmentation du prix des logements qui semble ne suivre aucunement les principes économiques fondamentaux exercent des pressions sur notre système financier, et nombreux sont les experts qui sonnent l'alarme. J'espère vous avoir convaincus que le BSIF prend ces craintes au sérieux et exécute avec vigilance son mandat de protéger les déposants et autres créanciers des banques et de contribuer à la sécurité et à la solidité du système financier canadien.

Mes collègues et moi répondrons maintenant à vos questions avec plaisir.

Le président : Merci infiniment, madame Rogers. Avant que nous ne passions aux questions, j'aimerais citer un extrait de votre mémoire, où vous dites :

Nous préférons éviter les événements malencontreux plutôt que d'attendre qu'ils se produisent pour y réagir.

Je peux vous assurer que l'ordre de renvoi que le Sénat du Canada a reçu concernant le comité des finances garantit les valeurs intrinsèques de prévisibilité, d'imputabilité et de transparence du cadre financier ainsi que nos obligations envers les Canadiens.

Je vous remercie de votre exposé. Sur ce, je demanderai à la sénatrice Eaton d'ouvrir le bal.

La sénatrice Eaton : Merci beaucoup. J'essaierai de ne pas faire preuve d'indiscrétion.

Vous êtes un organisme indépendant et autofinancé qui relève du Parlement par le ministre des Finances. Avez-vous accès à toutes les données du ministère des Finances? Avez-vous l'occasion d'examiner le budget avant qu'il ne soit rendu public? Pouvez-vous commenter le budget que le ministre présente au Parlement, par exemple? Avez-vous accès à toutes les données financières de la SCHL?

Si vous voyez quoi que ce soit de troublant dans le budget, dans les affaires du ministère des Finances ou d'un organisme comme la SCHL, que pouvez-vous faire?

Mme Rogers : Nous avons pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières. À ce titre, nous collaborons étroitement avec nos collègues, notamment au ministère des Finances, comme je l'ai expliqué dans mon exposé. C'est notre mandat.

Nous surveillons les institutions financières. Quand vous parlez du budget, je suppose que vous voulez parler du budget général.

La sénatrice Eaton : Oui. Vous n'êtes pas consultés.

Ms. Rogers: No, but we do play a role with CMHC. We supervise CMHC's insurance activities.

Senator Eaton: In other words, if you see something that sets off bells, what kind of clout do you have? Do you go to the head of CMHC and say, "We don't like what you are doing here" or "We are not comfortable with it?" What is the next step if you see something you don't like in the one of institutions that you oversee?

Ms. Rogers: We use a supervisory framework, something that's available publicly. You can find it on our website. Our supervisors apply the framework, make recommendations and set requirements for institutions.

In the course of supervising an institution, if we identify activity, policies or things that are outside what we consider to be prudent, we can make recommendations or require the institutions to change.

Senator Eaton: You can require them to change.

Ms. Rogers: Yes, yes. If they are not meeting regulatory standards, we can compel them to change, yes.

Senator Eaton: You have the clout to do that.

Ms. Rogers: Yes. I would say, though, Senator Eaton, the most effective tool that OSFI has is our credibility and our relationship with the institutions we supervise. We rarely rely on, if you mean by "clout," legal powers or that type of thing.

Senator Eaton: I'm saying if you saw that you didn't like the risk involved or, as you say, it was not prudent, you would have enough clout if they didn't agree with you to stop them in some sense.

Ms. Rogers: We rarely find that the institutions we regulate don't agree to do the things we ask them to. It almost never happens.

Senator Eaton: But in the end you have the clout if you need it.

Ms. Rogers: Yes.

Senator Marshall: In your opening remarks you spoke about the relationship on the Department of Finance and the committees. What kind of relationship is it? Are you integrated with Finance, or do you more operate? Do they have their job and you have your job? Do you feed information into them? What is the relationship?

Ms. Rogers: It's important to know that we are an independent agency, but we do have a high level of collaboration, both as I outlined in my opening remarks on a formal basis through a number of structured committees, and informally through professional relationships.

Mme Rogers : Non, mais nous intervenons dans les activités de la SCHL. Nous surveillons les activités d'assurance de la SCHL.

La sénatrice Eaton : Autrement dit, si vous voyez quoi que ce soit qui vous inquiète, quelle influence pouvez-vous exercer? Allez-vous voir le président de la SCHL pour lui dire que vous n'aimez pas ce qu'il fait ou que vous avez des réserves? Quelles mesures prenez-vous si vous constatez quoi que ce soit qui cloche dans les institutions que vous surveillez?

Mme Rogers : Nous appliquons un cadre de surveillance qui est du domaine public. Il se trouve sur notre site web. Nos surveillants appliquent ce cadre, font des recommandations et exigent des mesures correctives des institutions.

Lorsque nous surveillons les activités d'une institution, si nous remarquons des activités, des politiques ou quoi que ce soit qui semble déroger à la prudence, telle que nous la définissons, nous pouvons faire des recommandations ou exiger un changement de l'institution.

La sénatrice Eaton : Vous pouvez exiger des changements.

Mme Rogers : Oui, oui. Si une institution ne respecte pas les normes réglementaires, nous pouvons exiger des changements de sa part, en effet.

La sénatrice Eaton : Vous en avez le pouvoir.

Mme Rogers : Oui. Je dirais, toutefois, sénatrice Eaton, que l'outil le plus efficace à la disposition du BSIF, c'est sa crédibilité et ses relations avec les institutions qu'il surveille. Nous recourons rarement à nos pouvoirs juridiques, si c'est ce que vous entendez par « influence » ou « pouvoir ».

La sénatrice Eaton : Ce que je veux dire, c'est que si vous n'êtes pas à l'aise avec le risque encouru ou, pour reprendre vos mots, vous jugez l'institution imprudente, vous avez suffisamment d'influence pour l'arrêter, d'une certaine façon, si elle n'est pas d'accord avec vous.

Mme Rogers : Il est rare que les institutions que nous réglementons n'acceptent pas de faire ce que nous leur demandons. Cela n'arrive pratiquement jamais.

La sénatrice Eaton : Mais en bout de ligne, vous avez ce pouvoir, si vous en avez besoin.

Mme Rogers : Oui.

La sénatrice Marshall : Dans votre exposé, vous avez parlé de la relation entre le ministère des Finances et les comités. En quoi consiste cette relation? Votre bureau fait-il partie du ministère des Finances ou avez-vous vos propres activités? Le ministère a-t-il son mandat, et vous le vôtre? Lui fournissez-vous de l'information? Quelle est la nature de votre relation?

Mme Rogers : Vous devez savoir que nous sommes un organisme indépendant, mais que nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère, de manière officielle, comme je l'ai expliqué dans mon exposé, par divers comités structurés, et de manière informelle, de par nos relations professionnelles.

The folks that met with you previously are folks that we work with regularly.

Senator Marshall: Would you be providing information to them? Is there a routine sharing of information either for you to give to Finance or for Finance to give to you, or is it more collaboration as opposed to sharing of information?

Ms. Rogers: I would say it's both. There are some formalized structures where we share information through these committees. Then there are more informal channels. We can sometimes provide technical advice to the Department of Finance if they are considering certain policy decisions.

Senator Marshall: Finance would do certain risk assessments, I would think. Then I would think OSFI would also be doing certain risk assessments. Is that the way you work?

I'm just trying to get a handle on what happens within the organization, like how you do your work and how you do your supervision.

Ms. Rogers: Our role relates specifically to the safety and soundness of financial institutions. We set regulation and supervision policies and practices as they relate to financial institutions. The Department of Finance has a much broader role.

Senator Marshall: You wouldn't have any modelling. Would you assess the risks of individual institutions or a group of institutions?

Ms. Rogers: Yes.

Senator Marshall: You would do that.

Ms. Rogers: Yes.

Senator Marshall: Would yours be consistent with the Department of Finance, or are they doing their own thing and you are doing yours?

Ms. Rogers: Our mandate focuses particularly on financial institutions. We also gather broader economic information to help us understand how those might impact financial institutions.

We try not to duplicate the same work. We share information that would be relevant to each other's roles, mandates and decisions.

Senator Marshall: I notice in your closing remarks you really did hit the nail on the head when you said:

Record low interest rates . . . record high consumer debt levels and housing prices . . . are all putting pressure on our financial system, and many experts are sounding alarm bells.

Les personnes que vous avez rencontrées sont des personnes avec qui nous travaillons couramment.

La sénatrice Marshall : Leur fournissez-vous de l'information? Vous échangez-vous systématiquement des renseignements, que vous transmettiez de l'information au ministère des Finances ou qu'il vous en fournisse, ou votre relation en est-elle davantage une de collaboration que d'échange de renseignements?

Mme Rogers : Les deux, je dirais. Il y a des structures officielles par lesquelles nous échangeons de l'information au sein des comités. Il y a ensuite les canaux plus informels. Nous pouvons parfois fournir des conseils techniques au ministère des Finances s'il envisage certaines décisions stratégiques.

La sénatrice Marshall : Je serais portée à croire que le ministère des Finances effectue des évaluations du risque. Je serais aussi portée à croire que le BSIF fait des évaluations du risque. Est-ce la façon dont vous travaillez?

J'essaie simplement de comprendre ce qui se passe au sein de l'organisme, par exemple, comment vous faites votre travail et votre supervision.

Mme Rogers : Notre rôle consiste précisément à assurer la sécurité et l'intégrité des institutions financières. Nous établissons des politiques et des pratiques en matière de réglementation et de supervision dans le contexte des institutions financières. Le ministère des Finances joue un rôle beaucoup plus important.

La sénatrice Marshall : Vous n'auriez pas de modélisation. Évalueriez-vous les risques des institutions individuelles ou d'un groupe d'institutions?

Mme Rogers : Oui.

La sénatrice Marshall : Vous le feriez.

Mme Rogers : Oui.

La sénatrice Marshall : Votre démarche serait-elle conforme à celle du ministère des Finances, ou agirez-vous chacun de votre côté?

Mme Rogers : Notre mandat porte en particulier sur les institutions financières. Nous recueillons aussi des renseignements économiques plus généraux pour nous aider à comprendre comment ils pourraient influencer sur les institutions financières.

Nous essayons de ne pas faire le même travail en double. Nous échangeons des renseignements qui seraient pertinents dans le cadre des rôles, des mandats et des décisions de l'autre organisme.

La sénatrice Marshall : J'ai remarqué dans votre mot de la fin que vous aviez frappé en plein dans le mil lorsque vous avez dit :

La faiblesse sans précédent des taux d'intérêt, le taux d'endettement record des consommateurs, et le... prix des logements ... exercent des pressions sur notre système financier, et nombreux sont les experts qui sonnent l'alarme.

That is concerning to me. I feel that consumer debt is going up. The interest rates are really low. At some point I would expect that interest rates will start to increase and then we will have a group of consumers who aren't going to be able to manage their debt.

What sort of work do you do on that? Is there any work done within OSFI on that, or is that something that's left entirely to the Department of Finance?

Ms. Rogers: Our role is to set regulatory policy and to supervise financial institutions. Our role as it relates to consumer debt would be to ensure the financial institutions lending to consumers are setting prudent standards and managing the risks their borrowers take on, which in turn they take on.

Senator Marshall: Is the way you deal with CMHC consistent with the way you deal with all financial institutions? CMHC is of special interest to us because it's a Crown corporation. I know that what happens in the overall economy affects the government, but if something negative happens with CMHC, it will certainly affect the financial position of the Government of Canada.

Do you deal with them differently or are they just in the group with everyone else?

Ms. Rogers: Our role is slightly different as it relates to CMHC, but we perform very similar activities in terms of our supervisory oversight. We apply many of the same regulatory policies as they relate to risk and capital that we would to the other private mortgage insurers.

They are subject to a regulatory standard, but because they are a Crown corporation, as you point out, our role is slightly different from what it would be for a purely private mortgage insurer.

Senator Marshall: It is different, then.

Ms. Rogers: Yes.

Senator Marshall: When I heard on the news that Moody's had downgraded the chartered banks, I was in almost in shock, and then when I heard about Home Capital, I was in shock.

Do you see events like that coming or is that a question you can't answer?

Ms. Rogers: We don't get any advance notice from Moody's, if that is what you mean. Did we know in advance that Moody was going to make that decision?

Senator Marshall: No, I was wondering if you were as surprised as me.

Ms. Rogers: If you read the material that Moody's put out in support of their decision, the material is very familiar. It is not dissimilar from the material that the Bank of Canada has been publishing twice per year in its financial system review.

Je trouve cela préoccupant. J'estime que l'endettement des consommateurs est à la hausse. Les taux d'intérêts sont vraiment bas. À un moment donné, je m'attendrais à ce qu'ils commencent à augmenter et à ce que nous nous retrouvions avec un groupe de consommateurs qui seront incapables de gérer leurs dettes.

Quel type de travail faites-vous à cet égard? Le BSIF fait-il quelque chose dans ce dossier ou la question relève-t-elle entièrement du ministère des Finances?

Mme Rogers : Notre rôle consiste à mettre en place une politique de réglementation et à superviser les institutions financières. Pour ce qui concerne l'endettement des consommateurs, notre rôle serait de nous assurer que les institutions financières qui prêtent aux consommateurs fixent des normes prudentes, gèrent les risques que prennent leurs emprunteurs et les prennent à leur tour.

La sénatrice Marshall : Traitez-vous avec la SCHL comme vous le faites avec toutes les institutions financières? La SCHL revêt pour nous un intérêt particulier parce qu'il s'agit d'une société d'État. Je sais que ce qui touche l'économie globale a aussi des répercussions sur le gouvernement, mais si quelque chose de négatif survient dans le cas de la SCHL, cela aura sûrement une incidence sur la position financière du gouvernement du Canada.

Traitez-vous différemment avec eux ou font-ils simplement partie du groupe comme tous les autres?

Mme Rogers : Notre rôle diffère légèrement à l'égard de la SCHL, mais nous exerçons des activités très semblables sur le plan de la surveillance. En matière de risques et de capitaux, nous appliquons bien des politiques réglementaires que nous appliquerions aussi aux autres assureurs hypothécaires privés.

La SCHL est assujettie à une norme réglementaire, mais parce qu'il s'agit d'une société d'État, comme vous l'avez fait remarquer, notre rôle diffère légèrement de ce qu'il serait si nous avions affaire à un assureur hypothécaire purement privé.

La sénatrice Marshall : Il est donc différent.

Mme Rogers : Oui.

La sénatrice Marshall : Lorsque j'ai entendu aux nouvelles que Moody's avait rajusté à la baisse la cote des banques à charte, j'étais presque en état de choc. Et quand j'ai su pour Home Capital, j'ai été stupéfiée.

Pensez-vous que pareils événements surviendront ou vous est-il impossible de répondre à cette question?

Mme Rogers : Moody's ne nous avertit pas à l'avance, si c'est ce que vous voulez dire. Savions-nous à l'avance qu'il allait prendre cette décision?

La sénatrice Marshall : Non, je me demandais si vous étiez aussi surprise que moi.

Mme Rogers : Si vous lisez le matériel que Moody's a publié pour justifier sa décision, il vous semblera très familier. Il ressemble beaucoup à celui que la Banque du Canada publie deux fois l'an dans le cadre de sa Revue du système financier.

I don't think the information Moody's referred to in support of their decision was new.

Senator Marshall: Is it the same with Home Capital? What happens when you hear of those events is that your confidence in the overall financial system is shaken. Most people are surprised but I guess if you are in the industry or working in that area, you wouldn't be surprised. Do you usually have a sense that these events are coming?

Ms. Rogers: I won't comment on Home Capital. Our job is to keep an eye on the institutions and the systems they operate in, so we try to avoid surprises. We like to be on top of things and to understand the risks in the environment that our institutions are operating in. There are probably things that might surprise the general public which wouldn't be as surprising to us.

Senator Marshall: You should be aware that the general public is relying on the work you do and have confidence in it.

Ms. Rogers: Yes, we take that responsibility seriously.

Senator Pratte: Continuing on that line and your closing remarks about the present situation, I am trying to get a better handle of your role in periods when there seem to be particular risks. Those risks are not the result of financial institutions that make bad decisions or take higher risks than they should. They are market conditions.

You mentioned some of those situations and said that they are putting pressure on the financial system and that OSFI takes these risks seriously. When those situations happen or those kinds of market conditions arise, what changes, not in how you regulate but in how you deal with financial institutions?

Ms. Rogers: We do a number of things differently. From time to time we change regulations or standards. That why I mentioned that we take a principle based approach. That gives us the kind of flexibility we need to change what we expect when the conditions change.

When we see increased risk building up in the environment that financial institutions are operating in, we make adjustments to our expectations, both in the form of the regulatory standards we set and in the intensity of the supervision that we are applying to institutions.

We have teams of people that spend time on site at these institutions looking at their controls, underwriting standards, looking at their governance and management frameworks and stuff like that. When we are in an environment where the risk is higher, we would do more of that. We would be more involved.

Je ne pense pas que l'information à laquelle Moody's a fait allusion pour justifier sa décision soit nouvelle.

La sénatrice Marshall : Est-ce la même chose en ce qui concerne Home Capital? Quand vous entendez parler de choses comme celles-là, votre confiance dans le système financier global est ébranlée. La plupart des gens sont surpris, mais je suppose que si vous êtes dans l'industrie ou que vous travaillez dans ce secteur, vous ne le seriez pas. Voyez-vous généralement venir ces choses?

Mme Rogers : Je ne vais pas me prononcer sur Home Capital. Notre travail consiste à garder un œil sur les institutions et les systèmes dans lesquels elles fonctionnent, si bien que nous essayons d'éviter les surprises. Nous aimons avoir les choses bien en main et comprendre les risques dans le contexte opérationnel de nos institutions. Il y a probablement des choses qui pourraient surprendre le grand public, mais qui ne nous étonneraient pas autant.

La sénatrice Marshall : Veuillez noter que le grand public s'en remet au travail que vous faites et qu'il lui fait confiance.

Mme Rogers : Oui, nous prenons cette responsabilité au sérieux.

Le sénateur Pratte : Pour continuer dans cette veine et enchaîner sur ce que vous avez dit dans votre mot de la fin concernant la situation actuelle, j'essaie de mieux comprendre votre rôle dans les périodes pendant lesquelles il semble y avoir des risques particuliers. Ces risques ne sont pas attribuables aux mauvaises décisions ou aux risques plus élevés que nécessaire que prendraient les institutions financières, mais bien aux conditions du marché.

Vous avez mentionné certaines de ces situations et dit qu'elles exerçaient des pressions sur le système financier et que le BSIF prenait ces risques au sérieux. Lorsque ces situations surviennent ou que ces types de conditions de marché émergent, qu'est-ce qui change, non pas dans votre façon de réglementer les institutions financières, mais bien dans votre façon de traiter avec elles?

Mme Rogers : Nous faisons un certain nombre de choses différemment. De temps à autre, nous modifions la réglementation ou les normes. Voilà pourquoi j'ai mentionné que nous optons pour une approche fondée sur des principes. Cela nous donne le type de latitude dont nous avons besoin pour modifier nos attentes quand les conditions changent.

Lorsque nous observons une hausse constante des risques dans le contexte opérationnel des institutions financières, nous ajustons nos attentes, tant sur le plan des normes réglementaires que nous fixons que de l'intensité de la supervision que nous appliquons aux institutions.

Nous avons des équipes de gens qui passent du temps sur place dans ces institutions pour examiner leurs contrôles, assurer les normes, et étudier leurs cadres de gouvernance et de gestion — des choses du genre. Lorsque nous nous trouvons dans un milieu où les risques sont plus élevés, nous ferions davantage de choses

We would spend more time on site and more time talking to the institutions and paying close attention.

Senator Pratte: For instance, if there are regulatory changes, are these things that you announce publicly?

Ms. Rogers: Yes, our website is full of documents that outline our standards and guidelines. We set out our capital and equity standards, our risk management guidelines, and the supervisory framework that we supply.

There is a lot of information about the tools and processes we use to supervise institutions available on our website.

Senator Pratte: We would expect, in periods like the ones we are in, that there would be changes.

Ms. Rogers: Yes. As it relates to housing, something I know that you are interested in and were talking about earlier, OSFI has a guideline specific to mortgage underwriting standards. It was first published in 2013. It sets out in quite a bit of detail the types of controls and risk management practices we expect banks to apply. We also have a guideline that applies to mortgage insurers, so that guideline would apply to CMHC, in response to your earlier question.

Last year in July we didn't change the guideline, but we did issue a public open letter to banks reminding them of the particular risks that go with the conditions we were in then. At that time last year, we were seeing in Vancouver the conditions that exist in Toronto this spring, so OSFI was on high alert. We let the banks know that we were on high alert. We told them we would be increasing our supervisory intensity. We also told them if based on that supervision we saw any need to make policy changes, we would.

In fact, we are in the final stages of making some adjustments to our mortgage underwriting guideline. I would expect that will be out for public consultation in the coming weeks.

Senator Andreychuk: Following up on that, when you said you increased your resources and attention on housing, was that made public or are we only going to find out about it through your making changes now to some of the guidelines?

Ms. Rogers: The fact that we were increasing —

Senator Andreychuk: The fact that you increased your supervision and attention, et cetera. How do you communicate that to the public?

comme celles-là. Nous serions plus engagés. Nous passerions plus de temps sur place et plus de temps à parler aux responsables des institutions et à porter une attention particulière.

Le sénateur Pratte : Par exemple, en cas de modifications réglementaires, s'agit-il de choses que vous annoncez publiquement?

Mme Rogers : Oui, notre site web est rempli de documents qui énoncent nos normes et nos lignes directrices. Nous fixons nos normes en matière d'immobilisations et de capitaux propres, nos lignes directrices en matière de gestion des risques et le cadre de surveillance que nous fournissons.

Notre site web contient beaucoup de renseignements concernant les outils et les processus que nous utilisons pour superviser les institutions.

Le sénateur Pratte : Nous nous attendrions à ce qu'il y ait des changements pendant des périodes comme celles dans lesquelles nous nous trouvons.

Mme Rogers : Oui. Au chapitre du logement — sujet auquel je sais que vous vous intéressez et dont vous avez parlé plus tôt — le BSIF a une ligne directrice qui se rapporte précisément aux normes de souscription des prêts hypothécaires. Elle a d'abord été publiée en 2013. Elle décrit assez en détail les types de contrôles et de pratiques en matière de gestion des risques que nous nous attendons que les banques appliquent. Nous avons aussi une ligne directrice qui vise les assureurs hypothécaires — elle s'appliquerait donc à la SCHL, pour répondre à votre question de tout à l'heure.

En juillet dernier, nous n'avons pas modifié la ligne directrice, mais nous avons publié une lettre ouverte aux banques pour leur rappeler les risques particuliers qui accompagnent les conditions dans lesquelles nous nous trouvions alors. À cette époque l'an dernier, nous observions à Vancouver les conditions qui existaient à Toronto ce printemps, si bien que le BSIF était en état d'alerte élevée. Nous en avons informé les banques et nous leur avons dit que nous intensifierions nos activités de surveillance. Nous leur avons aussi dit que nous modifierions la réglementation si ces activités révélaient qu'il était nécessaire de le faire.

En fait, nous avons bientôt fini de modifier notre ligne directrice sur la souscription de prêts hypothécaires. Je m'attends à ce qu'elle soit diffusée publiquement au cours des prochaines semaines.

La sénatrice Andreychuk : Pour enchaîner sur ce point, vous avez dit que vous aviez rehaussé vos ressources et l'attention que vous accordiez au logement; ces renseignements ont-ils été rendus publics ou nous ne l'apprenons que par l'intermédiaire des changements que vous apportez maintenant à certaines des lignes directrices?

Mme Rogers : Le fait que nous rehaussions...

La sénatrice Andreychuk : Le fait que vous ayez rehaussé votre surveillance et votre attention, et cetera. Comment en faites-vous part au public?

Ms. Rogers: That particular decision was communicated publicly in an open letter. Again, I think that letter would be on our website.

Judy Cameron, Senior Director, Legislation, Approvals and Strategic Policy, Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada: It is on our website.

Ms. Rogers: It actually got a fair bit of media attention almost a year ago.

We operate with a high degree of transparency. Despite my earlier comments, where I said I couldn't comment on any particular institution, we are transparent about the actual tools, standards and processes, almost all of that information is on our website.

Senator Andreychuk: I think you have a high degree of confidence from the community. The difficulty is that the world is changing very quickly with what happened in the housing markets in the United States and with many of the problems in Europe. Things seem to go well until they go really bad, really quickly, and it is the post-mortem that asks, "Why didn't we; why didn't we?"

Who do you report to and who plays the oversight role? The public does have the right to know. You are funded by the people that you supervise, if I can use that term. You are doing a good job. We have to take your word for it. I have watched OSFI for a long time and you're much more transparent now than you used to be. Still, in this day and age, everyone wants some oversight. A double-check is what we are looking for, so who is your double-check?

Ms. Rogers: I would say the FISC committee I mentioned in my opening remarks operates an oversight body for OSFI. Certainly we view it in that way. I said in my remarks that we see one of the roles of the FISC committee, the Financial Institutions Supervisory Committee, as strengthening our will to act, holding our feet to fire, and making sure we make those tough decisions and act proactively. I would say that is one.

We are funded by the institutions we supervise, but they don't get a vote in that. We consider ourselves accountable to them. We do share information about our budget and plans and priorities, but at the end of the day we have the ability through our act to assess them for the costs that it takes. If, in our judgment, we need to spend more and increase our resources, we have the ability to do that.

Senator Andreychuk: Has there ever been a total analysis of OSFI to say: Is this the best procedure, the best way of approaching the issue of the supervision of financial institutions?

Ms. Rogers: One of the ways that is done on a regular basis is the International Monetary Fund and the Basel Committee on Banking Supervision. International bodies come in and assess

Mme Rogers : Cette décision particulière a été rendue publique par le truchement d'une lettre ouverte. Encore une fois, je pense que cette lettre se trouve sur notre site web.

Judy Cameron, directrice principale, Législation, Approbations et politique stratégique, Bureau du surintendant des institutions financières Canada : Elle se trouve sur notre site web.

Mme Rogers : En fait, elle a suscité pas mal d'attention médiatique il y a près d'un an.

Nous menons nos opérations avec un degré élevé de transparence. Malgré mes commentaires précédents selon lesquels je ne pouvais pas me prononcer sur une institution en particulier, nous sommes transparents lorsqu'il est question des outils, des normes et des processus que nous utilisons, et presque tous ces renseignements sont publiés sur notre site web.

La sénatrice Andreychuk : Je pense que la collectivité vous accorde une très grande confiance. L'ennui, c'est que le monde change très rapidement avec ce qui s'est passé dans les marchés de l'immobilier aux États-Unis et les nombreux problèmes en Europe. Les choses semblent bien aller jusqu'à ce qu'elles aillent vraiment mal, très rapidement, et c'est au stade du bilan qu'on se demande « Pourquoi n'avons-nous pas fait telle ou telle chose? »

De qui relevez-vous et qui assure le rôle de surveillance? Le public a le droit de savoir. Vous êtes financés par les gens que vous surveillez, si je puis dire. Vous faites un bon travail. Nous devons vous croire sur parole. J'observe le BSIF depuis longtemps, et vous êtes beaucoup plus transparents aujourd'hui que vous aviez coutume de l'être. Quoi qu'il en soit, de nos jours, tout le monde veut de la surveillance. Nous cherchons à avoir un processus de double vérification, alors qui revérifie votre travail?

Mme Rogers : Je dirais que le Comité de surveillance des institutions financières que j'ai mentionné dans mes remarques liminaires assure une surveillance du BSIF. C'est clairement comme cela que nous le percevons. J'ai dit dans mes remarques que nous estimions qu'un des rôles du Comité de surveillance des institutions financières était d'affermir notre volonté d'agir et de rester vigilants, et de nous assurer que nous prenons des décisions difficiles et des mesures proactives. Je dirais que c'en est un.

Nous sommes financés par les institutions que nous surveillons, mais elles n'ont pas leur mot à dire là-dessus. Nous estimons devoir leur rendre des comptes. Nous transmettons des renseignements concernant notre budget ainsi que nos plans et priorités, mais au bout du compte, notre loi nous permet de les évaluer en ce qui concerne les coûts nécessaires. Si nous jugeons devoir dépenser plus et accroître nos ressources, nous avons la capacité de le faire.

La sénatrice Andreychuk : A-t-on déjà procédé à une analyse complète du BSIF pour dire s'il s'agit de la meilleure procédure, de la meilleure façon d'aborder la question de la surveillance des institutions financières?

Mme Rogers : C'est fait régulièrement, entre autres, par l'intermédiaire du Fonds monétaire international et du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Des organes internationaux

Canada's overall financial framework and regulatory framework. They assess our job as a regulatory agency. Those reports are all public as well.

We are subject to a bit of a taste of our own medicine from time to time when somebody comes in and assesses our risk management practices and our policies against best practices and global standards, and issues a report card and recommendations for change.

The Chair: As we close, the chair will recognize the deputy chair, Senator Cools.

Senator Cools: I would like to welcome these wonderful ladies to our Standing Senate Committee on National Finance explorations.

I am reading something in the *Financial Post*. I would consider it to be a bewildering profundity, and I want to ask your reaction to it. This is about Moody's:

It is the second time in the past five years that the banks' exposure to increasingly indebted Canadian consumers and elevated housing prices has led the credit rating agency to downgrade their debt en masse. But Moody's noted that the country's banks remain among the highest rated globally

What does that mean? They are meant to downgrade but they are still the highest. What did they downgrade from or to?

Ms. Rogers: My understanding of that comment, senator, is that Moody's is comparing the rating of our banks against the rating of their international peers.

As you might have read in the press, Canada's banks, although Moody's has recently downgraded them, are not suffering from some of the pressures and difficulties that banks in other parts of the world are, for example in Europe, as you mentioned.

Senator Cools: That has been so for quite some time. It's no accident of history. This was all settled years ago in what they used to call the "pillars" of the financial institutions. We used to hear Senator MacEachen wax poetic on this, but that is the history of Canada's banking institutions. They set very high standards very early in the game. It is no surprise to me. I trust Canadian banks.

If you go to the United States of America, first of all, there are so many banks you don't know which one to choose and on what grounds.

Anyway, I was just curious. Yes, they downgraded them, but they are still the best. It was a strange downgrade. You have to laugh at some of this.

entrent en jeu et évaluent le cadre financier et le cadre réglementaire globaux du Canada. Ils évaluent notre travail comme organisme de réglementation. Tous ces rapports sont également publiés.

Il arrive qu'on nous rende un peu la monnaie de notre pièce lorsque quelqu'un vient évaluer nos pratiques de gestion des risques et nos politiques en fonction des pratiques exemplaires et des normes mondiales, et qu'il nous remet un bulletin assorti de recommandations de changements.

Le président : En terminant, la présidence souhaite donner la parole à la vice-présidente, la sénatrice Cools.

La sénatrice Cools : J'aimerais souhaiter la bienvenue à ces merveilleuses dames aux délibérations du Comité sénatorial permanent des finances nationales.

Je suis en train de lire quelque chose dans le *Financial Post*. Je considère qu'il s'agit d'une remarque profonde déconcertante et j'aimerais savoir ce que vous en pensez. Il est question de Moody's :

C'est la seconde fois au cours des cinq dernières années que le fait que les banques soient confrontées à des consommateurs canadiens de plus en plus endettés et aux coûts élevés des habitations a mené les agences de notation à revoir leur cote à la baisse. Cependant, Moody's a noté que les banques du pays restent parmi les mieux cotées au monde.

Qu'est-ce que cela signifie? On est censé rajuster leur cote à la baisse, mais elles restent toujours les mieux cotées. De quel niveau ou à quel niveau a-t-on rajusté la cote à la baisse?

Mme Rogers : Je crois comprendre, madame la sénatrice, que dans ce commentaire, Moody's compare la cote de nos banques à celle de leurs pairs internationaux.

Comme vous l'avez peut-être lu dans la presse, bien qu'elles aient récemment été déclassées par Moody's, les banques du Canada ne subissent pas certaines des pressions et des difficultés que subissent d'autres banques dans le monde, par exemple en Europe, comme vous l'avez mentionné.

La sénatrice Cools : C'est le cas depuis pas mal de temps. Ce n'est pas l'effet du hasard. Cela a été entièrement réglé il y a des années dans ce qu'on avait l'habitude d'appeler des « piliers » des institutions financières. On avait coutume d'entendre le sénateur MacEachen en faire l'éloge, mais c'est l'histoire des institutions bancaires canadiennes. Elles fixent des normes très élevées dès le départ. Je ne suis pas surprise. Je fais confiance aux banques canadiennes.

Si vous allez aux États-Unis d'Amérique, premièrement, les banques sont si nombreuses qu'on ne sait pas laquelle choisir et pour quelles raisons.

Quoi qu'il en soit, j'étais simplement curieuse. Oui, on a revu leur cote à la baisse, mais elles sont toujours les meilleures. C'était un drôle de déclassement. Vaut mieux en rire.

Senator Marshall: I have one question in response to an answer that you gave to Senator Pratte. You said something about when you determined that the risk is higher. How do you determine when the risk is higher?

Ms. Rogers: We look at many things, but the two primary things are the environment the banks are operating in, what we call the “macro-economic environment.” That is largely what you discussed earlier with my colleagues. Then we look inside the bank at their own controls, practices and policies.

As the risks go up in the environment the banks are operating in, we expect to see the banks commence their controls and policies.

The Chair: We are privy to the comments you made about our asking a question on certain of your clients. The legal side of that is very reasonable.

Do you have any relations with Moody’s or other rating agencies in the world?

Ms. Rogers: Relationships?

The Chair: Yes. Do you consult them? Do they consult you, especially in the view of macro-economics and geopolitics?

Ms. Rogers: No. I think the rating agencies, as you would have seen in the comments they made about our banks, take an interest in the regulatory oversight of the banks. Sometimes, as they are forming their views, they will ask questions, but we don’t give them any information that isn’t publicly available or that we wouldn’t give anyone else.

The Chair: How often would they connect with you or call you, for example, in the last 24 months?

Ms. Rogers: The agencies are more likely to talk to the banks themselves than they are to OSFI. They would only talk to us if they were seeking clarification about something like our capital framework or something like that. We might provide them with technical information, but the rating agencies form their views about the banks in large measure by talking directly to the banks, not to OSFI.

The Chair: In the last 12 months have they communicated with OSFI?

Ms. Rogers: You know, senator, I can’t say that for certain. It is possible someone in the rating agency might have asked a technical question, as I said, of someone in our capital department.

There isn’t a formal structured channel where we feed the rating agencies information. Rating agencies are not privy to information that OSFI wouldn’t otherwise make public.

La sénatrice Marshall : J’ai une question concernant une réponse que vous avez donnée au sénateur Pratte. Vous avez dit quelque chose concernant le moment où vous déterminez que le risque est plus élevé. Comment vous y prenez-vous?

Mme Rogers : Nous examinons nombre d’éléments, mais les deux principaux sont le contexte opérationnel des banques, ce que nous appelons l’« environnement macroéconomique ». C’est en grande partie ce dont vous avez discuté plus tôt avec mes collègues. Ensuite, nous nous penchons sur les propres contrôles, pratiques et politiques des banques.

Au fur et à mesure que les risques augmentent dans le contexte opérationnel des banques, nous nous attendons à ce qu’elles commencent à appliquer leurs contrôles et leurs politiques.

Le président : Nous comprenons les commentaires que vous avez formulés lorsque nous avons voulu poser une question sur certains de vos clients. Le côté juridique de la chose est très raisonnable.

Avez-vous des liens avec Moody’s ou d’autres agences de notation dans le monde?

Mme Rogers : Des liens?

Le président : Oui. Les consultez-vous? Vous consultent-elles, surtout du point de vue macroéconomique et géopolitique?

Mme Rogers : Non. Je pense que les agences de notation, comme vous l’aurez constaté dans les commentaires qu’elles ont formulés concernant nos banques, s’intéressent à la surveillance réglementaire des banques. Parfois, elles posent des questions pour se faire une idée, mais nous ne leur transmettons pas de renseignements qui ne soient pas publics ou que nous ne donnerions pas à quelqu’un d’autre.

Le président : À quelle fréquence auraient-elles pris contact avec vous ou vous auraient-elles téléphoné, par exemple, au cours des 24 derniers mois?

Mme Rogers : Les agences sont plus susceptibles de s’adresser directement aux banques qu’au BSIF. Elles ne nous parleraient que si elles avaient besoin de clarifier un point concernant, par exemple, notre cadre de capital ou quelque chose du genre. Nous pourrions leur fournir des renseignements techniques, mais les agences de notation se font une opinion des banques surtout en s’adressant directement à elles et pas au BSIF.

Le président : Au cours des 12 derniers mois, ont-elles communiqué avec le BSIF?

Mme Rogers : Vous savez, sénateur, je ne peux pas vous le dire avec certitude. Il est possible que quelqu’un à l’agence de notation ait posé une question technique, comme je l’ai dit, à un employé de notre département responsable des capitaux.

Il n’existe pas de réseau structuré officiel par lequel nous fournissons des renseignements aux agences de notation. Elles n’ont pas accès à des renseignements que le BSIF ne rendrait pas publics autrement.

The Chair: To the witnesses, thank you very much for sharing information and enlightening us on our objectives of predictability, accountability and transparency.

With that, honourable senators, we will close.

(The committee adjourned.)

Le président : Je remercie beaucoup les témoins de nous avoir donné des renseignements et de nous avoir éclairés sur nos objectifs de prévisibilité, de reddition de comptes et de transparence.

Sur ce, honorables sénateurs, nous allons mettre fin à nos travaux.

(La séance est levée.)

Wednesday, May 17, 2017 (evening)

Department of Finance Canada:

Elisha Ram, Director, Financial Markets Division, Financial Sector Policy Branch;

Cynthia Leach, Chief, Housing Finance, Financial Sector Policy Branch;

Phil King, Director, Economic Analysis and Forecasting, Economic and Fiscal Policy Branch.

Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada:

Carolyn Rogers, Assistant Superintendent, Regulation Sector;

Judy Cameron, Senior Director, Legislation, Approvals and Strategic Policy;

Michele Bridges, Managing Director, Finance and Corporate Planning.

Le mercredi 17 mai 2017 (soirée)

Ministère des Finances Canada :

Elisha Ram, directeur, Division des marchés financiers, Direction de la politique du secteur financier;

Cynthia Leach, chef, Financement du logement, Direction de la politique du secteur financier;

Phil King, directeur, Analyse et prévisions économiques, Direction de la politique économique et budgétaire.

Bureau du surintendant des institutions financières Canada :

Carolyn Rogers, Surintendante auxiliaire, Secteur de la réglementation;

Judy Cameron, directrice principale, Législation, approbations et politique stratégique;

Michele Bridges, directrice générale, Finances et planification intégrée.

WITNESSES

Tuesday, May 16, 2017 (morning)

Privy Council Office:

Matthew Mendelsohn, Deputy Secretary to the Cabinet, Results and Delivery;

Francis Bilodeau, Assistant Secretary to the Cabinet, Results and Delivery.

Infrastructure Canada:

Jean-François Tremblay, Deputy Minister, Infrastructure and Communities;

Darlene Boileau, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer;

Marc Fortin, Assistant Deputy Minister, Program Operations;

Alain Desruisseaux, Director General, Strategic Policy and Priority Initiatives;

Glenn Campbell, Assistant Deputy Minister, Infrastructure Finance and Investment, Canada Infrastructure Bank Transition Office.

Tuesday, May 16, 2017 (afternoon)

World Health Organization:

Dr. Shekhar Saxena, Director, Department of Mental Health and Substance Abuse;

Jeremias N. Paul Jr., Coordinator, Tobacco Control Economics (by video conference).

Canadian Centre on Substance Abuse:

Catherine Paradis, Senior Research and Policy Analyst.

Association des microbrasseries du Québec:

Frédéric Tremblay, President (by video conference).

Alberta Small Brewers Association:

Barbara Feit, Treasurer.

Andrew Peller Limited:

John E. Peller, Chairman and Chief Executive Officer.

(Continued on previous page.)

TÉMOINS

Le mardi 16 mai 2017 (matin)

Bureau du Conseil privé :

Matthew Mendelsohn, sous-secrétaire du Cabinet, Résultats et livraison;

Francis Bilodeau, sous-secrétaire adjoint du Cabinet, Résultats et livraison.

Infrastructure Canada :

Jean-François Tremblay, sous-ministre, Infrastructure et des Collectivités;

Darlene Boileau, sous-ministre adjointe, Services ministériels et dirigeante principale des finances;

Marc Fortin, sous-ministre adjoint, Opérations des programmes;

Alain Desruisseaux, directeur général, Politiques stratégiques et initiatives prioritaires;

Glenn Campbell, sous-ministre adjoint, Financement d'infrastructure et investissement, Bureau de transition pour la Banque de l'infrastructure du Canada.

Le mardi 16 mai 2017 (après-midi)

Organisation mondiale de la Santé :

Dr Shekhar Saxena, directeur, Département Santé mentale et abus de substances psychoactives;

Jeremias N. Paul Jr., coordonnateur, Aspects économiques de la lutte antitabac (par vidéoconférence).

Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies :

Catherine Paradis, analyste principale, Recherche et politiques.

Association des microbrasseries du Québec :

Frédéric Tremblay, président (par vidéoconférence).

Alberta Small Brewers Association :

Barbara Feit, trésorière.

Andrew Peller Limited :

John E. Peller, président et chef de la direction.

(Suite à la page précédente.)